U 27 1.3

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

PUBLIÉE

PAR LA SOCIÉTÉ

POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

Troisième Série

TOME TREIZIÈME

JANVIER 1885

TOME XXVII DE LA COLLECTION

MONTPELLIER
AU BUREAU DES PUBLICATIONS
DE LA SOCIÉTÉ
POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES
Rue St-Guilhem, n° 17

PARIS
MAISONNEUVE ET Cie
LIBRAIRES-ÉDITEURS
25, QUAI VOLTAIRE, 25

M DCCC LXXXV

LIBRARY
UNIVERSITY OF CALIFORNIA
DAVIS
Google

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

Digitized by Google

MONTPELLIER IMPRIMERIE CENTRALE DU MIDI. — HAMELIN FRÈRES.

Digitized by Google

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

PUBLIÉE

PAR LA SOCIÉTÉ

POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

Troisième Série

TOME TREIZIÈME

TOME XXVII DE LA COLLECTION

MONTPELLIER
AU BUREAU DES PUBLICATIONS
DE LA SOCIÉTÉ
POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES
Rue St-Guilhem, n° 17

PARIS
MAISONNEUVE ET Cie
LIBRAIRES-ÉDITEURS
25, QUAI VOLTAIRE, 25

M DCCC LXXIV

LIBRARY
UNIVERSITY OF CALIFORNIA
Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

DIALECTES ANCIENS

RECHERCHES
SUR LES RAPPORTS DES CHANSONS DE GESTE
ET DE L'ÉPOPÉE CHEVALERESQUE ITALIENNE

L'épopée chevaleresque a ses origines en France, ses derniers rejetons en Italie. Plus brillants, ceux-ci pendant longtemps ont fait dédaigner et oublier leurs aînés. De nos jours, l'on est plus juste pour nos vieux poëmes, et les chansons de geste, les romans de la Table Ronde, les romans d'aventure, ont repris la place qui leur était due dans l'histoire de la littérature du moyen âge. Mais, à mesure que l'on s'occupait d'œuvres peu connues et dont un grand nombre sont encore inédites, on voyait se poser plus nettement les termes d'une question intéressante et difficile : « Comment s'est accompli le travail de transition et de transformation qui de la *Chanson de Roland* devait aboutir au *Roland furieux*? » Le premier ouvrage où cette question ait été abordée avec la compétence et la sagacité nécessaires est l'*Histoire poétique de Charle-*

Digitized by Google

magne; de M. Gaston Paris [1]. Le chapitre IX, intitulé : « la Légende de Charlemagne en Italie », est une vue claire et féconde du sujet, et si, depuis, des recherches nouvelles ont amené la critique à modifier, ou même à abandonner certaines des opinions émises par M. Paris, il n'en est pas moins vrai que ceux qui l'ont suivi avaient trouvé le terrain reconnu et la voie tracée. Il est évident que l'épopée italienne a ses sources dans les récits de nos trouvères : le fait n'a pas autrement besoin de démonstration ; mais, si l'on veut examiner en quoi exactement a consisté l'imitation italienne, dans quelle mesure elle se conforme à ses modèles ou s'en écarte, quels éléments de toute date et de toute nature elle associe insensiblement à ceux qu'elle trouvait dans les romans français, en un mot comment et jusqu'à quel point elle est originale, l'on reconnaît que la discussion du problème est aussi étendue que complexe et qu'il n'est plus possible de se borner à des généralités banales.

Henri Estienne, dans sa *Précellence du langage françois,* avait dit avec raison : « Nous avons des romans qui pourroyent estre » les bisayeulx, voire trisayeulx du plus ancien auteur qu'ils » ayent [2]. » Mais une telle affirmation, si fondée qu'elle soit, ne

[1] M. Léon Gautier, dans son livre *les Épopées françaises,* s'est occupé incidemment de la question. (V. surtout I, p. 428 s.)

Parmi les ouvrages antérieurs qu'il est bon de consulter, je citerai de préférence Valentin Schmidt, *Ueber die italienischen Heldengedichte aus dem Sagenkreis Karls des Grossen* (1819-1821) et une étude de Ranke dans les *Mémoires* de l'Académie de Berlin (1837), intitulée : *Zur Geschichte der italienischen Poesie.* Sous le titre : *Recherches sur l'épopée française,* M. P. Meyer a publié un compte rendu critique de l'*Histoire poétique de Charlemagne* et du premier volume des *Épopées françaises* dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes,* t. III, 6e série, p. 28-63, 304-342.

[2] Ce mot d'Henri Estienne est cité par Rathery dans son *Mémoire* sur l'influence qu'a exercée l'Italie sur les lettres françaises depuis le XIIIe siècle jusqu'au règne de Louis XIV (1852). Mais pourquoi l'auteur n'avait-il pas lu plus attentivement les ouvrages dont il parle ? L'on rencontre, p. 89, n. 2, l'affirmation suivante : « D'autres indices semblent prouver que Pulci a puisé » à des sources françaises. Par exemple, dans son poëme, Gano ou Ganelon » est pendu comme Loup, duc de Gascogne, qui joue le même rôle dans notre » histoire, au lieu d'être tiré à quatre chevaux, comme dans toutes les compo» sitions italiennes..... » Il y a là plus d'une erreur. Dans les compositions françaises, le supplice infligé à Ganelon était déjà celui de l'écartèlement (voir

Digitized by Google

nous apprend rien sur la série intermédiaire qui relie les chansons de geste aux romans italiens du XV^e^ et du XVI^e^ siècles. M. G. Paris a, le premier, essayé de porter la lumière dans des périodes obscures où à chaque pas l'on est arrêté par la difficulté de réunir les éléments d'une information suffisante. Autant que j'en puis juger, les progrès faits depuis la publication de l'*Histoire poétique* ne sauraient détourner de continuer cette sorte d'enquête, où chacun apporte la contribution de son travail et de ses vues propres. Des résultats importants et nombreux sont acquis déjà ; mais les meilleurs moissonneurs savent qu'il reste toujours à glaner après eux [1].

Roland, édit. Gautier, vv. 3960-3974), et, dans le *Morgante,* Pulci s'est conformé sur ce point à la tradition ; mais, suivant son habitude, il a amplifié, et, dans son récit, Ganelon est tenaillé d'abord, puis tiré à quatre chevaux (c. XXVIII, ott. 7-14).

Comme tout le monde n'a pas sous la main une édition du poëme de Pulci, je me permettrai de relever encore une inexactitude de même nature, quoique moins grave. Dans ses *Épopées françaises* (II, p. 419, note), M. Gautier apprécie ainsi Pulci : « Le *Morgante* de Pulci n'est qu'une parodie de nos vieil- » les épopées ; c'est une sorte de *Don Quichotte* italien, qui n'a peut-être pas » été moins funeste que celui d'Espagne à la chevalerie et à la foi. Toute- » fois Pulci le sceptique, Pulci le railleur, a été saisi lui-même par le grand » spectacle de la mort de Roland. Il a dû imposer silence à son rire, quand » il s'est trouvé face à face avec cette mort héroïque. Son héros enfonce alors » sa Durandal dans la terre, et sa dernière action est un baiser énergique dé- » posé par ses lèvres mourantes sur la croix que forme la garde de son épée. » (XXVII^e^ chant, oct. CLIII.)

Sans rechercher si le *Morgante* et le *Don Quichotte* ont été réellement funestes à la chevalerie et à la foi, je me borne à remarquer que, dans Pulci, le dernier acte de Roland ne consiste pas à embrasser son épée. Le chevalier meurt sans doute au XXVII^e^ chant, oct. CLIV, mais il ressuscite quelques octaves plus loin. La scène est touchante : Charlemagne, arrivé à l'endroit où son neveu est étendu sur le sol, descend de cheval, embrasse Roland, lui donne sa bénédiction, lui demande pardon de l'avoir envoyé à Roncevaux, et le prie de revenir un moment à la vie pour lui rendre, en souriant, l'épée bénite, selon la promesse qu'il lui avait faite quand, à Aspremont, l'empereur l'avait fait chevalier et comte. Le désir de Charles est exaucé : Roland se lève *en pieds,* puis s'agenouille, et, souriant, remet Durandal entre les mains de son seigneur (c. XXVII, ott. 202-206). Cette dernière scène termine heureusement le récit de la mort de Roland. M. Rajna en a trouvé la première forme dans un manuscrit de la *Spagna* en vers, conservé à la bibliothèque municipale de Ferrare. (Voy. *la Rotta di Roncisvalle nella letteratura cavalleresca italiana,* Bologne, 1871, p. 176. — Extrait du *Propugnatore,* t. IV.)

[1] Au premier rang des chercheurs qui ont parcouru un champ si vaste et y

Digitized by Google

Il m'a semblé ressortir de la comparaison des textes que, si les Italiens ont eu de bonne heure sur les trouvères, dont ils s'inspiraient, l'avantage d'une culture plus complète et surtout d'une forme plus littéraire, il n'y a à peu près rien dans leurs œuvres dont les romans français ne contiennent le germe ou le modèle. Lorsque l'on oppose les termes extrêmes, le *Roland* et le *Roland furieux,* l'écart est immense, et l'on incline à attribuer au poëte italien tout l'honneur de la transformation que le genre a subie; mais nos légendes n'ont franchi les Alpes et ne se sont répandues en Italie que profondément modifiées, par suite d'une évolution naturelle, de l'insensible mélange des cycles et d'autres causes encore. Présentée ainsi, la question prend un aspect très-différent, et j'ai pensé qu'elle pouvait être examinée en s'appuyant sur quelques exemples et sans entrer dans des développements où l'on aurait à passer en revue tout ce que la fécondité des romanciers du moyen âge nous a légué de narrations épiques.

Les textes remaniés du *Renaud de Montauban* et les romans de *Maugis d'Aigremont* et de *Vivien de Monbranc* sont un exemple remarquable de la manière dont les trouvères introduisaient dans le domaine de la chanson de geste primitive des données soit plus récentes, soit de nature tout autre, empruntées tantôt au récit des croisades, tantôt aux romans de la Table Ronde. Or, si une légende fut populaire au monde, c'est bien celle des quatre fils Aimon, et surtout en Italie. Cette popularité seule peut expliquer comment, de bonne heure, il s'établit entre le héros de Roncevaux, Roland, et un simple chevalier, cette sorte d'égalité de situation et de rivalité de

ont fait de précieuses découvertes, il faut citer M. Pio Rajna. *La Materia del Morgante in un ignoto poema cavalleresco del secolo XV* (Propugnatore, t. II), *Rinaldo da Montalbano* (Propugnatore, t. III), *la Rotta di Roncisvalle nella letteratura cavalleresca italiana* (Propugnatore, t. IV), l'étude sur les *Reali di Francia;* deux grands ouvrages, *le Fonti dell' Orlando Furioso* et *le Origini dell' epopea francese,* sont de la lecture la plus instructive, soit par la nouveauté des faits eux-mêmes, soit par l'originalité des aperçus et des rapprochements. On peut n'être pas toujours d'accord avec M. Rajna; mais les meilleurs critiques reconnaissent que ses travaux ont complétement modifié l'état de nos connaissances sur une des plus difficiles périodes de l'histoire littéraire.

Digitized by Google

vaillance qui est un des motifs les plus intéressants dont aient tiré parti l'auteur anonyme de l'*Orlando,* puis Pulci, Boiardo et Arioste. Je crois qu'il y a utilité à faire ressortir, ne serait-ce qu'en partie et sans songer à épuiser la matière, comment les Italiens ont trouvé dans l'*Histoire des Quatre fils Aimon* et de leurs cousins un premier exemple d'association et de combinaison d'éléments d'origine diverse [1]. Il peut y avoir également avantage à examiner si d'autres chansons de geste, connues des Italiens, n'ont pas eu quelque influence sur leur manière de traiter la *matière de France.* Enfin, la *Chronique de Turpin* pouvant être considérée comme un exemple très-an-

[1] Les caractères distinctifs de l'épopée italienne sont réunis dans le passage suivant de M. G. Paris, qui est vraiment le passage classique sur la matière, et qu'à ce titre je crois devoir citer : « Dès la clôture de cette première » période, qui consiste principalement en imitations, la plupart des grands » traits qui doivent persister sont dessinés : dans ces poëmes, Charlemagne » joue un rôle très-secondaire ; Roland est mis au premier rang ; la maison de » Mayence et la maison de Clermont sont perpétuellement opposées. *Aspre-* » *mont* fournit un des grands motifs qui se retrouvent par la suite à satiété : » un roi païen délibère avec ses vassaux d'envahir la chrétienté. Un autre est » dans l'*Espagne :* un paladin, offensé par Charlemagne, s'éloigne de la France » et court le monde, généralement l'Orient, en rencontrant les aventures les » plus diverses. L'*Aspramonte,* à son début, en contient un autre qui appa- » raît seulement dans la version des *Reali :* c'est l'introduction d'une femme » guerrière, Galacielle, si souvent imitée depuis.

» L'origine d'un autre trait propre à la forme italienne des récits carolin- » giens est plus difficile à préciser : nous voulons parler des exploits de Re- » naud de Montauban, autres que sa guerre contre Charlemagne. *Le premier* » *linéament de ces récits* se trouve dans la chanson de geste française où, » après avoir fait la paix avec l'empereur, il va en Terre Sainte, conquiert » Jérusalem et y établit un roi. Mais aucun poëme français, *en dehors de* » *celui-là et de ses suites,* ne parle de Renaud ; aucun surtout ne lui attri- » bue de part dans les guerres de Charles contre les Sarrasins et dans la con- » quête de l'Espagne. Peut-être est-ce Pulci qui, le premier, l'introduisit dans » le cercle des paladins consacrés par la tradition et le plaça sur le même » rang que Roland. » (*Histoire poétique,* p. 195.)—J'ai souligné les mots qui se rapportent au *Renaud de Montauban* et à ses suites, telles que le *Maugis d'Aigremont,* parce que c'est précisément dans ces romans que je crois voir en partie l'origine, non-seulement de l'importance attribuée par les Italiens aux personnages de Renaud et de Maugis, mais aussi de la méthode ou du procédé qu'ils ont employé en remaniant à leur goût les sujets carolingiens. Dans sa notice sur le *Maugis,* Paulin Paris avait déjà relevé l'imitation de Lancelot du Lac. (*Histoire littéraire,* t. XXII, p. 701 et 703.)

Digitized by Google

cien du mélange le plus audacieux d'éléments légendaires de toute provenance et de toute sorte, je désirerais reprendre quelques-unes des idées que j'ai émises dans les notes de mon édition de Turpin[1], au sujet des rapports de la *Chronique* et des romans de date plus récente, français ou italiens.

I

RENAUD DE MONTAUBAN

Le texte du *Renaud de Montauban* a été publié pour la première fois par M. Michelant, en 1862, dans la *Bibliothèque de l'Association littéraire* de Stuttgart, d'après le manuscrit 39 du fonds La Vallière (Bibliothèque nationale), corrigé d'après divers manuscrits et complété vers la fin à l'aide du ms. 775 de la Bibliothèque nationale. Il contient plus de dix-sept mille vers. Cette édition, tirée à peu d'exemplaires, ne saurait être considérée comme définitive. L'auteur a eu le soin d'expliquer que, dans le choix du texte, il avait été guidé surtout par la pensée de reproduire la version de la célèbre chanson de geste qui s'éloignerait le moins du roman en prose des *Quatre Fils Aimon,* tel qu'il fut donné jadis dans la *Bibliothèque bleue* et que nos pères l'ont lu et goûté[2]. Dans la seconde partie de l'appendice, il décrit les principaux manuscrits, et c'est là qu'en parlant de celui de Montpellier il fait la remarque qu'il est incomplet et s'arrête à l'endroit où Renaud engage un combat singulier avec l'amiral de Perse, « épisode », dit M. Michelant, « qui est raconté tout autrement que dans les autres » versions. »

Le manuscrit de Montpellier dont il s'agit est très-connu : il se trouve à la bibliothèque de la Faculté de médecine, provient, comme beaucoup d'autres de cette série, de la collection du président Bouhier, et figure au catalogue avec la cote

[1] *Turpini Historia Karoli Magni et Rotholandi ;* Montpellier-Paris, 1880, dans la série des publications de la Société pour l'étude des langues romanes. Maisonneuve, éditeur.

[2] P. 510-511.

Digitized by Google

H. 247[1]. Le *Renaud de Montauban* y est précédé immédiatement des romans de *Maugis d'Aigremont* et de *Vivien de Monbranc*. C'est en étudiant ces compléments de la légende des fils d'Aimon que j'ai été amené à comparer le texte donné par M. Michelant et celui du manuscrit de Montpellier, là où précisément le second, au lieu de rester la reproduction souvent abrégée et incorrecte du premier, affecte une allure indépendante. Il est malheureux que le manuscrit soit incomplet et que les feuillets de la fin soient en mauvais état : la dernière page est absolument illisible. Mais la partie conservée permet suffisamment de reconnaître que l'auteur avait donné au récit des aventures de Renaud en Palestine un développement considérable et que la chanson de geste y devenait un vrai roman.

Le *Renaud de Montauban* est un livre très-rare. Pour que la comparaison des deux versions soit possible, je suis donc obligé de donner d'abord un sommaire traduit du résumé général que l'on trouve à la fin de l'édition de Michelant.

Charlemagne a fait précipiter le cheval Baiart dans la Meuse, avec une meule au cou. Mais Baiart brise la pierre, se dégage et s'enfuit dans la forêt des Ardennes, où on l'aperçoit encore souvent.

Renaud arrive à Constantinople et rencontre dans l'hôtellerie où il loge un pèlerin, dans lequel il reconnaît Maugis. Les deux cousins se saluent tendrement et décident de continuer ensemble leur pèlerinage. Ils se remettent en route et arrivent à Jérusalem. Ils s'étonnent à la vue de la ville, qu'ils trouvent entourée par une nombreuse armée. Un homme du pays leur apprend que les Sarrasins ont envahi la ville, s'en sont emparés et ont massacré les chrétiens. Les princes du pays se sont réunis pour assiéger la ville et l'arracher aux

[1] Ce manuscrit du XIVe siècle contient la plupart des poëmes de la geste de Doon de Mayence, c'est-à-dire : *Doon de Mayence, Gaufrey, Ogier de Dannemarche, Gui de Nanteuil, Maugis d'Aigremont, Vivien l'Amachour de Monbranc, les Quatre Fils Aymon.* (Voy. pour plus de détails, le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements*, t. I, p. 377, et la préface de l'édition de *Doon de Mayence*, par M. Pey.)

Digitized by Google

mécréants. Renaud et Maugis se rendent au camp et s'y construisent une cabane. Sur ces entrefaites, les Turcs font une sortie. Joffroi de Nazareth se bat avec l'amiral de Perse, qu'il renverse de cheval. Quand Renaud voit la bataille se développer, il veut y prendre part, lui aussi. Maugis lui donne le conseil de se reposer encore ici pour ce jour, et lui promet de combattre avec lui le lendemain. Cependant les chrétiens mettent les Sarrasins en déroute. Ceux-ci, en fuyant, renversent la cabane des deux chevaliers sur eux. Renaud, furieux, saisit une perche qui soutenait le toit, monte sur un mulet et poursuit les païens en les abattant, tandis que Maugis lance contre eux une grêle de pierres. Les chrétiens sont tout étonnés de voir deux hommes faire de tels ravages dans les rangs des ennemis. Ceux-ci réussissent enfin à rentrer dans la ville. L'amiral, vaincu, rassemble son conseil ; il se propose de renouveler la partie, mais il craint les deux Français dont chaque coup abat tant de guerriers. Ses chevaliers le réconfortent. Les chrétiens, de leur côté, questionnent Renaud, qui se fait connaître, ainsi que Maugis. On lui offre le commandement en chef, mais il le refuse. Les princes insistent ; Maugis lui-même l'engage à accepter. Il cède enfin aux prières de Joffroi et des autres chefs, qui lui promettent obéissance et fidélité. Pour les préparer au combat, il adresse un discours à ses chevaliers et leur recommande de n'épargner ni l'ennemi, ni leur propre vie.

Qui perd la vie, dit-il, en combattant pour Dieu, gagne le ciel.

Au matin, les Sarrasins font une sortie et attaquent le camp. Les chrétiens leur opposent une vigoureuse résistance et se battent avec le plus grand courage. Les païens sont mis en fuite. En vain l'amiral invoque ses dieux, il doit céder. Il se retire et s'échappe par ruse avec un petit nombre de chevaliers, pendant que les chrétiens, conduits par Renaud, entrent dans la ville sainte. Aussitôt ils se rendent au Saint Sépulcre pour y faire leurs dévotions. Quand ils en sont revenus, ils délibèrent pour savoir qui l'on proclamera roi. Renaud refuse la couronne qui lui est offerte ; de même Maugis, à qui on veut également la remettre. C'est Joffroi de Nazareth qui accepte la royauté. Malgré toutes les prières, les deux che-

Digitized by Google

valiers font connaître leur intention de repartir pour la Gascogne. Ils prennent congé du roi, s'embarquent à Acre et arrivent à Brindisi.

Ce résumé répond à un développement de 528 vers, de la p. 401, v. 36, à la p. 418, v. 37.

Ainsi conté, le pèlerinage de Renaud est une continuation toute naturelle de la chanson de geste, et garde certainement quelque chose de la gravité et de la sobriété des récits qui précèdent. L'idée première de faire de Renaud le défenseur en tous pays de la chrétienté y est en germe, mais elle n'apparaît que discrètement et sans chercher à frapper l'imagination. Renaud se comporte, non en chevalier errant, mais en robuste et courageux guerrier, que le hasard a jeté au milieu de batailles auxquelles il ne songeait point, et qui donne modestement à la bonne cause le secours de son bras et de son expérience. Il est venu à Jérusalem pour s'acquitter de son vœu, et, une fois ce devoir religieux accompli, il refuse la couronne et revient le plus tôt qu'il peut en son pays auprès des siens. Le voyage d'Acre à Brindisi est conté en dix vers. D'autre part, l'ennemi, qu'il bat et chasse de la ville sainte, est indiqué d'une façon vague, sans aucun détail caractéristique : c'est l'amiral de Perse. Aucun prince de l'Asie ou de l'Afrique ne figure à sa cour. Lors de la scène, d'ailleurs si courte, où il consulte ses barons, aucun n'est désigné par son nom, ne se détache du groupe indécis dont il fait partie. L'auteur ne paraît nulle part désireux de faire preuve d'esprit inventif. Il effleure le monde oriental sans essayer de le décrire. Que lui importent tous ces chefs sarrasins qui entourent l'amiral, comme jadis les princes païens s'étaient réunis autour du roi Marsile? Il a hâte, comme son héros, de revenir en France, où la famille de Renaud aura encore des trahisons à déjouer et des luttes à soutenir. Cette manière d'entendre le sujet est conforme à l'idée que l'on devait garder en France du personnage du plus vaillant des fils d'Aimon, et, si l'on jette un coup d'œil sur la version de la Bibliothèque bleue, on remarquera qu'elle développe peu cet endroit de la narration que les variantes de la chanson de geste auraient permis sûrement d'allonger et d'enrichir outre mesure[1].

[1] Dans l'édition en 95 pages que j'ai sous les yeux (Carpentras, chez Gaudi-

Digitized by Google

Le texte de Montpellier, au contraire, qnand il arrive à cet endroit de l'histoire de Renaud, tourne décidément au romanesque, et, tout incomplet qu'il est, montre clairement quel parti l'on pouvait tirer de la présence d'un champion tel que Renaud, dans la contrée où chrétiens et Sarrasins se disputaient avec tant d'acharnement la possession de la ville sainte.

Malgré le mauvais état de cette partie du manuscrit, et bien que les incorrections y soient nombreuses, la reproduire ne semblera peut-être pas un travail inutile [1]. La version du Renaud qui la précède n'aura probablement jamais et ne mérite guère l'honneur d'une publication intégrale ; or ce fragment, si mutilé qu'il soit, est un des documents que devra consulter l'auteur de l'histoire encore à rédiger des destinées de l'intéressante légende des Quatre Fils Aimon et de leurs cousins [2].

bert-Penne, sans date) ce chapitre contient moins de quatre pages ; mais il est aisé de reconnaître que certaines parties ne sont que des sommaires de développements très-étendus. La bataille entre les chrétiens et les Turcs commandés par Margaris est contée en six lignes ; le siége, *dans les formes*, de Jérusalem ne prend que deux lignes. Le retour des pèlerins en France ne se fait pas si simplement que dans le texte de M. Michelant. Partis de Jaffa, ils restent six mois sur mer et relâchent enfin à Palerme, où le roi Simon profite de leur aide pour se délivrer des Sarrasins. Dans la bataille qui a lieu, c'est Maugis qui a le commandement. De Palerme, les deux cousins vont à Rome, où le pape leur donne l'absolution de leurs fautes, et c'est après cette odyssée qu'ils arrivent à Dordonne.

[1] Ce texte, comme tous ceux que contient le ms. 247, est écrit en dialecte picard ; je le donne sans songer à le corriger. Beaucoup de vers sont faux ; à certains endroits, l'écriture est complétement illisible. On ne peut rien déchiffrer au verso du dernier folio. Çà et là on trouvera entre crochets quelques lettres ou quelques mots que j'ai cru devoir suppléer sans inconvénient. Entre les vers 127 et 128, il y a une lacune. Dans le résumé donné plus haut, on a vu que les deux pèlerins, arrivés près de Jérusalem, apprennent d'un homme du pays les derniers succès des Sarrasins. Le copiste, trompé par la ressemblance des rimes, a passé un ou deux couplets. Les vers 128-133 ne peuvent être placés dans la bouche de Renaud ou de Maugis. J'ai reproduit en note le passage du texte imprimé qui comble cette lacune.

[2] Voir au sujet des origines de cette légende le travail de M. A. Longnon, *les Quatre Fils Aymon*, dans la *Revue des questions historiques*, 1879, janvier, p. 173-196. Cf. *Romania*, VIII, 648, et M. Rajna, *le Origini dell' Epopea francese*, p. 228-233.

Digitized by Google

Fol. 221, v° a. La pes est greantée, si com povez entendre.
Kalles depart son ost et fet son tref destendre,
Et lez .III. fix Aymon vont lor voiage prendre;
En Montauben en vont que Kalles lor fist rendre.
Kalles en vint o Liège qui plus n'i vout atendre,
Droit au pont de Muese qui rade est o descendre.
Là fist Baiart venir que Renaus li fist rendre:
« Baiart, dist Kallemaines, ta valor m'as fet vendre;
» Maint jour m'as fait courout, maint povre disner [prendre;
» Mèz par cheli seignor qu'en crois se laissa pendre,
» Ne leiroi pour nul home qui me seüst deffendre,
» Que le votre forfet ne vous fache chier vendre.
» Jamez ne mangerez, tel saut vous feroi prendre. »

Le roi fist Baiart prendre iluec demaintenant,
Une muele li pent à son col maintenant.
Baiars fu sus le pont: Kalles le boute avant,
Ens en Muese l'embat qui est rade et courant.
Il va au fons de l'eve trestout demaintenant.
Quant le voit Kallemaines, si en ot joie grant:
« Baiart, ce dist le roi, or ai quanque demant.
» Je ne t'ai pas menti, tenu t'ai couvenant:
« S'or ne povez tout boire, jà morrez, piez estant. »
Quant François l'entendirent, si en ont mautalent:
« Ogier, dist l'archevesques, par Dieu le roi amant,
» Moult est Kalles cruel, moult m'en vois merveillant
» Qu'à une beste mue a mené tel content. »
« Fox est », dist Oliviers. « Voire », chen dist Rollant.
N'i ot princhе ne per, pour voir le vous greant,
Ne plorast pour Baiart, le bon cheval courant.

Or est Baiars en Muese que trestout le mont loe.
Kalles garda aval par dejouste une noe,
Voit Baiart dessus l'eve qui par grant vertu noe;
La muele fiert du pié, faite en a mainte escroe;
Si la fiert et debrise com s'ele fust de boe.
D'autre part s'en issi par dejouste une noe;
Adonc s'en va poingnant, plus tost ne vole aloe;

Digitized by Google

En la forest entra d'Ardenne que grant roe.
Quant chen voit Kallemaines, de mautalent esbloe,
Et si home en sunt lié, chascun Ihesus en loe,
Tuit en font à Kallon par deriere la moe.

Escapez est Baiars de si grant aventure ;
Encor dit on ou regne, si com dit l'escripture,
Qu'il vit en la forest, si i prent sa pasture.
Quant voit home ne fame, d'aler à lui n'a cure,
Ains s'en refuit ou bois moult trez grant aleüre.
Or vous lairai de lui, ne sai se il plus dure,
Si diron de roi Kalle qui en fist chiere oscure.
Touz sez barons depart dont il tenoit la cure.

Departis sunt lez os, s'est la guerre affinée,
Et Renaus s'en ala à la chiere hardie,
Lui et son escuier que Ihesus beneïe.
Il vit Costentinnoble, la chité seignorie,
Ou bourc se heberga delez une abeïe,
Fol. 221, v° b. La dame li a dit, qui est de bonne vie :
« Amis, entrez là sus en la chambre voutie.
» Il n'i a fors .I. home que ne connoisson mie,
» Mèz moult par est malade, la color a noirchie.
» Pelerin est com vous, s'a sa voie acueillie.
» Se mal vous fet de rien, gesez d'autre partie. »

Renaus entre en la chambre, qu'il ne demore pas;
Si a gardé amont et en jus et en bas,
Si vit Maugis jesir, couvert de .II. blans dras.
Renaus le connut bien, à lui en vint le pas;
Le chief li descouvri trestout isnele pas.
« Amis, comment vous est, por le cors saint Thomas ? »
Maugis connut Renaut, si saut sus a itas ;
Puis lui dist maintenant, il ne lui chela pas :
« Amis, où alez vous? » — « O sepulcre elas. »
« — As tu fet pes au roi? Comment en escapas ? »
« Oïl, chen dist Renaus, issi com tu orras,
» Car je vois au sepucre aussi com tu i vas.
» Rien n'en ai amené, ne mèz .I. cheval cras,

Digitized by Google

» Et mon vallet à pié, bien le connoisteuras.
» Mez frerez ont lor terrez que tu tant amé as. »
Quant Maugis ot Renaut, ne fut pas lié par gas,
Adonc saut de son lit là où il jut en bas.

Maugis saut de son lit, si acole Renaut.
« Sire, chen dist Maugis, pour le dieu qui ne faut,
» Tout sui sain et heitié, ains mès ne fut si baut ;
» Or en iron ensemble, de poverte qu'en chaut ?
» Tant trouveron vitaille, de porter serez caut.
» Je sai bien demander, je suis jà bon ribaut. »
» Et je, chen dist li dus, se mon argent me faut. »
La dame oï parler sez ostez si trez haut,
Lor corout en la chambre, n'i a fait que .I. saut.

L'ostesse vint corant en la chambre pavée,
Là où li dui baron ont fet lor demorée.
Quant Maugis voit s'ostesse, si l'a bien saluée.
Quant l'a veü lever, tantost sans demorée
El demande : « Estez sain ? ne m'en feitez chelée. »
Et il dist : « Oïl, dame, comme pomme parée.
» Moult m'avez fet de bien. Chil qui fist la rousée,
» Le vous rende à l'ame, quant serez trespassée. »
Et la dame respont qui ot bonne pensée :
« Se je vous ai bien fet, la roine henorée
» Me rende la merite, quant seroi trespassée. »
Adonc parla Renaut à la chiere membrée :
« Avon nous que mengier ? est la chose aprestée ? »
« Oïl », chen dist la dame. Or tost, sans demorée,
La table est toute mise, s'ont l'eve demandée,
Et Renaus et Maugis n'i ont fet arrestée.
Au mengier sunt assis, s'ont l'ostesse appelée,
Puis mengierent et burent tant comme il lor agrée.
Lors font oster la table qui fu et grant et lée.
Atant se vont couchier, que l'eure fu passée.
Li baron s'endormirent de si à l'ajornée,
Que il se sunt levé quand l'aube fu crevée.
Il s'en vont lor quemin, lor voie ont trespassée,
Et si ont tant erré toute jour ajournée

Digitized by Google

Qu'il vindrent à Marceille qui siet sus mer salée.
Iluec trouverent nef qui estoit aprestée,
Renaus parla o mestre, la nef a alouée
Pour lui et pour Maugis ; il laissa en soudée
.IIII. livres d'argent : il l'a bien enerée.
Fol. 222, ro a. Et puis entrerent ens sans nule demorée,
Et il ont tant siglé et jour et matinée
Qu'en .II. mois et demi ont la mer trespassée :
A Acre pristrent port à une matinée.

A Acre pristrent port chil qui sunt arrivé.
Tant com furent en l'eve il n'orent point doté,
De bon cœur et de vrai en ont Dieu aoré.
Et Renaus et Maugis s'en sunt ensemble alé,
Moult demainent grant joie li vassal aduré ;
Il le doivent bien fere, tous jors se sunt amé.
« E Dex », chen dist Maugis, « vous soiez aoré !
» Or iron au sepucre où Ihesus fu posé. »
« Sire », chen dist Renaus, « vous avez bien parlé. »
.....[1].

[1] Le texte imprimé me paraît présenter une lacune à partir du moment où Renaud et Maugis se séparent de leur hôtesse. Par contre, le passage qui suit immédiatement comble la lacune que j'ai notée déjà dans le ms. de Montpellier, entre les vers 127-128. Je le reproduis jusqu'à l'endroit où les deux récits, malgré leurs différences, se rejoignent :

Mult sont lié li ami, si s'entrefirent joie ;
Lendemain par matin ont acoilli lor voie,
Et ont tant esploitié, ge voil bien que l'an l'oie,
Vindrent à Iherúsalem qui mult de loing bien voie
Et la grant tor David qui contremont baloie,
D'autre part lo sepulcre où il tinrent lor voie.
Quant li baron lo voient, si en orent grant joie,
A terre descendirent enmi la sablonoie ;
La sainte vile aorent et cascuns por lui proie.
Atant sont levé sus de la grant sablonoie,
Si vont en la cité qui tant est beneoie.

Or s'en vont li baron qui furent esjoï ;
Il n'ont gaires alé qu'un grant ost ont choissi
Entor Iherusalem, la cité signorie.

Digitized by Google

« Le roi de Ierusalem si est deserité,
» Le roi sodant de Perse l'a de guerre enuié;
» Plus de .x m. caitis en a o lui mené.
» Sachiez ès plains de Remez a son ost atravé,
» De crestienne gent i a poi aüné,
» Quant contre l'amiral ont poi de poosté. »
« Ne me caut, dist Maugis, que j'ai à Dieu voé
» Ne porterai mes armez en trestout mon aé.
» Ne ne vous aideroi vaillant .i. oef pelé.
» Or, se vous estez pris en bataille campel,
» Jà n'i serez par moi aidié ne delivré,
» Que tant ai fet pour vous, malement sui mené.
» Jà vers notre seignor ne seroi acordé. »
Quant Renaus l'a oï s'a tendrement plouré:
« Ahi, cousin Maugis, aiez de moi pité;
» Cousin, secorez moi, se je sui destorbé;
» J'en iroi en bataille à tout .i. branc letré,
» Et se je muir de bonne volenté,
» Là sus avec les angrez en seroi coronné:
» Icel louier atent qui muert pour s'amisté. »

Maint treif virent drecié et maint chastel basti,
Tant pavillon de soie, tant destrier arrabi.
« Maugis, ce dist Renaus, or sui ge esbahi.
» Ha Dex! quex gens est ce que nos veomes ci?
» Ne sont pas Crestien de Iherusalem saisi. »
« Ne sai, ce dit Maugis, par Dex qui ne menti.
» G'en ai si grant merveille, toz en sui esbahi. »

Esbahi sont li prince, si s'en vont lor chemin;
Il n'ont gaires erré lo chemin enterin
Qu'ont rencontré .i. home sor .i. gaste roncin.
Cil repaire de l'ost, vendu ot pain et vin.
Renaus vint devant lui, si cria à cler tin:
« Amis, cil te conduie qui confondi Cayn.
» Car me dites noveles, par lo ber saint Martin,
» Quel gent sont ce logié, se ce sont Sarrazin? »
« Nenil, ce dist icil, leaument lo vo dis. »

« Paumiers, vels tu oïr verté de cele gent? »
» Oïl, amis, biax frère, mult en ai bon talant. »
« Et ge lo te dirai », etc....
(Édit. Michelant, pp. 404-405.)

Digitized by Google

« Renaut, chen dist Maugis, [u]ne rien vous diroi.
» Je vous di loialment, ne soiez en esmai,
» Feitez quanque voudrez, que jà ne vous faudroi,
» Et je meïsme en la bataille iroi ;
» Se puis, au branc d'acier cez païen ochirroi,
» Que jà Turc ne Persant pour voir n'espargneroi,
» Et se vous estez pris [je] vous delivrerai.
» Assez avez vitaille ; s'ele faut, j'en querroi. »
Quand Renaus l'a oï, il n'i a fet delai ;
Doucement le merchie de bon cuer et de vrai :
« Quant vous m'i aiderez, nule paor je n'ai.
» Se je vieng en l'estour, durement i ferrai,
» De sanc et de chervele la terre joncheroi.
» Sachiez, à haute vois Montauben crieroi.
» Cousin, *à haute vois Montauben crieroi ;*
» *Cousin,* a mon pooir, la mort Dieu vengeroi,
» Qu'il fu mis en la crois qu'il trouvèrent ou tai,
» Et, se je muir pour lui, couronnez en seroi
» Devant la face Dieu, que je trez bien le sai. »

Amaugis le bon lerre son cousin confortait,
Renaut le fix Aymon, que durement amoit.
La nuit jurent aeise et chacun s'endormoit,
Et quant vint o matin que le soleil levoit,
Amaugis ne Renaus, nul jus ne se targoit.
Vers Ierusalem vont où Ihesus fu destroit,
Vindrent ès plains de Remez où chascun s'aünoit.
Li prince de la terre chascun s'i assembloit,
Quanqu'il porent de gent chascun à l'ost menoit,
Que la bataille atendent ; or en soit Dex au droit.
Fol. 222, r° b. Le riche roi David bien lez reconfortoit,
Et Renaus et Maugis chascun par là venoit
Et par dehors les tentez duc Renaus se couchoit.

Segnors frans chevaliers, oez une merveille.
Maugis fet une loge et moult bien s'appareille

V. 162. Vers répété du précédent.

Digitized by Google

Où Renaus reposa qui de dormir sommeille.
Sachiez de verité, Maugis de faim baaille,
Renaut le fix Aymon dist souëf en l'oreille,
Pain ira pourcachier, de vin une bouteille;
Et Renaus l'otroia qui pour le dit s'esveille.
La gent a encantée, n'i feisoient ore veille ;
Une nape avoit prise, ains ne fu sa pareille.

Une toaille prist chil qui bien le sot fère,
Et pain et char et vin, de plus n'avoit que fère ;
Il en vint à Renaut qui ot simple viaire.
Renaus si l'a veü, le franc duc debonnaire,
Il a dit à Maugis que il fet que pechière.
« Taisiez », chen dist Maugis, « ne vous doit pas des-
[pleire.
» Dex le me pardonra, qui tout le monde escleire.
» Sachiez pour soe amor ai je vestu la haire.
» Couronné en seroi, se il puet à Dieu plaire. »

Amaugis le bon lerre à genoullons se mist,
Et par devant Renaut le mez de char deffist.
Renaus leva sa main, le seignacle Dieu fist.
« Mengiez seürement, che li a dit Maugis,
» Si priez pour cheli qui à mains l'a conquis. »
Renaus le fix Aymon moult durement en rist,
De la joie de lui durement s'esbaudist.
» En [n]om Dieu, dist Renaus, un deables vous fist. »
« Non fist », chen dist Maugis, « bien ait qui le
[m'aprist. »
Et, quant il ont mengié, demoranche n'i fist.
Maugis prist la touaille, arriere ou tref la mist,
Et puis se va dormir, panche levée gist.

Renaus se dormi bien, entre lui et Maugis,
Toute nuit jusque jour que il fu esclarchis.
Or la gent paiennor s'atorna et vesti.
Le roi David s'escria à haut cri :
» Barons, or tost as armez, pour Dieu de paradis. »
Si erent lez paien durement envaïs,

Digitized by Google

Et crestien s'esmuevent, ne [lor] faut pas advis.
Tel noise demenoient et tel hu et tel cris,
Que bien de .II. grans lieuez en oïst on le cris.
Naburdagant apele sez païen de Lutis.
Turs et Popeliquains en sunt a li vertis,
Et si out bien .XM. de la gent Antecris;
Il ne croient en Dieu que il fust surrexis.
« Seignors païen », dist il, « jà seron envaïs.
» Isson nous ent là hors contre nos anemis. »
Et il si furent tost ès chevax arrabis,
Baus et liez et joians ont lor espiez brandis.
Crestiens vont encontre, ne sunt pas relenquis;
Le roi de Ierusalem estoit premier guenchis,
Va ferir Bredamot en l'escu [vert et] bis.
Ne li vaut le haubert une feuille de lis;
L'espié li met ou cors, d'autre part est guenchis,
Et chil trébuche en terre *tant par est il guenchis,*
Et chil trebuche en terre du destrer arrabis:
« Outre », dist il, « païen cuvert, Dieu maleïs. »
Le roi crie s'enseigne clerement à haut [cri]:
« Hé! vrai Dieu, secorez vos amis. »

L'estour fu moult fier à chele comenchaille
Guiffroi de Nazareth.....
Fol. 222, v° a. La gent Naburdagant tout à moitié detaille;
Tant i feri li quens que la chière avoit pale.
Atant ès vos la gent de ferir ne lor caille,
Lez brans sachiez tous nus fierent en la bataille,
Coupent testez et piez, de bus font dessevraille.
Chele esquiele vainqui qui fu de gent sauvage,
Mèz, se Ihesus n'en pense qui pour nous se travaille,
Et Renaus et Maugis qui as logez baaille,
Mar virent notre gent chele eschiele sauvage.

Moult fu fort la bataille a ichele envaïe.
[Li] sodant de s'ensegne sa gent a resbaudie,

Vv. 232-233. Hémistiches répétés par suite d'une distraction du copiste.

Digitized by Google

Dont viennent a milliers tous par connestablie.
Roi Nabùgor lez maine, Ihesucrist lez maudie ;
.I. vassal va ferir qui estoit de Sulie,
Ne hiaume ne haubert n'i valut une alie,
Tres par mi lieu du cors son bon espié li guie :
Chil a sentu le coup, s'a la selle voidie.
Le Turc si s'escria, si li dist vilennie :
« Outre, fol crestien, tu as perdu la vie. »
Saint Michiel li archangre si a l'ame saisie.
Seignors, bien fet morir pour Dieu le fix Marie,
Quant s'ame est couronné[e] en pardurable vie.

Moult sunt li crestien courouchiez et destrois.
Nous lairon du vassal qui iluec estoit frois,
Mèz jà le comperront li Turc tout de manois.
Notre gent les acueillent as bons brancs viennois,
De sanc et de chervele jonchierent li campois.
Le bon visquens de Jafrez, I. chevalier courtois,
En la presse se tient, qui mult i fu destrois ;
Va ferir .I. paien qui sire iert de Lutois,
La char avoit plus noire qu'errement d'estenpois ;
De l'aubert qu'ert vestu, li derumpi les plois,
Le foie li coupa à l'achier qui fu frois,
Puis cria : « Saint sepucre, aidiez moi, sainte crois !
» Que secorez hui en chest jor votre rois. »

Li visquens feri bien qui mautalent eng[r]a[ig]ne ;
Maint païen i gist mort ens enmi la campengne.
Sodant i est venu desor une brehaigne ;
Tel noise vient menant, tout en tentist le plaigne.
Il fait sonner ses cors de laitin et d'araine.
Sachiez.....moult.....se paine

A ichel.....bien l'amiral de Perse,
O li .xx. chevaliers de chele gent engresse.
Guiffroi de Nazareth d'autre part ne rechesse
Et le .....fiert en la presse.
Chil qu'il est gent et coint malement le confesse.
Bertaut.....aprez lui l'empresse

Digitized by Google

Trez.....le païen jus verse :
«.....», dist-tu, «.....tu confesse »
« En enfer t'en iras à chele gent averse. »

Li bon Bertaut caï tout mort de son cheval.
.....la noise et le fort bautestal
Et..... ....estal
Renaus.... la noise et Maugis autretal :
« Et Dex », chen dist Renaus, « roi père esperital,
».....n'ai je là mon destrier natal,
.....chele gent criminal
».....si verron chel vassal. »

« Renaus », chen dist Maugis, « que vaudroit notre [aler ?
..... espiez ne fort escu bouglier
....notre vie tenser. »
« Cousin », chen dist Renaus, « chen me fet conforter.
Fol. 222, v° b. » Qui muert pour Ihesucrist, il se fet couronner ;
» Là sus avec lez angrez fet son siege aprester.
» Sachiez de verité, coart n'i puet aler.
» Cousin, bien devrion de la mort Dieu penser,
» Qui pour nous se laissa traveillier et pener.
» Que feron nous pour lui? Que voulez deviser ?
» Se Dex nous veut aidier, bien nous pourra sauver. »
Quant Maugis l'a oï, si commenche à plourer,
Quant de la mort Ihesu li prist à remembrer.
Il a dit a Renaut : « Et que vaut dementer ?
» Quer alon en l'estour chez païen greventer. »
Le feste de la loge prent Renaus à lever,
En son col le leva, moult fist a redouter,
Et Maugis le sievi, à son col .I. grant pel.
Es païen se feri, moult en a fet verser,
De sanc et de chervele fist le camp arouser,
Et Maugis ensement qui moult le pot amer.
Or sunt il en l'estour, Dex penst du retorner.

Renaus le fix Aimon ot la perche levée ;
Le jour en a donné mainte pesant colée,

Digitized by Google

Maint mort i fist caïr, senglant, gueule baée.
Et Maugis le sievi qui fiert en la meslée,
Et crestiens lez sievent à qui il moult agrée.
Aussi comme espervier qui vole a rechelée,
Lez va cachant Renaus à la perche quarrée.
Païen tornent en fuie sans nule demorée,
Naburdagant s'en fuit, sa targe a jus jetée.
Jusques as paveillons n'i ot resne tirée,
Et sa gent après lui toute desbaretée :
Crestiens les encauchent, ichele gent loée.
Renaus le fix Aimon donna mainte colée,
Et par lui sunt vaincu chele gent desfaée,
Et l'ost notre seignor est en la vile entrée.

A Iherusalem entre li ost notre seignor,
La gent sodant de Perse vainquirent en l'estour.
Li sodant est moult tristre, il en a li peor,
A sez barons demande et fet le jour clamor :
« Barons », dist li sodant, « or sommez nous au tour
» De perdre notre regne ou de rechoivre henor. »

Or est Renaus en l'ost entre lui et Maugis,
Là où furent ensemble li prinche du païs.
La messe estoit finée, le servise estoit dis,
L'ève fu demander, au mengier sunt assis,
Et Renaus et Maugis se furent laiens mis.
Avec la povre gent sistrent, je vous plevis.
Jamez n'iert tant haut home, pour que il soit mendis,
Qu'en tiengne plet de lui nient plus que d'un caitis,
Mèz anchois que il lievent, pour Dieu de paradis,
Sera moult henorez et durement chieris.
Lez païen assemblèrent de trestout le païs,
S'i fu le roi d'Egypte et l'enor du païs,
Et chil d'Inde la grant est venus ou païs,
Li amiral de Cordres et cheli del Larris,
Et chil de Babiloine qui tant est posteïs ;
Sire est de paiennie, il justise Arabis.
Sor Mahon ont juré qui est devant lor vis,
Que l'un ne faudra l'autre tant comme il soient vis,

Digitized by Google

Tant qu'il aient la terre que tient le roi Davis,
Qui fu à lor ancestre dant sodan li persis ;
Il erent traïné à queue de ronchis,
S'il ne rendent la terre de qui il sunt saisis.
Fol. 223, r° a. « Mèz mandon lor anchois, si feron que gentis,
» Qu'il nous rendent la terre qui fu à nos amis,
» Et il s'en voist arriere là outre en son païs. »
« Par foi », dist Nabugor, « je pris trop bien tes dis,
» Mèz o païs destruire est mauvez gieu partis.
» Mèz mandon lor .I. camp tout arramis
» D'un homme vers .I. autre armé et fervestis.
» Se le sien est vaincu, si voide le païs,
» Que lui et sa mesnie s'en iront sans estris.
» Se li notre est vaincu, si tiengne le païs
» En pez, que de païen n'iert jamez contredis. »

A chest conseil se tiennent li petit et li grant,
Dont se lieve sus piez tantost Naburdagant.
Rois est de Babiloine, sus la païenne gent
Il ot la seignorie, si parla en oiant:
« Seignors frans chevaliers, alez tost eslisant
» Cheli qui en ira sor la païenne gent,
» Oez qu'il conquerra s'il va les Frans vaincant.
» Roi sera de la terre, je li vois otroiant
» Que jà ne la perdra tant com soie vivant. »
Dont s'en leverent .III., si se vont presentant,
Safadin .I. d'Egypte qui fu de fier semblant,
Et Marados .I. roi qui est d'Inde la grant,
Le tiers de Damieite, neuvu à l'amirant.
Nabugor les aloit trestous .III. regardant,
Dont parla que l'oïrent Turs et païen errant :
« O quel vous tenez vous, ditez le moi errant. »
Dont s'escrient païen : « N'alez jà refusant
« Le Sarrasin d'Egypte ; veez comme il est grant,
» Veez comme est corsu, Mahom li soit aidant,
» Il est plus grant que chil dui en estant.
» Il conquerra la terre où li Frans sunt manant. »
« Amis, dist Nabugor, or tien je et greant
» La terre o roi David sil l'ara conquerrant,

Digitized by Google

» Et chil l'a recheüe qui en sera dolent;
» De son mal, de sa mort, va joie demenant. »
Egyptiens saillirent, lor paumez vont batant,
Et escrient: « Mahom, henor vous va croissant!
» Quant or a recheü notre segnor li gant,
» Encore aron la terre où mort ala soufrant
» Ihesucrist, le prophete, que Frans vont aorant;
» Mèz jà vers Safadin ne lor sera garant.»
Renaus qui menjue avec la povre gent,
Ochirra Safadin à l'espée trenchant
Que Kalles li donna, le riche roi puissant.

Naburdagant apele errant son latinier,
Ses leitrez li fet fere que mande l'aversier
O riche roi David qui tant fet à prisier.
Le mesage s'en torne, si se met o frapier,
Il ne finera mès, si fera courouchier
Le roi de Ierusalem et il et si princhier.
Nabugor en apele Safadin le guerrier:
« Va tantost et si fai par ta terre crier
» Que home n' i remaigne qui puist armez porter,
» Que tous soient garni jusques .xxx. millier,
» Si tost com li mesage iert mis au reperier. »
Parleron d'autre chose, si cheler ne vous quier.
Or lerroi chi des Turs qui Dex doinst encombrier,
S'orrez du roi David.....
Entre li et sez homes que il a forment chier.
..... que fera courouchier,
Fol. 223, ro b. Que li mez sarrasin deschent de son destrier.
Son destrier atacha, puis monte le planchier
Là où il vit le roi, sel prent à aresnier.

Li mes Naburdagant ne s'est pas arestez,
Du cheval deschendi, s'est ou palez montés,
Parmi la greignor [presse] o roi en est alés,
Les letrez en sa main; si s'est haut escriés:
« Roi, fai ta gent taisir tant que t'aie monstrez
» Et dite la parole comme il t'est quemandés.
» Naburdagant te mande, le fort roi coronnez,

Digitized by Google

» Que tu vuidez la terre que trop i as estés,
» Qui fu à son ancestre, che est la verités;
» Mèz par sort la perdirent. Or est le temps passés:
» Il en sera saisi et tu deserités.
» Jà ne sera par home qui vive, trestornez,
» Que tu ne soies pris et à honte livrés.
» Or esgarde en ches leitrez chen que il t'a mandés. »

Le roi tint .I. seel que le Turc li bailla.
Il a brisié la chire, les leitrez desploia,
Son capelain apele et puis si li monstra.
Quant les ot parchevez, le cuer li engroissa;
A paine pot parler, chascun le regarda.
Lors surent bien de voir que grant dolor i a,
Et que il atent guerre; chascun s'en embruncha.
Le clerc si tint le brief, demaintenant parla
Et fist taisir chascun et la noise acoisa,
Et le clerc maintenant la parole monstra:
« Seignors, or entendes pour Dieu qui tout créa,
» Roi Nabugor vous mande, ne le che[le]roi jà,
» Que vous alez en France, si n'i demorez jà;
» Ou il vendra sus vous, grant ost i amerra,
» Ou vous prenez .I. home qui .I. champ fornira
» Vers Safadin d'Egypte qui cheste terre ara;
» Et se ne vient avant qui contre lui sera,
» Trestoutez sainez voiez aler vous en leira
» Que jà de Sarrasin contredit ne sera.
» Or gardez que ferez, le mez ne s'en ira
» Devant à ichele [heure] que il respons ara. »
Quant le roi l'a oï, vers terre s'embruncha
Que d'une pose grant nis un mot ne sonna;
Toute la baronie moult grant paour en a.
Le roi a pris bon cuer, pour li Turc s'efforcha,
Les tablez à oster vistement quemanda.
Trestout le plus hardi que ou palez trouva,
De la bataille fere moult tost l'aresonna,
Mèz ne comte ne duc nul ne s'i presenta,
Et quant chen vit le roi de pitié lermoia;
Moult se failli petit que il ne se pasma.

Digitized by Google

Quant le roy David vit nul ne se veut lever,
Le sire de Damas en prist à apeler :
« Amis, venez avant, ne deves refuser,
» Si prenes la bataille pour cheste gent sauver. »
Et il li respondi : « Ne me deves gaber,
» N'ai talent de morir, je ne l'os greanter :
« Ains que me combatisse à Safadin le ber,
» M'en fuiroie par Dieu pour ma vie sauver.
» Vous, prenez la bataille qui devez [bien] garder
» La terre et le païs, vous qui devez penser.
» Se.....voulez, nous vous devon aidier. »
Quant le roi l'entendi si prist à lermoier,
A poi ne chiet pasmé par delez .i. pilier.
Fol 223, v° a. Quant le roi a veü le sire de Damas
Li faut de la bataille et ne li chele pas,
Le comte d'Acre apele et si li dist en bas :
» Amis, pren la bataille, grant osmosne feras ;
» Si garantis la terre, tant bien esploiteras. »
Et il li respondi : « Or ne m'amez vous pas.
» Ains m'en fuiroi là outre dessus mon cheval cras.
» Vous ferez la bataille, à vous en est li gas. »
Et quant le roi l'entent, si tint li chief en bas,
Et a dit moult souvent : « Caitif, que devendras ?
» Maleoite soit l'eure que coronne portas.
» Or la te couvient rendre, plus durer n'i porras.
» Trop sui de viel aage, ichen n'est mie gas. »

Quant le bon roi se fu moult forment dementés,
Au mestre dez Templiers a conseil demandez
Et chil de l'Ospital et à l'autre barnez :
« Seignors, que feron nous, pour sainte caritez,
» Que manderon as Turs qui nous ont deffiez,
» Quant en tout chest roiaume ne puet estre trouvez
» .i. homme encontre .i. Turc alast en camp armez?
» Onques en nul roiaume n'avint mèz tel viltez. »
» Sire », dist le Templier, « or oez mon pensés.
» Mandon à Nabugor que point n'avon trouvé
» .i. campion contrere alast en camp armé ;
» Mèz à tout notre effors, quant seron assemblé,

Digitized by Google

» Deffendron nous la terre qui est notre herité. »
« Par foi, che dist le roi, il me vient bien à gré. »
Lors ont .I. brief fet fere et si l'ont seelé,
Dont a Maugis Renaut fierement regardé.
« Cousin », che dit Maugis, « avez vous escouté
» Que le roi n'a chiens nisun conseil trouvé,
» Qui vers Safadin voist le cuvert desfaé,
» Tant doutent le païen qui si est forsené ?
» Ber, quer pren la bataille, pour Dieu de majesté,
» Encontre Safadin qui tant est redouté ;
» Se tu ne la veus prendre, tu me verras armer.
» Jà a il tant en vous et proeisce et bonté,
» Bien sai Dex t'aidera ; il me vient en pensé
» Que tu vaincras le Turc, si seras henoré. »
Quant Renaus l'a oï, si en a grant pitié,
Si a dit à Maugis : « Jà ne vous iert veé. »
Dont se lieve Renaus, s'est vers le roi alé,
De Dieu le salua qui en crois fu pené,
Et le roi li respont : « Dex te croisse bonté.
« Que veuz et que demandez ? ne nous soit pas chelé. »
» Sire, jel vous diroi volentiers et de gré. »

« Or entendez à moi », dist Renaus le guerrier,
» Je sui .I. pelerin, .I. don vueil demander.
» Donez moi la bataille, je vous en vueil prier.
» ...je combatroi, se voulez otroier,
» Dont tous vous ont failli et li comte et li per.
» Je deffendroi la terre à l'espée d'achier,
» Où Dieu lessa son cors pener et traveillier
» Pour vous et pour lez autrez que chi voi esmaier. »
Et quant le roi l'oï, sel courut embrachier,
Et les iex et la bouche li commenche à baisier.
Par le palez en lieve la noise et le tempier.
Le roi a pris Renaut, si le maine saier
Amont au mestre dois pour son cors aeisier.
Il fu grant à merveille et ot le regart fier,
Longue ot l'enforcheüre pour lui miex chevauchier ;
Fol. 223, vo b. E Dex ! tant le regardent serjant et chevalier,

Digitized by Google

Et dist li .I. à l'autre : « Chil fet moult à proisier.
» Damedieu par sa grace le nous fist envoier. »

« Seignors », chen dist Renaus, « entendez ma reson.
» Feitez feire unez leitrez et si lez seelon,
» Et si mandez le terme que nous nous combatron.
» Si envoiez li mes tantost à l'Esclavon,
» Si li nommez la plache où nous nous combatron. »
Et le roi respondi : « Votre commant feron. »
Tost sunt les letrez feitez et le seel enson,
Puis apelent le mes et il vint à bandon :
« Sarrasin », dist le roi, « chest seel te baillon.
» Va dire à ton seignor chen que nous li mandon,
» Que d'ui en .xv. jors la bataille feron
» Es plain[e]s de Remez que jà ne l'en faudron. »

Le mez a pris lez letrez et Renaut resgarda :
Moult li est bien avis en lui grant bonté a.
Il demande congié, de la sale avala,
Venus est o cheval, demaintenant monta,
De la chité issi ; moult durement pensa
De chel home qui si la bataille fera.
Bien cuida tout avoir chen que il demanda,
Et dit que onques mès si biaus hons n'avisa.
Il li est bien avis que Safadin vaincra.
Or leiron du mesage qui son chemin ala,
Si diron de Renaut que Dex i amena.

« Renaus », chen dist Maugis, « pour Dieu l'esperital,
» Or avez pris bataille vers la gent criminal.
» Aeisier vous couvient, trop avez eü mal ;
» Or osté de la cave Froberge la roial,
» Mise a esté en mue, pourris est le chendal. »

Renaus prist son bourdon, voiant la baronnie ;
Une cave i avoit qui iert grant et fornie,
Froberge en a hors traite qui luist et reflambie ;
Et cheli l'empoigna qui forment la brandie,
Si que l'amore en est près du heut atouchie ;

Digitized by Google

Dont dist li .I. a l'autre: « Dame sainte Marie,
» Vous avez bien de cuer notre priere oïe
» Il deffendra la terre où Dieu prist mort et vie,
» Vers Safadin d'Egypte que Ihesus maleïe. »

Or est Renaus à court entre lui et Maugis,
Il a esté aeise trestout à son devis.
Tant qu'aprocha le terme qui o païen fu mis,
Renaus en apela le riche roi David:
» Sire, entendez à moi, pour Dieu de paradis,
» Feitez mander vos homes de par tout le païs;
» Qu'il soient à chest terme aprestés et garnis.
» Je ne m'i fieroie pour tout l'or du païs;
» Je sai bien, se il pueent, que nous seron traïs,
» Et pour chen lo je bien que nous soion garnis. »
« Renaus, » che dist le roi, « or soit à vo devis. »

Le roi de Ierusalem fist ses briés seeler,
Et par toute la terre fet ses homez mander,
Que nis un n'i remaigne qui armez puist porter,
Que tous viengnent à lui sus les membrez couper,
Devant Ierusalem la bataille esgarder,
« Pour chen se Safadin i vouloit reveler,
» Que nous nous deffendron com hardi bacheler. »
Par trestout son roiaume a fet son ban crier.
Quant oent la nouvelle, il ne l'osent veer.
Devant Ierusalem pristrent à amasser,
Et paveillons et tentez i font lever.
Fol. 224, ro a. Ains le tiers jour i pueissiez trouver
xxx.m. hommes tous près de s'assembler.
Devant Ierusalem se sunt.....
Dont atendront le terme que il orront nommer,
Et pour veïr quel chose Dex lor voudra monstrer
De lor campion vers Safadin le ber.

Devant Ierusalem la chité seignorie
Iluec est atravée la riche baronnie;
Moult i a grant empire, par Dieu le fix Marie.
xxx.m. furent bien, de chen ne doutez mie.

Digitized by Google

D'eus lairon ore chi ; bien est drois que je die
Du mesage païen qu'a sa voie acueillie.
Des que il vint en l'ost a sa resne sachie.
Là estoit Nabugor et sa grant compengnie.
Bien i ot .xxx. roi que Nabugor mestrie.
Atant ès vous li mez desus l'aire polie,
Il deschendi à terre du mulet de Sulie,
Nabugor salua, il et sa compengnie.
« Di nous de tez nouvelez et ne nous chele mie
» Que nous mande le roi ; tendra il la folie ? »
Et li mes li respont : » Or soit ma vois oïe.
» Il vous mande par moi, ne vous cheleroi mie,
» Que jà tant comme il vive n' iert la terre guerpie ;
» Il requist la bataille à sa grant baronnie,
» Ains de nul qui i fust ne pot avoir aïe,
» Tous li orent failli, de chen ne doutez mie,
» Quant .i. paumier sailli en la sale voutie,
» Le don de la bataille demanda à hasquie.
» Par Mahom si li fu donnée et otroïe.
» Il en rechut le don, voiant la baronnie. »

« Pour Mahom, entendez, sire Naburdagant,
» Le paumier sailli sus en piez demaintenant
» Vestu d'une esclavine, aussi comme .i. truant ;
» Le don de la bataille demanda à itant,
» Et il l'ot volentiers sans nul contredisant.
» Moult fu lonc et ahuege et parcreü et grant.
» Et moult me merveillai, par Mahom le puissant,
» Où tex hons fu trouvé si parcreü et grant.
» Je en oi grant paour quant l'aloi esgardant,
» Que il aloit lez iex si forment roïllant,
» Et si fist ses dens croistre aussi comme jéant.
» Bien aura Safadin chen que il va querrant. »
Quant Safadin l'oï, si en ot joie grant,
Et li mez va le brief à Nabugor baillant :
« Sire, tenes chez letrez que dedens est li mant,
» Le jour de la bataille et tout le couvenant,
» Si com le roi David i est alé devisant. »

Digitized by Google

Nabugor tint le brief, la chire depeca
Lez leitrez desploiez à .I. clerc les bailla,
Et le clerc les porvit; maintenant demanda
Se il dira en haut chen que trouvé i a.
« Oïl », dist Nabugor, « ditez, ne mentez jà. »
« Le roi vous mande, sire, que son campion a
» Tout prest et tout garni quant Safadin voudra.
» De demain en .VIII. jors la bataille sera;
» Enmi lez plains de Remez, iluec lez atendra. »
« Par Mahom, dist le roi, jà li Frans n'i durra.
» Où es tu, Safadin? bon, ber or i parra.
» N'i a que demorer : grant gent te couvendra
» Mener aveques toi, je dout moult cheus de là. »
Et Safadin respont que grant plenté en a :
« Bien en a .XXX.M. qui o moi.....voudra. »
Fol. 224, r° b. Et Nabugor respont : « Safadin, or.....
» Se tu pues le Franc vaincre, grant henor [te sera].
» Roi serez de la terre.....conquerre là. »
Et li mes li respont: « Anchois le comparra;
» Se il en revient vif, grant merveille sera. »
Seignors, ichesti mes si païen effréa
Que tout le plus hardi la color en mua.
Safadin s'appareille, lui et si barbarin,
Du roi ont pris congié, li cuvert de put lin.
Là veïssiez vestir maint haubert doublentin,
Et lachier maint vert elme qui fu du temps Cayn.
Puis montent ès chevax, li cuvert, li bastin.
Bien furent .XXX.M. qui firent grant hustin
A prendre le congié de la gent Apolin.
Pour Safadin ploroient maint comte palasin.
A la voie se mettent, s'acueillent lor chemin.
Toute jor chevauchierent jusques vers le serin.
O Trible se hebergent li cuvert, li mastin.

Au Trible se hebergent la gent à l'aversier,
Toute nuit i sejornent desi à l'escleirier,
Que païen se remistrent en lor chemin plenier;
Jusques ès plains de Remes ne se voudrent targier,
Et de Ierusalem coisirent le terrier,

Digitized by Google

Et la grant tour David et le palez plenier.
Quant che voit Safadin, si fet sa gent logier.
Le tref Safadin tendent chil qui en est coustumier.

Quant le tref fu tendus, si fu alé le jour
Et li queu apresterent le mangier sans demor.
O le roi Safadin sunt .v. rois païennour,
Et l'amiral de Cordez qui tint Rochemadour.
Quant le mangier fu prist, s'asuient sans demour.
Apres mangier tantost a pris .I. poigneour,
Va en Ierusalem jusqu'à l'empereour,
Qu'il ara la bataille demain o point du jour.

Tant a li mes couru qu'il vint en la chité,
Il monta ou palez, si a le roi trouvé :
« Roi, Mahom te confonde et toi et ton barné,
» Quanque j'en voi ichi, qui i sunt aüné,
» Ne jà ne veez vous que il soit ajorné,
» Et il gart Safadin et lui et son barné.
» Roi David, il vous mande que aiez apresté
» Demain ton campion, ains miedi passé. »
» Mesager », dist le roi, « il est tout apresté.
» Or t'en va, si li di, pas ne li soit chelé,
» Que demain ara chen que il a demandé. »

Or s'en reva li mes que ne se vout targier
Et le roi est remez et lui et si princhier,
Et Renaus parla dont que ne se vout laschier :
« Sire, fet il au roi, je vueil aler veillier
» Devant le saint sepucre où Dieu le droiturier
» Lessa son disne cors pener et traveillier.
» Toute nuit i voudrai de bon cuer deproier. »
Renaus a apelé Maugis que moult ot chier :
» Feitez moi fere .I. chierge, je vous en vueil prier,
» Qui ardra toute nuit desi à l'escleirier. »
» Par foi », che dist Maugis, « bien fet à otroier. »
Quant tout fu apresté, s'alerent o moustier.
Renaus le fix Aymon, li nobile guerrier,
Onques de toute nuit ne fina de proier

Digitized by Google

Desiques o matin que il dut escleirier,
Et ot en sa compengne maint vaillant chevalier
Qui prient tous à Dieu que Renaut vueille aidier.

Fol. 224, v° a. Au matin par som l'aube, quand ele fu crevée,
Et Renaus ot veillié jusqu' à la matinée,
L'archevesque li a une messe cantée ;
Du saint Esperit fu, Renaus l'a escoutée.
Roi David et lez autrez orent une pensée :
L'ofrande fu riche que il ont aportée.
L'archevesque li a beneïchon donnée.
Tantost com l'ont eüe, sans autre demorée,
Retornerent ariere en la sale pavée.
Renaus a s'armeürs erroment demandée,
Et il trouva tantost que li a apportée.

Renaus le fix Aymon, le hardi combattant,
S'arma enmi la sale desoz .I. bouguerant.
Il vesti le haubert, lache l'elme luisant ;
Une cote à armez li vi[nt] Maugis vestant,
Qui onques n'empira pour nule arme trenchant.
Encore hui li ara mestier vers le Persant.
Puis demande l'espée, Maugis li va chaignant.
» Froberge », dist Renaus, « mestier m'a eü grant
» Par souventez fieez vers Kalle le puissant. »
Quant il fu adoubé, à merveille fu grant,
Le roi et tous lez autrez le vont moult regardant.
En lui ont grant fianche que il lor soit aidant
Vers Safadin d'Egypte le cuvert soudoiant.
A icheste parole vont du pales issant.
Devant la tour David fu Renaus en estant.
.I. destrier li amainent qui fu fort et courant.
Renaus vint o cheval, si le va esgardant ;
Es archons est monté qu'à estrief ne se prent,
Puis a point le destrier qui li va randonnant
Plus de .XIIII. piez dessus le pavement.
Puis retorne Renaus et vint au roi devant :
« Sire, or cha mon escu et .I. espié trenchant. »

V. 731. Ms. « par sous. »

Digitized by Google

« Chertez », chen dist le roi, « je l'otroie et greant.
» Jà avez le meillor qui soit en chest terrant. »

Le roi fist aporter .I. escu au lion,
A son col le pendi Renaus le fix Aymon,
Et a prise la lance o vermeil gonfanon.
A l'issir de la porte fu grant la crieson,
Pour lui plore le roi et li autre baron,
Desus trestous lez autrez Amaugis le larron.
« Cousin », che dist Maugis, « bien voi que departon ;
» Or ne sai, Dex le sache, se mès assembleron. »
« Oïl », chen dist [Renaus], « se Dex plest et son nom. »
Et le bon archevesques li fist beneïchon
De Dieu et de ses sains et absolucion.
Adonques a parlé Renaus le fix Aymon :
« Sire roi, or oez que dire vous voulon.
» Feitez armer vos gens coiement à larron,
» Et se païen vouloient esmouvoir la tenchon
» Que me secorissiez à forche et à bandon. »
« Amis », chen dist le roi, « moult bien en penseron.
» Et verron la bataille ; moult de prez vos sieurron.
» Ales à Damedieu, et nous nous hasteron. »
Et Renaus s'en torna, destors le gonfanon.

Quant Renaus fu issu de la chité loée,
La gent notre Seignor ne s'i est oubliée ;
As armez sunt courus la bonne gent loée,
Et quant il sunt armez n'i ont fet demorée.
De la chité issirent, chascun lanche levée,
Et sunt plus de .XX.M. de bonne gent armée ;
Après Renaut s'en vont sans nule demorée.
Et Renaus chevaucha à qui proeiche agrée,
Tant qu'il vint en la plache qui devant fu nommée,
Et vit l'ost des païen qui estoit atravée.
Là estoit Safadin à mesnie privée,
A qui li mes avoit la nouvele contée.
Safadin regarda vers la chité loée,

fol. 224, v° b.

V. 774. Ms. « Maugis », ce qui est contraire à la suite des idées.

Digitized by Google

A sez rois le monstra, s'en a or joie menée:
« Seignors, or esgardés com feite destinée
» Mahomet nous envoie: il n'a pas oubliée
» Sa mesnie qui chi atent cheste jornée,
» Que jà li crestien n' ara vers moi durée,
» Et si aroi la terre qui m'a esté donnée. »

Ainsi comme ot chen dit le fort roi Safadin,
Il demande sez armez, le cuvert de put lin;
Moult vistement l'armerent païen et Sarrasin.
Il vesti .I. haubert peinturé à or fin
Et a lachié .I. elme qui fu du temps Cayn,
Puis a chainte une espée qui ot le pont d'or fin
On li a amené .I. sor bauchan ronchin;
Safadin i monta qui Dex doinst male fin.
Une targe li baillent où fu paint Apolin,
Puis a pris .I. espié à euvre sarrasin.

Safadin fu armé, le cuvert mescréant;
Il s'afiche es estriez que le fer va ploiant.
Adonc saillent en piez li cuvert soudoiant,
Tant clavain, tant broigne alerent endossant,
Et montent ès chevax arrabis et courant,
Et sunt bien .XXX.M. à armez reluisant.
Safadin les apele, si lor va quemandant:
« Se je ai grant besoing, si me soiez aidant. »
Et li Turc s'escrièrent: « Tout à votre quemant. »
Et Safadin s'en ist des logez maintenant,
La [targe] o col pendue, la lanche paumoiant,
Et le cheval s'en va par desous lui saillant.
Jusques à Renaut vint, ne se va arestant,
Puis li a escrié: « Vassal, qu'ales querrant?
» Lai moi quitte la terre que je vois demandant,
» Mès que itant feras, se veus avoir garant:
» Tu me leiras tes armes, va les tost despoillant. »
Quant Renaus l'a oï, à poi ne va desvant.

V. 825. Ms. « La lanche o col pendue... »

Digitized by Google

Il a dit o païen : « Mès di, que vas querrant ?
» Mar venis en chest regne que tu vas calenjant ;
» Ainchiez que tu m'escapes, t'en iras recreant.
» Mès n'iras en Egypte, mar en alas partant.
» Jamez ne reverras ne ami ne parent.
» De Dieu et de ses sains te vois chi deffiant,
» Or te garde de moi dès ichi en avant. »
Pour Dieu, or escoutez et si soiez taisant :
S' orrez bonne canchon que je vois chi disant.
Ains n'oïstez meillor en cheste siecle vivant,
Ne du roi Alixandre, ne du roi Agoulant,
Ne du roi Kallemaine qui fu oncle Rollant,
Qui mourut en Espengne à duel et à torment.

Or se sunt ramposné li vaillant chevalier,
Et deffié de mort, puis brochent li destrier.
Renaus le fix Aymon ne se vout atargier.
L'escu par les enarmez a pris à embrachier,
Et a brandi la hanste qui estoit de quartier ;
Va ferir le païen sus la targe d'or mier,
Dessous la bougle d'or li fet fraindre et perchier,
Mèz le clavain fu fort, ne le pot empirier.
Fol. 225, r° a.. Et Safadin fiert si en l'escu de [quartier]
Qu'il fet outre passer tantost l'espié d'achier.
Et lez lanchez sunt fortez et li vassal sunt fier,
Par tel vertu les boutent que ens en font brisier
Les archons de deriere et trestous esmier.
Le poitral et les chenglez couvint tout depechier
Que par desus les cropez les couvint trebuchier,
Que les hiaumez ferirent ambedeus en l'erbier.
Les chevax se hurterent par si trez grant tempier
Que à terre caïrent desous li chevalier,
Et gisent estonné tout envers ou gravier,
Si que ne l'un ne l'autre ne se pot redrechier
De plus d'une louée, par le cors Saint Richier.
Crestiens en plorerent et pristrent à noisier,
Et dient qu'il sunt mors andeus sans recovrier.
Aussi font d'autre part païen et aversier
Et issoient des tentez pour lor seignor aidier,

Digitized by Google

Quant les virent an .II. en lor seant drechier,
Dont bessierent lez lanchez, si se tirent arrier.
Mèz itant vous di je, jà ne vous quier noier,
Que Renaus toutez voies se leva tout premier,
Et Safadin aussi se prist lors à drechier.

Li baron sunt levé qui moult i ont gieü,
Que du caïr qu'il firent sunt trestuit esperdu.
Li .I. esgarde l'autre, ne set dont sunt venu,
D'iluec à moult grant pieche se sunt apercheü.
Renaus le fix Aymon n'i a plus atendu,
Il a treite l'espée, si embrache l'escu.
Quant Safadin le voit, si en fu irascu,
Moult forment le redoute quant il l'a conneü.
De sa targe se cuevre, si a paour eü,
Et Renaus li escrie : « Mar vous est avenu.
» Encore hui vous rendroi ou mort ou recreü. »
Le branc nu en la main seure lui est couru,
Et Safadin se cuevre qui moult fu irascu,
Et Renaus giete à lui, si l'a aconseü
Sor le hiaume d'achier qui fu roi Caralu ;
Mès il ne l'empira la monte d'un festu,
Ains resorti le branc com s'il eüst feru
Sor .I. enclume à fèvre ou sor caillou cornu.
Et quant Renaus le vit, près n'est du sens issu
De che que il n'avoit le païen confondu ;
Onques mèz en sa vie n'en ot homme feru
Que il n'eüst ochis ou trestout pourfendu.
S'espée regarda, si fu moult irascu ;
Cheli qui la forja a il amenteü
Que Ihesu li doinst estre à male hart pendu.

Renaus le fix Aymon a moult le cuer irié
De chen que le païen n'a malmis n'empirié :
Cheli qui fist Froberge a escommenié,
Dont embrache l'escu, vers lui en est alé,
Et Safadin l'atent qui n'a pas reculé.
Renaus hauche Froberge, tel coup li a donné

Digitized by Google

Amont desor son elme où Mahom iert drechié,
Que Renaus à Froberge li a parmi trenchié
Et la targe fendue moult près de la moitié ;
Mèz le hiaume fu fort, petit l'a empirié.
Le cop fu merveilleus, le païen est plessié.
Ou il vous[is]t ou non s'est il agenoullié,
Mès for..u et delivre s'est tost redrechié.
Il a l'espée traite, si a l'escu drechié,
Jà sera, se il puet, du ber Renaut vengié.

Fol. 225, ro b; Moult par fu corouchiez Safadin l'Esclavon,
Du coup qu'il ot eü et vit couper Mahom,
Et de chen qu'il l'ot mis issi à genoullon.
Donc haucha le bon branc, si escria Mahom,
Tervagant et Jupin et son Dieu Baraton :
« Car me venez aidier, bons dieus, je vous semon,
» Envers chest crestien qui tant par est felon.
» S'or ne me puis vengier, ne me pris .I. bouton. »
Lors corut sus Renaut, irié comme lion.
Il le cuida ferir seur son elme à bandon,
Mès Renaus se couvri de l'escu au lion,
Et Safadin i fiert par tel devision
C'un quartier en abat devant lui ou s[ab]lon
Mès le branc escapa desus [l'el]me.....
Il va escoloriant siques.....
Que .c. mailez li trenche de.....
Et puis s'en vint li cous pardesus [l'esperon]
Et du cuir li trencha aveques le ta[lon]
Que de sanc qui en ist fu vermeil le sab[lon].
Quant Renaus l'a veü, il taint comme carbon,
Et le païen s'escrie : « Chà vous traïez, bons hom !
» Mar venistez chà outre, je vous tieng à bricon.
» Jà ne vous vanterez en cheste region
» Que vous m'aiez vaincu et mené en prison. »
Et quant Renaus l'oï, si s'escrie à haut ton :
« Par Dieu, vous i mentez, fix à putain, glouton.
» Mort serez ou vaincu, ains que nous departon.
» Se Dex plest, où je croi, et son saintisme nom,
» Jà ne te gardera Tervagant ne Mahom. »

Digitized by Google

Renaus le fix Aymon, qui moult fist à loer,
Ot grant duel et grant ire quant il s'ot ramposner.
Il vit de son talon le cler sanc degouter,
S'or ne se puet vengier, il cuide forsener.
Il a hauchié l'espée, l'escu prist à lever,
Sore li est couru, irié comme senglier.
Et Safadin l'atent qui ne vout reculer,
De la targe se cuevre le felon, li Escler.
Et Renaus fiert sor l'elme qui ne se vout targier,
A Froberge en a fet une moitié voler
Droit devant Safadin, or le puet esgarder ;
Mès la coife ne pot empirier ne quasser.
Devers la destre espaule a fet le branc torner,
Le haubert li a fet esmier et fausser,
De l'espaule li trenche, che vous os greanter,
Une tel carbonée o bon branc d'achier cler,
De quoi on peüst bien .I. faucon desjuner,
Tout contreval l'esquine en fet le sanc [c]oler.
Puis li dist par ramposne : « Ains[i cou]v[i]ent ovrer.
» Si en sui meillor mestre que n'estez de garser.
» Votre mestier est povre, pensez de l'amender. »

Grant duel ot Safadin quant il ot entendue
La ramposne Renaut, et vit sor l'herbe drue
Grant pieche de sa char gesir toute crue
Du mautalent qu'il a, tout le sanc li tressue ;
De sa targe se cuevre qui li fu remanue,
Et queurt seure à Renaut, ou poing l'espée nue.
Et Renaus saut encontre qui ne crient sa venue ;
En l'escu s'embracha, et Safadin li rue
Que le chercle n'i vaut nient plus c'une cheue.
Or desiques ou chercle l'a li glous embatue :
Se ne fu du chiel qui tout li mont salue,
Mort eüst le vassal et sa bonté perdue.
[F° 225 v°]..... .....[1]

Ferdinand CASTETS.

(A suivre.)

V. 962. Ms. « voler. »

[1] Tout le verso de ce dernier folio du ms. est illisible.

Digitized by Google

SUR QUELQUES MANUSCRITS PROVENÇAUX

PERDUS OU ÉGARÉS

(Suite et fin [1]*)*

ADDITIONS ET CORRECTIONS

I. Le sirventes contre l'archevêque d'Arles, dont il est question dans cet article, se trouve aussi dans le ms. 3205, f° 170, de la bibliothèque du Vatican; mais ce ms. n'est, paraît-il [2], qu'une copie du n° 12474 de notre B. N.

II. La publication mentionnée dans la note 2 de cet article a été faite d'après un ms. tout autre que celui dont Du Mège a publié une partie. C'est par inadvertance que j'ai confondu ces deux mss., qui diffèrent assez sensiblement l'un de l'autre.

Notre regretté confrère Andreu Balaguer y Merino avait trouvé, peu de temps avant sa mort, dans l'inventaire dressé à Barcelone, en 1518, des biens laissés par un certain Nicholau Vilans, de cette ville, l'article ci-après, qu'il voulut bien me communiquer et qui concerne un autre ms., celui-là catalan, de la *Règle de l'Hôpital*.

« Item un libre scrit en pergami.... loqual comense en la primera carta: *Rubriques de la regle de la religio e stabliments de la sancta mayso del spital de sant Joan de Jerusalem,* e fineix: *en l'any de la nativitat de nostre Senyor* M. CCC. LXXX. *fon scrit.* IHS. »

La bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier possède un ms. (n° 372) d'une traduction du même ouvrage « en roman », c'est-à-dire en langue d'oil. M. Stengel, après Paul Lacroix, en a signalé un autre dans la bibl. de l'Université de Turin (ms. fr. 136).

III. Sur les mss. de Lesdiguières, voyez un article important de M. Paul Meyer dans la *Romania,* XII, 336-342. Il résulte de cet article: 1° que les quatre premiers des cinq mss. dont j'ai relevé les titres, après avoir été dérobés par Libri à la bibliothèque de Tours, ont passé dans celle de lord Ashburnham; que le n° 3, par conséquent, ne doit pas être identifié avec le n° 493 actuel de la première de ces bi-

[1] Voy. la *Revue*, t. XXI, p. 209 (I-VIII); t. XXIII, p. 5 (X-XVIII), p. 70 (XIX-XX), p. 115 (XXI-XXX); t. XXVI, p. 209 (XXXI-XXXII).

[2] Voy. Bartsch, *Grundriss*, p. 30.

Digitized by Google

bliothèques; 2° que le n° 2 (*Chansons provençales vieilles*) est catalan d'un bout à l'autre; 3° que le titre réel du n° 4 est « Livre de faulconnerie », et non « de fantaumerie », comme j'avais lu. C'est un ms. du poëme de Daude de Pradas : *li Auzel cassador.*

IV. M. Paul Meyer pense (*Romania,* XI, 440) que le ms. de Dominicy, qui fait l'objet de cet article, n'est autre que le n° actuel 854 de la Bibliothèque nationale. Mais la citation faite par Justel [1], à laquelle il me renvoie, ne prouve à cet égard absolument rien. Et, d'autre part, Baluze, qui connaissait le ms. 854 (de son temps 8225), puisqu'il le cite [2], mentionne en même temps celui de Dominicy, ce qui prouve qu'il considérait celui-ci et sans doute non sans motif, comme différent du premier.

V. Un ms. de Turin (L. VI, 36) renferme, d'après M. Hermann Suchier (*Zeitschrift für roman. Philologie,* VIII, 439), une version en ancien français du texte provençal de l'*Évangile de l'enfance,* que possédait Raynouard. S'aidant de cette version, un jeune philologue allemand, élève du savant professeur de Halle, et qui porte le même nom, M. Edmund Suchier, vient de faire, d'une façon très-satisfaisante, et de publier (*Zeitschrift,* VIII, 534-569) le travail que j'exprimais le vœu de voir exécuter à la fin du paragraphe que concerne cette note.—Parmi les mss. provenant de Lesdiguières qui ont passé, par la voie que l'on sait, dans la bibliothèque de lord Ashburnham, M. Paul Meyer (article cité, p. 341) en signale un dont les premiers feuillets contiennent, à en juger par les deux vers qu'il rapporte, le même *Évangile de l'enfance* que M. Bartsch a publié.

VI. Le ms. de cet ouvrage est heureusement retrouvé. C'est le même qui contient aussi le suivant. Il appartient à M. Paul Arbaud, d'Aix, un bibliophile qui porte un nom cher aux amis de la poésie provençale, et qui sait faire profiter la science, avec une libéralité peu commune, des enrichissements de son cabinet.

XVI. Parmi les mss. de la bibliothèque de lord Ashburnham que vient d'acquérir le gouvernement italien figure une grammaire provençale par Benedetto Varchi. Le dépouillement des exemples qui doivent être allégués dans cette grammaire révèlera peut-être des noms et des faits nouveaux.

XVII, p. 21, note 2. J'avais été induit en erreur, relativement à « Giovanni di Bransilva », par Ubaldini. Il était Français et non Pro-

[1] *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne,* preuves, p. 39. — Cet ouvrage manque aux bibliothèques de Montpellier. C'est seulement à Carpentras et à Aix, et quelque temps après la publication de l'article de M. Paul Meyer, qu'il m'a été possible de le consulter.

[2] *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne,* I, 66.

Digitized by Google

vençal. C'est ce que prouvent les extraits de Barberino concernant cet écrivain que M. Antoine Thomas a donnés dans l'appendice du bel ouvrage qu'il a récemment publié, sous le titre de *Francesco da Barberino et la littérature provençale en Italie au moyen âge.*

XIX, p. 73.— M. Paul Meyer, qui avait autrefois admis, sur la foi de Chasteuil-Gallaup, l'authenticité de la biographie de Pons de Merindol, la nie aujourd'hui[1], et considère cette biographie comme « une fabrication moderne », sans doute de Chasteuil lui-même. Il suffit d'avoir lu le *Discours sur les arcs triomphaux* pour être persuadé que cet écrivain était fort capable d'une pareille supercherie. Et qui sait si le *Chansonnier du Louvre* n'est pas lui-même une autre de ses inventions? M. Paul Meyer nous l'apprendra peut-être dans la note dont il annonce la publication.

Ibid., p. 75, l. 6.— Dans un autre ouvrage de Pierre de Chasteuil-Gallaup, publié en réponse à une nouvelle attaque de Pierre-Joseph de Haitze (*Dissertations sur divers points de l'histoire de Provence,* 1704), et qui a pour titre *Apologie des anciens historiens et des troubadours ou poëtes provençaux*.....(Avignon, 1704)[2], on lit, p. 114 (il est question en cet endroit de la biographie de Folquet de Marseille): « Par ce manuscrit [celui du Louvre?], qui fut transcrit l'an 1307, sur l'histoire qui avoit été composée auparavant, « on voit que l'auteur étoit connu de Folquet de Marseille »; et plus loin, p. 120: « Un autre qui avoit vu le ms. ancien a ajouté que c'étoit à tort que vous [J. de Haitze] imputiez aux troubadours l'erreur des Nostradamus, puisqu'on y lit seulement ces mots : *E si fo fach abba d'una abadia de Proença que a nom Torondet, e poi fo fach evesque de Tolosa e lay moric.* »

Ibid., p. 76. — Je suis obligé de retirer la conjecture émise ici relativement à la source du recueil F de Sainte-Palaye. En effet, la *Table,* dressée par les soins de cet érudit, *des noms propres contenus dans les poésies des troubadours*[3], qui renvoie continuellement aux recueils A, B, C, D, E, G, etc., ne renvoie jamais à F. D'où la con-

[1] *Romania,* XII, 404.

[2] Ce n'est que quelque temps après l'impression de mon article, et grâce à l'obligeance de M. Paul Arbaud, que j'ai pu prendre connaissance de ce rare volume. On y trouve le même défaut de critique ou, pour mieux dire, le même goût des inventions fabuleuses que dans le *Discours sur les arcs triomphaux.*

[3] Je n'ai pu prendre connaissance de cette table que par une copie que j'en ai découverte, depuis l'impression de cet article, dans le ms. 13878 de la bibliothèque de Nimes, où elle ne porte point de titre et où rien n'indique expressément sa provenance.

Digitized by Google

clusion que F n'était pas, comme je l'avais supposé, l'extrait d'un chansonnier, et que Sainte-Palaye n'avait pas connu celui du Louvre.

XXII.—La mention d'Almaria, dans la pièce d'Isnart d'Entravenas *Del sonet d'en Blacas*, où sont cités force romans, est peut-être une allusion à un poëme provençal sur la prise d'Almérie.

XXIII, p. 117, l. 6.— Sur les supercheries de Du Mège, auxquelles je songeais en écrivant ceci, voir en particulier J.-B. Noulet, *de la Prétendue Pléiade toulousaine*, Toulouse, 1853. Il serait bien possible que le ms. de la *Canso de san Gili*, et celui de *Philomena* dont il est question dans le chapitre suivant, n'aient pas plus existé que celui des poésies de Raimon Jordan[1], que les recueils des poésies (*dictats*) de Clémence Isaure[2] et des dames de la prétendue *Pleiade toulousaine*[3], que Du Mège se vante aussi d'avoir vus. Et la même chose, sans doute, est à dire du ms. du poëme sur sainte Foy et de celui de la *Bertat*, qu'il prétend avoir consultés pour les éditions qu'il a données de ces deux poëmes, dans ses *Additions à l'Histoire de Languedoc*[4].

XXIV, p. 120, n. 1.—On possède trois copies, et non pas seulement deux, comme il est dit dans cette note, du ms. de Londres. La troisième est à Paris, dans la collection de Languedoc. Voy. Paul Meyer, *Recherches sur l'épopée française*, p. 27, n. 1.

XXVIII. — Baluze mentionne encore ailleurs qu'au t. I Garoscus de Ulmoisca Veteri. C'est au t. II, col. 768, et là il publie *in extenso*, à ce qu'il semble, « ex veteri codice ms. bibliothecæ regiæ », le journal du voyage du pape Urbain V à Rome et du retour de ce pontife en Provence, rédigé en latin par Garoscus. Ce journal faisait peut-être partie de la Chronique ou des Mémoires, en provençal, de Garoscus, tout de même que de ceux de Bertran Boysset, le journal, également rédigé en latin, du voyage de Grégoire XI à Rome.

C. C.

[1] Voy. *Revue du Tarn*, décembre 1882, p. 187.
[2] *Additions à l'Hist. de Languedoc*, t. II, p. 66.
[3] Voy. le mémoire précité de M. Noulet.
[4] T. III, p. 11, et t. VII, p. 95.

Digitized by Google

VARIÉTÉS

UNE TROISIÈME IMITATION

DU SONNET DE FIZES CONTRE L'ABBÉ PLOMET

J'ai signalé, en 1879[1], deux imitations du sonnet que Nicolas Fizes écrivit contre l'abbé Plomet, chanoine et prieur de l'église collégiale Sainte-Anne de Montpellier, aujourd'hui plus connu par les noëls français et languedociens que l'on doit à son infatigable labeur poétique.

L'une de ces imitations est l'œuvre de Claude Peyrot, prieur de Pradinas; l'autre d'un rimeur montpelliérain dont le nom ne nous a pas été transmis par Brunier.

Le *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord* (t. XI, p. 496-502) vient de publier *deux pièces inédites en vers patois*, c'est-à-dire en périgourdin, où l'on trouve une troisième imitation des curieuses rimes de Fizes. La première de ces pièces, dit leur éditeur, M. Louis Carvès, « fut composée au commencement du siècle par un Sarladais nommé Sibié, fils d'une pauvre marchande de comestibles de cette ville. Sibié, qui était chez un notaire, partit pour l'armée et fut tué dans une des batailles du premier Empire. Il avait fait, quoique très-jeune, de fort jolies chansons... »

M. Carvès, qui ne connaît point le sonnet de Fizes, a transcrit à la suite de ces lignes l'épître de Sibié. Elle débute ainsi :

Dé letzi vostrés vers l'an n'és tzomai sodoul.
Del templé d'Opoulloun, quand lévas lo cliqueto,
Lo porto troubas pas borrado én-d-un verroul ;
Mas io, qué foou lus vers coumo uno perinqueto,
Coumén oouzoray-io respoundré
O vostré brabé coumplimen ?
Mo muzo és entziprouzo et vol pas toutzours poundré.

En dépit d'une alternance irrégulière des rimes masculines et féminines, il est difficile de ne point reconnaître dans ces vers le souvenir du sonnet de Fizes ou, ce qui semble mieux explicable, du quatrain de Claude Peyrot :

Toujours tu romporas coumo uno cogoraoulo :
Dé tous bersés sons suc, tout lou moundé és sodoul :
Del gronié d'Opoulloun, pos boïssa lo cadaoulo ;
Mais trouboras, Rimur, tras lo porto un bourroul[2].

Alph. ROQUE-FERRIER.

[1] *Revue des langues romanes*, 3e série, t. I, p. 303.

[2] *Œuvres patoises complètes de C. Peyrot*, Milhau. Carrère, 1823; in-8°, p. 161.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Essai sur l'histoire administrative du Languedoc pendant l'intendance de Basville (1685-1719), par M. Monin, professeur au lycée de Montpellier, chargé de la conférence de géographie à la Faculté des lettres, docteur ès lettres. — Paris, Hachette et Cᵉ, 1884, in-8°, 430 pages.

Le livre de M. Monin appartient aux lecteurs de la *Revue* par l'intérêt que leur présente le sujet traité et la méthode suivie dans ce travail. Un Essai sur l'histoire administrative du Languedoc pendant l'intendance de Basville (1685-1719) n'a-t-il pas pour eux un attrait spécial ? Ce que la province a gardé d'original dans l'uniformité enfin établie en France par le gouvernement de Louis XIV; quel degré d'autonomie les fonctions de l'intendant Basville et son caractère personnel ont laissé à la représentation du Languedoc ; quelles maximes et quelles pratiques économiques ont dominé les finances, l'agriculture, l'industrie, le commerce, les travaux publics de cette région pendant une longue période : voilà l'objet très-complexe des études auxquelles M. Monin a consacré de minutieuses recherches, éclairées par une critique exacte et précise, portant la plupart du temps sur des documents nouveaux.

Ces détails peuvent-ils sembler trop particuliers, même aux esprits préoccupés avant tout des questions d'histoire générale ? Que l'on songe un instant au revenu des deux généralités de Toulouse et de Montpellier : un douzième et plus des recettes du trésor royal. Sans doute le Languedoc n'a pas eu, dans la seconde moitié du XVII[e] siècle, l'existence personnelle que lui auraient donnée de véritables institutions représentatives. Depuis longtemps, à l'époque de Basville, les rapports de ses États avec le pouvoir central étaient fixés et tout à l'avantage de ce dernier. L'auteur ne fait lui-même aucun mystère de voir en eux « un instrument dont l'automatisme était tel qu'il semblait agir par volonté. » Mais ce mode d'action n'en est pas moins curieux, à peu près unique dans le royaume. L'intérêt que l'on trouve à suivre la vie plus indépendante et plus variée de certains corps politiques, par exemple de cités comme Venise, Florence ou Hambourg, doit-il nous faire méconnaître celui qui s'attache aux institutions d'une vaste province française, reprises et imitées à titre de modèle par le gouvernement de Louis XVI en quête de réformes? M. de Tocqueville,

Digitized by Google

jugeant l'ancien régime au nom de principes généraux, n'a pas eu de pareils dédains.

L'objet principal de la thèse était de décrire la vie normale et habituelle du Languedoc durant la longue intendance de Basville. La personne et l'autorité de l'intendant n'y apparaissent que pour expliquer les conditions où s'exerce désormais l'activité de la province. Ce n'est pas là qu'il faut chercher la biographie de ce « roi et tyran du Languedoc », ainsi que l'appelle Saint-Simon. Moins imposant, il s'y montre ce qu'il était en effet: un dur, intelligent et prudent fonctionnaire; d'ailleurs « beau génie, esprit supérieur. » Inutile d'apprécier sa sombre royauté ; qu'il nous suffise de voir comment la discipline et l'insensibilité professionnelles ont fait de lui un exécuteur souvent éclairé, mais toujours docile, de volontés souveraines. Le détail de la persécution qu'il dirigea contre les protestants, et qui lui a valu un si triste renom, excédait le cadre de l'étude ; il y est analysé de manière à déterminer le rôle et les opinions de l'homme pour qui la révolte des consciences fut une sorte d'accident, une exception scandaleuse dans la carrière administrative.

Quant à la province, quelle liberté lui avait-elle été laissée ? Celle de sanctionner par le vote de ses mandataires officiels, de répartir et de recouvrer la plupart des impôts qu'elle devait acquitter, celle de surveiller pour le compte du roi la production économique de la région. La justice et la police étaient aux mains des cours judiciaires et de l'intendant. Les États en qui la province prend corps sont devenus une espèce de conseil administratif, qui, parlant encore de son ancien droit, « n'a plus la force de le faire valoir et finit par n'en avoir plus la volonté. » C'est donc moins leur personnalité que leur fonctionnement qu'il importait de décrire.

L'œuvre était difficile, le mécanisme financier du Languedoc étant fort compliqué ; il faut savoir d'autant plus de gré à M. Monin de l'avoir exposé avec clarté, à travers l'abondance des renseignements techniques rendus indispensables par la nouveauté de la matière et l'absence qui s'y remarquait de règles vraiment rationnelles. Pas de système théorique ; des précédents modifiés au fur et à mesure des nécessités qui se présentaient. La classification des impôts étant malaisée à établir d'après nos principes modernes, M. Monin a dû adopter celle qui convenait le mieux aux idées du temps et se conformait autant que possible à la logique. La dépendance mutuelle des services financiers, et aussi leur partage entre les agents du roi et ceux de la province, est considérée dans les trois premières parties de l'ouvrage : la première traite de la perception des impositions directes prises dans leur ensemble. Cette organisation nous révèle, malgré les conflits d'attributions entre les cours souveraines, l'intendant et les États

Digitized by Google

malgré les vices de la perception, un certain contrôle et une garantie dans l'activité des officiers de la province, des diocèses et des communautés. Sans doute les abus ne peuvent tous être réprimés : la noblesse résiste au payement de l'impôt ; l'assiette et la répartition sont trop souvent défectueuses ; les biens abandonnés en plusieurs endroits, devant des charges écrasantes, rappellent la désertion des campagnes par les curiales de l'Empire romain. Mais le mal est-il imputable aux seuls États ? On ne leur laisse d'autre droit que celui de se plaindre. Ajoutons que leur plainte incessante est quelquefois efficace.

La seconde partie passe en revue les diverses impositions directes, étudie leur nature, leur destination provinciale s'il y a lieu : imposition fixe ou octroi des États, impositions arbitraires et incertaines, telles que le don gratuit, la capitation, le dixième. On y peut constater comment le simulacre même d'institutions représentatives, qui permettait les négociations, les traités entre le gouvernement central et la province, assurait à celle-ci un soulagement relatif. Le chapitre sur les affaires extraordinaires, affermées dans le « général du royaume » rachetées et transformées en impôts directs (le plus souvent du moins) par les États du Languedoc, forme la transition de la seconde à la troisième section de l'ouvrage. L'effet de ces expédients fiscaux, si ruineux pour la France et qui ont surtout débordé pendant la guerre de la succession d'Espagne, est adouci en Languedoc par la facilité laissée à l'Assemblée provinciale de « racheter » le pays.

La troisième partie concerne les fermes ordinaires du Languedoc, matière spéciale à cette province et restée peut-être le plus fructueux de ses priviléges. Elle comprend l'histoire de l'équivalent, impôt indirect sur la consommation ; celle du domaine, où est exposée une doctrine hardie sur la distinction entre les droits domaniaux du roi, considéré, soit comme souverain politique, soit comme seigneur propriétaire ; celle de la gabelle, des droits d'entrée et de sortie, dominée par les idées économiques des États, idées issues « d'un égoïsme provincial » tout naturel à cette époque. Protectionniste et jaloux de garder son argent pour son commerce intérieur lorsqu'il s'agit d'acheter, le Languedoc est libre échangiste lorsqu'il s'agit de vendre, car il n'a pas de raison pour détester l'argent des provinces voisines ou de l'étranger : il a besoin de numéraire.

L'agriculture, l'industrie et le commerce, les travaux publics considérés dans leurs rapports avec le régime financier et l'administration de la province, sont étudiés dans la quatrième partie du travail d'après des principes analogues. A l'Assemblée de la province et de l'intendant, comme d'ailleurs à Colbert lui-même, on aurait tort de prêter en toutes ces matières des doctrines fixes et immuables. Il n'y a même pas, en Languedoc, l'unité de mesures administratives que l'on s'at-

Digitized by Google

tendrait à y trouver ; elle est à chaque instant démentie par les faits de détail ; elle était, d'ailleurs, interdite par le contraste entre la nature et les produits du haut Languedoc et du bas Languedoc, que l'auteur a si heureusement mis en relief (p. 285 sqq.). Trois exemples le démontrent : les céréales, les draperies, les soies. On n'y voit pas une application systématique et générale du système protecteur ; l'effort des agents royaux et des États « s'use à concilier les lois et » les traditions locales, à équilibrer les prétendus droits acquis, les- » quels ne sont souvent que des injustices établies. » On y peut, du moins, admirer « l'opiniâtreté au travail » et l'habileté pratique des habitants luttant contre un sol ingrat, ou demandant à l'industrie les ressources que leur refusaient leurs champs. La compétence des États en matière de travaux publics n'est pas encore nettement établie. Mais peut-être l'auteur est-il trop sévère lorsque, dans le résumé du chapitre consacré à cet objet, il dit que « l'initiative communale, l'autonomie provinciale, ne pouvaient en pareille matière donner que de mauvais résultats (p. 402). » Il semble oublier l'importance que ce service allait prendre au XVIII[e] siècle, époque où il fut presque entièrement confié aux États ; ceux-ci, après la perte à peu près complète de leurs priviléges politiques, étaient devenus, au moins en ce point, un admirable instrument d'administration locale.

Cette conclusion particulière peut-elle être appliquée à l'œuvre entière des États ? Les libertés provinciales devaient-elles légitimement trouver une place dans la société et le gouvernement nouveaux qui s'élaboraient sous l'ancien régime à son déclin ? M. Monin ne le pense pas, et il a raison. « Il est légitime de regretter qu'en France la » liberté générale n'ait pu résulter de la somme des libertés particu- » lières ; mais celles-ci n'existaient plus qu'assez pour paraître in- » justes et tyranniques. L'esprit provincial ne pouvait pas plus faire » la Révolution que l'esprit théocratique et nobiliaire (p. 413). » La nécessité des réformes s'imposait : elle aboutit à une révolution nationale. Or « le provincialisme, sous quelque nom qu'il se présentât, » ne pouvait plus rien faire de national. »

Telles sont quelques-unes des idées de cette étude, pleine de faits précis, d'aperçus nouveaux, écrite dans un style personnel, avec une entière indépendance de critique et de jugements. Elle sera lue avec fruit par ceux qui ont quelque goût pour les choses de l'ancien Languedoc, et aussi par ceux qui aiment à connaître dans quelque détail les choses de l'ancienne France.

P. GACHON.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Le bureau de la Société pour l'étude des langues romanes est ainsi composé pour l'année 1885 :
Président : M. Etienne Gleizes ;
Vice-président : M. Alphonse Roque-Ferrier ;
Trésorier : M. Louis Lambert ;
Secrétaire : M. Camille Chabaneau ;
Secrétaire adjoint : M. Paul Chassary.

Additions et corrections aux numéros d'octobre et de novembre-décembre 1884

Cantique périgourdin en l'honneur de S. Jean Baptiste.—P. 160-163.— V. 38, lire : *meravilhas.*— V. 65, 2e col., la correction *Adonc lo pair* serait préférable à *Aral paire,* comme plus près de la leçon du ms. *Pair* (aujourd'hui *pai*) est déjà dans Bertran de Born, et de même *frair.* — V. 70. Peut-être vaudrait-il mieux corriger simplement *fasam :* «...que [grâce à son intercession] nous fassions *raison,* c'est-à-dire satisfaction, à Dieu. » — Note sur le v. 38. Supprimer ce qui concerne *n'ay.*

La Legèndo de l'Alauveto. — P. 243, l. 11, ié, *lisez :* ie ; — 252, 16, voudriéu, *lisez :* vourriéu ; — 253, 11, ié, *lisez :* ie ; — 254, 9, ié, *lisez :* ie ; — 255, 8 et 9, au lieu de :

Mai dins lou libre d'or di gràndi destinado
Es escri que la visto ié sara mai dounado

lisez :

Mai, dins lou libre d'or que lou destin mascaro,
Es escri que sis iue se durbiran ençaro.

—255, 27 et 28, lisez, en conséquence de la correction qui précède : mais, au livre d'or que noircit le destin, — il est écrit que ses yeux s'ouvriront encore ;— 256, 22, ié, *lisez :* ie ; — 259, 16, ié, *lisez :* ie ;— 259, 20, sed, *lisez :* set ; —259, 29, de son grave souci, *lisez :* avec son grave souci ;— 261, 24, Eelle, *lisez :* Et elle.

Le Gérant responsable : Ernest Hamelin.

Digitized by Google

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

PUBLIÉE

PAR LA SOCIÉTÉ

POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

Troisième Série

TOME TREIZIÈME

FÉVRIER 1885

TOME XXVIIIe DE LA COLLECTION

MONTPELLIER
AU BUREAU DES PUBLICATIONS
DE LA SOCIÉTÉ
POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES
Rue St-Guilhem, n° 17

PARIS
MAISONNEUVE ET Cie
LIBRAIRES-ÉDITEURS
25, QUAI VOLTAIRE, 25

M DCCC LXXXV

Digitized by Google

SOMMAIRE

Dial. mod. — Une traduction inédite de l'Énéide en vers languedociens (manuscrit communiqué par M. Th. Cavalier (*suite*). 53

Durand (de Gros).—Notes de philologie rouergate (*suite*). 85

Variétés. — Devic (L.-Marcel). — Étymologies latines et françaises. 93

Poésies. — Fourès (Auguste). — Subre Jordi Sand. 101

Fourès (Auguste). — Paisatge d'Agoust. 103

Chronique. 104

MM. les Collaborateurs de la *Revue* sont priés de vouloir bien écrire leurs articles sur un seul côté de la feuille, d'une manière nette et lisible, de marquer très-exactement l'accentuation et la ponctuation des textes non français, et de prendre leurs mesures pour n'avoir à faire sur les épreuves que le moins possible de **corrections d'auteur.** Ils éviteront ainsi des frais à la Société et des retards à la *Revue*.

Les épreuves doivent être renvoyées, dans le plus bref délai, au Secrétaire de la Société, M. C. Chabaneau, Villa Marguerite (Enclos Laffoux) à Montpellier.

On est prié de renvoyer le manuscrit avec la première épreuve, et la première épreuve avec la seconde.

Le prix d'abonnement à la *Revue des langues romanes* est de 15 fr. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. C. Chabaneau, secrétaire de la *Société pour l'étude des langues romanes*, Villa Marguerite (Enclos Laffoux), à Montpellier.

Tout ce qui concerne les cotisations et les abonnements, à M. Lambert, trésorier, rue Saint-Guilhem, 17.

Toute publication intéressant nos études dont il sera adressé, *franco*, deux exemplaires au secrétaire de la Société, sera l'objet d'un compte rendu ou d'une annonce dans la *Revue des langes romanes*.

Digitized by Google

DIALECTES MODERNES

L'ÉNÉIDE DE VIRGILE

TRADUITE EN VERS BURLESQUES LANGUEDOCIENS

(Suite et fin)

Que semble abandouna la terre
Per ana declara la guerre
A Jupiter din soun palai ;
Vei dei paures Troyens l'esfray,
Vei Enée et sa paure flotte
Que la mar et lou ven balotte ;
Vei enfin et counoui d'abord
Que Junon, qu'a lou diable au cor,
A rendut Eole complice
D'aquele tant negre malice.
Neptune n'a pas parescut
Que la mar, lous vens, tout fa chut.
Aprés aquo crache et se vire
Vers lou vent Eure et vers Zephire.
Lous sonne, et ly ten, quand soun prés,
Aqueste discour à pau prés :
« — Qu'es aisso, maudite canaille,
Quau vous a coumandat, guzaille,
De faire aissi lous insoulents
Et de veni troubla lou tems ?
Cadedis ! se li vau.... .mai vite,
Que chacun regagne son gite,
Sans dire per que ni coussi.
Qu'avés vautres à faire aissi ?
Ana-vous-en din vostres crottes

Digitized by Google

Faire lous braves, lous vantotes.
Aqui vostre couffle de rey
Pot, tant que voau, douna la ley,
Mai aissi n'a pas ren à veire.
Per soun proufit, n'a qu'a me creire,
Car lou premier que tournara,
Fort mau soun tems se passara. »
Aprés aquello reprimando,
Neptune à las oundes commande
De leva pas lou nas tant naut
Et de resta dins soun repau.
Effectivamen li resterou
Et sus lou champ obeïguerou,
Pioy diguet sus lou meme ton
A Cimothée et à Triton
D'ana tira d'un banc de sable
Un vaissel sans vele ni cable,
Que lous vens avien encalat.
Et tres autres qu'erou quillats
Sus de roques se desquillerou,
Car lous memes vents l'i ajuderou.
Neptune avié rendu la mar
Autan plane coume un billar.
Pas lou mendre ven que buffesso,
La mendre ondado que l'enflesse,
Car quand voau, d'un cop de triden,
Pot calma la mar et lou ven,
Tout coumo [de] din quauque place,
Si soullevo la populace,
Et que parei un magistrat,
Emb' uno raubo et un rabat,
Sa visto impauso lou silence
Et chacun tremble à sa presence ;
Ansin, dau diou porte-triden,
La presence appaiset lou ten.
Lou soulel moustret soun visage,
Enée reprenguet courage,
Car ero puleou mort que viou,
D'ailleurs, las comme un pregadiou :

Digitized by Google

« — Anen, enfans, dis à sa troupe,
Metten aquestes rocs d'à-poupe,
Et faguan incare un esfor
Per gagna vite cauque por ;
Courage, jouinesse trouyene,
Vese la terre lybiene :
Din quatre palades [1], l'y sen.
Se vougan pas, s'ay perissen.
S'aguesses vis coume ramabou,
De quinte force travaillabou ;
Susabou comme de perduts,
Quoyqué fuguessou toutes nuts.
A la fin tallamen ramerou
Qu'as bords lybiens abourderou.
Aqui nature a fach un port
Din lou quau lou vent lou plus fort
Et la mar la plus courroussade
N'an jamai agut ges d'intrade.
La terre l'y forme un croissan ;
Une pichote isle davan
Semble exprés aqui situade
Per la defense de la rade.
Dos roques fan coume un portau
Autant large coume lou cau
Per laissa libre lou passage
As vaissels qu'an poau dau naufrage.
La terre mostre aux do[u]s coustats [2]
Do[u]s [3] grands serres fort escarpats
Que semblou touqua las estelles
Et pareissou dos citadelles,
Embé chacune un fort rempar
Qu'es à l'esprove de la mar.
Dejout, l'y a dos grottes profoundes
En aigue douce fort fecoundes,
Autant de fonts, autant de bans

[1] Quatre coups de rame (ms.).
[2] *Sic.* L'*u* de *coustats* a été ajouté au-dessus du mot,
[3] *Sic.* L'auteur avait commencé par écrire *dou*, puis il a transformé son *u* en *s*.

Digitized by Google

Per faire asseta lous passans
Et per li rempli la ventresque,
Quant an set, de bonne aigue fresque.
Une fourés regne à l'entour
Din laquale, meme à miech jour,
Tant es espesse et tant es soumbre,
On se trobe toujours à l'ombre.
Anfin, dins aquel huroux port,
Jamai vaissel non s'es fach tort,
Car sans ancre, cable et courdage,
L'on es segu din soun rivage.
Lou premier que l'y ague mouillat
Fouguet Enée, accompagnat
De sept vaissels que li resterou.
Jugeas un pau quand l'y fuguerou,
Que se veguerou din lou port,
Se resterou long tems à bord
Et s'Enée, embé sa conserbe,
Anet leou faire un pet sus l'herbe.
Achates, per faire de fioc,
D'un ferre pique sus un roc
Ounté avié mes un pau de paille ;
Lou fioc prend, l'allume et travaille
A sourti de soun bastimen
De farine de bouen fourmen,
Et leou faire quauque fougasse,
Per soulagea sa troupe lasse,
Car s'avié vougut fa de pan,
N'avié jusques à l'indeman
Et li aurié fagut la journade
Per lou four ou per la fournade.
Li fouguet donc fa coullatiou,
Et chacun remerciabo Diou
D'estre escapat de la tempeste.
Enée soul avié sa teste
Toute plene de pessaments,
Per lou reste das bastiments
Qu'avié perdut pendent [1] l'orage.

[1] Le ms. donne *pendant*.

Digitized by Google

Cependant, sans perdre courage,
Montet sus lou roc lou plus nau,
Mai, quant fouguet ailamoundau,
Ni el ni soun fidel Acate
Noun vegerou ni cat ni cate,
Mai, en se virant vers lou bos,
Entreveget un cerf fort gros
Couchat jout une bertassade [1].
« — Anen, courage, camarade,
Dis à Acate, davalen.
N'aben pas perdut nostre tem. »
Sus lou champ vite davalerou,
Dau cap jusqu[es] as pes s'armerou,
Et pioy s'en anerou tout drech
Precisamen jusqu'à l'endrech.
Lou cerf part. D'une man adrec he,
Enée l'y tire une fleche
Que li plante au mitan dau cor.
Pataflac ! vege-l'aqui mor.
Dous autres d'aqui partiguerou,
De la meme man mouriguerou.
Enfin n'aguet dins un moment
Sept, un per chaque bastiment.
Lous matelots lous emporterou,
D'abord vite lous [2] esgourgerou,
Et pioy chacun, de soun coustat,
Travaillet à faire son plat.
Per honora millou la feste,
Enée diguet à Aceste
Qu'anesse fa sourti d'abord
Lou vin lou plus exquis dau bord ;
Pioy tenguet aqueste lengage
A sas gens que prenien courage :
« — Anen, enfans, aisso es pas rés,
Se plai à Dieu, are veirés
Que n'auren pas pus tant de peine
Et que lou premier ven nous mene,

[1] Broussaille (ms.). — [2] L ms. porte par distraction *les*.

Digitized by Google

Se deven creire lou destin,
Tout drech dins lou païs latin.
La traversade es longue et rude,
Mai n'es pas tard quand Diou ajude ;
Quand l'y saren, pourren parla
Et de Caribde et de Scylla,
Tout comme de la face bleme
Dau viel cyclope Polipheme,
Que nous a fa trembla souven
Mai que la mar et que lou ven.
Cavalisque, l'affrouse care !
Me semble que lou veze incare ;
Soulamen de ne resouna,
Sente mas cars se galina.
Mais anen, enfans, bon courage,
Mangen, beugan et pioy boun viage ! »
Chacun d'abord de soun coustat
Buguet razade à sa santat,
En cridant per marqua sa joye :
« — Vive Enée, prince de Troye !
Que Diou lou garde de peril ! »
« — Grand-messis et *ainsi soit-il.*
Mous enfans, vous deve you dire ! »
Chacun pioy se metet à rire,
A canta, [à] beoure et parla.
L'un dis cecy, l'autre cela ;
L'un charre dessus la tempeste,
L'autre jure dessus sa teste
Que sous compagnous soun perduts,
Que sans aquo sarien venguts;
L'un ploure Lycus et Cloanthe,
L'autre Oronte et Gias, et cante
Per elles un *de profundis,*
Quoyque pourtan Scarron nous dis
Que tout aqueles [1] boun [2] apotres
Noun disien que de patenôtres.
Cependant Jupiter d'au cel,

[1] Ms. *Aquelos.* — [2] *Sic.*

Digitized by Google

Comme aquel jour fasié fort bel,
Mettet la teste à la fenestre,
Per veire s'au païs terrestre,
Ni dessus la mar atapau,
L'y avié pas res qu'anesse mau.
Coume regardave en Lybie,
La mere d'Enée lou pie
S'en aproche et, lous yols en plours,
L'y tenguet aqueste discours :
« — Grand Jupiter, est-ti poussible
Que vous que ses lou Diou terrible,
Que fasés trembla, quand voulés,
Dioux et hommes, et que poudés,
D'un cop soulet de vostre foudre,
Mettre tout l'univers en poudre,
Est-i poussible que faguas
Au pus brave prince qu'aguas,
Et lou plus devot de la terre,
Desempioy tant de tems la guerre ?
Que vous an fach lous Phrigiens,
Lou paure Enée et lous Troyens,
Qu'expausas à tant de naufrages
Et tratas comme de sauvages,
Despioy sabé pas quand de tem ?
Deurias, me semble, estre conten
Et vous rendre pus favorable
Amb aquel paure miserable,
A quau lou destin a grand tort
D'avé promés un heroux sort,
Et ly avedré mes din la teste
Qu'un jour aurié de ben de reste,
Que tout l'univers sarié siou,
Que sarié coume un pichot diou,
Et que d'el un jour vendrié Roume.
Mais you cresé que fara coume
Lous enfans de Jerusalem
(Doun mai anan, doun men valen),
Car, au lioc d'avança, recule
Aquel d'oun deou sourti Romule,

Digitized by Google

Se lou destin a dich lou vray.
Mai l'y aurai fé quand ou veiray.
Vous cependant que ses mon pere,
Qu'ignouras pas que soui sa mere,
Per son repau et per lou miou,
Fasés-m'aquel plasé, grand Diou,
Devenés-l'y un pau pus propice
Et rendés l'y quauque servise,
Comme avés fach à Antenor,
Qu'aprés avé risquat la mor
En traversan l'Esclavonie,
A foundat une colonie
Et bastit, pres de l'Ocean,
Padoüe au bord de[1] l'Eridan,
Qu'es une ville grande et belle,
Gardade d'une citadelle
Et de quauques pichots castels,
Per poudé ribla lous clabels
A sous vesis, se l'inquietabou
Et se lous dets li demangeabou ;
Au lioc que moun fil, dau mai vay,
Dau mai vey que n'es que trop vray
Que lou pus souvent la jouinesse
S'abeoure à la mendre promesse
Et que, quand a countat sus vous,
Noun ses troubat qu'un fat joyoux. »
Apres l'avé laissade dire,
Jupiter se mettet à rire
Et, sabés, dins lou paradis,
Lous cats dansou quand el l'y ris ;
Aprés donc l'avedre escoutade
Et vis que s'ere un pau fachado,
S'en aproche et, d'un air fort doux,
Ly faguet dous ou tres poutoux,
En ly disen : « — Vai, vai, ma fille,
Enée veira sa famille,
Comme li a proumés lou destin,

[1] Ms. *Dau l'Eridan*.

Digitized by Google

Brilla dins lou païs latin.
Es yoy ben grelat et ben mince,
Cependant sara leou lou prince
Lou pus riche et lou pus conten
Que [se] siegue vis de long tem ;
Res non alterara sa joye,
Sara cent fes millou qu'à Troye
Din la ville que bastira,
Que Lavinium nommara [1] ;
Pioy lou veiras, couvert de glori,
Per eternisa sa memori,
Quand enfin sera vengut viel,
Monta tout drech jusques au ciel,
Ounte l'y ay preparat sa place ;
L'y farai meme aquelo grace
Que l'y aura pas ges d'homme viou
Qu'oun lou regarde comme un diou.
Beoura de nectar à ma taule.
Podes conta sur ma paraule.
Mai atabé, per dire tout,
Avant que ton fil vengue à bout
De tout ce que vene de dire,
N'aura pas toujours lioc de rire,
Car, de segu, souvent aura
De michans pargues à vira,
Per poudé fa civils et sages
De barbares et de sauvages,
Que non crignou ni vious ni mors
Et qu'an lou diable din lou cors.
Embé tout aquo tres annades
Saran pas pus leou escoulades
Que regnara tranquillamen
Et sans lou mendre pessamen.
A l'egard de son fil Ascagne,
Qu'incare non per ni non gagne,
Qu'un U din soun noum Iülus,
Car à Troye n'ere qu'Ilus,

[1] Le ms. donne *nommera*.

Digitized by Google

Aquel donc pendent[1] 30 annades,
Douces, tranquilles, fortunades,
Din Lavinium regnara,
Mais aprés l'abandounara
Per faire une ville nouvelle
Qu'apellaran Albe la belle
Et sara, pendent[2] 300 ans,
Lou siege royal das enfans
D'au brave Hector, jusqu'à la race
D'une reine que, de sa grace,
Quoyque mounge, fara de Mars
Un brave parel de bastards.
Son fils Romule, per pelisse,
Aura la pel de sa nourrisse,
Une louve, sou dis Maron ;
Mai sus aquo moussu Scarron,
Quoy qu'age fort bouene memoire,
A passa lis din soun histoire.
Romule donc ramassera
Din lous endrechs que passara,
Per mazes, granges et villages,
De mechantes gens, de sauvages,
De cope-jarrets, de couquis
Et de voleurs de grands camis,
Que faran, emb el à la teste,
Cent fes mai de maux que la peste.
Saran pire que de Normans,
Lous appellaran lous Romans.
Es elles que bastiran Rome,
Sabe pas ni coussi ni coume ;
Ti dirai pas meme quand d'ans
Li pourran regna sous enfans,
Mai Rome, tant en pax qu'en guerre,
Durara tant coume la terre.
Junon sara tout autramen
Et changeara de sentimen.
Veses are que fa la fole

[1-2] Le ms. donne *pendant*.

Digitized by Google

Contre Enée, que lou desole,
Que l'i voau tallamen de mau
Que lou laisse pas en repau,
Un jour sara la benfactrice,
La patroune, la protectrice
Tant d'el que das autres Troyens,
Que tratte yoi coume vauriens [1] ;
D'Assaracus un de la race,
Sans faire à degus gés de grace,
Destruira lous Myceniens
Et massacrara lous Pithiens,
Pioy de sas villes fara proye
Comme lous Grecs an fach de Troye.
Aprés aquo Cæsar vendra
Qu'à son tour mestre s'en rendra,
Ramplira l'Occean de veles
Et son noum jusqu'à las esteles
Sera pronat (à ce que dis
Autant lou poètte que ris
Coume aquel qu'on conte sans rire.
En bon patois, aquo voau dire
Que sus aquo moussu Scarron
Dis tout coume moussu Maron).
Cæsar bannira de la terre
Toute discorde et toute guerre,
La fé per lor l'y regnara,
Car Vesta la ramenera.
Remus embé Quirin, son fraire,
N'auran pas autre cause à faire
Que de mettre l'ordre pertout ;
Amai n'en vendran leou à bout,
Car d'abord faran un exemple,
En barrican dedin soun temple
La discorde embé las furours,
Qu'envan faran lous loup-garous,
Mai saren pas mens barricades.
Et per toujours ben garroutades. »

[1] Ms. : *coume de vauriens*

Digitized by Google

Jupiter enfin se taiset
Et son harengue finiguet.
Aprés aquo sounet Mercure
Que Scarron pinte en mignature,
Car lou fa, d'un cop de pincel,
Filou, bastard et maquarel,
Et diguet à son bel message
De parti vite per Carthage
Dire à Didon que li farié
Fosse plazé, se ressabié
Hounestamen lou paure Enée,
Fil d'Anchise et de Citherée,
Din son païs, el et sas gents,
Jusques à ce que lou bel tems
Li faguesse prene [1] courage,
Per poude continua son viage.
El cependan que non beuvié,
Non mangeabo, ni dourmissié,
Sans poudé trouba gés de pause,
Ni soumeilla la mendre cause,
D'abord que lou jour pareguet,
S'habillet vite et sourtiguet.
Embé Acate, son camarade,
Anet visita la contrade,
Veire un pau lou païs, las gents,
Veire, enfin, se fasié bel tems.
Avien chacun à la centure,
De poau de sinistre aventure,
Comme erou toutes dous soulets,
Un bon parel de pistoulets,
Et chacun, per mai de prudence,
Faguet une expresse defense
A degus, sous peine de mort,
De sorti fore de son bort.
Coume din lou bos caminabou
Qu'anabou [2], venien et roudabou,
Venus pareguet à son fil

[1] ms. *reprenne.* — [2] Ms. *et qu'anabou.*

Digitized by Google

Armade d'un poulit fusil
Et seguide d'un chi de casse.
Antau avié milloure grace
Que quant anet per disputa
La poume sus lou mont Ida.
S'ere ansin exprés deguisade
Et coume un cassaire habillade,
Affin que soun fil Eneas
Non la recouneguesse pas.
Embé tout aquo lou bon drille
Couneguet qu'ero fenne ou fille,
Car pareguet tout encanta
A la viste de sa beauta.
Aquo la faguet un pau rire
Et pioi se metet à l'y dire :
« — Mon brave moussu, Diou vous gar !
N'aurias-ti pas vis, per hasar,
Passa sus aquelle montagne
De cassaires de ma compagne
Que soun aprés un cerf blassat
Que per amondau a passat ?
Se m'en dounabes de nouvelles.... »
« — Plet à Diou, belle doumaselle,
Ou farié ben de tout moun cor,
Mai non ay vist ni viou ni mor
Autre [que] vous. Ce que m'estoune,
Es qu'une tant bele persoune
S'espause comme vous fasés
Et soulette comme vous sés. »
« — Oh ! you siou pa brise poltrone,
Respond elle, et aissi persoune
N'a jamai fa mau à degus.
Lous estrangés li soun segus.
Ses dedin la terre punique.
Lou pople es un pau coulerique,
Mai n'a pas ges d'autre defau
Et chacun li viou comme cau,
Quoyque seguen antau armades
Et comme d'hommes habillades,

Digitized by Google

Las filles de Tyr van ainsin
A la casse chaque matin.
Vautres ses aissi comme nautres,
Car sen estrangés comme vautres,
Desempioy que Pygmalion
Chasset de Tyr sa sœur Didon;
Lous dious li an dounat per asile
Aqueste terre, emb une vile
Qu'aquele reine bastirié
Din l'endrech que l'i agradarié.
Se voulés saupre soun histoire,
Qu'ai presente din ma memoire,
Tout are vous la contaray. »
« — Embé plasi l'escoutaray »,
Respond lou curious Enée.
— Cau donc vous dire que Psichée,
Soudis elle, espouset Didon,
Soeur d'un certain Pygmalion,
Qu'ere pus mechan que la peste,
Et que faguet sauta la teste,
D'un cop de sabre ou de fusil
(Comme que siegue ainsin soit-il),
Mai enfin tuet son beau-fraire,
Et troubet lou moyen d'ou faire
De nioch et tant secratemen
Que persoune n'en sachet ren.
Mai, quand pourterou la nouvelle
Qu'avien fa sauta la cervelle
Au rei din soun apartamen,
Jugeas un pau quinte tourmen,
Quinte chagrin, quinte tristesse,
Deguet avedre la princesse,
Et se se mettet à ploura,
Se plaigni, se desespera,
De veire son marit, pecaire !
Assasinat per son beau-fraire;
Car elle couneguet d'abord
Que d'autre man non ero mort,
Et despioy long tems soupcounabo

Digitized by Google

Qu'aquel malheroux lou guetabo
Et qu'esperabo lou moumen
De l'i abé sa vide et son ben.
Cependant la fine ruzade
Faguet pendent [1] une mezade
Semblan de sabre pas à quau
Attribua tout aqueou mau
Et, sans res dire de son viage,
Un beau matin pleguet bagage,
Aprés avé curat l'houstau
De haut en bas, de bas en haut.
Quand sacherou qu'avié fa gille,
Hommes, enfans, fennes et filles,
Comme elle chacun acampet
Son pau de ben, et descampet.
Vingt vaissels prestes per lou viage
Empourterou tout lou bagage,
L'or et l'argent, tant de Didon
Que d'au traite Pygmalion.
Lou ven, sus aqueste rivage
Ounte are fa basti Cartage,
Herousamen nous counduguet.
Aqueste endrech l'i plazeguet.
Preguet lou mestre de l'y vendre
Autan comme se pot estendre
La pel d'un buffle de terren ;
Lou proprietari ly vend.
Mercat [2] fach, nostre fine reine
Sourtis soun coutel de la gueine,
Per courreges cope lou quior
Et las fay ajusta d'abord..
Quand las aguet ben alongades,
Tenien mai de 100 sesteirades
Que fan l'enceinte que veirés
De Cartage, quand l'y serés.
Aqui mon histoire acabade.
Eh bé ! coussi l'avés troubade ? »

[1] Ms. *pendant Lou mercat.*— [2] Ms.

Digitized by Google

« — Fort belle, respond Eneas,
Mai la miou non li cede pas.
Li troubarés quicon de pire.
Tout are m'en vau vous la dire.
Cau donc, la belle, que sachas
Que soui lou pioux Eneas,
Fil d'Anchise, prince de Troye,
Qu'es esta[de] das Grecs la proye,
Et qu'à la fin an empourtat,
Aprés avedre resistat
A mille attaqués redoublades
Pendent des ou be douze annades.
Enfin ne soun vengut[s] à bout
Et an boutat la fioc pertout.
A peine ay agut tem, pecaire !
De m'espoufa you et mon payre,
Mon fil Ascagne qu'ay menat
Et mous penates qu'ay sauvat.
Amb aquel pichot equipage,
Ay au pus leou plegat bagage.
Are, per ordre d'au destin,
M'en vau din lou païs latin,
Ounté m'a promés un asile
Et ounte restaray tranquille.
Sabé [pas] s'aquo sera vray,
Mai vous proteste que jamai
N'ai tan patit coume fau are.
Embé tout aquo soui incare
Ben heroux d[e m']estre escapat
Et d'avedre aissi pres troubat,
Graces à Diou, un boüen mouillage
Que m'a garantit d'au naufrage. »
Venus coumencabo à ploura
De veire son fil souspira ;
Mai, per l'y douna bon courage,
L'y tenguet aqueste lengage :
« — Moussu, penchinas-vous un pau,
Car enfin semblas un badau ;
Et pioy que ses un homme sage,

Digitized by Google

Vou'n anarés drech à Cartage,
Trouba Didon qu'assuramen
Vous ressaupra civilamen
Et vous rendra quauqué service.
Anas, you vous en garantisse.
Aqui l'y a pas à bargouigna,
Car m'an aprés à devigna.
Regardas aquel vol de cinnes,
Demandés pas de meillous sinnes
Que leou, din lou païs latin,
De vouestres maux veirés la fin.
An evitat d'estre la proye
De l'aussel dau diou que foudroye ;
Ansin vautres evitarés
Lous dangés que rencontrarés. »
Aprés aquel heroux augure,
Venus reprenguet sa figure,
La rose, lou lis, lou coural,
Que coumpose lou dous emal
D'ount embelis soun bel visage.
Pioy, à la favou d'un nuage,
Davant son fil dispareguet.
Mai el, que la recouneguet,
Penset resta dessus la place
Et venguet frech comme la glace
De veire la mere Venus,
Et d'abord la veire pas pus,
Quoyqu'elle l'y laisset per gage,
Per la vertut[1] d'aquel nuage,
Lou moyen de n'estre pas vis
Que quand serié d'aquel avis.
Enée donc, din son nuage,
Incognito gagne Cartage,
Et, de segu, suset un pau,
Car passet sus un pioch[2] fort nau,
D'oun vesié la ville nouvelle
Que l'y pareissié grande et belle.

[1] Ms. *Et per la vertut*. — [2] Montagne (ms.).

Digitized by Google

Aqui se repauset un pau,
Car lous peses l'y fasien mau.
De dessus aquele montagne,
El embé Acate, sa compagne,
Prenien plasé d'examina
Lous uns veni, d'autres ana :
L'un porte une peire de taille,
L'autre bastis une muraille ;
L'un acabo son bastimen,
L'autre es encore au fondamen ;
L'un pique, l'autre saraillege ;
L'un rabale, l'autre carrege ;
L'un es maçon, l'autre es gypié ;
L'un tourneur, l'autre menuizier ;
L'un aissi fai une muraille,
L'autre de soun coustat travaille
Ou a la cave ou au grenié ;
L'un porte un sac, l'autre un panié.
Aissi l'un fai une taverne,
L'autre un pous ou une cisterne ;
A la mar lous uns fan un port,
En terre lous autres un fort.
Lous uns exercou la justice,
Lous autres reglou la poulice ;
Lous uns venou, lous autres van.
Semblou d'abilles un issan,
Ou une troupe de fournigues,
Din la saison de las espigues,
Que travaillou per, din l'hyver,
De la fan se mettre à couver :
« — O ben herouses, dis Enée,
Lous qu'auprés d'une chiminée
Aquest hyver se cauffaran ;
Au lioc que, coume un cormoran,
Me cau rouda per mar, per terre,
Toujour à l'iol fasen la guerre,
En attenden que lou destin
A mous malheurs mette une fin ! »
Aprés aquo, din son nuage,

Digitized by Google

Repren la route de Cartage,
Sans estre vis de quau que sié,
Embé Acate que seguissié.
Din miege houre que caminerou,
Au miech de la ville arriberou.
Aqui, per l'ordre de Didon,
Bastissien un temple à Junon.
A l'ombre d'un pichot bouscage,
Que lou coubris de son feuillage,
Las portes et lous escaliés
Soun de bronze, mai lous piliés
Et las colomnes soun d'agate.
Enée et son fidel Acate,
Lasses enfin de camina,
Prenien plazé d'examina
D'aquel temple l'architecture,
Lou plan, lou dessein, la peinture;
Mai ce que may lou surprenguet,
Es que dins un tableau veguet
L'histoire fameuse [1] de Troye,
Que lou faguet ploura de joye,
A cause de son grand renom :
L'y avié lou fier Agamennon [2]
Que refuse la sepulture,
De la maniere la plus dure,
A Priam per son fil Hector [3],
Que lous Grecs avien mes à mor.
Aqui vesié lou grand Achille,
Aprés avedre pres la ville,
Faire mettre per sous soldats
Lou fioc de toutes lous coustats.
Doun may Enée regardabo,
Doun may lou paure souspirabo.
« — Aqui las tendes de Rhesus,
Sou disié, vege Troilus ;
Regarde lou famous Tydide,

[1] *Sic.* — [2] Général des Grecs, roy de Mycenes, frere de Menelaus (ms.).
[3] Hector, fils de Priam (ms.).

Digitized by Google

Diomede, aquel homicide.
Regarde aquel comme fugis,
Vei l'autre coume lou seguis.
Regarde lou fil de Pelée,
Sou disié lou devot Enée;
Mon cher Acate, Diou mercy,
Seren conouscuts per aissi,
Et n'i a pas de millous presages
Per nautres qu'aqueles images.
Cau que ma famille et mon nom
Siegue counescut de Didon.»
Din lou tems qu'ansin resounabe,
Que de tout coustat regardabe,
Veget la reine que venié
Emb' une grosse compagnié
De gardes que l'envirounabou
Et qu'au temple l'acoumpagnabou ;
Toutes las dames de sa cour
Erou rangeades à l'entour.
La reine, au miech se distingave
Et sur tout lou reste brillave
Per son bon air, per sa beautat
Et per sa grave majestat.
Diane, en las Amadryades,
Au beou [1] mitan de las Dryades,
Quand voau dansa lou rigaudon,
N'a pas millou air que Didon
Au miech de tant de doumaseles,
Tant maridades que piouseles.
Enée restet encantat
En admirant la majestat
Embé laqualle [2] elle parlave
Et sous ordres per tout dounave,
Per mettre son pople en repau
Et puni lous que fasien mau,
Per as autres servi d'exemple.

[1] Ce mot a été écrit en interligne, au crayon bleu et par une main différente. — [2] Ms. *laquelle*.

Digitized by Google

Tout d'un coup intret din lou temple
Une troupe de gens armats.
Enée et Acate, estounats,
Vers la porte virou la teste
Et vesou Cloanthe, Sergeste,
Anthée et fosse autres Troyens,
Garouttats coume de vaurriens.
Cependant, grace à son nuage,
Enée perdet pas courage,
Ni mai Acate que voulié
Veire ce que se passarié ;
Saupre se Didon, en colere,
Lous mandarié pas en galere,
En lous prenen per de bregans,
D'escumeurs de mar, de fourbans,
Ou se voudrié l'y faire grace,
Quand l'y aurien aprés sa disgrace.
Lous Troyens donc, ben garrouttats,
Devant la reine son menats.
Lou capitani Ilionée,
Chambellan dau devot Enée
(Charge que li doune Scarron),
Harenguet lou premier Didon,
En l'y disen : — « Grande princesse,
Regardas un pau la rudesse
Embé laquale soun tratats,
Per las mans de vouestres soldats,
D'estrangés que noun ay, pecaire !
Jamai agut dessein de faire
A persoune lou mendre mau.
Fasés-nous, se vous plai, un pau
Desfa manettes et cadenes,
Car n'aven que trop d'autres peines ;
Pioy vous diray d'ounté venen,
Quau sian, à quau apartenen,
Ounte anan, et quinte es la terre
D'ounte nous a chassat la guerre. »
Didon, quand l'aget escoutat,
Toucade de quauque pietat,

Digitized by Google

Ordounet que lous deliessou
Et qu'en libertat lous metessou,
Ce que fouguet executat
Presque autant leou que coumandat :
« — Mon mestre est lou devot Enée,
Diguet ensuite Ilionée,
Dont lous Grecs, aqueles voleurs,
Causou yoi toutes lous [1] malheurs.
Se soun renduts mestres de Troye,
D'ounte an fach un grand floc de joye.
Enée, aprés s'estre battut
Pendent [2] long tems commo un perdut,
En prince autant brave que sage,
Nous a fa gagna lou rivage,
Ounte aven trouva vingt vaissels,
La mitat noaux, la mitat viels,
Et nous a fach mettre à la vele.
Mai Orion qu'es une estele
Qu'a lous Troyens en aversion,
Sans n'i avé dounat occasion,
Nous a mandat une tempeste
Qu'en la mitat n'avié de reste.
A pourtant permés, Diou mercy !
Que seguen vengut[s] jusqu'aissy;
Car incare buleou balotte
Ce que nous manque de la flotte,
Que saven pas ounte a passat,
Quand lous vents nous an dispersat.
Beleou Enée, d'aqueste houre,
S'es en vide, souspire et ploure;
Car aquo l'arrive souven,
Et, surtout, quand l'i a fosse ven.
Se lou vesias, crese, Madame,
Qu'aimerias aquelle bonne ame.
A l'air tant benin et tant dous
Que lou mangearias de poutous.
Es pourtant l'homme de la terre

[1] Ms. *les*. — [2] Ms. *pendant*.

Digitized by Google

Lou pus intrepide à la guerre.
Permettés nous de l'espera.
Ioi ou deman arribara,
Car l'y a pas ges d'autre mouillage
Aissi dins aqueste parage.
D'ailleurs, sous vaissels soun razats
Coume de ponts de calafats,
Car n'autres, aprés fosse peines,
Sans mat, sans veles, sans antenes,
Sén venguts à force de vens
Et n'a pas agut pus bel tems.
Et cau per force que s'ay vengue,
Car l'y a pas un clavel que tengue
Din nou[e]stres vaissels ni lous sious.
Vous aura mille obligatious,
S'avés la bonta de permettre
Que s'ay resten per nous remettre.
Vendra segu vous en prega,
Car pouden pas pus naviga.
Aurian bé gagnat la Sicile,
Ounté aurian troubat quauque azile,
Car Enée l'y a de parens
Que soun de fort honestes gens :
L'y a son cousin german Aceste,
Que segu l'y aurié fa grand feste.
Aqui nous aurien ben tratas,
Non pas battuts et garroutats,
Coume a fach vouestre soldataille
Que nous a prés per de canaille.
Mai lou gros tems noun a escartat
Et sus vouestres plages gitat,
Ounte, per toute poulitesse,
Vouestres soldats, belle princesse,
Nous an fort ben espoussetas,
Lias, manotats, garouttats
Et menats en vouestre presence,
Sans avé fach ges de defence. »
Ilionée finiguet,
Pioy une coulade faguet

Digitized by Google

A Didon, que baisset la teste
D'une maniere fort honeste,
En l'y disen :« — N'agués pas poau ;
Braves messiés, se Dious ou voau,
Aprés avé fach counouissence,
Repararen aquele offence,
D'ounte soui fachade à la mor.
Vous ou dise de tout mon cor ;
Mai per force ansin me cau faire,
Desempioy un mechant affaire
Que n'ay pas lou tems de conta.
Soui obligeade d'arresta
Toutes las gens que portoun d'armes ;
Car soui toujours din las alarmes
Et jamai sans cauque soucy,
Despioy que soui vengude aissi.
Mai poudés creire, Ilionée,
Que si din mas terres Enée
Aborde embé sous bastimens,
You farai per el, tout au mens,
Autant coume aurié fach Aceste,
Et vous ou jure sur ma teste,
Car aime lous paures Troyens
Autant coume lous Tyriens.
Vouestre prince, dont l'origine
Est au mens la mitat divine,
De tout aissi pot dispousa,
Car n'ay ren à l'y refusa ;
S'arrivavo yoy per fortune,
Fariei tout dabord à Neptune
Un sacrifice das pus bels
De bioaus, de vaques et d'agnels. »
Diou sap se nadavou de joye
Lous paures escapats de Troye,
Et s'espargnerou compliments,
Coulades et remerciaments.
Moussu Scarron dis que dansabou,
Que fasien lous fols, que sautabou.
Mai you creze qu'es pas vertat ;

Digitized by Google

Virgile ou aurié racontat.
Enée, la bonne cadaule [1],
Que perdié pas une paraule
De ce que la reine disié,
Jout cap din son brouillard risié.
Acate lou laisset ben rire
Et pioy se mettet à l'y dire :
« —Anen, moussu, presentas-vous
D'un air grave, majestuoux ;
Mai sur tout n'ageas pas vergougne,
Car serié gasta la besougne. »
D'abord Enée pareguet,
De son nuage sourtiguet
Et se presentet à la reine
Embé un air, embé une degaine [2],
Anfin embé une majestat
Dont tout le monde ero encantat;
Car sa maire, dame Cyprine,
Sus sa figure un pau marine,
Avié respendut la beautat
Que marque la divinitat
Et embelit sa chevelure
D'une fort poulide frisure.
Ansin l'avié rendu brillant
Comme l'or que sor de la man
De l'orfevre que lou travaille,
Et coume l'yvoire ou l'escaille
Que l'on poulis et que l'on fay
Luzente que se pot pas may.
Tel pareguet lou bel Enée
Devant la veuse de Sichée,
En l'y disen : « — Vegeas-m'aissy,
Grande princesse, Diou mercy ! »
Jugeas un pau quinte surprese !
Didon restet toute entreprese,
Et l'y avié pas ges d'assistant
Qu'oun ou fougués au mens autant ;

[1] Bonne pièce (ms.). — [2] Contenance (ms.).

Digitized by Google

Car lous qu'avien mai de courage,
Ma fé, changerou de visage
De veire aqueles dous champions
Naisse coume de champignons.
Sans perdre pourtant contenence,
Enée fay la reverence
Et continuet son discour
Coume aisso, sans demoura cour:
« — Penetrat de recounouissence,
You pareisse à vouestre presence
Un pau confus, belle Didon,
Reine de Tyr et de Sydon,
De n'exprima pas prou la joye
Que sentis lou prince de Troye
De veire la grande bontat
Qu'a per el Vouestre Majestat.
Mai, certes, vous[1] ou assegure,
Vous ou prouteste et vous ou jure,
Tant que lous astres brillaran,
Que las rivieires coularan
Et que das aubres lou feuillage
Mettra lous aussels à l'ombrage,
Me creiray din l'obligatiou
De per vous prega toujours Diou. »
Aprés son complimen, Enée
Per la man prend Ilionée,
Que faguet fort profoundament
La reverence soulamen ;
Pioy Gias, Cloanthe, Sergeste,
Enfin das Troyens tout lou reste,
Chacun, embe un profond respect,
Faguet un grand salamalec.
Cependant la reine, remeze
De sa poau et de sa surpreze,
Cessabe pas de regarda
Enée et de l'y demanda
De tems en tems cauque nouvelle,

[1] Ms. *you vous.*

Digitized by Google

En fasen jouga la prunelle;
Car, se Virgile non mentis,
L'y manquabo pas d'appetits :
« — Vous ses donc aquel bel Enée,
Sou diguet, fil de Citherée,
Que ses nascut din lou païs
Arrousat per lou Simois,
D'ounte are l'y a dos citadelles
Que s'apellou las Dardanelles.
Vouestre nom s'ay es counescut
Comme au païs que ses nascut,
Et lou paure Belus, mon paire,
Que segu non mentissié gaire,
De vous et de vouestres parens
Sans cesse disié mille bens ;
Sur tout souvent l'y entendié dire
Qu'embé vous l'y avié pas à rire,
Et qu'en guerre, coume en amour,
Avias, tant de nioch que de jour,
Souvent jougat de bonne grace
De braves tours de passe-passe.
Veritablement lous devots
En amour soun pas lous pus sots.
Anfin, Moussu, you vous offrisse
Tout ce que per vouestre service
Se pourra faire per aissy,
Ounte coumande, diou mercy!
Et ounte bastisse une ville
Que vous pourra servi d'azile.
N'avés qu'à causi lou palai
Que vous agradara lou mai.
Anfin aissi serés lou mestre
Autant de tems que voudrés l'estre. »
De repeta lous compliments
Et dire lous remerciaments
Qu'Enée faguet à la belle,
Caudrié faire une quirielle
Que durarié jusqu'à deman ;
Suffis que l'y dounet la man

Digitized by Google

D'une manière fort honeste,
En la metten dejout la veste,
Car de gans el n'avié tant pau
Coume de ploumos un grapau.
Ansin donc, sans gand ni miteine,
Din son palai menet la reine,
Que d'abord mandet as vaissels
Cent biaux, cent fedes, cent agnels
(Mot per mot de Virgile ou tire);
Car per Scarron, qu'aime de rire,
Dis cent porcs, un panairat d'ioaus,
Sies boutes de bon vin, vingt bioaus,
Cent agnels, cent fedes tar ades ;
Mai aquo soun de couillonades.
Deven pus leou creire Maron,
Autour pus grave que Scarron.
Mai revengan à nouestre histoire,
Que passarié de la memoire.
Entre estre arribats au palais,
Nouvels complimens et pioy may
De reverencios, de coulades
Et de grandes sabarquinades.
Après lou ceremounial,
Dedin l'apartemen royal,
Enée embé Didon passerou,
Ounte cauque tems demourerou.
Lou paure prince ere encantat
De la grandou, de la beautat,
De la superbe architecture,
De la magnifique peinture,
De la riche tapissarié,
Das mobles, de l'argentarié,
Enfin de la grande richesse
Que li moustrabo la princesse,
Et dont li faguet de presents,
Tant à el qu'à toutes sas gents,
Que valien de sommes immenses
Et qu'adouberou sas finances.
Mestre Enée, de soun coustat,

Digitized by Google

Mandet Acate, ben montat
Sus un poulit chivau d'Espagne,
Vite au vaissel ounte ere Ascagne,
Embé [l']ordre d'aporta leau
Ce que son pere avié de beau,
Per n'en regala la princesse,
Toute pleine de politesse.
Degus non dis ce que faguet,
Incare mens ce que diguet
La reine, quand veget Ascagne
Que li venguet faire metagne.
Per you, diray pas atapau
Se lou ressachet ben ou mau,
Ni ce que devenguet Anchise,
De poau de fa quauque soutise.
Contenten nous de raconta
Ce qu'aget ordre de porta :
Premierament, lou veou [1] d'Helene
De mousseline de Mycene,
Present que l'y faguet Leda [2]
Do[u]s jours avant la marida;
Une fouert ancienne couronne
Qu'autrefes portave Ilione,
Embé un poulit sceptre qu'avié
Ben travaillat, mai de nouguié ;
Un bel coutillon de burate
Que l'y abié presentat Acate;
La raube que prenié Leda,
Quand enbé l'auque anet [3] nada;
D'au viel Priam [4] quauque guenille,
Sas lunettes et sa bequille ;

[1] Le voile (ms.).

[2] Leda, femme de Tyndare, roi de Laconie, étant déjà grosse de son [mari], fut aimée de Jupiter, qui en jouit sous la forme d'un cygne. Elle enfanta deux œufs : de l'un sortirent Pollus et Helene, dont il s'agit icy, et de l'autre Castor et Clytemnestre. *Ovid. epist.* (ms.)

[3] Le manuscrit porte *anave,* qui a été corrigé en *anet* au crayon bleu.

[4] Priam, roy de Troye, pere de Paris qui avoit enlevé Helene et par là attiré le siege de Troye (ms.).

Digitized by Google

De Cassandre [1] un viel almanac,
De coularetes un plein sac ;
Lous habits de doau d'Andromaque [2],
Que n'avien pas la mendre taque :
Aquo es à pau près tout lou don
Qu'Enée faguet à Didon.
Cependan la mere d'Enée,
L'escardussade [3] Citherée,
Songeabo toujours as moyens
De favorisa lous Troyens.
Que te fai la fine ruzade,
De poau de quauque autre incartade
Qu'à son fil pourrié fa Junon?
Jalouse coume un viel demon,
Sans dire quand voau ni quand coste,
S'en va pus vite que la poste
Reveilla son fil Cupidon ;
L'y dis d'ana trouva Didon
Embé sa fleche la pus fine,
La l'y planta din la petrine,
Et l'y mettre lou floc au cor
Per Enée jusqu'à la mor.
Elle avié poau que non changesse
Et que Junon non la viresse;
Ce que l'y serié ben arribat,
S'aquel tour non agués [4] trouvat,
Car à Tyr son pioy de sauvages
Et tout de gens à dous visages.
Per coupa court donc, Cupidon
S'en va vite trouba Didon,
Prend la figure de son fraire
Qu'enlevet sus lou champ sa maire
(Me trompe, es son fil qu'enlevet),
Car amour Jule devenguet.
Din lou tems que lou bel Enée,
Embé la veouze de Sichée

[1] Fille de Priam et d'Hecube. Elle se meloit de faire des predictions (ms.).
[2] Veuve d'Hector, puis femme de Pirrhus et d'Helenus (ms.).
[3] L'éveillée (ms.). — [4] Ms. *aguesse*.

Digitized by Google

S'entrefasien de complimens,
Cupidon prend sous instruments,
Autremen son arc et sa fleche.
Jugeas un pau se fouguet dreche
Et se d'au cor touquet lou found :
L'y tiret à brule pourpount.
Aquelle paure creature,
D'abord sentet pas sa blessure,
Mai coume [ere] houre de dinna
(Car miech-jour venié de souna),
A taule toutes se metterou;
Sans façon buguerou, mangerou.
Ello s'ere messe au mitan
D'Enée et de son faux enfan,
Cupidon, en forme d'Ascagne,
Pioy lou reste de la compagne.
Chacun buguet à sa santat ;
Elle atabé, de soun coustat,
Buguet à la santat d'Enée,
Pioy de sa maire Citherée,
Que l'y avié mes un pan au four
Et que l'y avié jougat lou tour;
Pioy au fil pretendut Ascagne,
Anfin à toute la compagne.
Enée dis à son varlet
De l'y rempli son gobelet,
Et Didon dis à sa chambriere
De l'y rempli son aigadiere.
Ansin chacun de soun coustat
Beou razade, en cridant vivat.
Vivat la veouze de Sichée !
Vivat lou fil d'Anchise, Enée !
D'un soul trait, lou gros Bitias
Avale un broc de vin tout ras
Et dis une cansou bachique.
Jamai s'es vis tale musique.
Enée, qu'ere un pau sadoul,
A Didon toque lou ginoul,
Que per aquo non se boulegue,

Digitized by Google

Car crignié pas lous soucelegues[1].
Après avé begut, mangeat,
Cantat, ris, jougat, fadegeat,
De taule toutes se leverou,
Devotamen graces diguerou;
Pioy Enée prenguet Didon
Et danserou lou rigaudon.
Aprés la danse s'asseterou,
Ensemble toutes do[u]s charrerou,
Et dessegu languissien pas,
Car parlavou d'un ton fort bas,
Et demourerou, sou me semble,
Per lou men dos houres ensemble,
Tant deja la tendre Didon
Sentié lou trait de Cupidon ;
Tout coume el, malgra sa sagesse,
Per elle une grande feblesse,
Quoyque n'en ague pas coustat
Tant coume à elle la mitat,
Comme la suite fara veire
Et qu'on aura peine de creire.
Din lou libre que seguira,
Tout ce qu'arrivet se dira.
Mai ma Muse qu'es une folle
Et piniastre comme une miole,
Brusquamen me quitte et s'en vai,
Sans voule faire un vers de may.

[1] Chatouillement (ms.).

Digitized by Google

NOTES DE PHILOLOGIE ROUERGATE

(*Suite*[1])

XIII

Quand on s'applique, de nos jours, à relever les noms patronymiques de langue d'oc, il y a plusieurs causes d'erreur à éviter. Je vais signaler les principales.

Les familles indigènes qui sont établies de vieille date sur les points de notre Midi où nous les rencontrons sont les seules qui nous offrent des noms d'une pureté authentique ; et encore, si l'influence française ne les a pas altérés, ne sont-ils pas toujours exempts de latinisation. C'est ainsi que nos vieux noms rouergats Géraldy (Geráldi), Guirbaldy(Guirbáldi), Fornialis (Forniális), Portalis (Portális), Rogery(Rogéri), etc., ne doivent pas leur désinence exotique à une origine italienne, comme beaucoup de personnes l'ont pensé, mais ne sont autres que les vocables purement romans de Geral ou Guiral, Guirbal, Fornial, Portal, Roger, mis, suivant la coutume du moyen âge, au génitif latin comme signatures apposées au bas des actes notariés en cette langue, et transportés ensuite sous cette forme dans l'usage commun. On observe que c'est surtout dans d'anciennes familles de notaires que cette coutume a prévalu.

Aujourd'hui, c'est la francisation qui, par des voies et des procédés très-divers, exerce ses ravages sur notre patronymie méridionale. Un paysan rouergat quitte-t-il le hameau de ses ancêtres pour aller s'établir dans une autre localité de la province, souvent il se présentera à ses nouveaux voisins sous son nom modifié par l'orthographe française, ou tel qu'on le prononce, sans changement d'orthographe, en s'exprimant dans cette langue. Introduit avec cette modification dans le patois local, ce nom y constitue une nouvelle espèce, comme

[1] Voir *Revue des langues romanes*, février, mai et juillet 1882, octobre et novembre 1883.

Digitized by Google

variante consécutive et factice de la forme naturelle dont il est issu, et qui continue à vivre à ses côtés. Mais la transplantation n'est pas l'unique source de ces transformations ; comme la forme francisée passe pour être *comme il faut,* la déférence et la courtoisie ne manquent jamais de l'employer en nommant les personnes de la classe aisée, quoique d'une ancienne résidence. Ainsi la finale *and* des noms tels que Alrand, Bertrand, Durand, Engelrand, Intrand, Josserand, Nauzerand, etc., dont l'*a* est fermé (*a* estrech) en bonne règle et dans l'usage vulgaire, prend l'*a* ouvert, ou *a* français, quand le nom s'applique à une famille qui sort du commun; et le plus modeste villageois lui-même, comme je viens de le dire, quand il transporte ses pénates d'un lieu dans un autre, profite souvent de la circonstance pour se donner ce bout de galon aristocratique.

J'ai de nombreux homonymes chez les paysans de mon voisinage. Tous portent leur nom dans sa pureté traditionnelle, c'est-à-dire prononcé avec l'*a* fermé ; mais, quand ils me nomment, ils croiraient me faire une insulte s'ils n'employaient pas pour moi l'*a* ouvert. J'observe en outre que plusieurs membres de ces familles rurales de Durand par *a* fermé, s'étant établies dans la ville de Rodez, y ont accompli aussitôt leur métamorphose et fait souche de Durands par *a* ouvert. Il faut dire que cette variation se produit seulement quand on emploie le patois ; le mot dimorphe recouvre son unité de prononciation, comme d'orthographe, quand c'est en français qu'on parle.

Dans cette catégorie de mots en *and* et dans quelques autres, la métamorphose par francisation du mot parlé le défigure assez peu pour en laisser voir la forme première ; aussi personne ne s'y trompe: on sait qu'on n'a affaire qu'à un seul et même mot, avec ou sans prétention pour toute différence. Mais il en est autrement quand l'altération est plus profonde ou plus étendue : dans ce cas, surtout si le nom est peu connu, peu répandu dans le pays, son identification devient difficile, souvent même impossible à l'audition, et la variante par francisation se trouve alors isolée et sans lien apparent avec son prototype indigène. Un jour, en allant par chemin de fer de Rodez à Montpellier, je voyageai depuis Roquefort avec un

Digitized by Google

paysan de cette localité, et nous causâmes en patois (faisons remarquer à ce propos que, bien que distants de près de cent kilomètres, le causse de Rodez et Roquefort ont le même parler, à quelques légères nuances près; tandis que, lorsqu'un de nos caussenards quitte son plateau calcaire pour s'enfoncer seulement de deux ou trois lieues dans les châtaigneraies du Ségalar, il se croit en pays étranger, tant les prononciations diffèrent). Je ne tardai pas à demander à mon compagnon des nouvelles d'un mien ami, ancien camarade d'études, qui, après avoir fait fièrement son devoir à la tête des francs-tireurs de l'Aveyron dans la dernière guerre, s'est retiré dans cette forteresse de rochers, célèbre pour sa fabrication de fromages. Mon ami appartient à une famille ancienne des environs de Rodez, où elle a une grande notoriété. Son nom s'écrit *Rodat,* et dans notre patois, comme on le devine, a la prononciation qu'un Parisien, qu'un Franciman, ne croirait pouvoir autrement figurer qu'en écrivant *Roudate*. En effet, méridionalement parlant, dans *Rodat,* l'*o* est fermé (*o estrech*) et le *t* final se fait nettement sentir. Au contraire, quand on énonce ce nom en français, l'*o* devient *o* français, et le *t* cesse de sonner. Ceci posé, reprenons notre récit.

M'adressant en patois à mon Larzagais, je le priai de me dire s'il connaissait *Mossu Rodat* (*Moussu Roudate,* en phonographiant à la française). « Non », me répondit-il; ce qui m'étonna. Mais voilà qu'il en vint bientôt à me parler, s'énonçant toujours en patois, d'un Monsieur *Radá,* dans lequel je finis par découvrir, sous un travestissement affreux, le nom de mon ami. En prenant ses nouveaux quartiers loin du manoir héréditaire, dans un district où son nom n'était pas familier aux indigènes, l'ami Rodat, qui est un gentleman, avait déclaré sans doute ses nom et qualité, non en patois, mais en français, et en bon français, naturellement. Or les oreilles patoises du Larzac, auxquelles ce nom ruthénois était inconnu et qui ne l'avaient entendu qu'en français, n'avaient pas su en faire la transposition provençale, la reconversion, et la bouche du paysan répétait ce mot en s'appliquant à imiter d'aussi près que possible les sons perçus. Le *t* final, muet en français, il ne pouvait songer à le faire revivre, vu qu'il n'en soupçonnait point l'existence latente; et, quant à l'*o,* il le prononçait comme

Digitized by Google

les ruraux rouergats, comme la plupart des Rouergats, pour mieux dire, prononcent aujourd'hui les *o* français, c'est-à-dire comme l'*a* fermé de leur patois (qui toutefois n'a qu'une fausse ressemblance avec l'*o* français prononcé par une bouche linguistiquement française, une bouche du Nord); car nous tombons maintenant dans cet écueil pour éviter de transporter dans le français les sons de l'*o* rouergat, parce que ce défaut de nos grands-pères est devenu un ridicule, et que nous sommes néanmoins impuissants à saisir l'exacte modalité de la voyelle française.

A Rodez, où dans les maisons bourgeoises on ne parle plus que français (?), même aux serviteurs et aux gens du peuple, qui chez eux et entre eux conservent l'usage de la langue maternelle, beaucoup de nos vieux noms propres, une fois accommodés à l'usage de la langue française, restent francisés en patois, ne reviennent plus à leur forme originaire, et constituent des néologismes fort disparates dans notre onomastique méridionale. Ainsi, pour ne citer que quelques formes, les noms en *an* et *and* par *a* fermé prennent l'*a* ouvert; ceux en *i* tonique (= lat. *inus*), ceux en *en*, ceux en *o* tonique et fermé (= lat. *o, onis*), échangent respectivement cette désinence contre *en, an* avec *a* ouvert, et *an* avec *a* fermé. La plupart des consonnes finales se perdent : les paroxytons, et les proparoxytons surtout, deviennent souvent méconnaissables : Vergéli (l. *Virgilius*) devient *Vergelí;* Bórias, *Borí;* Galtairias, *Galterí;* Maruéjols, *Marvejóls*, etc.

L'action corruptrice du français sur notre idiome, que nous signalons ici, ne s'exerce, dans les cas qui précèdent, que sur la langue parlée ; mais il en est d'autres où elle vicie l'orthographe des noms propres. Que la langue française, quand elle les adopte, adapte la forme de nos noms propres à sa propre morphologie, moyennant qu'elle ne viole pas, en opérant cette conversion, les corrélations naturelles d'homologie unissant entre eux les deux grands dialectes gallo-romans, rien de mieux. Mais cette loi, faute d'être bien sentie, faute d'être bien perçue, est souvent transgressée, quand il s'agit, non plus, comme nous venons de le voir, de faire rentrer dans le moule de la langue d'oc un nom provençal francisé, mais bien quand il s'agit d'opérer cette francisation.

Digitized by Google

Dans notre patois rouergat, comme du reste dans le provençal classique(voir les vieilles grammaires de la langue d'oc), on ne rencontre pas l'*a* fermé seulement comme désinence féminine et atone, mais aussi sous l'accent tonique, soit à la fin ou au commencement ou dans le corps des mots [1]. Régulièrement transcrit en français, cet *a* y devient *e* muet invariablement quand il est atone, et, quand il est tonique, il y est représenté, suivant les cas, par *a*, par *ai* ou par *e ;* mais le traduire par le signe *o*, lui donner comme équivalent la quatrième voyelle française, est, comme nous l'avons maintes fois dit, une lourde méprise. Cette erreur, nos transcripteurs français s'en préservèrent entièrement jusqu'au commencement de ce siècle; mais depuis on s'y est laissé aller, et on y tombe chaque jour de plus en plus. Jusqu'ici, toutefois, ce n'est que dans la syllabe tonique que l'*a* fermé donne lieu à cette faute ; mais de sérieux symptômes, que nous constatons notamment dans la façon dont nos notaires et nos avoués aveyronnais commencent à orthographier certaines dénominations cadastrales, font craindre que les rapports vrais de l'équivalence des lettres entre les deux langues n'achève bientôt de s'obscurcir. Au commencement de ce siècle, tout le monde écrivait encore, dans les rédactions françaises, « Hortol*á* », « Perseg*a*l », « Pl*a* », « Roqueplá », « Laparrá », « Lal*á* », « Cabani*a*ls », « Cayssi*a*ls », où l'*a* de la dernière syllabe est fermé dans la prononciation patoise ; maintenant « Hortol*ó* », « Persegol », « Plo », « Roquepl*ó* », « Lal*ó* », Laparr*ó* », « Cabaniols », Cayssiols », se lisent souvent, le plus souvent même, et, d'après les signes prémonitoires auxquels je viens de faire allusion, il faut s'attendre à voir

[1] Je saisis cette occasion pour appeler de nouveau l'attention de nos maîtres sur un point de grammaire qui fait encore question pour eux, et dont cependant la solution me paraît acquise. La distinction établie par les vieilles grammaires provençales entre le *a larc* et le *a estrech* n'a pas une valeur prosodique comme on l'avait cru, M. Guessard notamment ; elle n'a rapport ni à la *quantité,* ni à l'accentuation tonique: il s'agit là d'un véritable dédoublement de la voyelle primitive en deux sous-voyelles distinctes, la première ayant le son de l'*a* français, la seconde un son *sui generis,* que nos écrivains patois figurent par le signe *o,* bien qu'il n'ait avec la quatrième voyelle française qu'une fausse ressemblance, tenant surtout à l'impuissance de l'organisme méridional à percevoir et à rendre exactement les sons français.

Digitized by Google

bientôt imprimer, ni plus ni moins, que « Rocoplo », « Loporro », « Lolo », « Coboniols », « Coyssiols », ce qui sera la perfection dans le barbarisme. J'avoue que le cœur m'en saigne.

La francisation des noms de langue d'oc s'opère, suivant le goût des auteurs, à des degrés différents, depuis la simple conversion de l'*a* atone final en *e* muet, comme dans *Coste, Roque,* faits de Costa, Roca, jusqu'à une véritable traduction d'une langue dans l'autre, ainsi que dans nos *Clairvaux, Beaulieu, Villefranche,* que les habitants nomment chez eux Claravals, Belloc, Vilafranca. Nous voyons notre rouergat Delprat revêtir, par voie de transcription française, les trois différentes formes de *Delprat,* identique à l'original indigène, de *Duprat,* où l'article seul a subi la traduction française, et enfin de *Dupré,* où l'article et le substantif ont été traduits tous deux.

Or, quand on se risque dans la voie de la transcription interprétative, on est exposé à se méprendre sur le sens étymologique du nom et à commettre un contre-sens dans la forme dont on le revêt en français. C'est ainsi que *la Morne* est improprement écrit pour notre l'Aumorna (*Eleemosyna*), nom d'une métairie de l'hospice de Rodez.

Méfions-nous des transcriptions françaises de nos noms propres du Midi. Il y a toujours danger à relever ceux-ci d'après elles, qu'elles soient fautives ou qu'elles soient correctes. Dans ce dernier cas, nous voyons nos deux finales atones *a* et *e* fermés se confondre dans une seule et même homologie française, l'*e* muet; comment dès lors discerner, quand le mot n'a pas un sens étymologique évident, s'il est en *a* ou en *e*, s'il possède la forme masculine ou la féminine? Ainsi *las Béssas* et *los Besses,* noms de lieu, ont en rouergat une forme, écrite et parlée, et une signification étymologique nettement distinctes, le premier se traduisant par *les boulaies,* le second, par *les bouleaux ;* transcrits en français, ils se confondent dans cette forme équivoque : *les Besses.*

Nos voisins du Tarn, et leurs limitrophes immédiats de l'Aveyron, ont plusieurs habitudes de francisation très-vicieuses, et entre autres la suivante : pour conserver à leurs *e*

Digitized by Google

atones le son d'*e* fermé qu'ils ont dans la langue d'oc, ils les marquent de l'accent aigu. Double faute : non-seulement ils manquent à la loi des homologies provenço-françaises, qui donne l'*e* muet français pour équivalent à l'*e* fermé provençal quand il est atone, mais ils violent une loi encore plus inviolable, celle de l'accent tonique. Allez donc reconnaître les Cáusse, les Fábre ou Fáure de notre langue, dans leurs formes si sottement francisées de *Caussé, Fabré, Fauré !*

Beaucoup de nos compatriotes du Midi ont une faiblesse, je dirai plus, une lâcheté : c'est de dénaturer leur nom pour lui ôter le cachet de son origine méridionale.

La revue rapide qui précède des diverses corruptions de notre onomastique provençale, et plus particulièrement de celle du Rouergue, qui sont dues à l'influence française, ne nous a fait considérer que celles qui se produisent sur place, c'est-à-dire dans le Midi même, et par des instruments méridionaux. Ce ne sont pas les seules, toutefois. Il y a à considérer encore celles qui se produisent en *pays français.*

A Paris, à Blois, à Beauvais, arrive du Midi, du Rouergue, si l'on veut, un illettré; ce sera, je suppose, un apprenti charbonnier, porteur d'eau ou cocher de fiacre. Il ne parle que son patois, et ne connaît ni *a* ni *b* (cette hypothèse n'est plus admissible de nos jours; mais supposer que la chose s'est passée il y a quarante ans est très-plausible). Il ne sait pas écrire son nom, toutefois il sait le dire ; mais il le dit comme en son patois, en faisant sonner distinctement et consciencieusement toutes les lettres qu'il contient. L'homme du Nord, n'ayant aucune idée, aucune préoccupation, des rapports homologiques mutuels que soutiennent sa langue et la nôtre, phonographie à sa façon, sur l'audition, le nom du Méridional tel que celui-ci le fait entendre. Il s'appelle, je suppose le mot rendu en orthographe provençale, Ros (ou *Rous, Roux*, en graphie française). Il ne manque pas de faire bien sonner la consonne finale ; mais alors qu'arrive-t-il ? C'est que son auditeur franciman, pour qui ces mots écrits se lisent comme s'ils étaient sans *x* et sans *s*, ne les reconnaît pas dans ce qu'il entend, et croit avoir affaire au féminin de l'adjectif *roux ;* et, logique dans son erreur, il écrit ainsi le nom du bon Méridional : *Rousse !*

Digitized by Google

Ces anomalies onomastiques choquantes, qu'on rencontre dans le Nord comme noms de famille, telles que *Rousse, Rousselle, Rigalle, Belvalette, Labitte,* etc., lesquels sont évidemment pour Rous ou Roux (pr. Ros), Roussel (pr. Rossel), Rigal, Belvalet (beau valet), Lavit (*la vit,* la vigne), n'ont pas d'autre origine que celle que nous venons de faire entrevoir.

J.-P. DURAND (de Gros).

(A suivre.)

Digitized by Google

VARIÉTÉS

ÉTYMOLOGIES LATINES ET FRANÇAISES

I. Ador

Ador, en latin (avec son dérivé *adoreus*), est un de ces mots pour lesquels on a proposé trop d'étymologies pour qu'il y en ait une d'assurée. *Ador*, d'après les lexicographes, désigne une espèce de blé, l'épeautre, et a pour équivalent en grec ζέα.

Son nom, disent les étymologistes, vient de ce qu'on le mange (*edere*)[1], ou de qu'on le grille (*adurere*)[2], ou de ce qu'il mûrit (ἀδρέω)[3], ou de ce qu'il rassasie (ἀδέω)[4], ou de ce qu'on l'emploie dans les sacrifices (*adorare*)[5]. Enfin on a encore rapproché *ador* de ὄλυρα, espèce de froment[6], dont l'origine d'ailleurs est inconnue, et de ἀθήρ[7], barbe d'épi, dont l'étymologie n'est pas moins ignorée.

A ces sept hypothèses on me permettra de joindre une huitième conjecture. Je regarde *ador* comme un terme importé par le commerce phénicien et correspondant au *dhoura* ou *dhora* des Arabes, si connu dans l'Afrique orientale. Dans *ador*, *a* représente l'article sémitique.

Le *dhora* n'est pas du blé : c'est une espèce de millet comme le sorgho à balais, qui fournit une graine agréable, saine et de facile digestion pour l'homme et les animaux[8]. Mais on sait avec quelle facilité les noms de plante passent d'une espèce à une autre. C'est ainsi, pour rester dans le domaine des céréales, que le terme « blé » désigne ici le froment et là le sei-

[1] Festus. Opinion adoptée par Vanicek (*Griechisch-Lat. etymologisches Woerterbuch*, p. 25.— [2] Festus. — [3] Kaercher.— [4] Kaercher.— [5] Priscien. —[6] Saumaise. Ces six rapprochements étymologiques sont mentionnés dans le dictionnaire de Forcellini.

[7] Leo Mayer (*Vergleichende Grammatik*, 1884, t. I, p. 1069).

[8] Naguère certains cantons de l'Italie et de la France méridionale en faisaient encore du pain.

Digitized by Google

gle ; que *cebada* en espagnol, c'est l'orge, et, dans le midi de la France, l'avoine ; que, dans plusieurs de nos départements, *mil* n'est plus le millet, mais le maïs ; que *bras*, en Orient, est le riz, tandis que, chez les Gaulois, *brace* (*bracium unde fit cervisia*, dit le *Vocabul. latinum* de Papias) était l'orge ; enfin, que le sanscrit *yava* paraît être aussi l'orge, alors que son correspondant grec ζέα (pour δjεFα) serait l'épeautre.

A mon sens, *dhora* n'est point sémitique, bien qu'on pût le rattacher à la racine *dhara*, « semer » (et c'est à quoi ne manquent point les lexicographes arabes). Je pense que ce mot vient de l'Inde, et qu'il en faut chercher l'équivalent dans le batak *djaba-ouré* et dans le malais *djeouaras*, qui signifient également « millet. » *Djaba*, en javanais *djaoua*, en tagale *daoua*, désignent aussi le millet et ne sont autres que le sanscrit *yava*, le grec ζέα, le persan *djaou ; ouré*, en malais *ourey*, veut dire « qui n'est pas cohérent, qui est en menus morceaux, en poudre » (comme dans l'expression *amas ourey*, or en poudre). L'arabe est une contraction de ces deux mots, *djaoua-ouré*, *dhaoura*, *dhora*, empruntée à quelque dialecte des régions indiennes, où les navires du golfe Persique et de la mer Rouge allaient commercer longtemps avant notre ère. *Dhora*, étymologiquement, signifie donc « grain menu. » Le *dh* est tout ce qui reste du premier mot. Le *d* de *ador* est, d'après cela, le correspondant étymologique du radical de ζέα ; de sorte que ces deux mots, *ador*, ζέα, identiques pour le sens, ont aussi, malgré leur absolue dissemblance extérieure, une origine en partie commune. Seulement ζέα est venu directement des Indes, j'entends sans sortir du groupe des langues indo-européennes, tandis que *ador* a fait un circuit à travers un ou plusieurs idiomes étrangers. Il y a là un phénomène assez analogue à celui qui, du latin *prœcox* ou *prœcoquus*, a fait notre « abricot », en passant par le grec πραικόκκιον et par l'arabe *al-birqoûq*.

II. Loriot

A la fin du dernier siècle et au commencement du nôtre, on a fort abusé de l'onomatopée dans les explications étymologiques ; aussi, par réaction, les linguistes se sont-ils mis, de

Digitized by Google

parti pris, à repousser toute explication de ce genre, niant presque l'existence de l'onomatopée dans nos langues. Il faut s'entendre. Personne sans doute ne voudra contester que le vieil indien *kvan* (auquel correspondent le latin *canis* et le grec κύων) ne soit une imitation de l'aboiement du chien. Mais il est bien clair que notre mot *chien,* tout fils qu'il est du latin *canis,* n'est plus une onomatopée et ne rappelle en rien la voix de l'animal. *Turtur* figure très-bien le chant monotone de l'oiseau, emblème des tendres amours, mais « tourterelle » n'est plus qu'un dérivé de ce mot. Combien d'autres n'ont ainsi retenu qu'une trace de la vieille onomatopée qui leur a donné naissance : *corbeau, grenouille, grillon, cigale*[1], etc.!

L'onomatopée a dû jouer surtout un rôle considérable dans la désignation des animaux qui chantent et qui crient. De nos jours, les naturalistes qui ont parcouru les forêts africaines et américaines, recueillant de la bouche des naturels les noms des oiseaux indigènes, ont noté et introduit dans la terminologie ornithologique des appellations telles que *pitpit, guits-guits, couroucou, couroucourou, vitzli-putzli,* etc., simple imitation du cri ordinaire des oiseaux ainsi désignés. Dans nos patois, combien de mots de ce genre : *trio,* la grive ; *piot,* le dindon ; *clouco,* la poule qui a des poussins; *bibibu,* l'ortolan !

Ce genre d'appellation était sans doute très-fréquent chez nos ancêtres. Mais les noms ainsi forgés ont subi, par l'usage, des altérations plus ou moins fortes, surtout dans le passage d'une langue à une autre, et souvent sont devenus méconnaissables. D'une part, le nom a été employé par des gens qui n'avaient pas entendu le cri et qui en ont mal conservé l'expression. D'autre part, les peuples, en se déplaçant, emportent les mots de leur langue sans emporter en même temps les êtres que ces mots désignent ; dans leur nouvelle patrie, ils trouvent de nouveaux êtres auxquels, d'après quelque ressemblance, ils appliquent ces noms. L'onomatopée alors ne se comprend plus ; cessant d'être applicable à l'être actuellement désigné,

[1] Il faut, à mon sens, établir une différence entre la τέττιξ des Grecs, qui répète constamment *tetté-tetté,* et la cigale, dont le cri est une sorte de stridulation qui a permis d'appliquer son nom à la grosse sauterelle verte.

Digitized by Google

elle s'efface dans les altérations nécessaires auxquelles tout mot vivant est sujet par le fait seul de son existence.

Quoi qu'il en soit, les onomatopées pures, comme le grec κακκαβίς, perdrix ; le persan *bulbul,* rossignol ; l'arabe *kelb,* chien ; le français *cricri, coucou,* etc., sont encore assez nombreuses dans toutes les langues. C'est par une défiance exagérée de l'onomatopée qu'on a cherché des étymologies fort compliquées à certaines appellations d'oiseaux qui, comme dit le peuple, ont l'habitude de prononcer leur nom. Par exemple, lorsque Génin, étymologiste souvent plus ingénieux que sûr, nous dit que le *papegai* ou *papegaut* (perroquet) doit ce nom à l'habitude qu'il a de *papper* (!), ou saisir du bec, son bâton ou *gault* (!), c'est qu'il ne veut pas reconnaître dans *papegai* le nom arabe *babbagha,* qui représente assez fidèlement le cri ordinaire de l'oiseau.

De même, M. de Charencey fait du nom malais du cacatois (*kakatoua*) un composé signifiant « corbeau *vieux* », c'est-à-dire, explique-t-il, « corbeau blanc », bien que le mot *kakatoua* peigne très-exactement un des cris familiers de ce perroquet.

Enfin je ne puis m'expliquer autrement que par une vraie répugnance pour l'onomatopée l'article étymologique du dictionnaire de Littré sur *loriot,* article où on lit : « *Loriot,*.... du latin *aureolus,* de couleur d'or, de *aurum,* or ; ainsi dit de sa couleur. Dans *loriot,* l'article s'est agglutiné avec le mot *l'oriot);* des patois ont conservé la forme pure. Le *t* est une altération pour *l.* »

Il y a dans ces explications des difficultés de plusieurs ordres. En premier lieu, *aureolus* n'ayant jamais en latin signifié « loriot » (si du moins on veut s'en rapporter à la preuve négative des lexiques), on peut être surpris que nos ancêtres du moyen âge, qui ne parlaient point latin, aient pris, pour désigner un oiseau depuis longtemps connu chez eux, un mot latin qui ne lui avait jamais été appliqué. D'autre part, le changement de *aureolus* en *oriot* ne va point sans quelques difficultés phonétiques. Je passe sur la substitution de *t* à *l.* Mais comment ici *eolus* sera-t-il devenu *iol,* alors que nous voyons partout ailleurs le français transformer cette désinence latine en *eul, euil : capreolus* = chevreuil, *filiolus* = filleul, *gladiolus* = glaïeul, *linteolum* = linceul, *lineolus* = ligneul, *aviolus*

Digitized by Google

= aïeul, *bovariolus* = bouvreuil, *tiliolus* = tilleul, *hispaniolus* = épagneul, *sciuriolus* = écureuil, auxquels on peut joindre les mots qui ont perdu le *l* final, comme : moyeu = *modiolus*, essieu = *axiolus*, et de vieux termes français tombés en désuétude, comme *frieul*, poêle à frire ; *escourseul*, tablier; *langeul, pugnieul, terceuil*, dont les prototypes latins seraient *frigiolum, scorteolum, laneolum, pugniolum, tertiolum*[1].

Mais à quoi bon s'arrêter plus longtemps à la question de phonétique ? Tous ceux qui ont entendu crier le loriot ne savent-ils pas que c'est là un de ces oiseaux qui « répètent leur nom ?» Et qu'est-ce qu'un oiseau qui répète son nom, sinon celui dont le nom même est la figuration de son cri ? Littré et les nombreux étymologistes d'accord avec lui disent que l'*l* de loriot représente l'article qui s'est agglutiné ; je croirais plutôt que c'est le provençal *auriol* qui a perdu l'*l* du nom primitif : disons mieux, les deux noms se sont formés séparément, et n'ont eu de commun que l'intention de figurer le chant de l'oiseau.

A vrai dire, il n'est pas impossible que *aureolus*, repoussé ici comme prototype de *auriol* et de *loriot*, ait eu quelque influence sur la forme du premier de ces noms. Le peuple cherche volontiers à interpréter par des mots les bruits de la nature et surtout les cris des oiseaux. Peut-être dans le chant du loriot a-t-on voulu retrouver une épithète qualifiant son plumage doré, et le mot *aureolus* s'est présenté à l'esprit. C'est ainsi que le χλωρίων des Grecs n'est, d'après moi, qu'une combinaison plus instinctive que cherchée du cri du loriot avec le mot χλωρός, qui caractérise la couleur de sa robe. C'est ce que j'appellerai une onomatopée interprétée.

Puput, nom languedocien de la huppe, me fournit un exemple du même genre. Un naturaliste (Vieillot) prétend que cet oiseau est ainsi nommé à cause de l'habitude qu'il a d'enduire son nid de matières infectes. En réalité, *pu-put* ou *put-put* n'est

[1] Notons cependant un exemple unique en français de *ol* = *iolus:* c'est rossignol = *lusciniolus*. Pour expliquer cette exception remarquable, peut-être faut-il supposer que le mot a passé par quelque dialecte méridional avant de s'installer en français. — L'exemple vitriol = *vitreolum* est sans valeur, parce que vitriol n'est pas un mot de la langue populaire. Il y a encore *Espagnol*, qui a été emprunté tout formé à la langue espagnole.

Digitized by Google

qu'une interprétation du cri de l'oiseau, de ce cri qui a donné naissance au nom grec ἐπ-οπ-ς, au nom latin *up-up-a*, au nom arabe *houdhoud*, au nom persan *poupou*, et sans doute à bien d'autres.

III. Rasade

Rasade est un mot peu ancien dans la langue française. On ne le trouve point dans le *Dictionnaire français-latin* de Robert Estienne (1549), ni dans le *Dictionnaire des rimes* d'Odet de Lanoue (1624), qui donne pourtant une longue énumération de noms en *ade*, dont beaucoup aujourd'hui sont hors d'usage. Le plus ancien exemple qu'en cite Littré est emprunté à Regnard, ce qui nous ramène à la fin du XVII[e] siècle.

L'origine étymologique du mot ne semble avoir soulevé aucun doute. Tous les étymologistes que j'ai pu consulter s'accordent à regarder *rasade* comme un dérivé de *raser*, dans le sens de remplir à ras, ce qui ne va pas mal avec le sens attribué à *rasade*, « verre plein jusqu'au bord. »

Il y a pourtant, ce semble, quelque difficulté à admettre en français la formation d'un nom abstrait en *ade* sur un adjectif ou sur un verbe. Ce n'est pas que notre langue manque de noms en *ade;* on les y compte par douzaines. Mais tous ces mots, comme *fanfaronnade, rodomontade, marmelade, mascarade*, etc., sont, comme on sait, d'origine espagnole ou italienne, ou bien encore d'origine languedocienne, comme *aubade, panade, estouffade, brandade, remolade*, etc. Les correspondants français de ces anciens participes passés féminins (ou noms formés à leur imitation) sont toujours en *ée* (couvée, écuellée, assiettée, bottelée, etc.).

Il serait cependant imprudent de nier d'une façon absolue que le grand nombre de ces noms en *ade* ne puisse exercer aujourd'hui une influence créatrice, et que de la bouche d'un Français, surtout d'un Méridional, ne puisse surgir un mot de cette catégorie, qui n'aurait point ailleurs son prototype. Mais étant donnés les sens de « raser » au XVII[e] siècle ou antérieurement, il paraît bien difficile qu'on en ait pu tirer notre *rasade*.

Nous voilà conduits à regarder le mot comme pris tout

Digitized by Google

formé dans quelqu'un des idiomes méridionaux. Or ceux-ci ne nous offrent rien de tel, du moins parmi les termes dérivés du latin *radere, rasus*. En espagnol, en portugais, point de *rasada*, si ce n'est comme participe du verbe *rasar*, sans aucun sens qui se rapporte à « rasade. » En italien, *raso* et rien de plus. Dans les dialectes languedociens, *rasado* se dira peut-être pour une *rasée*, une coupe de barbe ; jamais, à ma connaissance, pour « un verre plein. »

Le mot n'existe-t-il donc pas en languedocien? Il s'y trouve parfaitement, mais sous une forme un peu différente, non plus comme un dérivé de *radere, rasus*, mais bien de *radiare*. En latin, *radiare* ne s'écarte guère du sens de « rayonner. » En italien *raggiare*, en espagnol et en portugais *rajar*, n'ont pas d'autre sens. Mais en languedocien ainsi qu'en catalan, *rajà, rajar*, par une métaphore saisissante, prend une signification nouvelle, celle de « couler », en parlant des liquides et des matières en grains. C'est même le seul sens qu'ait gardé le mot dans le parler actuel[1].

De *rajà* s'est formé le nom *rajado*, « coulée », et ce mot s'emploie couramment pour dire « ce qui coule ou ce qu'on verse en une fois. » On le trouve au commencement du XVII[e] siècle dans Goudelin, et le *Diccionari moundi*, généralement joint aux œuvres du poëte toulousain, le traduit par « filet de vinaigre, d'huile, etc. » Versé par la main hospitalière du Quercynois, la *rajado de bi*, « le filet de vin », remplit d'un seul coup le verre jusqu'aux bords; et voilà la *rajado* devenue « rasade. » « Vous boirez bien encore une petite *rajado !* — Une *rajado* de vin ne peut faire de mal. — *A forço de rajados*, dit un proverbe local, *lou cap fo la capbirado ;* A force de rasades, la tête chavire. »

Telle est l'origine de notre « rasade. » Il n'est pas nécessaire de rechercher comment le mot est passé du languedocien au français ; tant d'autres sont dans le même cas. On supposera, si l'on veut, que celui-ci a été porté du Midi au Nord par une de ces troupes de comédiens ambulants, bons buveurs, qui couraient les villes de province au XVII[e] siècle.

Le passage de *j* à *s*= *z* ne saurait faire difficulté ; car, dans

[1] Voir la note à la fin de l'article.

Digitized by Google

la plupart des pays de langue d'oc, le *di* ou *j* latin a pris le son *dz* ou *tz* (phénomène tout à fait pareil à celui du zétacisme éolien), et notre langue, qui n'admet pas ces combinaisons de consonnes, a naturellement laissé tomber la dentale. Dans les régions où *j* garde un son plus ou moins chuintant, la prononciation confond à peu près *j* et *z*, comme elle confond *ss* et *ch*.

Le passage du sens de « filet de liquide » à « coupe pleine » rentre dans un ordre de faits si commun dans les langues, qu'il n'y a pas lieu de s'y arrêter. C'est ainsi que le même languedocien se plaît à dire *uno estèlo de bi*, « une goutte (*stilla*) de vin », pour une bonne rasade, et qu'en français « boire la goutte » signifie absorber un petit verre plein d'eau-de-vie.

L. Marcel Devic.

NOTE

Le nom féminin *rajo* a conservé dans certains dialectes le sens de » rayons du soleil », et le poëte aveyronnais Peyrot a pu dire: *La rajo beniò d'espeli*, Le soleil venait d'*éclore* (*Poésies franç. et patoises*, 1774, p. 46). Inversement, un notaire de Montpellier, à la fin du XVe siècle, emploie l'expression *ad radium* pour dire « à ras, plein », si du moins l'interprétation de Carpentier est juste. (Voy. Du Cange, *Gloss. i. et m. lat.*, au mot *radius*.) Je fais cette réserve, parce que, dans le passage dont il s'agit, on pourrait être tenté de comprendre l'expression dans un sens tout différent. Voici ce passage, relevé dans une charte de l'année 1496, et que je corrige et complète d'après l'ouvrage auquel il est emprunté (Gariel, *Series præsulum Magalonensium*, II, 175):

« Instituit quod prior, sacrista et collegiati (S. Annæ Montispess.) teneantur et debeant singulis annis et perpetuis temporibus dare et solvere....duo modia vini boni et puri et mercatilis, mensuræ dicti loci de Saussanicis, *ad radium tinæ*. »

Vu le pays où l'acte est rédigé, on interpréterait volontiers *ad radium tinæ* par *à raja tina*, « à coule-tine », c'est-à-dire que le vin devrait être fourni sortant de la cuve, sans que la vendange ait passé au pressoir (vin de goutte). Il semble qu'après avoir fixé la redevance de vin à deux muids (d'après une mesure encore usitée à Montpellier et à Saussan), il soit peu utile d'ajouter « à ras. » Cette expression n'a de raison d'être que pour les matières sèches, alors qu'on veut distinguer la mesure *à ras* de la mesure *comble*, qui est plus forte.

Le Glossaire de Du Cange cite encore un exemple, celui-ci pris dans le Cartulaire de S.-Victor de Marseille, sans autre indication : « Dictus Petrus dare tenetur singulis annis duas metretas vini *ad radium tinæ*. » Ce cartulaire a été publié par M. Guessard; mais je n'ai pas su y retrouver le passage, et j'ignore s'il s'y rencontre des indications propres à corroborer ou à infirmer ma conjecture interprétative.

Digitized by Google

POÉSIES

SUBRE JORDI SAND

Al paire Mourèu de Gargilesso, pescaire de trouitos

Toun amigasso n'es pas morto.
Se ten per l'inmourtalitat,
E la pos vese bruno e forto,
Dins le brounze, abas, adreitat.

Te jautos de soun emageno,
En gandourah, plumo à la ma,
Subre l'ort que de bruch s'empleno.
La sabes autroment aima !

Tu l'as toutjoun davant, urouso,
Coumo en junh, joul' cel de velous,
De nueit, loung des rocs de la Crouso,
A travès las erbos en flous.

Raivo douçoment, nou se couito ;
La Naturo la raubo à founs,

SUR GEORGE SAND

Au père Moreau de Gargilesse, pêcheur de truites

Ta grande amie n'est pas morte. — Elle demeure dans l'immortalité, — et tu peux la voir brune et forte, — dans le bronze, là-bas, dressé.

Tu te moques de son image, — en gandourah, plume à la main, — sur le jardin qui de bruit s'emplit. — Tu sais l'aimer autrement !

Elle est toujours devant toi, heureuse, — comme en juin, sous le ciel de velours, — pendant la nuit, le long des rocs de la Creuse, — à travers les herbes en fleurs.

Elle rêve doucement, elle ne presse point le pas ; — la Nature la

Digitized by Google

Mentre que tu gaitos la trouito
Al bord des gourgasses prigounds.

Que remiros « la Bouno Damo »,
La moulié d'engenh, Jòrdi Sand!
Te porto boun-ur ; sa belo amo
T'estremo al cor quicon de grand.

Paire Mourèu de Gargilesso,
Demoros, atal, clar vesent.
Es que elo n'es pas la divesso
De toun païs tant dous e gent?

Es qu'elo n'es pas la fadeto
Del Berri, que vol pas daissa?
Per l'erme, dins cado bourdeto,
Sens relambi se vei passa.

Trevo dambe las doumaiselos,
Al ran de la vermo, al canvalh,
Joubs les faus, proche las aucelos,
Al miei del campestre en travalh.

Auguste Fourès.

10 d'agoust 1884.

saisit complétement,— pendant que tu épies la truite — au bord des précipices profonds.

Combien tu admires « la Bonne Dame », — la femme de génie, George Sand! — Elle te porte bonheur ; sa belle âme — t'enferme au cœur quelque chose de grand.

Père Moreau de Gargilesse,— tu restes, ainsi, clairvoyant.—N'est-elle pas la déesse — de ton pays si doux et agréable?

N'est-elle pas la fée —du Berry, qu'elle ne veut pas abandonner ?— A travers la lande, dans chaque métairie, — sans relâche on la voit passer.

Elle erre avec les libellules, — au ras de la berge, au versant (des monts), — sous les hêtres, à côté des oiselles,— au milieu du *champêtre* en travail.

Auguste Fourès.

10 août 1884.

Digitized by Google

PAISATGE D'AGOUST

Verdo coumo l'albrum en avrilh, la ribiero
Camino, en countro-bas, dejoubs les caroulis.
Semblo dourmi : — se vei, coumo la ma planiero,
Lusi mai qu'un miralh, quand le cel s'abelis.

Mais, tre que del joun gai toumbo l'ouro darniero,
S'engriso, en se rufant al vent ; s'enniboulis
Douçoment, pauc à pauc, d'uno brumo laugiero.
Sa voux s'entend mounta, gravo, d'un passo-lis.

Aro l' luscre la ten amagado. La vido,
Le loung de soun ribal, pares estavanido.
Sabliero e lavadou dambe sous garrabots

Fan la bouno som-som junquos à l'albo blanco.
Decops s'auzis crica qualquo menudo branco
Que toco l'aigo e va remoulina sus clots.

Auguste Fourès.

Alhot, costo Castres, 12 de febriè 1885.

PAYSAGE D'AGOUT

Verte comme les arbres en avril, la rivière — chemine, encaissée, sous les peupliers de la Caroline. — Elle semble dormir: on la voit unie comme une main ouverte, — luire mieux qu'un miroir, quand le ciel redevient beau.

Mais, dès que du jour gai tombe la dernière heure, — elle devient grise, en se ridant sous le vent ; elle s'ennuage — doucement, peu à peu, d'une brume légère. — Sa voix s'entend monter, grave, d'une chaussée.

Maintenant le crépuscule la tient cachée. La vie, — le long de ses rives, paraît s'être évanouie. — Sablière et lavoir avec ses embarcations plates

Dorment le bon sommeil jusqu'à l'aube blanche. — Parfois on entend craquer quelque branche menue — qui touche l'eau et va tourbillonner au-dessus des gouffres.

Auguste Fourès.

Aillot, près Castres, 12 février 1885.

(Languedocien, sous-dialecte de Castelnaudary et de ses environs.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Dons faits a la la Société.

Par l'auteur: Gabriel Azaïs, lou Reprin (le Regain). Contes, fablos, brindes e sounets, per l'autou de las Vesprados de Clairac, Avignoun, Roumanille, 1884.

Par l'auteur : Histoire touchante d'un chat métis angora, par le docteur Adelphe Espagne. Antibes, 1885.

Par M. de Berluc-Perussis : Bibliographie provençale. Le Livre de demain, par Albert de Rochas. Compte rendu de cet ouvrage, par A. de Gagnaud. Les Félibres : le commandant A. de Rochas, par A. de Gagnaud. Gap, Richaud, 1885.

Par M. Clair Gleizes : Archives de la ville d'Arles. Rapport à M. le Maire, par A. Roboly, archiviste de la ville. Arles, 1854. — La Camiso de l'ome hurous, par Hippolyte Fargues. Toulouse, Delboy, 1867. — De l'Etat de la langue française à Marseille, avant la fondation de l'Académie de cette ville, par J.-T. Bory. Marseille, 1859.— Cansous prouvençalous, vo Lesis de mesté Miqueou de Truchet d'Arles (feuilleton découpé dans un journal).

Par l'auteur : Recommandations de Madame l'abbesse de Saint-Véran-hors-les-murs d'Avignon à ses moniales. Texte provençal inédit du XV^e^ siècle, suivi d'une traduction en français du XVI^e^ siècle et précédé de quelques réflexions, par le R. P. Dom J.-B. Garnier, moine bénédictin de la Congrégation de France. Avignon, 1883.

Par l'auteur : les Méridionaux et leurs œuvres depuis les fêtes latines de 1882, par M. Charles d'Ille. Forcalquier, 1885.

Par l'Académie des sciences de Bucarest : Fragmente zur Geschichte der Rumänen, von Ludoxius Freiherrn von Hurmuzaki, Dritter Band.

Par M. Jules Blancard, de St-Paul-Trois-Châteaux : Deux documents mss., l'un sur parchemin, de 1626; l'autre, sur papier, de 1579.

Divers journaux, par MM. Roque-Ferrier (14), Clair Gleizes (14), Aubanel (2), Pepratx (1), François Vidal (1), F. Donnadieu (1), Richaud (1), Gabriel Azaïs (2), Eustache Fricon (5), Louis Roumieux (1), de Berluc-Perussis (1), Jules Blancard (4).

Le Gérant responsable : Ernest Hamelin.

Digitized by Google

DIALECTES ANCIENS

SAINTE MARIE MADELEINE

DANS LA LITTÉRATURE PROVENÇALE

(Suite)

IV

Cantique provençal en l'honneur de sainte Marie Madeleine

Raynouard, au t. II, p. cj, de son *Choix des poésies originales des troubadours*, après avoir énuméré les monuments, considérés par lui comme les plus anciens, de la « langue romane », ajoute en note :

« J'ai regretté de ne pouvoir insérer une pièce que je crois appartenir au commencement de l'époque des troubadours. C'est la *Cantinella de la santa Maria Magdalena*, qu'on chantait autrefois à Marseille, et qui commence :

Allegron si los peccador
Lauzan Santa Maria
Magdalena devotament.

Ella conoc lo sieu error...

» Ce cantique, contenant vingt-trois couplets, toujours terminés par le refrain *Allegron si*, etc., était chanté toutes les années au jour de la seconde fête de Pâques, dans la chapelle de Sainte-Magdeleine, où le chapitre de la cathédrale se rendait en procession. L'illustre évêque de Marseille, M. de Belsunce, supprima l'usage de chanter ces vers [1].

» Ils sont imprimés dans l'*Almanach historique de Marseille* de 1773 ; mais il m'a paru que le style en a été un peu retouché ; comme je n'ai pu me procurer le texte primitif, j'ai cru ne devoir pas insérer cette pièce, qui, par son ancienneté, aurait mérité un rang parmi les monuments de la langue romane que j'ai rassemblés. »

[1] En 1712. Voyez J.-T. Bory, p. 49 de l'ouvrage qui va être mentionné.

Digitized by Google

Digitized by Google

En 1861, J.-T. Bory donna à Marseille [1] une nouvelle édition de ce cantique, dans laquelle il chercha à rétablir « dans son état natif le texte roman », et pour laquelle il eut à sa disposition, outre l'imprimé de 1773[2], une copie remontant « à peine aux premières années du XVIIIe siècle», qui lui fut communiquée par M. Émile Luck [3]. On y peut noter quelques bonnes corrections ; mais cette édition est en somme, comme la traduction qui l'accompagne, très-défectueuse ; et quiconque jettera les yeux sur les notes qui y sont jointes jugera bien vite qu'il n'en pouvait être autrement. Elle est suivie, comme le titre l'indique, de *Recherches historiques sur la cantinella et l'oratoire de la Madeleine et sur la tradition marseillaise relative à l'apostolat de cette sainte* (pp. 33-63). Je n'ai rien trouvé dans ces recherches qui puisse le moins du monde servir d'appui à l'opinion soutenue par l'auteur relativement à l'âge de notre cantique. C'est uniquement sur ce qu'en dit Raynouard qu'il se fonde pour le faire remonter au XIe siècle. Mais Raynouard s'est trompé plus d'une fois dans ces délicates déterminations chronologiques, et c'est ce qui a dû lui arriver dans le cas présent. Il ne paraît pas possible, en effet, à qui examine soigneusement la langue et les rimes de la cantilène marseillaise, d'assigner à cette composition, même sous la forme la plus correcte à laquelle elle est susceptible d'être ramenée, une date plus éloignée que les environs de l'an 1300. Elle serait ainsi peu postérieure à l'invention des reliques de sainte Madeleine (9 décembre 1279)[4], événement qui, en ravivant la dévotion des Provençaux, dut exciter en même temps leur verve poétique en faveur de la grande sainte à laquelle une légende, alors acceptée par tous, attribuait l'introduction du christianisme dans leur pays.

[1] Cantinella provençale du XIe siècle, en l'honneur de la Madeleine chantée annuellement à Marseille, le jour de Pâques, jusqu'en MDCCXII. Introduction, traduction, commentaire et recherches historiques, par J.-T. Bory. Marseille, librairie provençale de V. Boy, 1861, in-8°.

[2] Bory mentionne une réimpression, — que je n'ai pas vue,— du texte de 1773, dans le t. V, p. 182-187, de l'*Histoire analytique et chronologique des actes et délibérations de la municipalité de Marseille.*

[3] Ouvrage cité, p. 10.

[4] Aucun des textes provençaux qui composent le présent recueil ne racontant cet événement considérable (sur lequel voy. Faillon, t. I, p. 873) et n'y faisant même allusion, je crois devoir rapporter ici le récit, fort curieux d'un miracle qui le suivit de près, et par lequel la vérité de la découverte, — vérité dont tout le monde, comme on va le voir, n'était pas persuadé, — fut confirmée d'une manière éclatante. J'emprunte ce récit, avec une courte description de la Sainte Baume, qui précède immédiatement, à la chronique latine

Digitized by Google

Digitized by Google

Une vingtaine d'années avant la publication intégrale de la « cantinella » dans l'*Almanach historique* de 1773, les quatre premiers

du moine franciscain fra Salimbene, de Parme, chronique dont l'intérêt et l'importance, pour l'histoire du XIII[e] siècle, sont bien connus.

« Igitur corpus sanctæ Mariæ Magdalenæ veraciter est in castro Sancti Maximini, corpus sanctæ Marthæ, sororis suæ, est Tarasconi. Frater vero istarum Lazarus Massiliensis Episcopus fuit. Spelunca vero sanctæ Mariæ Magdalenæ, in qua xxx. annis pœnitentiam fecit, per xv. milliaria a Massilia distat; et in illa una nocte dormivi, immediate post festum ipsius; et est in altissimo monte saxoso, adeo grandis secundum meum judicium, si bene recordor, quod mille homines caperet. Et sunt ibi altaria tria, et stilicidium aquæ, ad modum fontis Siloe, et via pulcherrima ad eumdem, et exterius quædam ecclesia prope speluncam, ubi quidam sacerdos inhabitat; et supra speluncam tanta adhuc est altitudo montis quanta baptisterii Parmensis altitudo conspicitur; et spelunca in illo monte ita elevata est a planitie terræ, quod tres turres Asinellorum de Bononia, secundum meum judicium, si bene recordor, illuc attingere non possent, ita quod arbores grandes, quæ inferius sunt, apparent urticæ, seu salviæ caspi. Et quia regio illa, sive contrata, adhuc est tota inhabitabilis et deserta, ideo mulieres et nobiles dominæ de Massilia, cum illuc causa devotionis vadunt, ducunt secum asinos oneratos pane et vino et turtibus et piscibus et comestibilibus aliis, quibus volunt. Verum in eadem via, ad .v. milliaria prope speluncam, est quoddam nobile monasterium dominarum albarum multarum, quæ fratres minores intime diligunt et libenter recipiunt atque vident, sedulo ministrando, et bonum hospitium eis dando. Ad confirmationem autem inventionis corporis Magdalenæ facit miraculum illud, quod illis diebus per eam Dominus demonstravit, quod tale est. Cum quidam juvenis beccarius tempore illo iret per quamdam viam, quæsivit ab eo quidam notus suus unde veniret; cui ille respondit: « A castro Sancti Maximini, ubi corpus beatæ Mariæ Magdalenæ noviter est repertum, cujus tibiam osculatus sum. » Cui dixit: « Nequaquam tibiam ejus osculatus fuisti, sed tibiam cujusdam asinæ vel jumenti, quam clerici ostendunt simplicibus, ad lucrandum. » Cum autem de hac materia facta esset magna contentio inter eos, percussit indevotus et incredulus Magdalenæ devotum gladio multis ictibus, nec aliquam, Magdalena adjuvante, intulit læsionem. Percussit vero Magdalenæ devotus semel indevotum ipsius, et secundo opus non fuit, quia statim vitam perdidit et mortem invenit. Dolens autem Magdalenæ defensor quod hominem interfecisset (nam hoc fecerat ad se defendendum et male libenter, et casu forfuito), et timens ne caperetur a propinquis occisi, ad Arelatensem civitatem confugit, et postea ad Sanctum Ægidium, ut ibi tueretur et iræ locum daret. Pater vero hominis interfecti, datis x. libris cuidam proditori, interfectorem filii fecit poni in carcere, jam ad suspendendum judicatum. Nocte autem præcedente diem in qua suspendi debebat, apparuit ei vigilanti in carcere Magdalena et dixit: « Noli timere, devote meus, et honoris mei defensor atque zelator, quia non morieris. Adjuvabo enim te, cum fuerit opportunum, ita ut omnes qui viderint admirentur, Creatori Deo, qui facit mirabilia, et mihi famulæ suæ gratias referendo. Verumtamen, cum fueris li-

Digitized by Google

Digitized by Google

couplets et le refrain avaient été insérés par le marquis de Llio [1], dans le t. I des mémoires de la *Real Academia de buenas letras de la ciudad de Barcelona* [1756], p. 591, où ils sont précédés des lignes suivantes :

« Nadie que conozca essos idiómas [2] dexará de advertir mas vivo en estos versos [3] el cathalan antígüo que el Provenzál, en médio de la corta diferencia que los distingue. Paréce que los mismos Provenzáles apoyáron esta inteligencia, pues a ciertos antiquissimos Gozos Cathaláno-Provenzales dedicádos a santa María Madaléna, que en el dia de su fiesta habian cantado siempre los de Marsella, hasta que el Preládo antecessor al actual lo prohibió en su ingresso, los llamaban y llaman per immemorial heredada tradicion *Cantinèlla Cathalana,* y en Francés, *Cantique cathalán.* Transcribiré tambien quatro coplítas, aunque temo viciáda la orthographía en la cópia que se me comunicó, por desnaturalizarse freqüentememente la Provenzal antigüa en Francesas plumas modernas. »

J'ai vainement cherché, dans toutes les histoires de Marseille et de Provence que j'ai pu consulter, une confirmation de ce que dit ici

beratus, hoc beneficium ame tibi impensum recognosce, et ad utilitatem animæ tuæ Deo liberatori tuo vicissitudinem recompensa. » His dictis disparuit Magdalena, dimittens hominem consolatum. Cum autem in crastinum positus esset in furcis, nullam sensit corporis læsionem nec dolorem. Et ecce subito, videntibus omnibus qui convenerant ad spectaculum, descendit de cœlo columba albissima tamquam nix, volatu celerrimo, et posuit se super furcas, et dissolvit vinculum collis hominis suspensi suique devoti, et posuit eum in terra sine aliqua læsione. Cum autem officiales et justiciarii, laborantibus propinquis occisi, iterum vellent ipsum suspendere, beneficio beccariorum evasit, quorum caterva ibi erat valde grandis cum gladiis et fustibus præparata. (Fuerat enim eorum socius et amicus, et etiam quia miraculum viderant tam evidens et stupendum.) Cum autem retulisset omnibus quod homicidium fecerat male libenter, et se et honorem Magdalenæ defendendo, et quomodo Magdalena promiserat sibi in carcere quod eum liberaret tempore opportuno, acceperunt satisfactionem, et laudaverunt Deum et beatam Mariam Magdalenam, liberatricem ipsius. Comes vero Provinciæ, cum audisset hæc omnia, voluit hominem videre, et ab ipso audire, et eum in curia sua secum tenere toto tempore vitæ suæ. Cui ille respondit quod, si quis daret ei in suo dominio toltum mundum, non alibi finiret vitam suam nisi in servitiis Magdalenæ, in castro Sancti Maximini, in loco in quo repertum est noviter corpus suum, scilicet anno Domini MCCLXXXIII. Factum que est ita. » (*Chronica fr. Salimbene Parmensis,* Parmæ, 1857, in-4°, pp. 292-294.)

[1] Cf. Torres Amat, *Diccionario crítico de los escritores catalanes,* p. 681.

[2] Le provençal et le catalan.

[3] Douze vers de Jaufré Rudel qu'il vient de citer.

Digitized by Google

Digitized by Google

l'auteur espagnol de cette appellation de *catalane* donnée, selon lui, de temps immémorial par les Marseillais à notre çantilène[1]. Je n'ai pas même pu réussir à découvrir de celle-ci une seule mention dans ces ouvrages. Ni Ruffy, ni Nostredame, ni Bouche n'en disent mot. L'abbé Faillon lui-même n'en parle pas.

Bory n'a pas connu l'édition barcelonnaise des quatre premiers couplets de la cantilène, bien qu'ils aient été reproduits, avec cette même appellation de « cantique catalan », par Torres-Amat, p. xxxj de son *Diccionario de los escritores catalanes*, et par A. Helfferich, p. 14 de *Raymund Lull und die anfänge der catalonischen Literatur*. Il n'a pas connu davantage une copie complète de ce cantique, qui se trouve dans le ms. fr. 1058 de la Bibl. nationale, et qui porte la date de 1616. Cette copie, sensiblement plus rajeunie que celle qu'on a publiée dans l'almanach de 1773, ne m'a pourtant pas été tout à fait inutile pour l'établissement du texte critique que je donne ici. Elle est immédiatement suivie dans le ms. d'un autre cantique provençal, que j'ai publié il y a quelques années[2], et qui porte pour titre *Sabbato sancto Pasch. quando cantatur Regina celi letare. Alleluia.* A la fin on lit : « Le tout[3] couppié à l'original de messire Anthoyne Longi de Roquevayre[4], prieur de Guiller (?) au dioseze d'Aix, et predicateur (?)

[1] Ce serait un motif, si le fait était vrai, de supposer que cette cantilène était en effet originairement catalane, et l'on trouverait dans la pièce même un appui à cette hypothèse : c'est *cor*, dont l'*o* est ouvert, associé en rime (v. 29) à des *or* à *o* fermé.

[2] *Revue des langues romanes*, t. XIV, p. 5.

[3] A savoir les deux cantiques.

[4] Probablement un neveu ou un cousin du chanoine Étienne Longis de Roquevaire, qui, par son testament en date du 21 mai 1613, pourvut aux frais de la reconstruction de la chapelle de Sainte-Madeleine. Voy. Bory, ouvrage cité, p. 40. Il est remarquable que ce fut justement en 1616, date de la copie en question, que fut inaugurée la nouvelle chapelle (*Ibid.*, p. 45). — Ce chanoine Etienne Longis, si dévot à sainte Madeleine, était peut-être le « bon prêtre » dont parle César de Nostredame, sous la date de 1597, dans ce curieux passage de son *Histoire de Provence* (p. 1062) : « ..... Presque toutes sortes de contrats portent les termes des payemens à ce jour [de la fête de ste Madeleine, 22 juillet]. Et pour ce que le vulgaire et les tabellions mettoient tousjours indifferamment, ou plustost irreverемment, par un abus invetéré et souffert durant le cours de plusieurs aages, simplement a la Magdelaine, le Senat [c.-à-d. le Parlement de Provence] qui s'advisa, quoiqu'un peu bien tard, de ceste rustique irreverence, sur la pieuse et civile plainte d'un certain bon prestre, pour corriger un tel abus, suivi de trop de mespris, ordonna par souverain jugement, qu'à l'advenir elle seroit qualifiée en tous actes, procédures et discours, du titre de Saincte, par un considéré et fort

Digitized by Google

Digitized by Google

au lieu de Mallemort, en l'année mil six cens et seze, et selom som dire, a douse cens ans que le tout fut composé en se mesme langage et rime provensale. Fait par moi Pelluret, vicaire de Mallemort.»

Il y a lieu de supposer, malgré l'accord des trois copies, d'ailleurs toutes trois récentes, de la cantilène marseillaise, qu'elle ne nous est pas parvenue sans lacunes. Il paraît difficile qu'il n'y en ait pas une entre les couplets 15 et 16, par exemple. On peut aussi en soupçonner après les couplets 10, 12, 13, 17, 18, et même tout à fait au commencement, avant le début actuel, qui paraît bien brusque. Tandis que le repas de Jésus chez Simon est raconté dans un assez grand détail, les autres circonstances, même des plus importantes, de la légende de sainte Madeleine, sont ou passées sous silence, ou à peine indiquées. La pièce était peut-être trop longue pour être chantée tout entière durant la cérémonie à laquelle on l'affecta ; on y aura fait, dans ce cas, des coupures, et c'est seulement dans cet état de mutilation qu'elle nous sera parvenue.

L'examen des rimes semble prouver que l'auteur ne s'était pas astreint, sous ce rapport, à une exactitude rigoureuse. Soit, en effet, que l'on accepte, ce que j'ai cru devoir faire, les infractions à la règle de l'*s*, soit qu'on les corrige, on trouvera plusieurs rimes en *ors*, là où il faudrait seulement *or*. Il y a même un vers, le onzième, où la rime (*lebros : salvador*) est encore moins exacte, du moins pour l'œil, car à l'époque et dans le pays (Provence ou Catalogne) où notre cantilène fut composée, l'*r*, dans la finale *ors*, ne sonnait plus. C'est de quoi l'on a des preuves très-nombreuses. Peut-être l'*r* isolée elle-même ne sonnait-elle pas, dès lors, davantage ; et comme l'*s*, du moment qu'elle ne se liait pas au mot suivant, devait être, elle aussi, à peine prononcée, les rimes qui nous occupent étaient, en définitive, plus justes pour l'oreille qu'elles ne nous paraissent.

Le couplet 22, où deux rimes en *in* remplacent les rimes correspondantes en *or* des autres couplets, a été probablement ajouté postérieurement ; peut-être aussi le couplet 23, qui est le dernier. Mais pour celui-ci, il y aura eu plutôt une simple substitution de vers ou de rimes, qui pourrait être le résultat d'une fusion de trois couplets en un seul.

Je prends pour base de mon édition le texte de l'*Almanach historique*, qui est, je l'ai déjà dit, moins rajeuni que celui du ms. de 1616. Pour la commodité du lecteur, qui risquerait de se perdre dans la

sainct avisement, dont l'oubly n'estoit peu commun parmy les notaires de Provence, voire mesme les plus doctes et fameux, qui tousjours depuis l'ont honorée selon sa saincte qualité, d'une plus décente façon. »

Digitized by Google

Digitized by Google

masse des variantes, si je les donnais en renvoi à chaque vers, selon l'usage ordinaire, je reproduis *in extenso* et très-fidèlement, sur deux colonnes, à la suite de mon texte, celui de l'*Almanach* et celui du ms. de Paris, en indiquant au-dessous les variantes de l'édition barcelonnaise des quatre premiers couplets et celles du ms. de M. Luck que j'ai pu relever çà et là dans l'édition de Bory.

CANTINELLA DE LA SANTA MARIA MAGDALENA

Allegron si los pecadors,
Lauzan santa Maria
Magdalena devotament.

I.

Ela conec la sieu error,
Lo mal que fach avia,
Et ac del fuec d'enfer paor,
E mes si en la via
Per que venguet a salvament.
Allegron si...

II.

Adonc s'en ven al Salvador,
Que a taula sesia
A ca de Simon lo lebros
Embe grand compagnia,
E ploret molt amaramente.
Allegron si...

III.

De l'aiga que, de sos grands plors,
De sos bels hueils eissia
Li lavet los pes per doussor,
E pueis sos pels prenia,
Torcava los y humblament.
Allegron si...

IV.

Per demostrar major amor,
La dona mais fasia,
Que embe l'enguent de grand doussor,
Lo cap de Christ ognia

Digitized by Google

Digitized by Google

D'un ric e precios enguent.
Allegron si...

V. Murmureron en li plusor;
Simon en si disia:
« Aquest a qui fasem honor,
» Si el profeta sia,
» Non sofrira tal tocament. »
Allegron si...

VI. Jesus Christ sap d'aquel lo cor
L'enuech e la folia.
« Simon », li dis lo bon Seignor,
» A tu parlar volria,
» Per donar ti enseignament. »
Allegron si...

VII. « Lo era un grand prestador;
» Dos debitors avia;
» Aquel que era lo major
» Cinq cent deniers devia,
» L'autre cinquanta solamen. »
Allegron si...

VIII. « Quand ac vist aquel prestador
» Que pagar non podia
» L'un ni l'autre d'aquels deutors,
» Per sa grand cortezia
» Aquitet los egalament. »
Allegron si...

IX. « Digas, Simon, qui mais d'amor
» Ad el portar devia? »
Respond Simon: « Per mi, Seignor,
» Plus tengut en seria
» Cel a qui mais prestet d'argent. »
Allegron si...

X. Adonc Jesus Christ prestament
Si giret vers Maria;

Digitized by Google

Digitized by Google

Davant tos li dis: « Ta folor
» Perdonada ti sia,
» Car m'as amat entierament. »
Allegron si...

XI. Quand l'agron mort Jusieu traidor
Per lur grand felonia,
E Joseph, per sa grand doussor,
Cel d'Abarimathia,
Lo met en lo sieu moriment.
Allegron si...

XII. Ela s'en ven apres l'áubor,
Car hogner lo volia.
Li dis l'angil a grand clairor
Jesus Christ que queria
Resuscitat es verament.
Allegron si...

XIII. Als apostols s'en va de cors
E dis hom trobaria
Jesus Christ, lo sieu bon Seignor,
Suscitat al ters dia,
En Galilea certament.
Allegron si...

XIV. Predicant de Christ la lauzor,
Los pagans convertia,
E Marsilha gitet d'error.
Qui predicant l'auzia
Si convertia mantenent.
Allegron si...

XV. A Marsilh'a l'emperador
Promes qu'enfant auria,
Si creses lo sieu bon Seignor
Ni sa folor giquia,
E feses lo sieu mandament.
Allegron si...

Digitized by Google

Digitized by Google

XVI. Ben ac lo rey gauch e feror,
Quand vi qu'encar vivia
La regina qu' en grand tristor
Morta laissad'avia,
E son enfant trobet gauzent.
Allegron si...

XVII. La Magdalena el Creator
Lo rey molt fort gracia ;
Et a en Dieu mais de tremor,
Car solet el cresia
E fes creire molt d'autra gent.
Allegron si...

XVIII. En la balma de grand feror
Nostre Seignor servia,
Fanfoni' auzent angilor,
Sens null' autra paria.
Sola estet molt longament.
Allegron si...

XIX. Magdalena, per ta doussor
Met nos en bona via,
E prega nostre Salvador
Que piatos nos sia,
Quand vendra al sieu jujament.
Allegron si...

XX. — « Non vos desperes, pecadors !
» Laissas la mala via ;
» Ayas de los pecas dolor,
» Ploras com ieu fasia,
» E trobares perdonament. »
Allegron si...

XXI. Preguem tos nostre Salvador,
Fils de Santa Maria,
Que nos garde tos de dolor,
El poblum cum que sia,

Digitized by Google

Digitized by Google

Enfant, verge, tos, mantenent!
Allegron si...

XXII. E son pairin san Maximin,
Que l'a ensebelia,
Pregue per nos ser e matin,
Per sa grand cortesia,
Trastos duzent a salvament.
Allegron si...

XXIII. Ar digam tos : amen ! amen !
E aisso sens bauzia,
Prenen comjat devotament,
Tota la compagnia,
De cors, de cor, allegrament !
Allegron si los pecadors,
Lauzan santa Maria
Magdalena devotament !

VARIANTES[1]

Almanach historique de Marseille pour l'année de grace 1773 (P. 103-110)

CANTINELLA
DE LA SANTA MARIA MAGDALENA

Allegron, sis los pecadors,
Lauzant santa Maria
Magdalena devotamen.

I

Ella conec la siou[2] error
Lomal que fach avia

Bibliothèque nationale ms. 1058, *f°* 176, *r°*

Alegron se lous pecadous
Lausant sante Marie
Magdalene devotament.

I

Ello a conegut son error
Lou mal que fach avio

[1] Voyez ci-dessus, p. 111. Je désigne par *B* le texte de l'Académie de Barcelone (couplets 1-4); par *L*, le ms. de M. Luck. — [2] sieu *B*.

Digitized by Google

Digitized by Google

Et ac del fuec d'Enfer paor,
Et mes si[1] en la via
Perque venguet[2] a salvament.
Allegron, sis, etc.

Ayant dau fuec d'unfert paour
Si mette en la vie
Perque venguet a sauvament.
Allegron.

II

A donc s'en ven al salvador
Que a taulo sesia[3]
Aquo[4] de Simon lo lebros
Embe gran compagnia
Et ploret molt amarament.
Allegron, etc.

II

Adonc s'en ven au sauvadour
Que a taule sezio
Aquo de Simon lou lebrous
Embe grand compagnio
Et ploret fort amarament.
Alegron.

III

De l'aïga que de sos grands[5] plors
De sey[6] bels hueils cissia[7]
Li lavet los peds per doussor[8]
Et puis sos pels prenia,
Torcava los hy humblament.
Allegron, etc.

III

De l'aigo que de som grand plor
De sous beaus huels sortio
Si lavet lous pes per doussor
Et puis sous pels prenio
Los li torcave humblament.
Alegron.

IV

Per demostra maïor[9] amor
La dono mai fasia[10] [doussor[12]
Que embé[11] l'enguent de grand
Lo cap de Christ ognia[13]
D'um dom[14] ric è precios[15] enguent.
Allegron sis etc.

IV

Per demostrar plus grand amor
La damo mais fasio [doussor
Que embe l'unguent de grand
La teste li vognio
D'un ric et prissious onguent
Alegron.

V

Murmureront en li plusor
Simon ansin[16] disia;
Aquest a qui fassen honnor
Si aquest Proffessia,
Non soffrira tal toccamen.
Allegron, etc.

V

Murmureron en si plusiours
Simon en si disio
Aquest a qui fasen honour
Si aquest professio
Non soffririe tal tocament
Alegron.

[1] mesis *B.* — [2] vengues *B.* — [3] toula sezia *B.* — [4] Aqua *B.* — [5] grand *B.* — [6] seys *B.* — [7] eissia *B L* — [8] dussor *B.* — [9] demonstrar major *B.* — [10] dona mais fazia *B.* — [11] emb *B.* — [12] dussor *B.* — [13] ongia *B.* — [14] dun don *B.* — [15] pretios *B.* — [16] ainsin *L.*

Digitized by Google

Digitized by Google

VI

Jesus Christ sap d'aquellou cor
Le nuic et la follia ;
Simon le dis lou bon signor,
A tu parla vorria
Per donna ti ensaignament.
Allegron, etc.

VI

Jesus Christ sap d'aquel lo cor
L'ennuech et la follio
Simon se dis lou bon segnor
A tu parlar vodrio
Per ti donnar ensegnament.
Alegron.

VII

L'erat un grand Prestadors
Dos debitor avia,
Aquel que era lou major,
Cinq cens deniers devia.
L'autre cinquanto sollament.
Allegron sis, etc.

VII

Li avio un grand prestadour
Dous debitours avio
Aquel que ero lou major
Cinq cens deniers devie
L'autre cinquanta sollament.
Allegron.

VIII

Quand ac vist aquel prestador
Que pagar non podia,
L'un ni l'autre d'aqueou deoutour
Per sa gran cortesia
Aquitet los egalament.
Allegron sis, etc.

VIII

Quand a vist aquel prestador
Que pagar non podion
L'un et l'autre d'aquel deoutr (*sic*)
Per sa grand cortezio
Loz quitet tous esgallament.
Allegron.

IX

Diguas Simon qu'a mais d'amor,
A del portar devia,
Per mi Signor, respond Simon,
Plus tengut en seria
Quel aqui mais prestet d'argent.
Allegron sis, etc.

IX

Digas Simon qui may d'amor
En el portar devio
Per my segnor respond Simon
Plus tengut en serio
Aquel que may prestat d'argent
Allegron.

X

A donc J. C. prestament
Si giret ves Maria,
Devant tos li dis ta follor
Pardonata ti sia
Car m'as amat entierament.
Allegron, etc.

X

Adonc Jesus Christ prestament
Se viret vers Mario
Davant tous si dist ton errour
Pardonnado ti sio
Car m'as amat entierament.
Allegron.

XI

Quand la grand mort Josiou treidor
Per lur grand fellonia

XI

Quand a la mort Jusious traidous
Per grando fellonio

Digitized by Google

Digitized by Google

Et Joseph per sa grand doussor
Cel de Bara Mathia
Lo met en lou siou mouriment[1].
Allegron, sis, etc.

XII

Ello s'en ven apres l'aubor,
Car l'honner la vollia,
Jesus Christ que queria
Le dis l'Angil a grand cleiror
Ressuscitat es verament.
Allegron, sis, etc.

XIII

Apostols[2] s'en van de cor
Et dis hon trobaria,
J. C. lou siou bon signor,
Suscitat al tres dia
En Galilea certament.
Allegron, sis, etc.

XIV

Predicant de Christ la lauzor,
Los pagans convertia,
Et Marsillo gitez[3] d'error
Que predicant l'auzia,
Si convertians amantament.
Allegron, etc.

XV

A Marsillo l'Emperador
Promets que enfans auria
Si creses lou siou bon Signor
Ni sa follor gignia[4]
Et fares lou siou mandament.
Allegron, sis, etc.

XVI

Ben ac lo Rey gauche[5] feror
Quand vis qu'en cas vi a

Et Joseph per sa grand doussour
Cel d'Abarimathio
Lou met en lou siou monument.
Allegron.

XII

Ello s'en ven de gran matin
Car vogne lou volio
L'angi li dis en grand clairol
Jesus Christ que querio
Ressusitat es verament.
Allegron.

XIII

As apostous s'en va de cours
Dire que trobarion
Jesus Christ lou siou bon segnour,
Ressussitat avio
En Galilee certanament.
Allegron.

XIV

Predicat de Christ la lauzour
Loz pagans convertio
Et Marsello gittet d'error
.....
S'y convertiron prestament.
Allegron.

XV

A Marsilli l'emperador
Promes qu'enfant aurio
Sy cresio au siou bon segnor
Et convertir vollio
En fasent son commandament.
Allegron.

XVI

Ven à lou rey gauch et feror
Quan vez que enqua vivio

[1] moriment *L.*— [2] Alspostols *L.*— [3] gitet *L.*— [4] giquia *L.*— [5] gauch e *L.*

Digitized by Google

Digitized by Google

La regina qu'en grand tristor
Morta laissata avia,
Et son enfant troube gausent.
Allegron, sis, etc.

La reyne que en grand tristor
Morte leyssat avio
Et son enfant trobet gauzent.
Allegron.

XVII

La Magdalena el creator,
Lo rey molt fort gratia
Et ac en Diou mai de tremor
Car solet el cresia,
Et fe creire molt d'autre gent.
Allegron, sis, etc.

XVII

La Magdaleno et lou creatour
Lou rey ben fort crezio
Et a en Diou may de tremor
Car sollet el crezio
Et fet creyre proun d'autres gens.
Allegron.

XVIII

En la balma de grand feror,
Nostre signor servia,
Fanfan auset au grand Pilor[1],
Sens nul autre paria,
Sola estet molt longament.
Allegron, sis, etc.

XVIII

En la baulme de grand feror
Nostre segnour servio
Trento ans estect en grand gillor
Et senso compagnio
Solletto estet fort longament.
Allegron.

XIX

Magdalena per ta doussor,
Mets nos en bonna via,
E prega nostre salvador,
Que piatoux nos sia,
Quand vendra al siou jugeament.
Allegron, sis, etc.

XIX

Magdaleno per ta doussour
Mes nous en bonne vio
Et prego nostre sauvador
Que piatous nous sio
Quand vendra au siou jugement.
Allegron.

XX

Non vos desperes peccadors,
Laissas la mala via,
Ayas de los peccas dolors,
Ploras com you fasia,
Et trobares pardonament.
Allegron, etc.

XX

Non vous desperes peccadous
Leyssas la malo vio
Ayas de los peccas dollor
Ploras comme you fasio
Et trobares perdonament.
Allegron.

XXI

Or preguens tos los Salvadors,
Fils de santa Maria,

XXI

Preguen tous nostre sauvador
Fils de santo Mario

[1] Achard cite ainsi ce vers, dans son dictionnaire, au mot *Fanfoni:*
Fanfan farien au sant Pieloun.
Est-ce d'après une autre copie de notre cantique ?

Digitized by Google

Digitized by Google

Que nos garde tos de dolors,
Et poblum cum que sia,
En ça verge tos amantement[1].
Allegron, sis, etc.

Que nous garde tous de dollor
Son pople quau que sio
Et las verges tout mantenent
Allegron.

XXII

Et son pairin san Maximin
Que la ensebaillia,
Presque[2] per nos cera, matin
Per sa grand cortesia,
Tres tos duxent a salvament.
Allegron, sis, etc.

XXII

Et som Perrin et Maximin
Que la en sa ballio
Pregue per nous sero et matin
Per sa gran cortezio
Tretous duze a sauvament
Allegron.

XXIII

Or diguens tos amen, amen,
Caisso sensa baugia[3],
Prenen congié devotament
Tota la compagnia
Decors, decors allegrament.
Allegron, etc.

XXIII

Or digan tous amen, amen,
Aquo senso lausio
Prenent conget devotament
Touto la compagnio
De cors de cuer allegrament.
Allegron.

C. C.

(A suivre.)

[1] *Sic L.* — [2] pregue *L.* — [3] bauzia *L.*

Digitized by Google

Digitized by Google

DIALECTES MODERNES

UN DRAME HAUT-ENGADINOIS

Le drame *l'Amur et Moardt Desperattium dalg Cunt Othavo,* qui fait l'objet de la présente publication, appartient à la catégorie des anciens drames ladins extrabibliques. Notre pièce a été faite d'après un original italien par le capitaine *Frédéric Viezèl de Zuotz* (haute Engadine), un des plus habiles et des plus actifs dramatistes de l'Engadine, dont il nous reste quelques autres pièces intéressantes.

Le sujet de notre drame était originairement espagnol, et cette provenance se trahit encore dans le renouvellement ladin. La pièce a été représentée à deux reprises les 23 et 24 février 1673, à Zuotz, par des jeunes gens des meilleures familles de cette vieille et riche commune de la haute Engadine.

Le ms. unique, qui nous a conservé le drame, le même que M. *A. de Flugi*, l'éminent littérateur ladin, a signalé pour la première fois dans son article *Zvei weltliche ladinische Dramen des siebenzehten Jahrhunderts* (*Græber Zeitschrift*, IV Bd., p. 485-501), est la propriété de M. *S. Caratsch*, poëte humoristique ladin, qui a bien voulu nous permettre de publier ce monument intéressant de la littérature ladine du XVII[e] siècle. Le ms. dont nous donnons ici la reproduction diplomatique, si ce n'est que nous avons renoncé à l'emploi fort arbitraire des lettres majuscules, et que nous avons changé *æ* en *ae*, a été écrit par un certain *Guadench G. Röedel*, pour la représentation de l'année 1673; c'est un mince cahier en papier, se composant de vingt-sept feuillets non paginés, de 21 centimètres de hauteur sur 17 centimètres de largeur. La reliure en carton est ancienne, comme le prouvent les feuillets de garde collés sur l'intérieur de la couverture. A la fin, le copiste a embelli sa signature par un petit paysage qui doit représenter sa maison et les environs.

Gaspard DECURTINS.

Digitized by Google

Digitized by Google

[F° 1 r°]

TRAGICOMEDIA

HAGIDA IN ZUOTZ ANO 1673

die 23 et 24 Febru

COMPONIGDA DAL MOLTO Jll^m SIGNUR

Cap° Fadrich Viezel.

Jnua vain Represchantô *l'Amur et Moardt Desperattiun dalg Cunt othavo et quella cun ottras Chiosas da Spass et biffunarias traunter A int.*

PERSUNAS CHI TSCHAUNTSCHAN

RAIG Cap° Estocas Planta
CUNT othavo junk Constant Planta
ISSABELLA Cap° Tadrich Viezel
DONDOARDO, S. jacom Dantz
MAIORDOMO S Nicollin Raschaer
MAISTAR DA JUSTITIA m^r Antoni Piarl
L'AURRA Donzella d'Issebella S Toart Juvalta.

Datur et Cussinums M^r Nicollo ROEDEL TRIST: Servitur del Cunt S^r Jan Gritt, TRAFOLDIN Servitur da Dondoardo et Andrea Tumesch Dantz.

[F° 1 v°] SPLENDURAINTA MARUSSA DA TRAFOL: Servittur de Cappo da jüstitia et Servittur da Don: Alfonto, M^r Janet P: Rasso

---

Compaera Issabella cun laurra Sia Donzella jssabella Disch à parte

ISSABELLA Gia las ündasch haun battieu
E non ais aunchia comparieu
Quel chj tain farieu mieu cour
Cun la friza dal amur
Pü co vain fontauna claera
Dün amallo dessidaraeda
Vain aquj D^na Issabella
Da sieu Cunt la vista bella
In aquaist hura ceart bramaeda
Atscho vain ell sün allegraeda

Digitized by Google

Digitized by Google

(Haviand spettô ün pô et nun comparind al Cunt disch ella melg inavant.)

Nun l'ais el, sum ingianaeda
Il vent chj bata in straeda
Vus utschelletts chj belg chiantais
Et l'alva dal dj anuntias
Itz s'arouf cum voass chiantaer
[F° 2 r°] Per soart chia l' dormis mieu chier
Sü da sieu söen bod il sdasde
Et assavair dallumg al fê
Co ch' eau l' spetta qui in straeda
L'hura daeda ais gia passaeda
Am fo buonder ch' el nun vegnia
Itz turnem, bod cun la nouva
Scha ün ottra il tertegnia
Cun amur ma nouva noscha
Füs per me ma citto tascha
Issabella discortescha
Füs havair tü gellossia
Et eir sospet chia ün tael hom
Havess in se qualchie ingian
Nun l'ais sche tard che imaginast
Per chie be t' poich ho do las ündasch
T' poust dimaena at retraer
Et in chiessa al spattaer
Chia sainza fal vain el á gnir
Sia promissa â complir

(Auntz ca S. retiraer disch ella vears l'Aurra sia donzella)

ISSABELLA. — Ma chie t'inpaera l'aura mia
Nun he eau bain inpondia
Mieu pissaer et mia âmur
In amaer ün tael signur
La sia virtüt fo deng
Da quallunque amur tereng
LAURRA. — Conssiderond disch sia belteza
Et da sieu chieürp sa grand destrezza
Schj vairamaing sto confessaer
[F° 2 v°] Bain deng saia da ludaer

Digitized by Google

Digitized by Google

Ma dich per que nun s' poass cusslaer
Chia d'el usche s' dessas fidaer
Per chie exaimpel da tradias
Sum taunts chia d'aradschum sum tgnias
Per narras quellas chj s' faun straeda
Sainz ottra prova tael braiaeda
Nun savais quainttas chj sum staedas
Da taells da lur hunur privaedas
Et alhura bandunaedas
Cun vus assvessa as cusglie
Et que chia fais as inpisse
Perche
Amur mael considarô
Cun disgratz chia vain glivrô

ISSABELLA. — Quaist he tuot considarô
D'amaer al Cunt pür he premô
Siand da quels ell nun po esser
Guarda pür sieu stailg bel esser
Sa curtaschia sieu bel trattaer
Que ais tuot da cavalier
Schj al Cunt vöelg eau amaer
Dj pür que chia tü voust
Veng amj pür que Dieu voul
Slarg al muond pür sa mallignia
Leaugua ami per faer terminô
Da vitta mia honur
Chia tuot que nundo na flur

(*S' retira et l'aura zieva disch.*)

LAURRA. — Quaunta oarva ais l'amur

[F° 3 r°] (*Compéra l' Cunt Othavio et sieu servitur nomno Tristant con sunaduors.*)

CUNT. — Chie hura ho dô ô mieu Tristand
TRISTANT. — Las ündasch huoss in quaist instand
CUNT. — Sü dimaena bain da boat
Atscho nun passa vj la noat
Sainza ch'eau vetza Issabella
Sü dallumgia gain tiers ella

Digitized by Google

Digitized by Google

Auntz co ch' ella as retira
TRISTANT. — Ottra füss la mia mirra
CUNT. — Que t'hest in l' cour dim mieu famailg
TRISTANT. — Daer S. vulless ün bum cussalg
CUNT. — Dj pür oura libramaing
TRISTANT. — Fessast ceart pü sabgiamaing
In chiaessa voassa à retraer
Et voass caprizj nun sgundaer
CUNT. — Caprizi nomnast tü l'amür
Nun sum ceart da ti hunur
Et ammain da poass sgündaer
Sainza ün ingrat restaer
TRISTANT. — In oter pudais recompensaer
CUNT. — Nun po gnir melg recompensso
Chj chj ama co gnir amô
Tegnia tieu cusalg per te
Siand à quel nun fo per me
TRISTANT. — Signael aise da murir
Cura ch' ün nun voul guarir
L' cusalg nun po tscheart nüzagiêr
A chj quel nun voul sgundaer.

[F° 3 v°] (*S'inchiamina all Cunt vers la chiessa d'Issabella.*)

CUNT. — O chie fortüna bella
Amand da d^na Issabella
Da d'üna piarlla üna
Vullaiva dir divina,

(*Al tira pet la chiappa et disch.*)

TRISTANT. — Chj vus esses
Salgurde idollater
Nun dvante
CUNT. — Parduna me mieu Tristant
Et eir fo dir ils sias
Qual giedas heressias
In lod da lur armaedas
Sco füssen be beaedas
TRISTANT. — Per que ô mieu signur
Cuntschant eau voass hamur

Digitized by Google

Digitized by Google

CUNT. — Se gia che tü voust dir
Ais dret madim ün pô
Sum foarza eau beô.

TRISTANT, *disch à parte*

Sfortünó

CUNT. — Pü co üngiün sur tiarra
Havair na tella pearlla
La quella per faer vair
Natüra tuot sia art
D' belleza l' he dutteda
Et da virtütts bain iffitaeda
Guarda ün po considarescha
Et â que brich mem inprescha
Sia nembra sas parts
Quarda ün po d' tuottas varts
Et gio dallas pallaessaedas
[F° 4 r°] Considarescha las zunaedas
Seis chiavells sum ôr fillô
Cur ella scuverna al chïo
Seis öelgs sum staillas splenduraintas
Seis daints sum perlas zuond glüschaintas
Sass massellas sum duos röessas
Et aque zuond odoraedas
Seis leffs sumaglian il curalg
Seis cullöetz il fin christalg
Ma tschearts il lod per che ch'au craj
Nun sain rivos aquj pelvair
Inua chj sto d[a] Issabella
Quella bella juvintschella

(*Scumainza la musica, et Issabella vain gio sün poartta et disch.*)

ISSABELLA.— Ais foarza all Cunt mieu bain mieu cour
CUNT. — Issabella cüfüert amur
ISSABELLA. — Et da chie hura vain mieu chiaer
In quist löe as risagiaer
CUNT. — Per amur da d[na] Issabella
Nun stim ma vitta ün utschella
A quella sullet vöelg eau servir

Digitized by Google

Digitized by Google

Scha be servind eau stues prir
ISSABELLA.— Citto ô Cunt per chie ch' el so
Chia dalla vitta mia sto
Pendida et maunchia da quella
Nun ais pü co voass Issabella
Pertaunt ô chiaer scha ell me ama
Il priaevel giavüsch ch' el nun brama
Ma laschand â que tuot staer
[F° 4 v°] Giavüsch cun me s' retiraer
Ch' el vöeglia atscho qualchie mella leaungia
Quj nun schiatta in straeda co
Et piglia landrour occasiun
Dans metter in perdittiun
CUNT. — Dvaïnta pür la vöeglia sia
Ch' d'obedir saro la mia

(*Compaera Dondoardo cun Trifoldin sentint la müsica sferma et disch.*)

DONDOARDO.— Musica scha nun ingian l'uraglia
Oda eau in quaista straglia
Quaist ais na chiossa nouva
Vair vöelg chie vain landroura

(*Sto spettant Trafoldin et disch à parte.*)

TRAFOLDIN. — Saia malledet il bech futtia
Tuotta noat sto sün la via
Et me traes sia schelmarias
Am fo crudaer in mallattias
Ultra fam et fraid ch' eau sto indüraer
Schj ais co la tema, chiau per quaist schaschin
Eau vegnia foarza al tappin
Sum bain sto ün grand culglium
Am iffinaer suot quaist patrum

(*Al dant cun ün maun sül giüve disch.*)

DONDOARDO.— Chie disch aco da tieu patrum
TRAFOLDIN. — Co ch' el saia ün grand barum
DONDOARDO.— Chia tü blastmessast eau craiaiva
TRAFOLDIN. — Voassa virtüts eau pallassaiva
DONDOARDO.— Resta ch' eau sainta tscho rimur

Digitized by Google

Digitized by Google

Laschens vair che voul daer our

[F° 5 r°] (*Vain davent al Cunt da d^na Isabella della compagnia fin sün poarta et disch.*)

ISSABELLA. — A Dieu me cour è nun smanchella
A mi daeda voassa fe
Nun smanchie voass Issabella
Nun sbütte me pouverella
Ma al hura destinaeda
Fe ch' eau saia vissittaeda
Da mieu bain cuffüert amur
Ma sainza otter servittur
Co quel chi ais noass confident
Il craiand vus per ô constant
Atscho chia traes mema compagnia
Nun pintescha l'hunur mia
Et noassa amur scuvert nun saia
Et co traes à tiara giaia

CUNT. — O chiaera pü nun dubitte
Da mia â vus daeda fe
Dintaunt chj ais in me favella
Vöelg cellebraer mia Issabella
Dintaunt mi oarma ais in il chüerp
Saro ma bella mieu cuffüert
Dal saung vöelg eau pü bod laschaer
Sdrappaer il cour co bandunaer
Mia Issabella et aquella
Pü bod co non obedir
Millj giaedas vöelg eau prir
Damaun dimen al üna d' noat
Saro qui et cun ün boat
Alla poartta ch' eau daro
Voassa laura m'avriro

[F° 5 v°] Dalg reist pissaer amj lasche
Chia eau s' dj cun buna fe
Chia pü pissaer da voass hunur
Havaro co da mieu cour
Et â Dieu mia Issabella
Dieu guarda ma flur bella

Digitized by Google

Digitized by Google

(Al Cunt vain davent Issabella s' retira et disch.)

ISSABELLA.— Laura mieu cour sto palpitant
Tem contredj stravagant

(Siand retiraedas disch Dondoardo.)

DONDOARDO.— Cuppidô m'ho darchio farieu
Et à seis peis zuond sert battieu
Che ais da faer } resta ün po suspais
Che da laschaer }
Et dangelia aise vist inamuro
Veng da furia transportô
Da matzaer il Cunt stim eau per bain
Congiüstaer scha eau il païn

(Do duos pass inavaunt vo in se et disch Dondoardo.)

Straeda ais quaist precipittusa
Per congiüstaer üna marussa
Scha be chia eau il mazess
Gniss Isabella â se svess
Sequond ais ell inamuraeda
Tiers la moart avrir la straeda
Restand del alhur privaeda
Et eier foarza pallaissaeda
Siand ch' eau chia l'amur mia
[F° 6 r°] Haviand üsso la prüma giaeda
Dallumga aspert et müda straeda
Cun qualchie ingian tscherchiaer
Da faer atscho tiers el eau poass antraer

(Vo tiers Trafoldin chiatta ch' el doarma l' do d'ün pe et disch.)

DONDOARDO.— Che stest aco schün oter püchf
TRAFOLDIN. — Dom pü tü dal naes il chülgl
DONDOARDO.— Cun ün bastum til vöelg eau daer.
TRAFOLDIN.— T' poassa sattanas purtaer

(In dir que sto el sü per s' dustaer vetza chia l'ais sieu patrum et disch)

O chie chiossa he fat aquj, pardunem
Chia eau s'il dj, chia m' sumgiaiva
Da tschantschaer, na cun vus ün pitanaer

Digitized by Google

Digitized by Google

DONDOARDO.— Tü at dapoartast d'ün pultrum

(*A parte.*)

TRAFOLDIN. — Daraer chia saj al famailg bum
Scha daschütel eis l' patrum.
DONDOARDO.— Ourssü da d'ir â chiessa hura am paera
TRAFOLDIN. — Dumande ma böeglia cl'as despaera
Per la fam, et schj quj huossa
Chia la spetta chia s'amuossa
Per sieu bain ün bum baccum
Schj m' undschais cun ün bastum
Quaist ais la peia chia vus am dais
Inminchia dj am bastunais
Nun he dintaunt ch'au s'he servieu
Vis ne haller ne vestieu
DONDOARDO.— Nut grittantaer ô Trafoldin
Chia t' contantaer t' vöelg sün la fin
Tarda dess esser la mia peia
[F° 6 v°] Scha sün la fin la dess gnir daeda
Manaig da tieu servezen
Meilg ais per te scha nus antressen
In quaist conflit nun vain danaers
Chia bgiars per quels as faun matzaer
Co scha tü ls vessast ê ls perdoessast
Ottramaing als consümessast
Alla fin poust s' chün schantillom
Comparair ün arich hom
Et faer sügnaer cun tieu danaer
Chia tuottas chiossas fo quel faer
Scha bé ün bastard tü füst naschieu
Allo per legittim sarost tgnieu
Scha bé teis bab füss ün purchiaer
Sarost tgnieu per ün cavalliaer
Scha bé nel condüt tü füst chiattô
Per dschantillom sarost exaltô
Que chj paera inpossibel
Spargnia dimen ô Trafoldin
Tieu sallarj sün la fin
TRAFOLDIN. — O che bum predicattur

Digitized by Google

Digitized by Google

Chj doss oura mieu signur
È scha l' diavel s' poarta via
Che füssa dal sallarj mia

DONDOARDO.— Fü staest belg sün minchiunaer
Ma bod gnissast â chiattaer
Lascha que et do ün boat
Alla poartta atscho daboat
Nus in chiessa poassen antraer
Et noass vainters daer da tschnaer.

[F° 7 r°] *(Trafoldin pichiand la poartta lascha cuorrer.)*

DONDOARDO.— O schelmatsch ê grand pultrum
La tia böeglia s. voul svidaer.

TRAFOLDIN. — Na mo las voul ingratzchiaer

(Dondoardo l' voul daer dal bastum Trafoldin fügia et doppo ün po nun chiatand el da tschaina comper el tuot grit et l' Cuschinums nomnô gnif da gras vo zieva l' clamand.)

TRAFOLDIN. — Tü det diavel tü gnif da grass
Che tschaina m' dest tü quaista saira
Chiastêratsch et beschia naira
Nun eist ottar bum co per que
Chiaera braiaeda ün po guarde
Co quella beschia s' ho temprô
El paera be ün püerg ingraschô
Che ais la chiarn da me compraeda
Da te ais la ceart magliaeda
Chia t' rouf l' diaval, chia stranglaer
T' poassast tü cun taunt magliaer

CUSCHINUMS.—Scha usche t' voust grittantaer
Restarost bain sainza tschnaer
Padimat tuorna, et vsarost
Chia tgnieu sü t'he eau ün aroast
Scha noass patrum dich glivra tschnaer
Schj que chj vaunza poust mangiaer

(Pigliand il roast our d'maun dich.)

TRAFOLDIN. — Cur ün armaint ais plain
D' magliaer schj laschal al cumpaing

[F° 7 v°] *(Mangiand Trafoldin il rost et nun dant al gnif da gras ünguotta disch gnif da gras.)*

Digitized by Google

Digitized by Google

CUSCHINU. — Tü nun procedast inandret
A mangiaer il roast sullet
TRAFOLDIN. — Cussalg tü taschast tü trigd nair
Scha congiüstaer nun voust ün pair

(Gniand pigliô l'aroast our d' maun, à Trafoldin cuorral per recupperaer et gnif da gras zieva compaera Issabella con laura.)

ISSABELLA.— Piglia l'aurra quista chiartta
Il Cunt Othavo, et li la do
Per chie tscheart eau m'he sumgiô
Quaista noat chia eau vetzaiva
Un hom chj fich ad ell sumgaiva
Traunter armas sangunô
Tem qualchios saj inscuntrô
LAURRA.— Gio ch' ünguotta he giüdô
Tuot aque he eau cuslglio
Et voass amur quel ais creschieu
Taunt inavaunt chia nun vais tmieu
Voas bum bab da grittantaer
Il Cunt in chiessa cun laschaer
Et voass amur; vitta: per si amur
Da risagiaer et voass honur
Schj saro eau pontuêlla
In l' servir et eir fidella
In opperaer chia bain ladin
Rivaro tuot à buna fin
Scha nul obvia il destin
[F° 8 r°] Del quel ell da sia fideltaet
Deppenda ma fellicitaet
Giüdaer da vus dessideraeda
Quj la vais vus paragiaeda
ISSABELLA. — Scha usche l' paragiaeda
Schi sü piglia bod la straeda
Dalla cuort per che ch' el lo
Teng tü chiattast mieu amô
Scha in vitta pür ch' el ais
Et d'üngiün nun ais offais
CUNT. — Chiappa et chiappe da d'inprastaer
Che dan amj po que purtaer

(Vers Dondoardo.)

Digitized by Google

Digitized by Google

[F° 8 v°] Brich sullamaing s' vöelg inprastaer
Que vus vullais ma cumpagniaer
S' vöelg eau m' vess in persuna
Ma conpagnia s'hê las paera buna

DONDOARDO.— Vo sigria da s. comnandaer
Nun vöelg niaunchia giavüschaer
Per che scha nus ñs inbattessens
Meis snimichs añs inscuntressen
Schj l'inpromet ch' üngiün respett
Per il odj malladet, — ch' el am poarta s'in-
Schj daffat foartz as mattzessan [prometa
Melg sullet aise ch' eau gaia
Chia he chiatto da d'ells ch' eau saia
Sch' cun voass vestieu saia eau tgnieu
Per vus, et usche nun cuntschieu
Sainz otter privel passaro
Et cun sgüretza tuornaro.

CUNT. — Gio ad el usche plescha
Ie dum parolla ch' in sa chiessa
Quaist saira vöe ch' ell chiatta
Mieu chiappe e mia chiappa

DONDOARDO.— Nun poass respuonder alla curtaschia
Chj m' fo adüna vo sig^ria
Chiap, et chiappe
Inpr isto our ho mieu patrum
Qualchiôs hol in taesta l' schfundradum
Chia rouf l' diavel chia mae nul stetta.
In chiügl la beschia malladetta

(Vain aviert il thrun dal raig l'aurra vain, l' Cunt Othavio la vetza, et disch.)

CUNT. — Laura cert vain am cerchiand
Tem qualchiossa stravagant
[F° 9 r°] Chi saia dvantô à mieu cuffüert
Al quel scha l'ais stô rendi al spüert

(Vers l'Aurra.)

Chie aisse l'Aura d'Issabella
Zuond mael tem eau chj stetta quella
Siand chia quj am vainst cerchiand

Digitized by Google

Digitized by Google

Sco amj paera eir trembland
Dim.....
Per che d[a] Issabella mieu cuffüert
Penda ma vitta, et eir mieu cuffüert et spüert.

LAURA. — Nun tme sig[r] Cunt chia Issabella
Ais sauna ma plaûna d' tem ais ella
Chia qualchiossa saia inscuntrô
Siand chia ad ella ho sumgiô
Ch' eau la vettzaiva in anguoscha
Et per que me ho quj huossa
Tramis tiers vus as giavüschaer
Vus vöeglias quista chiarta laer
Et alhura la sgundaer

(*Il Cunt doppo lèt la chiarta disch.*)

CUNT. — Dj Laura tü ad Issabella
Ch' eau faro tuot que chia ella
Giavüscha cla nun s'indubitta
Chia l'honur et eir ma vitta
Savaro guardaer, et parchiüraer
Da chj chj pür la voul pigliaer

(*Laura tuorna davent et il Cunt alla cuort.*)

RAIG. — O Dondoardo, eau s'il dj pelvair
Ch' eau nun craiava pü das vair
Per che stimaiva instradô
Et à genua bod rivô

DONDOARDO.— Sa maiastaed ho da savair [F° 9 v°]
Chia la cuolpa nus ais pelvair
Steaeda mia siand chia spet
Ch' la soart s' cumaedda inandret
La quella crai hegia caussô
Chia eau saia reformô

RAIG. — Fin chj s' cumaeda melg la soart
Scha vus gais nun fais da scoart

(*Il Raig s' retira s' parta al cuort compaera Dondoardo cun Trafoldin.*)

DONDOARDO.— Trafoldin
Una chiossa at vöelg ruaer

Digitized by Google

Digitized by Google

Quaista saira he da d'ir
In ün tschert löe inua ch'a he
Per esser sgiür grand bsöeng date
Scha cun qualchiün vais custiun

TRAFOLDIN. — Laschem pür me in la maschun
DONDOARDO.— Otter nun hest tü da faer
Co tiers üna poarta staer
Et scha quelchün lo voul antraer
Schj ils daints al stoust mussaer
Nun pudiand aque giüdaer
Schi incuntar at stoust metter
Et faer cun ditts ingurius
Chia bod tuornan inavous
Nun pudiant que our drizaer
Unguotta schj stoust pigliaer
La spaed in maun et cun aquella
Faer sügnaer la santinaella
Huossa pero at stoust pruaer
Scha t' hest bum aque da faer
Atscho nun reist inpallüdô
Et da te abandunô.

TRAFOLDIN. — Che prova da me vullais pigliaer [F° 10 r°]
DONDOARDO.— Quj alla poarta stoust tü staer
Taun co per guargia et eau vöelg gnir
Am vöelg infandschaer aint da d'yr
Per quella et al'hura vöelg vair
Co tü sest at faer vallair

TRAFOLDIN. — Gnj pür vus in nom da Dieu
Chia zuond bain saros arfschieu

(*Dondoardo vo ünpo in via tuorna tussind et disch.*)

DONDOARDO.— Chi giaescha co s' chün püerg
TRAFOLDIN. — Un pouver hom chi vo dal chüerp
DONDOARDO.— Davent da co tü grand pultrum

(*Il muos ils daints as voalf incunter dad' ell et nun giüdant que disch ell.*)

TRAFOLDIN. — Inavous schaschin et grand ladrum
Schj na chia tschert cun mieu spadum
T' fandaro la testa fin sül mintum

Digitized by Google

Digitized by Google

DONDOARDO. — Trafoldin tü tschauntschast grob
TRAFOLDIN. — Davent hûnzfûtt schj na chia bod
Cun ün bastum at battaro
Davent las coarnas gio dal chô.

(In dir que l' tir el dal spadum.)

DONDOARDO.— O Trafoldin que nun ais dret
Amj da perdar il respet
TRAFOLDIN. — Mo chiaer sig^r nun vais dit vus
Chia cum plaeds ingurius
Eau dess pruaer vus da faer staer
Inavous scha na pigliaer
La spaed in maun et cun aquella
Faer sügnaer la santinaella
Nun he fat per s' disfamaer
[F° 10 v°] Ma mieu cunst per amussaer
DONDOARDO.— O sü saj sco ch' esser as vöeglia
Chia t' daer dret in tuot at stöeglia
Ma sü bain bot â chiessa gain
Et al viaedi añs appinain
TRAFOLDIN. — Gain ma s' dj chia sainza tschnaer
Our da chiessa num lasch mnaer

(Vaun davent, doppo ün po conpaera Trafoldin cun sia marussa splendurainta.)

TRAFOLDIN. — Dintaunt mieu patrum sto atschnaer
Eir tiers ma marussa völg eau staer
Suma cuppidô obliô
Che ma böeglia ho furô
Cun amur usche constanta
Versa quaista splendurainta
Sum amand zuond fortünô
Chia na taella m' ho tuchiô
Dalla quella la virtüt
Ais na chiossa miravgliusa
Ch' ella ais usche ingeniussa
Chia in ün dj pudess la daer
A trenta poarchs bain da magliaer
Ultra chia traes la merda vargla speart

Digitized by Google

Digitized by Google

Schj ais la eir zuond bella tscheart
Pü ch' ün arait incurbiglios
Sum seis chiavels et mêl patnôs
Il frunt ais stret et ün po plus
Et ün tantin et eir rugnus
Seis öelgs quels iffichios
Et in la vista staun zuppos
A tael chia ün la po guardaer
[F° 11 r°] Et que sainza inducidaer
Traes il naes sco un lambich
Al margin quel culla fich
Traes il quel cur ella otza aint
Folla schiüsaer per condimaint
Mema stret nun ais la buochia
Cur l'aria quella tuochia
Las uraglias tuottas duos
Cun las quellas las süuors
Dalla fatscha süantaer
Polla dich cun las squasaer
Scha l' cullöetz ais alf cert dir nun s' po
Chia suot la giatla stol zuppô
Our tuot ascria sum duos guaunts
Fabrichios per seis duos mauns
Sas unglas sum zuond iffittaedas
Per che d' saung d' pluolgs sum sangunaedas
Et l'ottra membra tach l'honur
Per che chia tem na mael odur
Ach cuffüert da tuot mieu chiülgl
Pü bod vulles craien pür laschaer
Magliaer il luf ma chiaevra
Co perdar te la mia chiaevra

SPLENDU. — Eist dimaena tü usche bel
Chj sumagliast il diavel
Pü bot co staer pü aquia,
Vulless chia quel at purtes via

(*Splendurainta fügia et Trafoldin zieva compaera Dondoardo cun la chiappa et chiappe dal Cunt e cun Trafoldin.*)

DONDOARDO.— Trafoldin que ais bain tard

Digitized by Google

Digitized by Google

[F° 11 v°] Sü piglia tsche allimbart
Et bod quella guardimaintta
Tira aint sur tia vestimainta
Atscho sül viaedj â tieu pudair
T' poassast cun quella prevallair
TRAFOLDIN. — Ecco signur aquj ais ella
DONDOARDO.— Schj tir aint dallumgia quella

(*Nun saviand Trafoldin traer aint quella disch.*)

TRAFOLDIN. — Quaista vestimainta ais mael cussida et stretta
Tramatte par ün snaedar chj milla cussa dretta
DONDOARDO.— Che proposit d'ün culgliun
Cussir voul faer la vestimainta
TRAFOLDIN. — Usche ais mieu ser patrum
Nel nombèr della naramaintta
L'eis la natüra dün nar
Tuot otter tegner da se scoart
DONDOARDO.— Che barboattast tü suot vusch
TRAFOLDIN. — Eau s' dj chia chj fo que chia el po
Ais schiüs da faer que ch' el nun so
Nun s' po daer oura per magistar
Chj nun ais aunchia sto scullaer
Scha be ün po d'anim da sudô
Eau he schj poich exprimantô
Saia in fat da guergimainta
Gnj et pigle la vestimaintta
A vuss s' vessa la tre aint
Schj tgnair poassa adimaint
Et al medem alhura faer

(*Siand Dondoardo vestieu cun la vestimainta s' metta Trafoldin à rir.*)

DONDOARDO.— Che t' comuainta ad arir [F° 1 r°]
TRAFOLDIN.— Nun se che vus m' fais contradir
DONDOARDO.— Chj chia sumailg dim dallumgia
TRAFOLDIN. — Sumgias ün essan valchiamuongia
Chiargio cun fier da d'ün villaun
Chiatschô alla faira da tiraun
DONDOARDO.— Che sumaglia svergugniussa

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAFOLDIN. — Comperattium odiussa
DONDOARDO. — Tü lasch huossa staer teis moat
Et tirlla aint ün po daboat

(*Doppo trat aint disch.*)

TRAFOLDIN. — Huossa chia eau sum trat aint
Schj he eau grand ardimaint
Sü nun vetza l'hura ser patrum
Dam vair bain bod in custium
DONDOARDO. — Nun vess stimô per usche bum
Sudo la ch' eau t' he â mieu chiantum
Nun stimes ün millium
Scha be stues esser combattieu

(*A parte.*)

TRAFOLDIN. — Gnissest ad esser bain servieu
Che craia quaist grand ribaldun
Chia eau saia ün tael minchiun
Taunt inavaunt am rissagiêr
Dam metr in prievel dam faer matzaer
Melg aise ceart schjvir il prievel
Che chj lambescha mour in ell
Nun vullair morir ne cun matzaer
Ais ün zuond bum nattürael
Sullet dimaena ch' el perescha
[F° 12 v°] Et sch' el fo mael chia ell pintescha
M' vöelg dimaena mieu pudair
Sentint eau qualchiossa d' rimur
Da maschiamas prevallair
Fügint cun tuot ardur

(*Suot vusch.*)

DONDOARDO. — Che vest tü dschand
TRAFOLDIN. — Eau gaiva giavüschand
Dalla soart fellicittaet
Da havair comodittaet
Dallumgia huossa sainza d' murra
Da faer vair la mia brevurra
DONDOARDO. — Stüzza ün po quella flama
Et da commetter granda brama

Digitized by Google

Digitized by Google

Et resta co tiers quaista poartta
Fin chia veng : et fo la guardia
Scha gnifs qualch' ün schj cun ün moat
Fo. ch' eau tuorna bain daboat

TRAFOLDIN. — Il pissaer lasche amj
Chia scha vain qualchün aquj
Et nun l' so cuorrer l' vöelg eau mussaer
Co chia ls peis el daia müdaer

DONDOARDO.— Inua chj sto Dna Issabella
Sum rivò ma vöelg tar ella
Cun plaed bass, et stramüdò
Faer ch' eau saia aint laschô
Hora in chiessa vöelg antraer

TRAFOLDIN. — Sblutte l'utschê auntz co l' mangiaer.

[F° 13 r°] (*Dondoardo s' fo sentir Issabella craia chj saia il Cunt sün poartta et disch.*)

ISSABELLA.— O Cunt cuffüert mieu bain
Co gniss uschea á bun hura.

DONDOARDO.— Issabella mieu bel pain
Noassa amur nun voul granda dmura

(*S' retirand in chiessa et compaera Trafoldin inguarnieu.*)

TRAFOLDIN. — Chi ais quaist chia nus stramainta
Am vair cun quaista vestimainta
Sco ün hector in postura
Et ün pollux in brevura

(*Tuchiand con il maun la chiaplina et la deia.*)

(*A continuer*).

Digitized by Google

Digitized by Google

POÉSIES

RAMPÈU

—

A M^mo S. Mulsant à S^t-Estève de Fourès

Vous dóu païs risènt, Madono,
Que sègo li flour à plen dai;
Vous Prouvensalo de la bono,
Que fès is uba sèns dardai?

L'aire i' es gris, la lus malauto,
Lou printèms véuse de michour,
E li jouvo di pàli gauto
Fan trestres, pecaire, à miejour.

Sèmblo un conte : la nèu i' es niero,
E niero l'erbo di gara;
D'òrri cafourno carbouniero
Largon de cifèr mascara;

APPEL

—

A M^me S. Mussant, à Saint-Étienne-en-Forez

Vous, Madame, (enfant) du riant pays (de Grasse),— où l'on moissonne les fleurs à pleine faulx ; — vous Provençale de vieille lignée, — que faites-vous donc en ces froides régions sans soleil?

L'air y est gris, la lumière malade,— le printemps veuf de tiédeur, — et les jeunes filles aux joues pâles — y grelottent, les pauvrettes, à midi.

Cela ressemble à un conte : la neige y est noire, — et noire l'herbe des guérets ; — d'horribles cavernes de charbon — vomissent des démons de couleur de suie.

Digitized by Google

Digitized by Google

Lou siblet que la vapour jito
Ramplasso lou cascai di riéu,
E lou lamp de la dinamito,
Lou lume soubeiran de Diéu.

D'enterin, un cèu d'or aflamo
Li Prouvensàu, urous limbert!
Quouro, Moussu; quouro, Madamo,
Tournarés à l'oustau dubert?

Quouro adurrés vosto meinado
Teta de rai, courre lis ort?
Que gau pèr si grand, quand Renado
Va quinsouna vès Recafort!

Souto uno blurour sènso taco
Vous espero lou dous nisau.
— Siegue pèr vous lou ranz di vaco,
Noste viéi parla prouvençau.

A. DE GAGNAUD.

Pourchiero (Prouvènço.)

Le sifflet que lance la vapeur — y remplace la chanson argentine des ruisseaux, — et l'éclair de la dynamite, — la clarté souveraine de (l'astre du bon) Dieu.

Et pendant ce temps, un ciel d'or enflamme — les Provençaux, heureux lézards! — Quand donc, Monsieur; quand donc, Madame, — reviendrez-vous vers la maison qui vous attend?

Quand amènerez-vous votre fillette — téter des rayons de soleil et trottiner par les jardins? — Quelle joie pour son aïeul, pour son aïeule, quand Renée fera entendre, — à Roquefort, sa voix de pinson!

Sous un bleu que rien ne ternit, — le doux nid vous attend. — Ah! qu'elle soit pour vous le ranz des vaches, — notre vieille langue de Provence!

L. DE B.-P.

Porchères (Basses-Alpes.)

Digitized by Google

Digitized by Google

A G. Azaïs, l'autour octogenàri dòu *REPRIN*

SOUNET

—

Dintre l'ivèr de tei journado
Lou printems sèmpre te sourris,
E lou *Reprin* de tei *Vesprado*[1]
Souto l'aureto reflouris.

L'aflat pouëti que t'agrado
Emé l'agi noun s'avanis ;
Dins lou counglas de teis annado
La Muso encaro fa soun nis.

De tei vueitanto soueno l'ouro!...
Pamens toun cant siave s'aubouro
Coumo uno bouscarlo au soulèu.

Pèr tu lou cèu toujour blurejo,
E souto tei piado verdejo
Lou *Reprin* gisclant de la nèu !

J.-B. GAUT.

A G. Azaïs, l'auteur octogénaire du *REGAIN*

SONNET

Dans l'hiver de tes journées, — le printemps te sourit toujours, — et le *Regain* de tes *Vesprées* — avec les brises refleurit.

Le souffle poétique qui te plaît — ne s'évanouit pas avec l'âge; — sous les frimas de tes années — la muse encore fait son nid.

De tes quatre-vingts ans sonne l'heure ! — Cependant ton chant suave s'envole — comme une fauvette au soleil.

Pour toi le ciel est toujours bleu, — et sur tes traces verdit — le *Regain* jaillissant sous la neige !

J.-B. GAUT.

---

[1] *Lei Vesprado de Clairac,* titre d'un autre charmant recueil de poésies de M. Gabriel Azaïs.

Digitized by Google

Digitized by Google

A moun amic Paul Chassary, en aprenent la mort de soun Peiret

—

Cado cop que vesi la Mort
Arranca 'n mainatge à sa maire,
Sousqui tristoment sus moun sort!
« Que fas, aicì, — disi, — pecaire!

» Quand la flou tant cando de l'ort
» Disparés joubs le vent bramaire
» Que daisso dreit le fau bistort? »
Dins ma doulou m'engani, paire!

O be, va pos creire, al sigur.
D'abord que la joio e l'azur
Countoun à peno dins la vido,

Val milhou s'en ana droullet,
Coume le tieu pichou Peiret,
Le rire as pots, l'amo enlusido.

A. Fourès.

Castres-subre-l'Agout, 4 de mars 1885.

A mon ami Paul Chassary, en apprenant la mort de son Pierre

Toutes les fois que je vois la mort arracher un enfant à sa mère, — de mon sort tristement je m'occupe. — « Que fais-tu ici, me dis-je, pauvre malheureux!

» Quand la fleur si pure du jardin — disparaît sous le vent hurleur, — qui laisse debout le hêtre tout tordu? » — Dans ma douleur, je me trompe, père!

Oui, oui, tu peux le croire, à coup sûr. — Puisque la joie et l'azur — comptent à peine dans la vie,

Il vaut mieux s'en aller enfant, — comme ton petit Pierre, — le rire aux lèvres, l'âme rayonnante.

A. Fourès.

Castres-sur-l'Agout, 4 mars 1885.

Digitized by Google

Digitized by Google

VARIÉTÉS

UN DÉNOUEMENT « MORAL » DE LA FABLE DU *LOUP ET DE L'AGNEAU*

On sait quelles vives critiques J.-J. Rousseau d'abord, et après lui Lamartine, ont adressées aux fables de La Fontaine et à leur morale. Ni l'un ni l'autre n'ont attaqué particulièrement la fable du *Loup et de l'Agneau*, mais Napoléon l'a fait pour eux. « L'Empereur », dit le *Mémorial de Sainte-Hélène*, à la date de juillet 1816, « l'Empereur trouvait qu'il y avait beaucoup trop d'ironie dans cette fable pour qu'elle fût à la portée des enfants. Elle péchait d'ailleurs, disait-il, dans son principe et dans sa morale, et c'était la première fois qu'il s'en sentait frappé. Il était faux que la raison du plus fort fût la meilleure ; et si cela arrivait en effet, c'était là le mal, l'abus qu'il s'agissait de condamner. Le loup donc eût dû s'étrangler en croquant l'agneau, etc. »

Le récit que nous allons reproduire eût satisfait Napoléon, si celui-ci en eût eu connaissance ; il eût fourni un argument à Jean-Jacques et à Lamartine ; nous avons pensé qu'il intéresserait ceux de nos lecteurs qui ne l'ont pas lu déjà. Il n'a été inséré, croyons-nous, dans aucun recueil de fables, et aucun éditeur de La Fontaine, pas même le dernier, M. Régnier, n'a songé à le rapprocher du texte de son auteur.

Il est tiré de la curieuse autobiographie du poëte Tristan l'Hermite : *le Page disgracié*[1]. Le page-poëte raconte qu'à l'âge de onze ou douze ans[2], il avait pour maître un prince qui mourut jeune et qu'une note nous désigne sous le nom de « Monseigneur le Duc d'Orleans. »

« Ce jeune soleil entre nos Princes, dit-il, n'avoit pas encore atteint un lustre, & donnoit deja de si grandes esperances de ses divines qualitez, que c'estoit un merveille.....Je n'en diray point les traits d'esprit qui sont possibles en aussi grand nombre, & aussi dignes de

[1] *Le Page disgracié, ou l'on void de vifs caracteres d'hommes de tous tempéramens et de toutes professions. Par M. Tristan l'Hermite, Gentilhomme ordinaire de la suite de feu Monseigneur le Duc d'Orleans.* A Paris, M.DC.LXII. 2 vol. in-12.

Tristan était mort depuis 1655.

[2] Vers l'année 1613 par conséquent, Tristan étant né en 1601.

Digitized by Google

Digitized by Google

memoire que beaucoup d'autres que nous estimions. Je remarqueray seulement icy un traict enfantin de son naturel enclin à la misericorde. Un soir qu'il avoit quelque petite indisposition, sa gouvernante, Dame sage & prudente, & qui rendit son nom celebre par sa vertu, s'avisa de m'envoyer querir pour le divertir quelques heures avec mes Histoires fabuleuses [1]: & comme je voulois accommoder mon auditeur, j'eus recours aux Fables d'Esope. Cela l'empeschoit de se divertir à d'autres passe-temps qui luy eussent donné de l'émotion: & sa santé demeurast quelques jours en repos: j'eus l'honneur de l'entretenir plusieurs fois. Apres que sa patience & sa curiosité m'eurent espuisé de beaucoup d'autres Histoires, où les animaux raisonnoient, je vins à luy conter une certaine avanture d'un loup, & d'un agneau qui beuvoient ensemble au courant d'une fontaine. Je luy representay comme le loup qui beuvoit au dessous de l'agneau le vint accuser de troubler son eau par une malice noire: je luy figuray encore l'humble & modeste repartie de ce doux animal, que l'on querelloit mal à propos. Puis après, comme le loup cherchant un autre pretexte pour devorer cet innocent, luy reprocha qu'il se souvenoit bien qu'il y avoit deux ans qu'il avoit beslé des premiers, en une certaine bergerie, où les pasteurs reveillez avoient assommé son grand pere, enfin l'agneau repartit que cela ne pouvoit estre veritable, puis qu'il n'estoit né que depuis deux mois. Là dessus ce jeune Prince, voyant où tendoit la chose, tira vistement ses petits bras hors de son lict, & me cria d'une voix craintive, ayant presque les larmes aux yeux. *Ah! petit Page, je voy bien que vous allez dire que le loup mangea l'agneau: je vous prie de dire qu'il ne le mangea pas.* Ce trait de pitié fut exprimé si tendrement, & d'une façon si fort agreable, qu'il ravit en admiration toutes les personnes qui l'observerent, & pour moy, j'en fus si sensiblement touché, que cette consideration me fit changer sur le champ la fin de ma Fable au gré des sentimens de cette petite Merveille: et ce fut si adroitement, qu'à peine un autre eust peu deviner l'effet de ma complaisance. »

(*Le Page disgracié*, Ire partie, ch. VI, p. 27-31.)

E. R.

[1] « Ma memoire estoit un prodige, mais c'estoit un arsenal qui n'estoit muny que de pieces fort inutiles. J'estois le vivant repertoire des Romans et des contes fabuleux. » Ire partie, ch. V, p. 24.

Digitized by Google

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Fragment d'une chanson d'Antioche en provençal, publié et traduit par Paul Meyer, membre de l'Institut. Paris, Ernest Leroux, 1884. (Extrait des *Archives de l'Orient latin*, t. II.)

Quelques-uns de nos lecteurs se rappelleront peut-être que, rendant compte ici [1], il y a huit ans, d'intéressantes recherches de Manuel Milá y Fontanals sur les *Antiguos Tratados de gaya ciencia*, je signalai à leur attention une note de ce travail, dans laquelle notre regretté confrère annonçait la découverte d'un fragment d'un poëme sur la première croisade, dont il rapportait les deux premiers vers. C'est ce fragment, déjà mentionné sommairement, en 1868, par D. Pedro Labau, et qui avait appartenu à Jaime de Vilanueva, que M. Paul Meyer vient de publier, d'après une copie de M. G. Baist.

Il se compose de 707 vers de douze syllabes, distribués en laisses monorimes (19) d'étendue très-variable, dont chacune est terminée par un vers de six syllabes, à désinence féminine, qui ne rime avec aucun autre. C'est la forme de la *Chanson de la Croisade contre les Albigeois*, avec cette différence, pour la première partie seulement de ce dernier poëme, que le vers final y rime avec la tirade suivante. L'auteur de cette première partie de la *Chanson de la Croisade* déclare pourtant avoir composé son poëme sur le modèle d'une chanson « d'Antioche [2] », qui, malgré cette légère différence, est probablement la nôtre. Et c'est peut-être parce que l'auteur de la deuxième partie, remarquant cette différence, voulut la faire disparaître, que dans cette deuxième partie le vers final reste isolé.

M. Paul Meyer, dans sa préface, traite rapidement des rapports du fragment qu'il publie avec les autres poëmes, français et provençaux, sur le même sujet, qui nous sont connus ou que nous savons avoir existé. Il défend, p. 5-6, l'authenticité de la *Canso de S. Gili*, dont l'invention (le mot aura ici, selon le sentiment de chacun, l'une ou l'autre des significations qu'il peut recevoir), dont l'invention, dis-je, est due à Dumège ; mais plus loin il déclare la suspecter fortement, et

[1] T. XI, p. 143.

[2] Senhors esta canso es faita d'aital guia
Com sela d'Antiocha et ayssis versifia,
E s'a tot aital so, qui diire lo sabia.

Digitized by Google

Digitized by Google

il donne de bonnes raisons à l'appui de ses soupçons. Nos lecteurs savent que cette dernière opinion de M. Meyer est conforme à la mienne.

Le v. 677 de notre fragment

E nostre Lemozi e Alvergnas i so

indique clairement un auteur limousin[1]. Aussi est-on amené tout naturellement à se demander si nous n'avons pas là un débris du poëme si souvent mentionné de Grégoire Bechada. M. Meyer observe avec raison que « notre fragment ne paraît pas assez ancien pour qu'on puisse l'en croire tiré. » Mais rien n'empêche d'admettre, et tout ce qu'on sait, au contraire, des habitudes du moyen âge en ces matières, invite à supposer que l'œuvre de Grégoire Bechada fut, dans les pays de langue d'oc, comme celle de Richard le Pèlerin l'était dans ceux de langue d'oïl, l'objet d'un remaniement, sinon même de plusieurs. Ce pourraît être, dans ce cas, d'un pareil *rifaccimento* que provient le fragment de Madrid.

Quoi qu'il en soit, le ms. dont ce fragment est le seul reste n'a pas été exécuté en Limousin. C'est, d'ailleurs, l'ouvrage d'un scribe inexpérimenté et négligent ; aussi non-seulement les fautes contre la grammaire, mais encore les mots et passages corrompus, y sont-ils nombreux ; l'éditeur en a habilement restitué une grande partie ; mais il en reste encore beaucoup qui réclament les remèdes de la critique. Voici, avec quelques conjectures, plusieurs corrections qui me semblent pouvoir être proposées[2]. Je signalerai en même temps un certain nombre d'erreurs commises par l'éditeur, soit dans l'établissement du texte, soit dans la traduction qui le suit.

V. 24. « que onqas. » Corr. *q'us onqas ?*

36. « or poig. » Traduit par *trace*. Ce doit être une bordure piquée (*punctum*). Dans *veireg*, qui précède, ce qu'on a pris pour un *g* est peut-être une *s*. La confusion de ces deux lettres est facile dans quelques mss. D'après cela, il faudrait seulement corriger *veires*. De même, pour le même motif, au v. 28, *Tolsa* plutôt que *Tolza*.

38. « tem. » Lis. *tein*. Ce n'est sans doute qu'une des innombrables fautes d'impression qui déparent cette publication, dont il y a lieu de croire que M. Meyer n'a pu lire les dernières épreuves.

41. « lui. » Corr. *lur ?* ou *lai ?* — 42. Corr. *fui*[*s*].

44. *Fautz en bratz* ne serait-il pas une corruption d'un nom analo-

[1] Ou auvergnat, dit M. Meyer. Mais *nostre*, à mon avis, ne se rapporte qu'à *Lemozi*.

[2] M. A. Tobler, dans un article du *Literaturblatt*, en a déjà, avec la sûreté et la pénétration habituelles de sa critique, indiqué plusieurs qui paraissent, presque toutes, absolument certaines.

Digitized by Google

Digitized by Google

gue, pour la formation, et de signification pareille, à un *fauperdieux* (oiseau de proie du genre milan), mentionné par Sainte-Palaye et, d'après ce dernier, par Godefroy ?

58. La correction de M. Meyer, qui rend le premier hémistiche trop long, exige qu'on corrige en outre *so es* en *so's*.

100. « veuras.» Forme inadmissible en provençal. Corr. *veiras*. Cf. 172, 177.

119. M. Meyer a, ce me semble, mal traduit ce passage. Le contexte indique clairement, à mon avis, que c'est non celui qui manie la lance, mais l'ennemi qui la voit (*vira*, pour *veira* = *verra*), qui en ressent les effets merveilleux. Il est clair que, si cette lance produisait les effets en question sur celui qui la manie, personne ne voudrait s'en servir.

121. Corr. *t'enfui*[*s*],...*perpren*[*s*].

122. « La perda es tamanha. » Omis dans la traduction.

130. Corr. *las lor lansas*.

148. Le second hémistiche est peut-être à corriger : *sian melh tuh garnis*, ou *genseis garnis*. Cf. v. 34.

193. « somonir. » Corr. *somover;* ce qu'indique d'ailleurs plutôt le ms., à ce qu'il me semble.

218-9. Corr. *ab qu'en*..... *Soren cel de Corvaissa ?* Je n'en sais pas d'ailleurs plus long que M. Meyer sur Malvezi et Soren de Corvaissa. Mais cela aurait un sens.

227. « que l'ac Montessers dat. » Corr. *que l'ac mout essenhat ?* Cf. la *Chanson d'Antioche* française, t. II, p. 65.

230. « irasat. » Corr. *er assatz ?*

283. « amirat. » Corr. *an jurat ?* Cf. v. 364, où il n'est question que de quarante-quatre rois. La traduction de M. Meyer : « ils furent quarante-quatre, tant rois qu'émirs », ne se justifierait d'ailleurs qu'en corrigeant, comme l'a proposé M. Tobler:

XI. e iiij foro, que rei que amirat.

294. M. Paul Meyer, avec une légèreté faite pour surprendre, change ici, et plus loin encore (vv. 359, 437), le mot *terme*, donné trois fois par son ms., en *tertre*, et il ne craint pas d'écrire en note : « L'exemple de *terme* au sens de « tertre », que cite Raynouard, V, 349 *b*, est fautif.» Voilà qui est bientôt dit, et d'une façon bien tranchante. Mais ce n'est pas Raynouard, n'en déplaise à M. Paul Meyer, qui est ici dans son tort. Le *terme* en question, pour être inconnu du docte académicien, n'en est pas moins une expression très-légitime et encore parfaitement vivante. M. Paul Meyer pourrait l'apprendre des paysans de mon pays, qui justement n'en ont pas d'autre pour rendre l'idée de tertre ou de colline.

Digitized by Google

Digitized by Google

300. Il n'y a nullement à s'étonner que *corals* soit féminin. C'était une tendance de la langue d'oc de donner ce genre aux noms en *al*. Cf. les noms propres de personne et de lieu, *Lakanal, La Canau, Las Chanaus*, et autres pareils.

301. Corr. *en tal des*[*c*] *feramen?*

313. La fin de ce vers, dont M. Tobler a corrigé le premier hémistiche, paraît devoir être lue *d'u* (et non *de*) *joven.*

320. « lati. » M. Meyer traduit *le latin.* Je pense que l'auteur a voulu dire *langage* en général. Cf. le vers suivant.

325. La traduction ici n'est pas nette. Il semblerait que ce sont les noirs sauvages, dont il vient d'être question, qui entrent dans la tente; tandis que l'auteur entend évidemment parler de Corbaran et des quarante-quatre rois ses auxiliaires.

337. La correction *ben* est inutile et change le sens. Avec *l'en* du ms. (*à cause de cela*) tout s'explique fort bien.

362. « nabeis. » Corr. *rabeis,* comme l'indique le contexte. *Pafane,* au vers suivant, semble le nom, peut-être altéré, d'une embarcation.

369. « teneja. » Corr. *paneja?* Cf. vv. 401, 512.

376. Corr. *qu'eissemen cor*[*ra*]. Le second hémistiche de ce vers (*co aiga que rius meis*) présente, si je ne me trompe, un exemple du verbe *meisser* (verser à boire, *miscere*), employé d'une façon métaphorique assez remarquable. M. Paul Meyer, négligeant *meis,* a traduit par à peu près: « comme l'eau en un ruisseau. »

377. Mettre une virgule après *verges.* Je rattache, pour le sens, l'hémistiche final au vers suivant.

420. « fa. » Corr. *fa*[*s*]. L'*s* finale est souvent omise dans le ms. Cf. 42, 121.

429. Corr. *bestensa ni destreg non lo ten?*

461. *gazanha* ne vaut pas moins que *garah,* proposé en note. Ce mot signifie *terre en culture,* étant le substantif verbal de *gazanhar,* dont le sens est *cultiver, faire valoir* (une terre).

Ibid. li terra, proposé en note, est doublement inadmissible ; d'abord parce que *li,* article féminin, ne peut être régulièrement que sujet, ensuite parce que cette forme n'est pas de la langue de notre texte. Corr. *mas sol l'erba?*

464. « elli. » Corr. *elh.*

480. Corr. *de mort.* Faute d'impression.

487. M. Meyer me paraît s'être ici mépris. Comment *gereis* pourrait-il être une forme de *guerir?* Il faut, ce me semble, corriger *guerei* et entendre : *qui qui plus l'en guerroie* (à savoir le comte de Flandres).

527. Corr. *las essenhas.* Sans doute encore une faute d'impression.

536-541. Ce passage me semble avoir été mal compris. Il faut, selon moi, supprimer le point-et-virgule après *raüzats* (537), lire, au v. 539,

Digitized by Google

Digitized by Google

C'an.....ve davas....., et supprimer au même vers le point final.

544. Corr. *defendo*[*s*] ?

576. « ausi[t]. » Lis. *ausi*[*tz*].

632. Corr. *lo joves don*[*s*] *i fo ?*

647. Pourquoi pas *C'assi (a si) lui ven con lansas ?*

Une table des noms de personnes et de lieux, dressée avec soin, termine l'intéressante publication de M. Paul Meyer. On regrette qu'il n'y ait pas joint un relevé des mots ou des acceptions rares.

C. C.

PÉRIODIQUES

ZEITSCHRIFT FUR ROMANISCHE PHILOLOGIE, VII, 2-3. — P. 177. O. Schultz. *Renseignements biographiques sur les troubadours italiens.* L'auteur donne des détails intéressants, et neufs en grande partie, sur les troubadours italiens dont les noms suivent: le marquis Lanza, Albert Malaspina, Peire de la Mula (origine contestée), Rambertin de Buvalel, Sordel, li Paves, Nicolet de Turin, Lanfranc Cigala, Luca Grimaldi, Jacme Grill, Simon Doria, Perceval Doria, Luquet Gattilusi, Bonifaci Calvo, Bertolomeu Zorzi, Paul Lanfranc de Pistoia, Ferrari de Ferrarn, le comte de Blandrate (que Bartsch a pris à tort pour un comte de Flandre), Alberico de Romano, Thomas II de Savoie, Obs de Biguli et li Scot. M. Sch. traite aussi de quelques autres troubadours du midi de la France qu'on a voulu à tort attribuer à l'Italie. A propos de Peire de la Caravana, il rectifie la date assignée par Canello au sirventés de ce troubadour (1195 au lieu de 1196)[1].—

[1] [P. 186. M. Schultz n'a pu probablement consulter l'*Histoire de Provence* de César de Nostredame. Il y aurait vu, p. 255, ce que Gioffredo rapporte de Pierre de Châteauneuf.— P. 212, n. 6. C'est sans doute du même César de Nostredame, p. 223, que Fauriel a tiré le fait rapporté en cet endroit par M. Schultz.—P. 213. Le même historien nomme Sordel, en compagnie de Bertran d'Allamanon, de Perceval Doria, etc., etc., parmi les chevaliers qui accompagnèrent Charles d'Anjou, en 1265, à la conquête de Naples. — M. Schultz paraît n'avoir pas lu en entier la pièce dont il cite deux vers à la fin de la p. 218. Cette pièce est justement le *planh* sur la mort de na Berlenda, non pas Berlenda Cybo, comme l'a prétendu Nostredame, mais Berlenda tout court. Il n'a pas lu non plus, à ce qu'il paraît, le *planh* sur la mort de Guilhelma de Rôsiers (et non de Rosas), composé par une autre dame, duquel il résulte que l'interlocutrice de Lanfranc Cigala, dans la tenson que l'on

Digitized by Google

Digitized by Google

P. 236. R. Wiese. *Le* Tesoretto *et le* Favoletto *de Brunetto Latino.* Édition critique avec une étude minutieuse des manuscrits et de la langue.— P. 390. R. Wiese. *La Langue de Matfre Ermengau* (Breviari d'amor).— P. 407. C. M. de Vasconcellos. *Nouvel article sur le livre :* Poëmes et Lettres de Camoëns, traduit par Storck.

Comptes rendus. P. 454. Wegele. *Dante Alighieris Leben und Werke,* 3 édit. (Scheffer-Boischorst).

VII, 4. — P. 481. A. Tobler. *Lettres de Fr. Diez à Jacob Grimm* (cinq lettres intéressantes). — P. 474. C. M. de Vasconcellos. *Nouvel article sur le livre :* Poëmes et Lettres de Camoëns, traduits par

sait, était une Provençale, probablement mariée à Gênes. — P. 219. Luca Grimaldi, ou, comme l'appelle Nostredame, Luc de Grimaud, fut, avec Simon Doria, Perceval Doria, Luquet Gatelus, Jacme Grill et beaucoup d'autres, l'un des signataires du traité conclu entre Charles d'Anjou et les Génois, le 8 août 1262. Voyez César de Nostredame, p. 230. — P. 221. « *nudoris* (?). » Lis. *mi dons.* C'est, du reste, ce que porte le ms., d'après la copie que je possède de la pièce d'où cette citation est tirée.— P. 226, l. 1. La pièce de Bonifaci Calvo qui porte le n° 13 n'est pas inédite. Elle est dans Mahn *Gedichte,* n° 618. — P. 232. Il n'est pas juste, à propos de la transformation du comte de Blandrate en comte de Flandre, de mettre seuls en cause M. Bartsch et M. Hopf. Ces écrivains n'ont fait que suivre Crescimbeni et Bastero, et ils ne sont pas les premiers qui aient eu ce tort. — *Ibid.,* n. 9. M. Schultz s'est tout à fait mépris sur le sens et la vraie leçon du vers auquel il renvoie (*Archiv,* t. L, p. 265). Il faut lire *c'anavas,* avec l'éditeur, et non *Canaves.* Je remarquerai à cette occasion que le couplet dont ce vers fait partie et le précédent ne forment pas une pièce à eux seuls, comme l'ont cru M. Stengel et M. Bartsch. Il faut les joindre aux deux qui précèdent (n° xv) et aux deux qui suivent (n° xvii). Le tout compose une tenson entre Granet et un seigneur nommé Bertran (d'Alamanon ?). — P. 233. M. Schultz inscrit avec raison Thomas II de Savoie parmi les troubadours. Mais les vers de Lanfranc Cigala qu'il cite, pour prouver que ce prince l'était en effet, sont bien moins probants que ceux auxquels Spotorno, — dont j'ai le regret de ne pas connaître l'ouvrage, qui manque à nos bibliothèques,—fait allusion, et de l'existence desquels M. Schultz paraît douter. Voici ces vers :

Prec que *cobleian* respondatz
Ad aquestas coblas qu'eu fatz.

— P. 234, n. 8. Où Galvani a pris Dudone da Istria ? Mais c'est dans Crescimbeni, qui l'avait pris dans Nostredame, où il aurait dû le laisser. — Je ne voudrais pas que les menues remarques qui précèdent fissent prendre le change au lecteur sur la valeur du mémoire de M. Schultz et sur le cas que j'en fais. Je le tiens pour un très-bon travail, qui accroît notablement nos connaissances sur la matière traitée, et je me plais à rendre hommage, en terminant cette note, à la solide érudition de l'auteur et à son excellent jugement. — C. C.]

Digitized by Google

Digitized by Google

Storck (*suite*). — P. 531. C. Decurtins. *Un poëte münstérien* (Florian Pitsch, né en 1787 à Münster, mort le 10 mai 1865). Huit morceaux intéressants en dialecte ladin.—P. 554. H. Gaidoz et P. Sébillot. *Bibliographie des traditions et de la littérature populaire du Poitou.*

MÉLANGES. P. 572. I. PHONÉTIQUE. A. Horning. *Une loi de l'accent en latin vulgaire.* Les voyelles *ĕ, ĭ, ŭ,* placées devant une voyelle brève à l'antépénultième en latin, ne peuvent recevoir l'accent tonique ; il en résulte que, dans les langues romanes, et par conséquent en latin vulgaire, l'accent recule sur la quatrième syllabe (*bâttere, battre*), ou avance sur la seconde (*muliérem*, v. fr. *muilliér*). — P. 573. II. SYNTAXE. 1. A. Gaspary. Mar, mal *avec le subjonctif (présent ou imparfait) en ancien français.* — P. 576. 2. E. Kade. *Sur deux remarquables changements de construction dans les verbes auxiliaires* potere, dovere, volere (en italien). — P. 579. J. Harczyk. *Remarque sur l'emploi de* très. On ne le rencontre pas dans les tragédies de Racine. — P. 581. III. ÉTYMOLOGIES A. Scheler. *A propos du mot* nourrice.

COMPTES RENDUS. P. 582. U. A. Canello. *La Vita e le Opere del trovatore Arnaldo Daniello* (Bartsch, favorable). — P. 597. J. Haller. *Altspanische Sprichwörter und sprichwörterliche Redensarten aus den Zeiten vor Cervantes,* etc. (Liebrecht).—P. 604. P. Sébillot. *Gargantua dans les traditions populaires* (Liebrecht).— P. 606. E. Rolland. *Rimes et jeux de l'enfance* (Liebrecht). — P. 607. Raffaello Fornaciari. *Studi su Dante editi ed inediti* (Gaspary). — P. 618. *Giornale de Filologia romanza,* IV, 3-4 (Gaspary).— P. 620. *Giornale storico della Letteratura italiana,* I, 1-3 (Gaspary; cf. *Revue,* XXVI, 197 sqq.).— P. 630. *Romania,* 1882, janvier (Baist, Grœber, Stengel, W. Meyer).— P. 637, W. Meyer revient sur l'article de Lambrior, *Essai de phonétique roumaine* (*Romania,* X, 346 sqq.).

VIII, 1.—P. 1. C. M. de Vasconcellos. *Nouvel article sur le livre:* Poëmes et Lettres de Camoëns, traduits par Storck (fin).— P. 24. L. Constans. *L'Évangile aux femmes.* Édition critique sur cet intéressant petit poëme, déjà édité par M. C. en 1876 (*Marie de Compiègne d'après l'Évangile aux femmes.* Paris, Vieweg, 1876), d'après quatre manuscrits. Deux mss. nouveaux ont été mis à contribution et douze quatrains supposés originaux ont été dégagés de l'ensemble des cinquante-sept quatrains que fournissent, ensemble ou séparément, les manuscrits. M. P. Meyer (*Romania,* XIII, 629) ne croit pas que les résultats obtenus soient définitifs, sans toutefois donner ses raisons. La date la plus reculée, 1258, pour le ms. 1553, doit être changée en 1285 : il y a là une faute d'impression bien excusable, si l'on songe qu'il m'a été impossible de revoir les épreuves de l'article. — P. 37. B. Wiese. *Quatre nouveaux manuscrits de Dante.* Proviennent de la collection Hamilton, actuellement à Berlin ; l'un d'eux est, paraît-il,

Digitized by Google

Digitized by Google

de 1347.—P. 50. Decurtins. *Passional de Balzar Alig.* Réimpression de l'édition de 1672. — P. 63. W. Dreser. *Additions au* Dictionnaire complet de l'italien et de l'allemand *de Michaelis.* — P. 82. Fr. d'Ovidio. *Dérivés romans de* VĪGINTI, TRĪGINTA, QUADRAGINTA, QUINQUAGINTA, SEXAGINTA, SEPT(U)AGINTA, OCT(U)AGINTA, NONAGINTA, *NOVAGINTA. L'italien, l'espagnol, le latin et le français, ont tiré les noms des dizaines des formes du latin populaire **vĭnti, trĭnta, quadranta,* etc., tandis que l'espagnol et le portugais les tiraient des formes classiques *viginti, triginta,* etc., accentuées sur la pénultième. Résultats importants d'une étude ingénieuse et très-rigoureusement déduite.

MÉLANGES. I. HISTOIRE LITTÉRAIRE. P. 106.1. O. Schultz. *Rapports de la pastourelle provençale avec la pastourelle française.*— P. 112. 2. G. Grœber. *L'Auteur du* Donat provençal. M. Grœber cherche en vain à prouver, en supposant le texte corrompu, que l'auteur du *Donat* est le troubadour Hugues de Saint-Cyr, et non pas Hugues Faidit (Cf. *Revue,* XXVI, 204, à propos de l'hypothèse de M. d'Ovidio, que l'auteur serait italien). — P. 117. E. Joseph. *Darès de Phrygie considéré comme source de l'épisode de Briseïda dans le Roman de Troie de Benoît de Sainte-More.* Constate les ressemblances du portrait de la jeune fille dans Benoît et Darès, et annonce de nouvelles recherches sur la part d'invention qui revient à Benoît. — II. CRITIQUE DES TEXTES.— P. 119. G. Hentschke. *Fragment d'Alexandre de la Laurentienne,* v. 5 : lou me fay m'enfirmitas. M. H. appuie l'opinion de Fœrster, qui traduit *lou* par *lieu* (Cf. *Zeitschrift,* VI, 422, et *Romania,* XI, 620, et XIII, 630), par un vers du *Lai du Chèvrefeuil :* lou me fait mettre sus fuel, vers sans doute corrompu et où, dans tous les cas, *lou* est non le latin *locum,* mais la forme lorraine du pronom neutre *le.*— III. LEXIQUE. P. 120. R. Kœhler. « *Oci, oci* », *chant du rossignol.* Nouvelles citations à ajouter à celles de L. Uhland (*Uhlands Schriften zur Geschichte der Dictung und Sage,* III, 97 sqq).— IV. ÉTYMOLOGIE. P. 122. G. Hentschke. Prov. *ául, ávol* (= habilem). Très-contestable. — V. GRAMMAIRE. Le même. *Parfait lorrain en* -ônt. N'appartient qu'aux verbes de la première conjugaison et à ceux qui ont en français la désinence *-irent* au parfait.

COMPTES RENDUS. P. 125. A. Graf. *Roma nella memoria e nelle imaginazione del medio evo,* vol. II (Liebrecht).—P. 131. G. Pitré. *Giuochi fanciulleschi siciliani* (F. Liebrecht). — P. 136. *Il Propugnatore,* XVI, janvier-juin 1883 (A. Gaspary).— P. 141. *Revista pentru Storie, Archeologie şi Filologie,* I (W. Meyer; cf. *Rom.,* XII, 627).— P. 143. *Columna lui Trajanŭ,* nouv. série, III, 1882 (W. Meyer).— P. 148. *Zeitschrift für neufranzœsische Sprache und Litteratur,* III (W. Meyer et G. Grœber. — P. 150. *Franzœsische Studien,* I-III, 1-2 (Grœber, W. Mangold, W. Meyer). — P. 155. *Romania,* 1882, avril-juillet (G. Baist et Grœber).

L. CONSTANS.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHRONIQUE

Depuis le commencement de la présente année, paraît à Lyon-sous la direction de M. Paul Mariéton et sous le patronage de Frédéric Mistral, une nouvelle revue à laquelle nous souhaitons le meilleur succès. C'est la *Revue félibréenne*, « moniteur officiel », d'après le prospectus, « du mouvement littéraire méridional[1]. » Les numéros publiés jusqu'à présent contiennent de nombreuses poésies, signées des noms les plus célèbres de la moderne pléiade provençale. On y remarque aussi d'intéressants articles de M. Paul Mariéton[2].

***

La *Revue félibréenne*, que nous venons d'annoncer, est un rameau détaché de la *Revue lyonnaise*, qui, perdant avec le Félibrige les relations étroites que M. Paul Mariéton lui avait fait contracter, « redevient l'organe archéologique lyonnais de ses premiers débuts. » Nous souhaitons vivement que la publication de cette intéressante revue, dans laquelle ont paru des études de philologie, d'histoire et de critique littéraires d'une réelle valeur, ne reste pas trop longtemps interrompue.

***

Notre confrère, M. Melchior Barthès, a mis sous presse un second volume de ses *Flouretos de mountagno*, dont le premier a paru en 1878. On souscrit chez l'auteur, à Saint-Pons, rue Villeneuve. Prix : 3 fr. 50.

***

MM. L. Xavier de Ricard et Auguste Fourès reprennent la publication, interrompue depuis quelques années, de *la Lauseto*. Le premier volume de la nouvelle série de cet intéressant *Almanac del patrioto lati, libretou des felibres republicans*, comme s'exprime le prospectus, paraîtra en mai 1885, chez Félix Huc, libraire, à Castres-sur-l'Agoût.

***

Dons faits à la Société pour l'étude des langues romanes :

[1] Le prospectus ajoute : « expression unique » de ce mouvement, ce qui manque trop évidemment d'exactitude.

[2] Dans un de ces articles. (*Toulouse et Provence*, 15 mars), on lit sur le poëte le plus remarquable, l'écrivain le plus délicat qu'ait produit la langue d'oc depuis les troubadours jusqu'à Jasmin, deux lignes dédaigneuses que nous ne pouvons laisser passer sans protestation : « le poëte patois Goudelin, petite gloire de pseudo-classique, et qui a fait son temps. » C'est à croire que M. Paul Mariéton n'a jamais ouvert, le *Ramelet Moundi*. La ville de Toulouse, heureusement, ne pense pas ainsi, qui s'occupe à la fois d'ériger une statue à son poëte et de publier une édition de ses œuvres vraiment digne de lui. Nos lecteurs n'ignorent pas que c'est notre vénéré collaborateur et ami, le docteur J.-B. Noulet, qui est chargé de cette édition. C'est dire assez qu'elle sera, elle aussi, un monument.

Digitized by Google

Digitized by Google

Par l'auteur: Donnadieu (Frédéric): Santo Mario del Soulel, legendo dedicado à Don Jacinto Verdaguer, amb uno revirado en francés per Hennion, reviraire de *Mirèio*. Mount-pelié, Emprimarié centralo del Miejour, 1885; in-8°, 16 pages;

Par l'auteur: Langlade (Alexandre): lou Nis de Cardounilha, verses lansargòus, emb una revirada en francés. Mount-pelié, Emprimarié centrala dau Miejour, 1885 ; in-8°, 8 pages;

Par l'auteur: Marello (Peire di): la Cansoun de Jan d'Amour, pouësio prouvençalo (em' uno versioun franceso). Mount-pelié, Empremarié centralo dòu Miejour, 1885; in-8°, 16 pages ;

Par l'auteur : Roque-Ferrier (Alphonse): le Vin du Purgatoire, conte inédit en vers languedociens (sous-dialecte de Montpellier), publié et annoté. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1885; in-8°, 16 pages ;

Par l'auteur: H. Monin : Essai sur l'histoire administrative du Languedoc pendant l'intendance de Basville (1685-1719). Paris, Hachette et Cie, 1884; in-8°, 430 pages;

Par M. Clair Gleizes: Portrait de Goudelin avec les vers : Beyriots aquel pourtrét dan may de coumplasenço, etc. Paris, Petit, S. D. — Département du Var. Tableau des distances en myriamètres et kilomètres de chaque commune et de chaque hameau du département aux chefs-lieux du canton, d'arrondissement et du département, dressé en exécution de l'art. 93 du Règlement du 18 juin 1811. Draguignan, Bernard, 1846 ; in-4°, 32 pages. — Cantiques provençaux, pages détachées d'un recueil de cantiques du diocèse de Digne. Digne, Repos, S. D.; in-16, 6 pages.

Le Gérant responsable : Ernest HAMELIN

Montpellier, Imprimerie centrale du Midi.— Hamelin Frères.

Digitized by Google

Digitized by Google

27/#4 add!

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

PUBLIÉE

PAR LA SOCIÉTÉ

POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

Troisième Série

TOME TREIZIÈME

AVRIL 1885

TOME XXVIII DE LA COLLECTION

MONTPELLIER
AU BUREAU DES PUBLICATIONS
DE LA SOCIÉTÉ
POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES
Rue St-Guilhem, n° 17

PARIS
MAISONNEUVE ET Cie
LIBRAIRES-ÉDITEURS
25, QUAI VOLTAIRE, 25

M DCCC LXXXV

Digitized by Google

SOMMAIRE

Dial. anc.— C. CHABANEAU. — Poésies inédites des troubadours du Périgord. 157

Dial. mod.— DECURTINS. — Un drame haut-engadinois (fin). 162

L. LAMBERT.— Contes populaires. Lou Filhol de la Mort. 184

G. AZAÏS. — Un prezen de rei. 194

Variétés. — C. CHABANEAU. — *Dotz.* — *Arriver.* 203

Bibliographie.—C. CHABANEAU. — J. Stürzinger, *Orthographia gallica.* —W. Foerster et E. Koschwitz, *Altfranzoesisches Ubungsbuch.*—G. Koerting, *Encyklopœdie und Methodologie der romanischen Philologie.* — Th. Gartner, *Rœtoromanische Grammatik.* — E. Kœlbing, *Amis und Amiloun.* — A. Savine. L'*Atlantide.* — Pau Bertran y Bros, *Cansons y Follies populars.* — Maspons y Labros, *Folk-lore catala.* — Lo Pastorellet de la vall d'Arles, *Garbèra catalana.* 204

Chronique. 208

Errata. 208

MM. les Collaborateurs de la *Revue* sont priés de vouloir bien écrire leurs articles sur un seul côté de la feuille, d'une manière nette et lisible, de marquer très-exactement l'accentuation et la ponctuation des textes non français, et de prendre leurs mesures pour n'avoir à faire sur les épreuves que le moins possible de **corrections d'auteur.** Ils éviteront ainsi des frais à la Société et des retards à la *Revue*.

Les épreuves doivent être renvoyées, dans le plus bref délai, au Secrétaire de la Société, M. C. Chabaneau, Villa Marguerite (Enclos Laffoux), à Montpellier.

On est prié de renvoyer le manuscrit avec la première épreuve, et la première épreuve avec la seconde.

Le prix d'abonnement à la *Revue des langues romanes* est de 15 fr. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. C. Chabaneau, secrétaire de la *Société pour l'étude des langues romanes*, Villa Marguerite (Enclos Laffoux), à Montpellier.

Tout ce qui concerne les cotisations et les abonnements, à M. Lambert, trésorier, rue Saint-Guilhem, 17.

Toute publication intéressant nos études dont il sera adressé, *franco*, deux exemplaires au secrétaire de la Société, sera l'objet d'un compte rendu ou d'une annonce dans la *Revue des langes romanes*.

Digitized by Google

DIALECTES ANCIENS

POÉSIES INÉDITES

DES TROUBADOURS DU PÉRIGORD

ADDITIONS ET CORRECTIONS

T. XXV, p. 217, note sur le v. 49. Ajouter: Fauriel a mentionné d'après ce passage, et en suivant la leçon du ms. C, « la faula de Gormais. » (*Hist. de la Poésie prov.*, III, 502.) Cf. Birch-Hirschfeld, *Ueber die provenzalischen Troubadours.... bekannten epischen Stoffe*, p. 89.

P. 218-9. Cette chanson paraît avoir servi de modèle à un sirventés de Montan le tailleur (*sartre*), composé vers 1215, et qui n'a, comme notre chanson, que quatre couplets. De ces couplets, deux seulement offrent des rimes pareilles à celles de la chanson. Ce sont le premier et le troisième, qui correspondent celui-ci au premier, celui-là au second couplet de la chanson. Mais on y trouve partout, après le cinquième vers, la rime intérieure, ou, si l'on veut, le second petit vers que celle-ci ne présente qu'aux couplets 2 et 4, sans doute par suite de fautes de copie. Au vers 20, on pourrait songer à corriger *conosc gen*; mais je ne trouve rien à proposer pour le *non ac selh* du vers 6, où se cache peut-être un nom propre.

Raynouard a publié (*Choix*, V, 286) la plus grande partie du sirventés de Montan. En voici le texte complet, d'après l'unique ms. qui l'a conservé.

(B. N. ms. 12474, f° 246)

MONTANS SARTRE

I. Coms de Tolsan, ja non er quieus o pliva [1],
Vejaire m'es quel guerra recaliva
Del rei franses, e s'ara no s'abriva
4 Vostra valors, non es vera [2] ni viva,

[1] Ms. *priva*. — [2] Ms. *veira*.

Digitized by Google

Ni vos[1] en ten
De prez valen,
Si n'an Frances estiva[2]
En vostre chasamen.

II. Coms, a honor no podetz mais jorn viure,
Si a lur dan nos[3] vesem tot[4] desliure
De fals Franses, qui van nueg e jorn iure,
Eus han pieg fag q'om non poiria escriure.
Gitatz los en,
Feren prenen,
Qeil baron part Coliure
Los casan[5] e no gen.

III. Si no vesem vostra seinha destorta
Contra Franses, qu'an vostra terra morta,
Del vostre fag nuls hom no si conorta,
Ni o pot far, mas que leves l'esporta
De salvamen;
Pueis diran s'en:
Pieg que Richartz l'en porta
E plus aunidamen.

IV. Anc plus temsutz de guerra en son repaire
Non fon marques ni ducs ni emperaire
Tan quan vos fostz, seinher, dezhacaire[6];
Ar atendon Artus cil de Belcaire
....
E ploran s'en
Lo paire el fils el fraire,
Quar i anatz tan len.

Au tirage à part des *Poésies inédites des Troubadours du Périgord,* qui vient de paraître en librairie[7], j'ai joint une préface que je crois devoir reproduire ici. J'espère qu'aucun de nos lecteurs, sur-

[1] « Ni vos. » Ms. *Nius*. — [2] Subst. verbal de *estivar* (moissonner).
[3] « nos » = *nous* (*no vos*). Raynouard, *vos*. — [4] Corr. *tost?*
[5] Cor. *cason?* — [6] *Sic* Raynouard. Corr. *de sai al Caire?*
[7] Paris, Maisonneuve et Ce.

Digitized by Google

tout de nos lecteurs limousins et périgourdins, ne refusera de s'associer au vœu que j'y exprime.

Le présent recueil comprend toutes les poésies demeurées jusqu'à ce jour inédites des troubadours nés en Périgord ou, plus exactement, dans les limites du département actuel de la Dordogne, dont les noms nous ont été conservés. Plusieurs passages de ces poésies, surtout de deux ou trois de celles de Giraut de Borneil, sont peu clairs ou même fort obscurs. J'ai donné en note quelques éclaircissements, fait ou proposé çà et là quelques corrections ; mais je n'ai pas prétendu tout expliquer. C'est ici le cas de répéter ce que disait déjà, vers la fin du XIIIe siècle, Bernart Amoros, en parlant des poésies qu'il venait de rassembler dans l'ample chansonnier qui porte son nom, et que malheureusement nous n'avons plus, « que trop volgra esser prims e sutils hom qui o pogues tot entendre, especialmen de las chansos d'en Giraut de Borneil lo maestre.» (*Jahrbuch für rom. und engl. Literatur*, XI, 12.)

On trouvera dans le *Grundriss zur Geschichte der provenzalischen Literatur* de M. Bartsch (Elberfeld, 1872) l'indication des pièces qui nous restent de chacun des troubadours périgourdins et des recueils où l'on peut lire celles qui ont déjà été publiées. Il faut seulement ajouter aux renseignements fournis par le *Grundriss* que, depuis la publication de cet ouvrage, des éditions complètes de Bertran de Born[1] et d'Arnaut Daniel[2] ont vu le jour ; de plus, qu'une pièce de Guilhem de la Tour, donnée par M. Bartsch comme inédite, a été depuis longtemps publiée par Cavedoni[3], et qu'une autre, particulièrement intéressante, du même troubadour[4], que M. Bartsch attribue à tort à Raimbaut d'Orange, a paru tout récemment dans les *Denkmaeler provenzalischen Literatur*, de M. Suchier[5].

Les troubadours qui nous sont connus comme originaires du Périgord et des parties du Limousin et du Quercy comprises aujourd'hui dans le département de la Dordogne sont, par ordre alphabétique, ceux dont les noms suivent. J'indique en regard de chacun d'eux le n° de la section du *Grundriss* qui le concerne :

Aimeric de Sarlat. 11.
Arnaut Daniel (de Ribérac). 29.

[1] Par M. A. Stimming, en 1879.
[2] Par M. U. A. Canello, en 1883.
[3] Mémoires de l'Académie de Modène, t. II, p. 296. (*De saint Martin me clam a saint Andrieu.*)
[4] *Pos n'Aimerics a fait far mesclança e batalha.* — [5] T. I, p. 323.

Digitized by Google

Arnaut de Mareuil. 30. Voir aussi pp. 40 et 47.
Bertran de Born (d'Hautefort). 80.
Bertran de Born le fils (id.). 81.
Elias Cairel (de Sarlat). 133.
Elias Fonsalada (de Bergerac). 134.
Gausbert de Puycibot (commune de St-Pierre de Frugie). 173.
Giraut de Borneil (d'Excideuil). 242.
Giraut de Salignac. 249.
Guilhem de la Tour [Blanche?]. 236.
Peire de Bergerac. 329.
Peire de Bussignac (d'Hautefort). 332.
Sail d'Escola (de Bergerac). 430.
Ugo de la Bachellerie. 449.

Cette liste, qui s'allongerait sans doute, et peut-être notablement, si nous connaissions avec certitude le lieu d'origine de tous les troubadours dont le nom s'est conservé, est, telle qu'elle est, la plus riche qu'on puisse dresser dans un département de la langue d'oc, car elle comprend, outre plusieurs poëtes distingués, dans les rangs secondaires, comme Aimeric de Sarlat, Elias Cairel, Guilhem de la Tour, quatre des plus illustres d'entre tous les troubadours, et dans ces quatre, les trois précisément qui sont cités par Dante comme les maîtres de l'art dans chacune des grandes divisions de la poésie lyrique qu'il établit, à savoir : Arnaut Daniel, Bertran de Born et Giraut de Borneil [1]. Ce n'est pas un mince sujet de gloire pour le Périgord que de compter au nombre de ses enfants des poëtes ainsi placés au sommet du Parnasse provençal par leur grand émule de Florence. Mais ces troubadours, qui jetèrent autrefois tant d'éclat sur notre province, nous les oublions trop aujourd'hui. Soyons fiers, comme nous devons l'être, de Montaigne et de Fénelon, de Bugeaud et de Daumesnil. Je salue avec respect et avec une émotion patriotique les statues de ces hommes illustres ; mais je souffre de ne pas voir à côté d'elles un monument qui rappelle aux générations nouvelles des gloires bien plus anciennes. Je voudrais qu'on érigeât sur une des places publiques de Périgueux une statue à Bertran de Born, et que, sur les faces du piédestal, cinq bas-reliefs de marbre ou de bronze reproduisissent l'image (l'image conventionnelle, telle que les mss. nous la donnent, à défaut du portrait) d'autant d'autres troubadours, de façon que chaque arrondissement de la Dordogne y fût représenté: Périgueux, par Giraut de Borneil ; Nontron, par Arnaut de Mareuil;

[1] *De vulgari eloquio,* lib. II, cap. 2.

Digitized by Google

Ribérac, par Arnaut Daniel ; Sarlat, par Elias Cairel, et Bergerac par Sail d'Escola ou Pierre de Bergerac. Un pareil monument, surtout si la Corrèze, s'associant à la Dordogne, y réclamait une place pour ses propres troubadours[1], ferait de Périgueux la ville sainte de la langue d'oc, la Mecque où tout bon provençaliste, comme tout bon félibre, voudrait aller, une fois au moins dans sa vie, en pèlerinage. Puisse le vœu que j'exprime ici être entendu de ceux qui ont le pouvoir de le réaliser, je veux dire des membres des divers corps élus, conseils généraux, conseils d'arrondissement, conseils municipaux, sociétés savantes, de la Dordogne et de la Corrèze. Une souscription publique dont ils prendraient l'initiative et, au besoin, une loterie, qu'ils obtiendraient certainement l'autorisation d'organiser, produiraient sans doute la somme nécessaire à l'exécution du monument que je rêve pour glorifier dignement, avec le pays qui leur donna le jour, ces pères et ces premiers maîtres de la poésie lyrique des nations modernes. Puissé-je ne pas mourir avant d'avoir vu, au milieu d'une députation, présidée par Frédéric Mistral, de tous ceux qui, de Bordeaux à Nice, des Baléares à Clermont-Ferrand, parlent notre langue ; de tous ceux qui, dans le monde civilisé tout entier, en font l'objet de leurs études, inaugurer ce monument !

[1] Bernart de Ventadour (arrondissement de Tulle), Marie de Ventadour (de Turenne, arrondissement de Brive), Gui d'Ussel (arrondissement d'Ussel), Gaucelm Faidit (arrondissement d'Uzerche).

Digitized by Google

[F° 1 r°]

TRAGICOMEDIA

HAGIDA IN ZUOTZ ANO 1673

die 23 et 24 Febru

COMPONIGDA DAL MOLTO Jll^m SIGNUR

Cap° Fadrich Viezel.

(*Suite et fin*)

Quaist al stelmodj mabrina
Quaista tirlunduna speda
Da d'Orlando ais inguella
Sun filg del Dieu della guerra
Fraer d' la rabgia et d' la füergia
Per stragia cun ma spaeda
Vulles chia gniss huossa in straeda
Desch û dudesch cavalliaers
Quels chj füssen bun guarriers
Et dallumgia sperttamaing
M' attachiessen brevamaing
Co ls vulless eau mussaer
Que ch' ün marte saves faer
Al prüm tuchiaer vulless ün bratsch
Traer our al ottar il butatsch
Il tertz tschunchiaer vulless per metz

[F° 13 v°] (*Issabella interrumpa sbragind.*)

ISSABELLA. — Fermat saschin et traditur
Et nun pigliaer tü mi honur

(*Sün ils prüms pleds fermat saschin co s' isnuescha Trafoldin da soart ch' el do per tiarra perda la chiappa et il allimbart et clamand grattia et missericordia fügia el in braunchias Issabella seguitta et disch.*)

Digitized by Google

ISSABELLA. — Hai me scor bab, et servittuors
Curri et de ami sucuors

(*Scumainza â sentir rimuors d'armas vain il bab d'Issabella cun ils servittuors incunter â Dondoardo il quel s' mettant in deffaissa s' vo plaun plaun s' retirand vers la pourta inua rivand piglia el our üna pistolla et sagietta Donalfon bab d'Isabella et, fügia. — Doppo ün po conpaera Issabella et vsand seis bap moart disch*

ISSABELLA. — O spettacul insceuntrô
Chia meis bab quel eis matzô
Sum eau bain zuond sventüraeda
Siand da que sum caussa staeda
Ma vandetta saro fatta
Scha nel coarp dal Raig s' achiatta
Conpaschiun et piettaed
[F° 14 r°] Succurim chia m' maunchia l' flaed

(*Sperdant vi Issabella do ainz zur lg moaat vain l'Aura et disch vers ils servittuors.*)

LAURA. — Matzo ais noass signur
Quaist ais ün früt da l'oarva amur
Persa vi ais Issabella
Sü bain bod l' moart cun ella
SERVITTUR. Quaista chiapplina et allimbart
DA ALFONSO. — Vöelg pigliaer atscho per soart
Quel cun il temp mussaer pudess
Chi noass patrum matzò haves

(*Doppo ün po conpaera Dondoardo cun Trafoldin, Dondoardo al dumanda.*)

DONDOARDO. — Co vainst usche discharmô
TRAFOLDIN. — Un at he fat da grand sudô
Haviand Donalfons vus matzò
Et rivand seis sudos allas poarttas
Ad ün da quels traunter las coasttas
L'allimbart he eau chiatschô
Taunt inavaunt chia our darchiô
Traer aquel nun he pudieu
Ma al leder he stuieu
Que m' vain la fritz chia be da d' yr

Digitized by Google

Cun aquella laschaer fügir
La chiapplina per arabgia
He eau trat cun tauntta füergia
Ad ün otter in il chiô
Chia cun quella l' he cuppô

DONDOARDO.— A tieu tschantschaer cert crair stues
Scha viss am vessa eau nun vess
[F° 14 v°] Un bum sudô tegnia tieu poast
Et nun fügia usche inprescha

TRAFOLDIN. — Il sabi müda sieu parpöest
Et il nar persevarescha

DONDOARDO.— Scha t' hest secret et eir curtais
Schi quaist fat nun faest pallais

TRAFOLDIN. — Pallassaer secretts que ais da femna
Vo signuria nun hegia tema
Pü bod am vöelg laschaer matzaer
Co l' minim puonch appalaissaer

DONDOARDO.— Dich da pleds num poass fidaer
La prova cun te stöelg eau pigliaer

TRAFOLDIN. — Co chia vus vullais pruem
Provas üngiunas eau nun tem

(*Horssü.*)

DONDOARDO.— Eau gniaro sco ün nudaer
Tramis per te examinaer
Et uschêa eau vsaro
Co chia ami sarost fidô

TRAFOLDIN. — Co ün boiar pudais gnir
Taunt et taunt nnn vöelg eau dir

DONDOARDO.— O gallantom che faest acco
Ch' usche am paerast stramantô
Pel vaira chia in te fat he viss
Ch' ün grand delìit hegiast commiss
O vero viss quel commattand

TRAFOLDIN. — Scha viss me vais vus stramantô
Schi ais pelvaira que dvantô
Siand per ün saschin s' he tgnieu
[F° 15 r°] Et chia m'offendas eau s' he tmieu
Da dellitts ünguotta se

Digitized by Google

Da gallanttom in buna fe
DONDOARDO.— Al Raig zuond infuriô
Quaist noat siand matzô
Ais Donalfons chi purtaiva
Il seng dla chrusch da callustreva
Ho inpromiss â chi pallainta
Al saschin da daer tschinquaunta
Dublums et tiers ün bel chiavailg
Chia tü confessast ais mieu cusailg
TRAFOLDIN. — Scha tschient dublums am vullessas daer
Schi poassa d'ünguotta informaer
DONDOARDO.— Scha cun las bunas nun po giüdaer
Shi cun las maellas t' stöelg pigliaer

(*Dondoardo l' piglia per la bratscha davous sü al chiürllaer Trafoldin sbregia et disch.*)

Laschem ir chia confessaer
Et que chia se vöelg pallaissaer
DONDOARDO.— Chi l' ho matzô
TRAFOLDIN. — Mieu patrum
DONDOARDO.— O patrum
TRAFOLDIN. — Pardunem chia in preschun
M' stimaiv in mauns dalla radschum

(*Horssü.*)

DONDOARDO.— Sün te nun heia dam laschaer
Ne da te m' poass fidaer
Per nun daer da me suspet
Subit giaro alla cuort sullet
TRAFOLDIN. — Itz et da me nun s' dubitte
[F° 15 v°] S'inpromet cun maurin fe
Laschand davent il minchiunaer
Chia fideltaet s' vöelg salvaer

(*Dondoardo vo alla cuort oevra il thrun compaera Issabella vestida â nair Dondoardo disch.*)

Sire tschert üna novella
Nôscha ans maina Issabella
RAIG. — Nun po fallaer aqui pelvair
Siand c' la vain tuot stida â nair

Digitized by Google

(Riva Issabella sbütta in snuoglias als peis dal Raig et disch:)

ISSABELLA. — Als reaels peis ais qui büttaeda
Dal muond la pü grand sventüraeda
Per ruaer â sa maiastaed
D'ella havair pietaed
Et ruaer chia vendichiaeda
Saia üna conturblaeda;

(Al Raig l'ottza sü et disch.;)

RAIG. — S' alvaintta pür ô Issabella
Chia d'impromet da Raig chia quella
Da si offaissa svendichiaeda
Saro et eir bod confidaeda
Sainza tmair am fe pallais
Chi uschaea as heg offais

ISSABELLA. — Sa maiastaed ho da savair
Chia arssaira ün po tard
A ma chiessa gnitta
Ün chi pichiet cun ün bastum
Et cun s'daer our per mieu paraint
[F° 16 r°] Fet chia eau il laschet aint
Ma subit aint al tradittur
Schi scumanzet el dad' amur
Am retscherchiaer et eau m' dusttet
Et el me â vullair sfurzaer
Ma alls plaeds chia eau bragit
Meis bum bab am succurit
A pigliaer davent da mi honur
La moart et la metter in sieu cour
Per che s' haviand l' saschin pallais
Schi pü nun ho el me offais
Ma vers la poartta s' retirand
Inua rivo ho el pigliô
Üna pistolla et sagiattò
Sün meis bab et cun aquella
Fat restaer oarfna Issab el

RAIG. — O tiran â suschiar mazzaer
Donalfonso al cavalliaer
Ma cuffoarttat Issabella

Digitized by Google

Chia da Raig at dum parrolla
Chia quaist at eau tegniarro
Sco chia mieu fraer que füs dvantô
Ecco dallumgia inprometta
Lg Raig atscho chia la vandetta
Saia sgiüra chi pallaissa
Milli schiüds et chi preschaintta
Il saschin duos giaedas taunt
Chi l' saia s' burssô in quaist instant
Et Issabella â chiessa vo
[F° 16 v°] Chia da te me algurdaro
ISSABELLA. — D' la parrolla dal Raig daeda
Veng davent bain conssullaeda

(*Issabella s' rettira, et Dondoardo disch vers il Raig*)

DONDOARDO. — O sire tschert eau m'indubit
Chia conplit saia dellit
Cunt Othavo siand d'Issabella
Iñamur ais, et tiers â quella
A tramelg las sairras vo
Da co am vessa he chiattô
RAIG. — Staint â crair chia Don Othavio
Ün hom hegia ü vero schaschinô
Saro perro examinô
Ma retires Dondoardo.
Vers il maiordomo Don Claudio
Fe ir per il Cunt Othavio.

(*Il Raig s' retira Don Claudiô disch.*)

Veng dallumgia sainza dmura
Il cumand â drizzaer ourra

(*Apartte.*)

In persuna vöelg yr
Ad' avissaer mieu bum amich
Co chia l' Raig ais alterô
Atscho ch' el reistta avissô
Scha qualchiôs el ais culpaunt
Alla paina gnir avaunt

(*Chiattant el il Cunt et s' brancland da Dieu s' giavüsch ün laed bumdi.*)

Digitized by Google

[F° 17 r°]

CUNT. — Chia bain vegnias mieu bum chiaer amich

(S'haviand slargiô disch il Cunt.;)

CUNT. — Bum amich, et mieu chiaer fraer
Quel ais a qui voass affaer
DON CLAUDIO. — Cummandô il Raig m' havaiva
Chia clamaer eau vus faer daiva
Ma siand vus infuriô
He il Raig vis alterô
Schi nun he eau vullieu manchiaer
Da gnir â vus ad avissaer
O mieu fraer scha culpaunt füsses
Alla paina vus fügissas
CUNT. — Da d'ünguotta sum culpaunt
Et vers il Raig sum inozaint
Ma grandamaing sum ôbliô
Siand chia vus comuantô
Creiand ch' eau saia in anguoscha
In la quella as cognuoscha
Ils fidels et vairs amichs
Essas gnieu am daer aviss
Co ch' eau vess dam regullaer
Gain pür via bain dallumgia
A vair que chia l' Raig commanda
DON CLAUDIO. — Gnieu tiers vus sum sconsullô
Huossa tuorn eau allegrô

(Rivand ells alla cuort disch Don Claudio.)

DON CLAUDIO. — Il Raig ad avissaer giaro
Chia vus saias aqui rivô.

[F° 17 v°] *Doppo conparieu il Raig schchantô sül thrun disch il Cunt haviand fat reverentia.*)

CUNT. — Sa maiastaed voul cumandaer
Schi stum eau qui per inclaer
RAIG. — Cunt eau sdi qui in secret
Chia vus al bab da d'Issabella
Arssaira tard hegiast matzô
Hegias vullieu co ais dvantô

Digitized by Google

(*Apparte;..—*)

CUNT. — Chia Donalfons ais matzô
Schi sum eau bain sfortünô
Che saro d' mi Issabella
Per dullur saro moart ella

(*Vers al Raig.*)

Ma ô sire ün saschin
Nun sun eau chia alla fin
Cul maior dom Claudio
Poass mussaer dad esser stô
La noat passaed in chiessa mia
Cun la gratta compagnia
Pudess savair al Iradittur
Chi m' voul privaer da mi honur
Dondoardo ais chi ho dit
Chia l' s' tegnia complit dal dellit
Siand el vus ho viss antraer
In chiessa d' noat per stramagliaer
Cun Issabella et ch' el so
Chia d'ella saias inamurò
Sa maiastaet nun detta fede
D'ün tael hom chi cun la spaeda
Vulless pruaer in aquaist hura
Chia el l'imaintta per la gulla
CUNT. — Ach Dondoardo tü tradittur [F° 18 r°]
Usche tscherchiast tü l'honur
Mia da pigliaer et d'Issabella
Chia t'ımpromet chia vaunt aquella
Cun l'arma in maun at provaro
Chia tü seis bab hest amatzô

(*Vers al Raig.*)

CUNT. — Sapchia pür sa maiastaet
Chia Dondoardo he grand suspet
Chia al isstes sai al saschin
Da co s' vsaro tscheart alla fin
RAIG. — Inuonder nascha que suspet
CUNT. — Sa maiastaet ho da savair

Digitized by Google

Ch' el sai il saschin quaist am fo crair
Siand arsairra stuieu he
Inprastaer ma chiappa et mieu chiappe
Suot la quella sco ch'eau füss
Al dellit hol tschert comiss
Al quel scha fais examinaer
Issabella s' dscharo claer

RAIG. — Faro ceart ogni dilligentia

(*Al Raig as rettira l' Cunt as partta clama Tristtant et disch.*)

CUNT. — Tristtand

TRISTAND. — Signur am parais fich conturblô
Che voul que dischgratzchiô

CUNT. — Dir da Dondoardo vo
Chiatta tü que schelm subit
Di cun l'arma ch' eau l' disfidt
Scha da sudô el ho il cour
Sco el ho da tradittur

[**F° 18 v°**] Ch' el vegnia inua sto Issabella
Chia pruaer l' vöelg avaunt aquella
Chia da tradittur el brama
Da dresdrür ma buna fama

TRISTANT. — Signor Cunt chia el s' algoarda
Chia l' dallet dalla vandetta düra poich
Et quel dalla missaericordia
Düra adüna
Un offaissa sür l'honur
Penetrescha mem il cour

(*A parte.*)

TRISTANT. — Eau nun vöelg pü irittaer
Sieu cummand vöelg our drizzaer

(*Chiattand Tristant Dondoardo disch el cun Dondoardo.*)

Dal Cunt Othaviô
Veng tramiss â Dondoardô
Per faer aviss scha l'ho l'anim da sudô
Sco da tradittur l'ais stô
Chia l' veng inu D^na^ Issabella
Chiessa ; chia avaunt aquella

Digitized by Google

Cun l'arma in maun vöelg pruaer
Chia da tradittur saia sieu trattaer

(*Dondoardo riand disch.*)

DONDOADO.— Il Cunt Othavio cun ün disfict
Voul cuvernir sieu grand dellit
Ma vo Tristant et di ad ell
Chia l' spetta ün pô chia sainza fall
Saro allo al mussaer
Me per ünguotta â disffidaer
TRISTANT. — La raspoastta purtaro

(*Siand turnô Tristtand, disch al Cunt.*)

CUNT. — Il tradittur hest tü chiattô [F° 19 r°
TRISTAND. — Et dit que m' vais cumandô
Sü sûra el ho dit
Chia vus vöeglias cun ün difit
Azzuppaer voass grand dellit
Chia veng as dir hol cumandô
Chia spettas allo disch ün pô
Chia gnir vöeglias ass mussaer
Per ünguotta al' disffidaer

(*Il Cunt s' mettra in viaedi et disch.*)

CUNT. — Gain al löe predestinô
Ch' ün d' nus saia matzô
TRISTANT. — L' irra l' ho usche survô

(*A parte.*)

Chia el vo sainza guargimaintta
CUNT. — Scha spaed et ardimaint nun fô
Nun giüda neir la guargimainta

(*Rivand el inua Issabella sto gnind Dondoardo disch il Cunt vers Dondoardo.*)

CUNT. — T' ho ma fe comuantô
Chia al Raig m' hest quarellô
Et usche da tradittur
Tscherchiast dam pigliaer l'honur
DONDOARDO.— Que ch' eau he dit tuorn eau â dir
Chia conplit steng dal dellit

Digitized by Google

Per la caussa chia savais
No scha contradir vullais.;—

(*Tiran las déias staun stocadas per esser Dondoardo dscheut nunil po il Cunt ferir* [F° **19** v°] *ma vain da d' el farieu â moart do per tiarra, Dondoardo fügia Issabella vain ourra et stimand al Cunt moart disch ella.*)

ISSABELLA. — Ach amur zuond sventürô
Mieu amant quel ho glivrô [chia et amur,
Ach quaunt poich ho quel dürô noass algretz-
Et quaunt bod ho scomanzô la tristezza et dolur
Ach quaint crudel ais il destin
A daer â noass amur tael fin
Meis bum bab l' ho amazô
Ach mieu bain et tuot mieu cour
Et tuot mieu bain ho el pigliô
Vus esses moart per mieu amur
Et dess in vitta eau rastaer
Sainza compagniâ s' faer
Na ma al despech dalla fortüna
Et dal desting chi me adüna
Cun tael anguoscha m' persequitta
Vöelg aqui glivraer ma vitta

(*Dschand als davous plaeds s' bütta ella zur la daeia dal Cunt aint et s' amatza, subit moarta Issabella s' lascha sentir al Capitani da jüstitia et disch.*)

CAPPITTANI. — Meis servittuors che aise tsche
Stine bain bod, et que guarde
UN SERVITTUR. — La fortüna ans ho darchiô
Mnôs inu chi füt matzô
L'oatra saira al patrum
D'quaista chiessa bum
Bain la pressainta bum amis
Homicidi ais commiss

[F° **20** r°] (*Vsand al Capitaniô comparind Tristand s' retirel per ün pô Tristand vsand als moartts crida et l'Aurra gnind no tiers dumanda.*)

LAURRA. — Che cridast et plaundschast mieu Tristand

Digitized by Google

TRISTANT. — Eau crid, et plaundsch ls noass
Quaist amants zuond sventürôs
Da l'amur usche survôs
Beos as tgniavan qui davaunt
Et huossa gieschan in lur saung
La jüstizchia vain atscho
S' largiat laur, ün po da co

(*La tirand davent dals moarts disch Tristant vers al Cappitani.*)

TRISTANT. — Sior Cappitaniô da jüstitia
Chia quaist paer ais amatzô
In ün hura malladetta
Fe jüstizchia et vendetta
CAPITANI. — Granda perditta ais fatta
Da d'ün paer da schimla slatta
Da lur usche pochia soart
Am increscha in il cour
Et da lur subitta moart
Siand huossa eau in granda dollur
Quaist vittius nun vöelg manchiaer
A mieu pudair da svendichiaer
Ma daffat chi ais l'auctur
TRISTANT. — Dondoardo al tradittur
CAPPITANI. — Co ais dimaena que dvantô
TRISTANT. — A tradimaint ho el matzô
[F° 20 v°] Mieu patrum et cun sas arts
Da s' faer dscheat nun ais offais
Vsand Issabella desparaeda
A si s' vessa s' ho matzaeda
CAPPITANI. — Po pür essar chia quaist saschin
Nun vegnia foarza al tappin
Maximamaing siand ch' el ho
Na granda taglia sün sieu chiô

(*Laura tira la daeia our dal chüerp da Issabella la muossa sangunaeda al pöerel et disch.*)

LAURRA. — O fier co est usche crudel
A ferrir ün cour sche bel
Che sum teis früts ô oarva amur

Digitized by Google

Disch disgratzchia et dollur
O quaunt crudella ais la moart
A pigliaer glieud da quaistta soart
Co sun eau sche disgratzchiaeda
A rastaer usche privaeda
Da signura Issabella
Nun pudiant sco vulles quella
Aint in la foassa compagniaer
Ma suppliro con mieu cridaer

CAPPO. — Lasche voass plaunt et nun cride
Chia per ünguotta ais la fe
Cridaer per que chia cun cridaer
Pü nun pudais recupperaer

LAURA. — Grand surlefg ais dalla paina
Cridaer la caussa mieu signur

CAPPO. — Ma l'ais nardét et chiossa vauna
[F° 21 r°] Tscherchiaer matteria da dollur
Sü laschens ils moarts pigliaer
Et da dains in chiessa ls mnaer

(*Compaera Dondoardo cun Trafoldin.*)

DONDOARDO. — Vo dallumg et t' stravestescha
Et â la cuort vo bain inprescha
Et taidla que chi disch allo
D' la moart dal Cunt Othaviô
Ma cun respoasta ve subit
Da nun esser sgiür eau m' indubit

(*A partte disch.*)

TRAFOLDIN. — La conscientia s' pundscha fich

(*Vers Dondoardo.*)

Lasche chia subit eau giarro
Vus intaunt ste retirô.;

(*Vain aviert il thrun dal Raig compaera il Cappo da jüstitia et disch vers il Raig.*)

CAPPI. — A sa maiastaed veng â daer part
Chia que schelm que Dondoardo
Ho 'l Cunt Othaviô in ün duael

Digitized by Google

A moart ferieu per il quêl
S' ho Jssabella desparaeda
Dallum se svess amazzaeda
RAIG. — Grandamaing eau rest suspais
Da que chia vus aqui m' quintais
Dallumgia daias vus guardaer
Dondoardo capturaer
Ma tem ch' el s' hegia absantô
[F° 21 v°] Siand chia eau nul vetz acco
Ma be da me s' chel ais fügieu
Nun pol fügir lg vivaunt Dieu

(*Apparte.*)

DON CLAUD. — Ais mieu amich farieu â moart
O tü grand schelm Dondoardo
Da me vöelg chia svendichiô
El saia u eau dad'el matzô

(*Vo davent pe tscherchiêr Dondoardo vain Trafoldin s'inbatta in al Duttur et disch â partte.*)

Tschel tscho ais sgiür ün grand signur
Et qualche sabi grand Duttur
Lo tiers el am vöeglia faer
Da mieu giavüsch per m'informaer

(*Disch el vers al Dottur.*)

TRAFOLDIN. — Buna saira sior Dottur
DUTTUR. — Chia bain vegnieu mieu sig^r
TRAFOLDIN. — Che s'inpaera dalla moart
Dal Cunt Othavo et d'Issabella
DUTTUR. — Nun sum sto brich usche ardaint
Chia hegia pudieu cognuoscher quella
TRAFOLDIN. — Dumand che s' disch da ls amazôs
DUTTUR. — Eau teng chia saian arüglôs
TRAFOLDIN. — Che da nöef ho vo signuria.
DUTTUR. — Ün pêr stimfs noufs he eau quia

(*A parte.*)

TRAFOLDIN. — Sullet craiava d'essar nar
Schi he chiattô ün da ma soart

Digitized by Google

(*Vers al Dottur.*)

[F° 22 r°] Che soart vais vus d' professiun
DUTTUR. — Nu vetzast l'habit tü cugliun

(*Trafoldin à parte.*)

TRAFOLDIN. — Suot aquel vetz ün grand narrum
DUTTUR. — Sum doctur da medicina
Retorica gramatticina
Filoshofia, et phissicina
Eau sum in l'art bain avanzô
Et otter tuot he bain stüdgio
TRAFOLDIN. — Essas doctur da medicina
Retorica gramaticina
Fillossophia et phissicina
In Bergamô vais Dutturo
DUTTUR. — Voust tü perdar al raspet
A d'ün hom da taunta honur
Dscharo que zieva cun raspet
Sabi honore sior Dottur
Uschêa voust tü ün trattaer
Chi in sabgientscha nun ho sieu paer
Grand signael da d' esser nar
Ais as daer our da d' esser scoart
Nun saias tü sco üna beschia
Ma quaist habit repetescha
Craiand qualch giedas â faer honur
Et reverir qual grand Duttur
Schi suot ün habit venerand
As reveresche ün grand furfant
Our davaunt meis oelgs am vo
Chia bain bôt füssast crappô

[F° 22 v°] (*Trafoldin al fo ir al chiappe al inprovistta intuorn, et disch.*)

Stez pür â Dieu sior Duttur
L' mallam as giavüsch da tuot mieu cour
Al diavel gaia cun te
Et nun po gnir davent cun me
Siand ch' el resta co tiers te.;

Digitized by Google

(Trafoldin s'infaundscha da d'yr davent tuorna s' metta â tiarra davous lg Duttur al do cun la pistolla som las arains al Duttur s' voalva dandet et do zur aint per tiarra, et Trafoldin fügia Vain saro al trun. Compaera Dondoardo cun Tra : din.)

DONDOARDO. — Eist sto â cuort chie s' disch allo
TRAFOLDIN. — Al Cunt Othovio ais arturnô
Ma restô el desperô
Per la moart da d'Issabella
Chia matzaeda s' ho aquella
Stimand per moart al tramortieu
Sieu bel cour holla farieu
Al quel sa maiastaed inclet
Holla dallumgia do decret
Chia vus vegnias capturô
Et sü sura ho comandô
Al inquirittur dalla radschum
Ch' el vus vegnia â faer praschum
Sü bain bodt as fe davent
Saia bum ô nosch al vent
DONDOARDO. — He bel pissaer da sa maiastaed [F° 23 r°]
Dalla radschun et sieu decret
Nun faron me tscheart praschun
Scha füssen be ün milliun
Perche l'invissibel am faro
Et fina l'ultim matzaro
Pero
Brich per fügir quaista canaglia
Ma al spüert chi me travaglia
Tieu cussalg vöeglia sgundaer
Ma l' viaedi vöelg müdaer
Atsche d'üngiün nun saia sequieu
Giaro inua nun sum cuntschieu
L' viaedi d' genua vöelg müdaer
Et quel da frauntscha in pe pigliaer
TRAFOLDIN. — Scha pür francês vullais dvantaer
Vers Roma cussalg s'inchiaminaer
Vuss vöeglias chia lo infranzusso
Saros in cuort temp et eir müdô

Digitized by Google

(Compaera Don Claudio et disch.)

DON CLAUDIO. — Tradittur tü hest plaiô
A moart il Cunt Othaviô
Et causso chia desperaeda
Issabella s' ho matzaeda
Al quael â desperattiun
Del Cunt ho dô occassiun
Ma saron els svendichiôs
U eir eau da te matzô.

DONDOARDO.— Ve Maior Dom chia t' vöelg mussaer [F° 23 v°]
A vullair otters svendichiaer
Infin in huossa il numero
D' nunauntta nouf he amatzô
Il tschienteval sarost tü
No, spettaer nun poass eau pü.;

(Tiran las daeias Don Claudio vain bod ferieu. Trafoldin disch.)

TRAFOLDIN. — Signur patrum missericoardia
Pü nul vöeglias mollestaer

DONDOARDO. — Nun se che saia missaericoardia
Daffat our peis al stöelg dritzaer

(Al tiran aunchia duos stocadas l' bütta per tiarra moart et disch.)

DONDOARDO.— Giaescha beschia malledetta
Chi vullaivast faer vandetta

(Vers Trafoldin.)

Trafoldin ve no am giüdaer
In tsche foass al suttaraer

TRAFOLDIN. — Meis mauns nun vöelg chiattschaer nil saung
D'ün dschantil hom usche navaunt
Da d'üna schimla crudeltaet
Nun vöelg havair complicittaet

DONDOARDO.— O tü tmuos et plain nardet
Nomnast tü na crudeltaet
Ün at düm bum et braef sudô
Sullet luaint al büttaro

(Struz chiand el il moart disch Trafoldin.)

TRAFOLDIN. — Stine chia vus gniss clappô [F° 24 r°]

Digitized by Google

Dalla radschun saross squarrtô

(Haviand Dondoardo büttô al moart in il foass disch el.)

DONDOARDO. — Tscheart pü nun poass staer acco
Perche al Spüert da Don Alfonso
Am travaglia di et noat
Sü ñs appinain da d'yr daboat

(Dschand uls ultims plaeds vulliand el jr vain al Spüert da Don Alfonso pallit et plaio in ün linzöel Dondoardo stramainta et disch, a parte.)

DONDOARDO.— Bun anim vaella qui da faer
Per nun parair da stramantaer

(Vers al Spüert.)

O Donalfonso quaista saira
T'invid eau cun me â tschaina

(Nu respuondiand al Spüert disch el.)

Gniarost he eau dat spattaer

(Al spüert tschignia schi schi serran il pan et Trafoldin disch.)

TRAFOLDIN.— Mo chie diavel vullais faer
Cun aquaist tridg mullinaer
DONDOARDO.— A quaist Spüert per pladaschaer
L' he invidô cun me â tschnaer
Gain la tschaina ad appinaer
TRAFOLDIN. — La tschaina quel ais bod pinaeda
Ma vulles chia mi füss daeda
La mia pêia per che ch' eau tem
Chia arivo sai al desseng
Chia l' sallari da mia fadia
[F° 24 v°] Il diavel poartta via
DONDOARDO.— Guarda tü nun bandunaer
Chia indret at vöelg paiaer

(Vaun davent evran il pan mainan la tschaina paragiaeda sün üna maissa our da d'our vain al Spüert cun rimur et as schainta spaer Dondoardo et Trafoldin tema pero s' fo anim vain no tiers et as metta à mangiaer glivro la tschaina disch al Spüert.;)

SPÜERT. — Quaista saira ô Dondoardo

Digitized by Google

M'hest ividô â schnaer con te
Damaun t' invida â tschnaer cun me
Saron preschaints eir ad a quella
Al maior dom et Issabella

(*Al Spüert asparta Dondoarda al voul cumpagniaer cun la glüsch et il Spüert disch.*)

Dittas ceremonias bsöeng nun fo
Al Spüert da quel t' hêst amatzô

(*Trafoldin tenda â mangiêr et disch.*)

TRAFOLDIN. — La manestra am paera buna

(*Turnand Dondoardo disch el.*)

DONDOARDO.— Oibo che spüzur et che odur
TRAFOLDIN. — Quieteschat ün pô per mieu amur
Ch' eau nu s' lïmaing dich per la gulla
S' di chia que Spüert dalla muaglia
M'ho chatscho na tael anguoscha
[**F° 25 r°**] Chia fat faer m' hol in las chiotschas
DONDOARDO.— Oibo ascrum et grand pultrum
TRAFOLDIN. — Piglie per böen mieu sar patrum

(*Mettand Dondoardo al maun sün la maissa disch el.*)

DONDOARDO.— Piglia et poartta quaist davent
TRAFOLDIN. — Que nun he ünguotta in sen
Schantes giô et fain noass quint
Per chê huossa in la fin
Da mieu sarvezzan arivaeda
Mia paeia da co savais
Chia inpromiss uschê am h' vais
DONDOARDO. — A mi nun voust tü pü servir
TRAFOLDIN. — In infiern nun vöelg eau ir
Craias chia l' Spüert per cortessia
S' hegia invidô â chiessa sia
Che tschaina vullais chia el as detta
Siand preschaints sum tiers aquella
Il Maior Dom et Issabella
Otter co ch' el as trametta
In infiern per regaal

Digitized by Google

Al diavel luccifer
DONDOARDO.— Che infiern et che diavel
Eist eir tü usche credaivel
Chia tü craiast ch' infiern saia
Et chi fo mael in quel gaia.
L'infiern ais na chioss inspiêda our
Per faer tema alla glieud povra
[F° 25 v°] Et per nun daer als tmuoss pussaunza
Eis inspiô la resüstauntza.

(In dir als ultims plaeds vain aviert al pan cun grandischma rimur Dondoardo s' insnuescha s' voalva et vezza ils Spüerts da Don Alfonso Maior Dom et Issabella davous el et disch.)

DONDOARDO.— Ne se da chi veng eau stumplô
Da vair chê voul darchiô
A quaist diavel cun me faer
O Trafoldin num bandunaer

(Pero vegnia stumplô inavaunt disch.)

O vus Spüerts che giavüschais
Da me chia ami pôss nun laschais
Nun l'ais aûnchia gia arivaeda
L'ura â la tschaina destinaeda
Traes giüdizi del vair Dieu
DONALFONSO.— Hest glivro tü al cuors tieu

(Dondoardo vo ün pô inavaunt rivand dadains al pandisch el)

DONDOARDO.— Qui nun ais ottar co puolvr et tschendra
O che soart spaissa et che bravanda
Usche veng eau qui regallô
Chi cun al Raig he bgiar mangiô
DONALFONSO.— Tuochia maun ô Dondoardo

(Dondoardo per nun parair stramantô spoardscha el vi il maun ma svulvand [F° 26 r°] *el subit per s' largiaer disch el.)*

DONDOARDO.— Da staer aqui â que nun fatscha
Chia bgiar pü fraid eist co la glatscha

(Al Spuert del Majordom disch.)

In aquaist hura svendichiôs
Saron tuots quels da te mazôs

Digitized by Google

(*Dschand al Spüert que al piglia el per l'ottar maun et disch.*)

DONDOARDO. — Missaericordia Maiôrdom
MAIORDOM. — Missericordia in l'otter muond
Nun hest cuntschieu et per aque
Nu vain l'üssaeda qui cun te

(*Dondoardo sentint que s' volvand el vers Issabella dschant.*)

DONDOARDO. — Conpaschiu ô Issabella

(*Pigliand Issabella per als chiavels disch.*)

Conpassiun nun po da quella
Quella per ta causs ais dasparaeda
In aquaist hura gnir üssaeda

(*S' vulliand Dondoardo s' slargiaer dals Spüerts et il tirand els inavaunt disch el.*)

Nun m' tgne pü qui vus Spüerts infams
Ma subito turnèr laschem

(*Dschant als ultims plaeds vo sü il föe suot el et searran al pan Trafoldin vsand chia sieu patrum ais davent* [F° 26 v°] *sainza sieu sallari sbrêgia el aint traes al pan.*)

TRAFOLDIN. — O S^r^ Spüerts per cortessia
Laschem assiever al sallari mieu

(*Doppo ün pô sbrêgia Dondoardo.*)

DONDOARDO. — Ach smalledieu et sfortünô
Aque he fat qui he chiattô
La vitta aeterna he eau sbüttô
Et lg infiern nun he sügniô
O vus chi aunch huossa vivais
Da me exaipel pigliaer pudais
La ressüstaunza â nun sbüttaer
Ne dal diavel s' laschaer surmnaer
In l'ottar muond he mael vivieu.
Al vivaunt Dieu nun he tmieu
Ma â sieu jüdici sun suottamiss
Et traes aquel dal paravis
Et da sa fatcha sum eau privô
Et in aeternum qui condamnô

Digitized by Google

(*Doppo ün po taschand Dondoardo disch Trafoldin.*)

TRAFOLDIN. — Al diavel inandret nu ho procedieu
Am al vêr vi il sallari mieu
Ma scha l' ais qualchiün chi in infiern vo
Da quels chi essens huossa co
(F° 27 r°] Giavüsch ch' el vöeglia cun el pigliaer
Mieu bullattin as faer paiaer
Stez â Dieu chiaera braiaeda
La comedgia ais gliavraeda.;

Eau GUADENCH G. RÖEDEL *scrit*

Digitized by Google

CONTES POPULAIRES

DU LANGUEDOC

I. — Lou Filhol de la Mort[1]

Un cop, i' aviò un ome paure, paure coumo un rat de gleizo. Aviò cinq mainages que i dounavoun pla peno à nouirì, quand sa femno s'acouchet d'un goujat.

« — Coussi l'apelaren aqueste? » diguet l'ome à sa femno.

« — Lou caldra apela: Jan-de-trop. »

Paimens se reprenguet e diguet:

« — Se soun pairì i vol dounà un autre noum, i lou dounaren. Vai-t'en vèire tous parents, anounço-z-i l'arrivado dal nouvel vengut e causissis i-n-un per pairì. »

L'ome va visita toutis sous parents; toutis, un après l'autre,

TRADUCTION

I. — Le Filleul de la Mort

Il était une fois un homme pauvre, pauvre comme un rat d'église; il avait cinq enfants qu'il avait beaucoup de peine à nourrir, quand sa femme s'accoucha d'un garçon.

« — Comment l'appellerons-nous, celui-ci? » — dit le mari à sa femme.

« — Il faudra l'appeler Jean-de-trop. »

Pourtant elle se reprit et dit:

« — Si son parrain veut lui donner un autre nom, nous le lui donnerons. Va-t'en voir tes parents, annonce-leur l'arrivée du nouveau venu et choisis-en un pour parrain.

Le mari va visiter tous ses parents; tous, l'un après l'autre, lui ré-

[1] Version narbonnaise, écrite sous la dictée de M. Guibaud.

Digitized by Google

i respounderoun: « Acò va pla, te felicitan.» Mais el se disiò : « Qunos felicitacieus ! Me sariò pla passat de la vengudo d'aquel goujat »; e quand i l'oufrisquet à lou tène, toutis i respounderoun que n'avion pas lou tems, ou qu'eroun malauts ; cap nou voulguet estre pairi.

Las parentos que couvidet d'estre mairinos i respounderoun la mèmo causo.

L'ome s'en va co de sous amits : eroun pla rares, per so qu'ero paure ; i fasqueroun la mèmo respounso.

Autant i diguèroun lous vesis e las vesinos.

L'ome s'entournet à l'oustal en plourant, countet à la femno so qui ero arribat, e la femno se metet à plourà.

Dal tems que plouravoun, ven un ome viel amé uno barbo loungo, touto blanco, vestit de fardo petassado, per demanda las moinos.

« N'aven pas trop de pa, — i dits la femno, — mais acò es egal, nous gèinaren un pauc : ei pas jamai emmandat cap de paures sans i dounà quicom. Ome ! coupo-z-i un bouçi de pa, e que vengue se caufà, s'a fret. »

pondirent: « Cela va bien, nous te félicitons. » Mais il se disait en lui-même: « Merci de vos félicitations, je me serais bien passé de la naissance de ce garçon »; et, quand il leur offrit de le tenir (sur les fonts), tous lui répondirent qu'ils n'avaient pas le temps, ou bien qu'ils étaient malades ; aucun ne voulut être parrain.

Les parentes qu'il invita à être marraine lui répondirent la même chose.

Il s'en va chez ses amis : ils étaient rares, parce qu'il était pauvre; ils lui firent la même réponse.

Autant lui répondirent les voisins et les voisines.

Le mari revint à la maison en pleurant, raconta à sa femme ce qui lui était arrivé, et la femme aussi se mit à pleurer.

Pendant qu'ils pleuraient, vint un homme âgé avec une longue barbe blanche, vêtu d'habits tout rapiécés, qui leur demanda l'aumône.

« Nous n'avons pas trop de pain, — répond la femme, — mais c'est égal, nous nous priverons un peu : je n'ai jamais renvoyé aucun pauvre sans lui donner quelque chose. Homme ! coupe lui un morceau de pain, et qu'il vienne se chauffer, s'il a froid. »

Digitized by Google

Lou paure viel prend lou pa, s'asseto al ped dal foc, e, coumo encaro plouravoun, i demandet per que.

« — Ma mouliè ven de s'acoucha, — respoundet l'ome; — ei cercat pertout e n'ei pas troubat digus per pairi e mairino à-n-aquelo pauro creaturo que ven de naisse.

» — Qu'acò vous chagrine pas, — i diguet lou paure viel, — se voulets, ieu sarei soun pairi.

» — Merci, — diguet la femno, — merci, brave ome, voulen pla; mais qu'auren per mairino?

» — Qu'acò vous chagrine pas, ne traparei uno. Quouro voulets batejà?

» — Dema; nous cal arremassa quicom per la festo.

» — Vous metets pas en peno de res, iéu me cargui de tout.

Aquel paure viel ero Nostre-Segne.

L'endema mati, arrivavoun d'aqui entre aqui de saumos cargardos de pa, de vi, de car, de poulalho. Quand lous parents, lous amits e lous vesis, vegeroun tant de prouvisiéus, vengueroun veze la femno e soun ome, per de que esperavoun douna un cop de maisso.

Le pauvre vieux prend le pain, s'assied auprès du feu, et, comme ils pleuraient encore, il leur demanda ce qui les chagrinait.

« — Ma femme vient de s'accoucher, — répondit le mari; — j'ai cherché partout et n'ai trouvé personne qui voulût être parrain et marraine de cette pauvre créature qui vient de naître.

» — Que cela ne vous inquiète pas, — lui dit le vieux pauvre, — si vous voulez, je serai son parrain.

» — Merci, — dit la femme, merci, brave homme, nous le voulons bien; mais qui aurons-(nous) pour marraine?

» — Que cela ne vous inquiète pas, j'en trouverai une. Quand voulez-vous baptiser?

» — Demain; il nous faut économiser quelque chose pour la fête.

» — [Ne] vous mettez en peine de rien, je me charge de tout. »

Ce pauvre était Notre-Seigneur.

Le lendemain matin arrivaient à chaque instant des ânesses chargées de pain, de vin, de viande, de volailles. Quand les parents, les amis et les voisins, virent autant de provisions, ils vinrent voir l'accouchée et son mari, dans l'espérance de donner un coup de dent[1].

[1] Littéralement: un coup de mâchoire.

Digitized by Google

La femno e soun ome, qu'eroun pas michants e qu'aquelos vièures avion mesis de bono imou, lous couvideroun toutis al filhol.

Sus la taulo s'espandiguet uno napo blanco ; de grossis flascous de vi viel, de pa blanc coumo la nèu, de cremos, de fruits, de fougassets, courbission la napo ; al coustat dal foc, i'aviò un grand toupi per la soupo, uno croustado coumo un sedas, un piot e dous capous à l'aste, que viravo lou pus grand das quatre mainages en alandant las nasicos.

Jamai un filh de rèi aviò agut un tal filhol!

Parents, amits, vesis, tout acò preniò de bellos nasicados dal boun fumet de la cousino.

Quand la campano sounèt, t'arribo un carrosso de quatre chavals, s'arresto davans la porto e ne sourtits l'ome viel vestit coumo un segnou, la barbo pla penchenado ; semblavo avé pas mai de vint ans, s'ero pas estat la barbo blanco. Quand sioguet davalat, tournet al carrosso en diguent: « — Sourtissets, Madamo la mairino, aro es tems.»

Sul cop, sourtits un escaleto qu'aviò lous osses pus blancs que la nèu: ero la Mort.

L'accouchée et son mari, qui n'étaient pas méchants et que ces victuailles avaient mis de bonne humeur, les invitèrent tous au baptême.

Sur la table on étendit une nappe blanche ; de grosses bouteilles pleines de vin vieux, du pain blanc comme la neige, des crêmes, des fruits de toute sorte, des fouaces, couvraient la nappe ; pres du feu, il y avait un grand pot pour la soupe, une tourte [grande] comme un crible (à passer la farine), un dindon et deux chapons à la broche, que tournait le plus grand des quatre enfants en écarquillant les narines.

Jamais un fils de roi n'avait eu un tel baptême!

Parents, amis, voisins, flairaient de toutes leurs forces le bon fumet qu'exhalait la cuisine.

Quand la cloche sonne, arrive une voiture [attelée] de quatre chevaux ; elle s'arrête devant la porte et il en sort le vieux pauvre, vêtu comme un seigneur, la barbe bien peignée ; il aurait paru n'avoir pas plus de vingt ans sans sa barbe blanche. Quand il fut descendu, il se retourna vers le carrosse, en disant:«—Sortez, Madame la marraine, c'est le moment. »

Aussitôt descend un squelette qui avait les os plus blancs que la neige : c'était la Mort.

Digitized by Google

A-n-aquelo visto, toutis lous manjaires que s'eroun couvidats fugigueroun de tout coustat; demouret pas mai dins l'oustal que la maire, lou paire e lous mainages.

« — Agets pas pòu, — diguet la Mort, en dintrant, — soui vostro amigo; toutis lous de vostro familho viéurets dous cents ans sens estre malauts; ensignarei un secret à moun filhol que lou rendra l'ome lou pus riche de la terro. »

La Mort s'atapet d'un mantel et d'un vele espés, e partigueroun per bateja.

Quand tourneroun de la gleizo, Nostre-Segne diguet: « — Ieu amai la Mort, aven pas besoun de manjà, nou'n anan; vous autris, metets-vous à taulo et regalats-vous à vostre aise. »

L'ome, la femno e lous mainages manjeroun, begueroun, ageroun de pitanso per veit jours.

Despei, sous afas aneroun en prousperant; re nou mancavo dins l'oustal.

Jan-de-trop anet à l'escolo; quand sapiet pla legì, escriéure e coumta, sa mairino lou venguet veire e i diguet: « — Jan, as dos-o-veit ans, es tems que prengues un mestiè. »

A cette vue, tous les mangeurs qui s'étaient invités s'enfuirent de tous côtés; il ne resta personne dans la maison que la mère, le père et les enfants.

« — N'ayez pas peur, — dit la Mort en entrant, — je suis votre amie; tous les membres de votre famille vivront deux cents ans sans être jamais malades, et j'apprendrai un secret à mon filleul qui le rendra l'homme le plus riche de la terre. »

La Mort se couvrit d'un manteau et d'un voile épais, et ils partirent pour aller baptiser l'enfant.

Quand ils revinrent de l'église, Notre-Seigneur dit:

« — Moi et la Mort n'avons pas besoin de manger, nous partons; vous, mettez-vous à table et régalez-vous à votre aise. »

Le mari, la femme et les enfants mangèrent, burent, et il resta des vivres pour huit jours.

Depuis, leurs affaires allèrent en prospérant; rien ne manquait plus dans la maison.

Jean-de-trop alla à l'école; et, quand il sut bien lire, écrire et compter, sa marraine vint le voir et lui dit:

« — Jean, tu as dix-huit ans, il est temps de prendre un métier. »

Digitized by Google

» — Ai pas pensat encaro à-n-acò, mairino : me dounavi pas cap de chagrin en vegent l'aboundancio qu'es vei dins nostre oustal ; aro farei coumo voudrets.

» — Te cal fa medecì.

» — Vous trufats de ieu ! Lou medecì que ven dins nostre vilage sap lou latì, amai fosso causos que ieu sabi pas ; coussì voulets que fague ?

» — As pas besoun de saupre res : te vau faire medecì sul cop. Quand aniras veire un malaut, se me veses al cap dal leit, diras as parents que podoun souna lou noutari e lou capelà. Se me veses as peds, i pourtaras uno fiolo d'aigo de regalussio, i diras de ne metre tres goutos dins un veire d'aigo ; lou malaut guerira. Digus nou me veira que tu.

» — Coussì voulets, mairino, que guerigue lous malauts amé d'aigo de regalussio ?

» — Simplas, lous gueriras pas : quand sarei al cap dal leit, lou malaut mourira ; quand sarei as peds, viéura. Anen, te cal acoumensa toun nouvel mestiè : quand vendra lou medecì à-n-aqueste vilage, tu, faras semblant d'ana veire lou malaut.

» — Je n'ai pas encore pensé à cela, marraine : je ne me donnais point de souci en voyant l'abondance qui règne aujourd'hui dans notre maison ; mais je ferai comme vous le désirez.

» — Il faut te faire médecin.

» — Vous vous moquez de moi ! Le médecin qui vient dans notre village sait le latin et bien d'autres choses que j'ignore ; comment voulez-vous que je fasse ?

» — Tu n'as besoin de rien savoir : je vais te faire médecin sur l'heure. Quand tu iras chez un malade, si tu me vois à la tête du lit, tu diras aux parents qu'ils peuvent appeler le notaire et le prêtre. Si tu me vois au pied (du lit), tu leur porteras une fiole d'eau de réglisse, tu leur diras d'en mettre trois gouttes dans un verre d'eau, et le malade guérira. Personne que toi ne me verra. »

» — Comment voulez-vous, marraine, que je guérisse les malades avec de l'eau de réglisse ?

» — Nigaud, tu ne les guériras pas : quand je serai au chevet du lit, le malade mourra ; quand je serai au pied, il vivra. Allons, il faut commencer ton nouveau métier ; quand le médecin viendra dans ce village, tu feras semblant d'aller voir aussi les malades, et quand le

Digitized by Google

Quand lou medeci sara partit, diras : Es perdut, ou Risco pas res amé ma fiolo.»

Jan-de-trop alabets faguet coumo i aviò dit sa mairino. En premier, lou vegent tant jouve, las gens, sapient qu'aviò pas après la medecino, lou voulion pas creire. Paimens, in aget que s' asarteroun à l'escouta. Jamai Jan-de-trop nou se troumpavo.

Acò se sapiet à la vilo, d'aquelo à uno autro, de l'autro pertout, jusquos à Paris.

Toutis lous riches de la Franso, quand avion de malauts, mandavoun cerca Jan-de-trop, e jamai Jan nou se troumpavo.

Gar-aqui que la filho dal rei toumbo malauto ; toutis lous medecis de Paris la dision perdudo. Lou cousiniè dal rei, que ero dal vilage de Jan-de-trop, i countet soun saupre-faire, en i assegurant que se la princesso poudiò gueri, Jan la gueririò.

Lou rei mando cerca Jan dins soun carrosso. Quand sioguet arrivat, lou meneroun à la crambo de la princesso ; en dintrant, veget sa mairiño al ped dal leit.

Prenguet alabets lou paire en despart e i diguet :

médecin sera parti, tu diras : Il est perdu, ou bien, Il ne risque rien avec ma fiole. »

Jean-de-trop fit ainsi que lui avait dit sa marraine. En premier [lieu], le voyant si jeune et sachant qu'il n'avait pas étudié la médecine, les gens ne voulaient pas le croire. Pourtant quelques-uns se hasardèrent à l'écouter, et jamais Jean-de-trop ne se trompait.

Cela se sut à la ville (voisine), de celle-là à une autre, de l'autre partout, jusqu'à Paris.

Tous les (gens) riches de la France, lorsqu'ils avaient des malades, envoyaient chercher Jean-de-trop, et jamais Jean ne se trompait.

Voilà que la fille du roi tombe malade ; tous les médecins de Paris la déclaraient perdue. Le cuisinier du roi, qui était du village de Jean-de-trop, conta au roi son savoir-faire, en lui assurant que si la princesse pouvait guérir, Jean la guérirait.

Le roi envoie chercher Jean avec sa voiture. Quand il fut arrivé, il demanda où était la fille du roi. On le conduisit à la chambre de la princesse. En entrant, il vit sa marraine au pied du lit.

Il prit alors le père à l'écart et lui dit :

Digitized by Google

» — Que me dounarets, se vous guerissi vostro filho?

» — Te dounarei uno carretado d'argent.

» — Acò's pas prou.

» — Te dounarai uno de mas prouvinsos, la que t'agradara lou mai.

» — Acò's pas prou.

» — Te dounarai la mitat de ma courouno.

» — Acò's pas prou.

» — Alabets, que vos que te douni ?...

» — Cal que me dounets vostro filho en mariage.

» — Ieu te la dounarai, amai que elo te volgue. »

La princesso ero uno bello filho de dos-o-nòu ans; Jan n'aviò vint o-dous, ero un bel goujatas de bouno mino ; agradet à la princesso, que diguet :

« —Eh be! moun paire, que me guerisque e après lou prendrei. »

Dins quinze jours, amé sa fiolo de regalussio, Jan aget guerit la princesso. Se marideroun ; faguéroun festo tout un més.

Jan et sa femneto s'aimavoun que se pot pas mai; per acò, Jan aviò un grand soucit en pensant que se separariò trop

» — Que me donnerez-vous, si je guéris votre fille?

» — Je te donnerai une charrette pleine d'argent.

» — Cela n'est pas assez.

» — Je te donnerai une de mes provinces, celle qui te conviendra le mieux.

« — Cela n'est pas assez.

« — Je te donnerai la moitié de ma couronne. »

» — Cela n'est pas assez.

» — Enfin, que veux-tu que je te donne ?...

» — Il faut que vous me donniez votre fille en mariage.

» — Je te la donnerai, pourvu qu'elle t'accepte [pour mari]. »

La princesse était une belle fille de dix-neuf ans et Jean-de-trop en avait vingt-deux ; c'était un beau garçon, de belle mine. Il plut à la princesse, qui dit :

« — Qu'il me guérisse, après je l'épouserai. »

Dans quinze jours avec sa réglisse, Jean eut guéri la princesse. Ils s'épousèrent ; on fit fête (pendant) tout un mois.

Les jeunes époux s'aimaient on ne peut plus ; mais cependant Jean avait un grand souci en pensant qu'il se séparerait trop tôt de sa

Digitized by Google

lèu de sa femno : el deviò vieure dous cents ans, coumo i aviò proumés la Mort.

Sa mairino venió lou veire d'aqui entra qui. Un jour i diguet :

« — Mairino, vous que m'aimats tant, devriots pla douna autant de vido à ma femno coumo à ieu.

» — Acò's pas poussible. »

Jan i tournavo demanda, toujour la Mort i disiò :

« — Acò's pas poussible.

« — Eh be! ne parlen pas pus ; alabets, vesi qu'avets pas tant de poudé coumo disets. »

Jan aviò uno pichouno carbasseto ount metió d'aigo-ardent quand s'en anavo en vouiage.

« — Tenets, mairino, sioi pla segur que pouirots pas dintra dins aquelo carbasseto.

» — Mainage que es tu, re de pus simple per ieu ; mai me voli pas amusa a-n-acò.

» — Perqué poudets pas.

» — Vas veire », — dits la Mort, et se fa pichouno, pichouno,

femme, car il devait vivre deux cents ans, ainsi que le lui avait promis la Mort.

Sa marraine venait le voir de temps en temps. Il lui dit un jour :

« — Marraine, vous qui m'aimez tant, vous devriez bien donner autant de vie à ma femme qu'à moi-même.

» — Cela n'est pas possible. »

Jean recommençait à faire sa demande, et toujours la Mort lui répondait :

« — Cela n'est pas possible.

» — C'est bien, n'en parlons plus ; mais je vois que vous n'avez pas autant de puissance que ce que vous dites. »

Jean avait une petite calebasse où il mettait de l'eau-de-vie quand il allait en voyage.

« — Tenez, marraine, je suis bien sûr que vous ne pourriez pas entrer dans cette petite gourde.

» — Enfant que tu es, rien n'est plus facile pour moi ; mais je ne veux pas m'amuser à cela.

» — Parce que vous ne pouvez pas.

» — Tu vas voir, dit la Mort. »

Elle se fait petite, petite, petite comme un grillon, et entre dans la petite gourde. Aussitôt Jean l'enferme dedans avec le bouchon bien serré.

Digitized by Google

pichouno coumo un gril ; dintro dins la carbasseto. Sul cop, Jan la tanco dedins amé lou tap pla sarrat.

« — Jan ! — cridet la Mort, — durbissi-me.

» — Nani, mairino ; vous aimi pla, qu'avès fa moun bounur, mais tabés aimi pla ma femno ; sourtirets pas que nou ajets dounat autant de vido à ma femno coumo à ieu. »

Veit jours la Mort demouret tancado dins la carbasseto, veit jours sus la terro digus nou mouriguet; lou diable ero estounat de pas veire arriva cap de dannat.

Nostre-Segne risiò de tout acô ; sabiò que perdriò pas res per espera ; aimavo Jan, que ero un ome brave e devoucieus.

Finalomen, après veit jours de languiment, de veire que soun traval ero en retard, la Mort dounet à la femno de soun filhol tant de vido coumo a-n-el.

Cric, cric,
Moun counte es finit ;
Cric, crac,
Moun counte es acabat.

« — Jean ! cria la Mort, ouvre-moi.

» — Non, marraine, je vous aime bien, (car) vous avez fait mon bonheur, mais j'aime aussi beaucoup ma femme ; je ne vous laisserai pas sortir jusqu'à ce que vous ayez accordé autant de vie à ma femme qu'à moi-même. »

[Pendant] huit jours la Mort demeura enfermée dans la petite gourde, [pendant] huit jours sur la terre personne ne mourut. Le diable était étonné de ne voir arriver aucun damné.

Notre-Seigneur riait en voyant tout cela, sachant bien qu'il ne perdrait rien pour attendre ; il aimait beaucoup Jean, qui était un homme bon et religieux.

Enfin, après le huitième jour d'ennui, voyant que son œuvre était en retard, la Mort accorda à la femme de son filleul une vie aussi longue qu'à lui-même.

Cric, cric,
Mon conte est fini ;
Cric, crac,
Mon conte est achevé.

L. LAMBERT.

(A suivre.)

Digitized by Google

UN PREZEN DE RÈI [1]

—

Al temps que Cristofo Couloumb
Venió de trouba l'Americo
(Qu'aurió degut pourta soun noum),
Un gros marchant, noumat Perrico,
S'embarquet, un jour, à Touloun,
Amb uno forto pacoutilho,
Per ana dins aquel païs
(Cadun ne dizió meravilho),
La chanja costro de rubis,
De perlos e de couchenilho,
E s'entourna riche à Paris.

Perrico èro pas apendris ;
Crentavo ni ven ni tourmento ;
Mai à peno es sourtit del port,
Que bufo un issalop tan fort

UN PRÉSENT DE ROI

Au temps que Christophe Colomb — venait de découvrir l'Amérique —(qui aurait dû porter son nom), — un gros marchand, nommé Perrique, — s'embarqua, un jour, à Toulon, — avec une forte pacotille, — pour aller dans ce pays,— dont chacun disait des merveilles,—la changer contre des rubis, — des perles et de la cochenille, — et s'en retourner riche à Paris.

Perrique n'était pas un apprenti ; — il ne craignait ni vent, ni tour-

[1] Nos lecteurs ont eu la primeur d'un assez grand nombre des pièces qui composent le nouveau recueil (*lou Reprin*) que M. Gabriel Azaïs vient de publier. Ils nous sauront gré de leur communiquer la suivante, l'une des plus agréables de celles qui paraissent dans ce charmant volume pour la première fois.

Digitized by Google

Qu'al vaissel derravo l'empento.
Penden fosso nèits, fosso jours,
Nostre viagiaire sens secours
Vogo sus l'oundo à l'aventuro,
E crèi que sa mort es seguro,
Quant un mati lou temps ven clar,
Pauc à pauc s'amaizo la mar,
Lou ven es siau ; uno alenado
Buto la nau dins uno rado
Qu'es al dejoust d'aquel païs
Que coungrèio lous canaris.

L'emperaire de la countrado
Prenió 'n ban dins aquel moumen ;
Tan lèu vèire lou bastimen,
Se gandis dèus el à la nado,
Acoumpagnat de sous segnous.
Perrico, qu'es pas vergougnous,
Quilhat sul trepadoù, saludo
Lou boun rèi, qu'am touto sa cour
Li souveto la benvengudo,
E l'invito, per coupa court,
A veni, coumo un camarado,
Al palais faire sa dinnado.

mente ; — mais à peine est-il sorti du port, — qu'il souffle un vent du sud-est si violent — que du vaisseau il arrache le gouvernail. — Pendant un grand nombre de nuits — et un grand nombre de jours, — notre voyageur sans secours — vogue sur l'onde à l'aventure, — et il croit que sa mort est certaine, — quand un matin le temps devient clair ; — peu à peu s'apaise la mer, — le vent est calme ; une bouffée — pousse le vaisseau dans une rade — qui est au-dessous du pays — qui produit les canaris.

L'empereur de la contrée — prenait un bain dans ce moment. — Aussitôt qu'il voit le bâtiment, — il se dirige vers lui à la nage, — accompagné de ses seigneurs. — Perrique, qui n'est pas timide, — droit sur le pont, salue — le bon roi, qui, avec toute sa cour, — lui souhaite la bienvenue, — et l'invite, pour couper court, — à venir, comme un camarade, — au palais faire son dîner. — Il ne se le fait

Digitized by Google

S'ou fa pas dire mai d'un cop ;
Penden que la barco èro en danso,
N'avió pas res mes dins la panso,
Qu'es curado coumo un esclop ;
Pensos, lettoù, qu'a la fringalo.
Cargo soun pus bel vestimen,
Del vaissel sens muza davalo :
Es al palais dins un moumen.

Lou rèi l'acoumpagno à la taulo
E lou fa metre à soun coustat ;
Mais sul seti à peno assetat,
Vèi armats d'uno loungo gaulo
Uno troupo de jouvencels
Que, rambats al tour de la salo,
Sus la taulo virou lous uels.
Crento d'abord per soun espalo;
Mais vèi lèu per quano razoù
Se trobo aqui la garnizoù.

La taulo es à peno cargado
De so milhoù de la countrado,
Qu'arribo un fum de grosses rats
Que sautou 'n bel mitan des plats ;

pas dire deux fois ; — pendant que la barque était ballottée (par les vagues), — il n'avait rien mis dans la panse, — qui est creuse comme un sabot ; — tu penses, lecteur, qu'il a la fringale — Il met son plus beau vêtement ; — du vaisseau sans lambiner il descend : — il est au palais dans un moment.

Le roi l'accompagne à la table — et le fait mettre à son côté. — Mais sur le siége à peine est-il assis, — qu'il voit, armés de longues gaules, — une troupe de jeunes hommes — qui, rangés autour de la salle, — sur la table tournent leurs yeux. — Il craint d'abord pour son épaule ; — mais il voit bientôt pour quelle raison — se trouve là cette garnison.

La table est à peine chargée — de ce qu'il y a de meilleur dans la contrée, — qu'il arrive une nombreuse troupe de gros rats — qui sautent au beau milieu des plats, — sous les yeux du roi font bom-

Digitized by Google

Joust lous uels del rèi fòu boumbanso
E li disputou sa pitanso,
Malgrat lous gardos apoustats

Qu'am sas gaulos cercou de-bado
A metre en fugo aquelo armado,
Qu'a toujour autan de souldats,
Per tan qu'in i aje de matats.
En pas laissou pas mai Perrico,
I prenou 'n blanc de perdigal
Que ten dejà joust lou caissal ;
Am soun coutel en van lous pico...

N'èro pas mai goulut, crudel,
Aquel bestial, mitat aucel,
Mitat femno, qu'en soun bel libre
Nous retrais lou famous felibre,
Bestial que faguet tan pati,
En renden subran vermenado
Touto carn per el mouzigado,
Lous que canto dins soun lati.

Pensaz pla que nostre viagiaire,
Que se batió per lous boussis
Amb aqueles marrits vezis,

bance — et lui disputent sa pitance, — malgré les gardes postés — qui, avec leurs gaules, cherchent en vain — à mettre en fuite cette armée, — qui a toujours autant de soldats,— pour si nombreux que soient ceux qui sont tués.— Ils ne laissent pas en paix Perrique,— ils lui prennent un blanc de perdreau — qu'il tient déjà sous la dent ; — avec son couteau en vain il les pique...

Ils n'étaient pas plus goulus, plus cruels,—ces animaux, moitié oiseaux, — moitié femmes, que dans son beau livre — nous peint le fameux félibre, — animaux qui firent tant souffrir de la faim,— en rendant tout à coup véreuse — toute viande par eux entamée, — ceux qu'il chante dans son latin[1].

[1] *N'èro pas mai goulut, crudel,* etc. Il s'agit, dans ce passage, des Harpies dont Virgile (*lou famous felibre*) peint la figure et montre l'excessive voracité dans le 3e livre de l'*Énéide,* vers 210 et suivants.

Digitized by Google

Degoustat, manjavo pas gaire.
Se lèvo, en proumeten al rèi
Que l'escouto, mais pauc lou crèi,
De fa cessa 'quelo magagno....
Sens tarda, dèu lou vaissel gagno,
E torno lèu amb un cabas
Que ten pla sarrat joust lou bras.

La taulo, qu'aviòu desgarnido,
Coumo ou vol es tourna servido.
Tre que sentis l'audoù des plats
La loungo proucessièu des rats
Recoumenso e sauto à la taulo ;
Mais dins lou cabas quicom miaulo,
L'oubris, e subran un gros cat
Que n'a pas l'er d'estre endecat,
Seguit d'uno negro catasso,
Ne sourtis, e fòu rudo casso
As rats toutes espaurugats,
Que sabou pas, dins soun dezaire,
Trouba lou cami del repaire
Ount èrou tout aro amagats.
Sus els tombou coumo un aurage,
Lous uels en fioc, nostres dous cats,

Vous pensez bien que notre voyageur, — qui se battait pour les morceaux — avec ces mauvais voisins, — dégoûté, ne mangeait guère. — Il se lève (de table) en promettant au roi — qui l'écoute, mais qui le croit peu, — de faire cesser cette peste. — Sans tarder, vers le vaisseau il se dirige, — et il revient bientôt avec un cabas — qu'il tient bien serré sous le bras.

La table, qu'on avait dégarnie, — ainsi qu'il le veut est de nouveau servie. — Aussitôt qu'elle sent l'odeur des plats, — la longue procession des rats — recommence et saute sur la table ; — mais dans le cabas se fait entendre un miaulement ; — il l'ouvre, et soudain un gros chat — qui n'a pas l'air d'être rachitique, — et avec lui une grosse chatte noire, — en sortent et font une rude chasse — aux rats tout effrayés, — qui ne savent pas, dans leur mésaventure, — trouver le chemin de la retraite — où ils étaient naguère cachés. — Ils tombent sur eux comme un orage, — les yeux en feu, nos deux chats ; — et

Digitized by Google

Ne fòu un tan gran mourtalage
Que lou pavat n'es tout sannous.
Lou rèi es quenounsai urous.

Dins aquelo vilo d'Espagno
Oun lous counils, autro magagno,
En cavan joust sous foundamens,
Faziòu toumba lous bastimens,
La joio fouguet pas pus grando
Quan lou prumier furet d'Alger,
De Counstantino ou de Tanger,
Venguet ne fa sourti la bando,
Autan noumbrouzo que lous rats,
Des loungs traucs ount èrou 'mbarrats.

Lou rèi, ple de recounèissenso,
Oufris à soun liberatoù,
Qu'i avió dounat cato e matoù,
De bels diamans per recoumpenso,
Foss' or, de perlos, de coural,
De soun milhoù vi 'n plen barral,
E tout so qu'à soun goust agrado ;
L'acoumpagno jusqu'à la rado,
E li dis adièu sul batèu,
En lou pregan de tourna lèu.

ils en font un tel carnage — que le pavé en est tout couvert de sang. — Le roi est on ne peut plus heureux.

Dans cette ville d'Espagne [1] — dont les lapins, autre peste, — en creusant sous ses fondements, — faisaient écrouler les bâtiments, — la joie ne fut pas plus grande — quand le premier furet (apporté) d'Alger, — de Constantine ou de Tanger, — vint en faire sortir la troupe, — aussi nombreuse que les rats, — des trous profonds où ils étaient enfermés.

Le roi, plein de reconnaissance, — offre à son libérateur, — qui lui avait donné chatte et matou, — de beaux diamants pour récompense, — beaucoup d'or, des perles, du corail, — de son meilleur vin un plein

[1] *Dins aquelo vilo d'Espagno*, etc. Pline et Varron rapportent qu'une ville d'Espagne fut détruite par le nombre incroyable de lapins qui s'étaient logés dans ses fondements.

Digitized by Google

Mais vourguet pas fa d'autre viage ;
Vendet al pulèu soun vaissel,
Croumpet de terros, un castel,
I demouret e fouguet sage.

Se sachet dins lou vezinage,
El mèmes ou dizió souven
A sous amics, quane boun ven
L'avió dins l'illo *Fourtunado*
(Ero atal des Roumans noumado)
Adus, d'ount èro per azar
Tournat riche coumo la mar.

Cadùn, en badan, escoutavo
So que l'urous marchant countavo,
E li 'n venió l'envejo al cor
D'ana tabé querre un tresor
Dins aquel païs de caucagno.

Ne partiguet pamens qu'un soul,
Un certan Jan de Vilomagno,
Qu'aurió 'gut tout l'or de l'Espagno
(Païs qu'alors n'èro coumoul),
Sens n'estre per acò sadoul.

barillet,— et enfin tout ce qui lui plaît ; — il l'accompagne à la rade — et lui dit adieu sur le bâtiment,— en le priant de revenir bientôt.

Mais il ne voulut pas faire d'autre voyage ; — il vendit au plus tôt son vaisseau ; — il acheta des terres, un château ; — il y demeura et il fut sage.

On sut dans le voisinage —(lui-même le disait souvent à ses amis) quel bon vent — l'avait mené dans l'île *Fortunée* — (elle était ainsi par les Romains nommée), — d'où il était par hasard— revenu riche comme la mer.

Chacun, bouche béante, écoutait — ce que l'heureux marchand racontait, — et l'envie lui venait au cœur — d'aller aussi chercher un trésor — dans ce pays de cocagne.

Il n'en partit pourtant qu'un seul,—un certain Jean de Villemagne, — qui aurait eu tout l'or de l'Espagne — (pays qui en était alors comblé), — sans en avoir assez pour cela.

Digitized by Google

Quauques jours avan sa partenso,
Lou grigoù se met en despenso
Per pourta 'l rèi des Canaris
De meravilhos de Paris:
Poulits mobles, cauzos requistos
Que dins soun illo òu jamai vistos.
D'escoundoun logo un bastimen
E s'embarco secretomen,
Segù de tourna miliounàri,
Se lou Ciel lou gardo d'auvàri.
Quan s'es moustrat tan liberal
Per dous cats, l'ufanous mounarco,
D'or, se dis, claufira ma barco,
Per paga moun prezen rèial.

Arribo...Demando audienso
Al rèi, qu'i fa bouno aculhenso.
Uno troupo de servitous,
Que dins de panieiros pourtavo
Las beluros qu'i destinavo,
Habilhats coumo de segnous,
Lou seguissió... Dins la gran salo,
Davan l'assistenso rèialo
Desplègo tout... Res de plus bel:

Quelques jours avant son départ, — le grigou se met en dépense — pour porter au roi des Canaries — des merveilles de Paris: — de jolis meubles, des choses exquises — que dans son île on n'a jamais vues. — En cachette il affrète un bâtiment — et s'embarque secrètement. — certain de revenir millionnaire, — si le Ciel le préserve de tout accident. — Quand il s'est montré aussi généreux — pour deux chats, le magnifique monarque, — d'or, dit-il en lui-même, comblera ma barque — pour payer mon présent royal.

Il arrive... Il demande audience — au roi, qui lui fait bon accueil. — Une troupe de serviteurs — qui portaient dans des corbeilles — les belles choses qu'il lui destinait, — habillés comme des seigneurs, — le suivaient. Dans la grande salle, — devant l'assistance royale, — il déploie tout.... Rien de plus beau: — tout brille, tout saute à l'œil. — La cour en est fort émerveillée, — la reine en est tout ébahie, —

Digitized by Google

Tout treluzis e sauto à l'uel.
La cour n'est fort meravilhado,
La rèino n'en resto espantado,
E lou prince recounèissen
A l'estrangier fa grando festo.
Coumo amb el vol pas estre en resto,
Se cruzo, per li fa 'n prezen
Dinne d'el, loungomen la testo.
Quant a cercat e recercat
(Sens muta nostre ome espèravo),
S'arresto à so que mai prezavo,
E li dono soun pus bel cat.

G. Azaïs.

et le prince reconnaissant—à l'étranger fait grande fête.—Comme avec lui il ne veut pas être en reste,—pour lui faire un présent digne de lui, — il se creuse longtemps la tête.— Quand il a cherché et recherché — (sans mot dire, notre homme attendait), — il s'arrête à ce que lui-même il prisait le plus, — et lui donne son plus beau chat.

G. Azaïs.

Digitized by Google

VARIÉTÉS

Dotz

Ce mot provençal et le mot français correspondant *doiz* (*dois*) ont été rattachés [1] à *ductus,* par *ductio,* d'où ils dériveraient directement. Cette étymologie n'est pas satisfaisante, et tout le monde le voit sans peine. Je pense que la véritable est *duce(m)*, qui aura en provençal et en français changé de genre [2], sous l'influence des mots de même désinence : *votz, crotz, nòtz ; voiz, croiz, noiz.* Le sens primitif est canal [3], conduite d'eau, d'où par extension *source* (seule signification indiquée par Raynouard). On trouve même, dans le latin du moyen âge, *duce,* employé comme synonyme de son dérivé *duzil :* « et abstracto duce, egreditur vinum. » (Du Cange-Henschel, II, 947*c*.)

Quant à *duc,* il est visible qu'il ne saurait venir de *ducem.* C'est par l'intermédiaire d'une forme bysantine, à *c* reste dur, que ce nom de dignité a dû entrer dans le roman de France.

C. C.

Arriver

« . . . . Le roy le fist entrer. . . . sous l'ombre d'un bien grant ciel de tapisserie, ... où estoit le lieu et dressouer pour l'arriver, vin, fruiz et espices à planter, pour tous rafreschir. »

(Le *Petit Jehan de Saintré,* édit. Guichard, p. 145.)

Le mot *arriver* paraît pris ici dans une acception dont je ne me rappelle pas avoir vu d'autre exemple [4] en français, mais qui est très-commune dans le provençal moderne, celle de *donner à manger.* Voy. les dictionnaires d'Azaïs et de Mistral, sous *ariba.*

C. C.

[1] Diez, *Woerterbuch,* sous *docciare;* Littré, sous *doit.*

[2] Non pas immédiatement, ni peut-être partout, car on trouve en français des exemples de *doiz* masculin Voy Godefroy sous *doit* (article où, pour le remarquer en passant, sont confondus deux mots différents : 1° *duit* = *ductum,* 2° notre *doiz*).

[3] Les oroilles sont voie et *doiz*
Par où s'en vient au cuer la voiz.
(Le *Chevalier au lion,* v. 165-6.)

[4] Peut-être en faut-il en voir un autre dans la locution citée par Littré, et d'ailleurs bien connue, « arrive qui plante. »

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Orthographia gallica. Aeltester Traktat über franzoesische Aussprache und Orthographie, nach vier Handschriften zum ersten Mal herausgg. von J. Stürzinger[1]. Heilbronn, Henninger frères, 1884.

Ce petit volume de XLVI-52 pp. est un des mieux remplis et des plus instructifs qu'on puisse lire. L'éditeur énumère d'abord et décrit sommairement tous les mss. qu'il a pu connaître des divers traités sur la langue française, composés en Angleterre avant le XVI^e siècle, qui se sont conservés jusqu'à nos jours. Cette partie de l'introduction forme un des plus intéressants chapitres de notre histoire littéraire. Il passe ensuite à l'examen particulier des quatre mss. que l'on possède de « de l'Orthographia gallica », qui fait l'objet spécial de sa publication, et il en détermine avec un soin minutieux l'importance relative et les rapports. La conclusion de M. Stürzinger est que l'ouvrage qu'il publie a dû être rédigé vers la fin du XIII^e siècle ou le commencement du XIV^e. Thomas Wright, qui en avait donné une édition en 1840, d'après un seul des quatre mss. utilisés par M. St., l'attribuait au XIII^e siècle, et Diez avait adopté son opinion. Quelle qu'en soit la date précise, on voit sans peine de quelle importance est pour la phonétique française un traité d'orthographe et de prononciation,—car c'est surtout des notions de prononciation qu'il nous fournit,— vieux à cette heure de près de six cents ans. La publication du texte est faite avec le plus grand soin et de la manière la plus commode pour le lecteur, qui a sous les yeux simultanément les leçons, souvent très-diverses, des quatre mss[2]. Des notes remplies de savants rapprochements terminent le volume.

C. C.

Altfranzoesisches Ubungsbuch zum gebrauch bei Vorlesungen und seminarubungen herausgg. von W. Foerster und E. Koschwitz. Erster Theil : Die aeltester Sprachdenkmaler, mit einem facsimile[3]. Heilbronn, Henninger frères, 1884, 84 pages, in-8°.

Ce recueil des plus anciens monuments de la langue française, le

[1] Forme le tome VIII de l'*Altfranzoesische Bibliothek* publiée sous la direction de M. W. Foerster.

[2] L'un de ces mss., désigné par H (= Breitish Museum Harl. ms. 4971), a des gloses en français et des articles dans la même langue qui lui sont propres. Les trois autres n'ont de français que les exemples allégués.

[3] Celui du fragment de Valenciennes.

Digitized by Google

meilleur incontestablement, comme le plus complet, qui ait encore été publié, comprend : 1° les Gloses de Reichenau ; 2° les Gloses de Cassel; 3° les Serments de Strasbourg ; 4° la Cantilène de sainte Eulalie ; 5° le Fragment de Valenciennes ; 6° la Passion du Christ ; 7° la Vie de saint Léger ; 8° la Paraphrase du Cantique des Cantiques ; 9° l'Épître farcie de la Saint-Étienne du ms. de Tours ; 10° le Mystère des Vierges sages et des Vierges folles ; 11° la Vie de saint Alexis ; 12° Formulaire de prières pour le jugement de Dieu ; 13° le fragment de l'Alexandre d'Albéric de Besançon. Chacun de ces textes, publié diplomatiquement, de la façon la plus scrupuleuse, est accompagné de la bibliographie et de l'*apparatus criticus* les plus complets. Les trois mss principaux de l'*Alexis* sont reproduits intégralement en regard l'un de l'autre. Il ne manque à cette publication qu'un glossaire pour en faire l'idéal de la perfection. C. C.

Encyklopædie und Methodologie der romanischen Philologie mit besonderer Berücksichtigung des franzoesischen an italienischen von Gustav Koerting. Ester Theil. XVI-244. Zweiter Theil, XVIII-505. Heilbronn, Henninger frères.

Cet important ouvrage doit être signalé et recommandé à tous ceux qui se livrent à l'étude de la philologie romane. Le premier livre expose, d'après les résultats les plus récents et les plus assurés de la science, les notions et les principes généraux concernant le langage, les familles de langues, l'écriture, la littérature, la philologie ; le second livre, qui porte le titre particulier d'*Introduction à l'étude de la philologie romane*, traite, en sept chapitres, du latin, du roman, des diverses langues romanes, de la philologie romane, des sciences auxiliaires (philologie, histoire, paléographie, etc.), de l'objet de l'encyclopédie et de la méthodologie des langues romanes, de l'histoire de la philologie romane, de l'étude de la philologie romane dans les Universités. Tel est le contenu de la première partie. La seconde, qui se divise elle-même en deux parties, l'une pour la langue parlée, l'autre pour la langue écrite, est consacrée à la philologie romane dans son ensemble, et traite successivement, avec tous les développements nécessaires, des sons, des mots, des formes, de la syntaxe, des lettres, des œuvres littéraires, de la rythmique, etc. La troisième partie, dont la publication prochaine est annoncée, étudiera en particulier chacune des branches de la philologie romane. C. C.

Raetoromanische Grammatik von Th. Gartner. Heilbronn, Henninger frères, 1883, XLVIII-208 pp.

La librairie Henninger a entrepris, sous la direction de M. Gröber, la publication d'une collection de grammaires des différentes langues

Digitized by Google

romanes. Je ne sais si, dans cette collection, les premiers, comme en paradis, seront les derniers; mais c'est bien, dans tous les cas, grâce à la diligence de M. Gartner, la grammaire de la dernière de ces langues qui arrive la première sur le marché. J'ajoute qu'elle y est la très-bien venue. Les idiomes romans de la Rhétie ont été, dans ces derniers temps, l'objet de travaux scientifiques importants, au premier rang desquels ce chef-d'œuvre intitulé modestement *Saggi ladini* par leur auteur; d'autre part, des grammaires, plus ou moins élémentaires, dont aucune malheureusement n'est rédigée en français, offraient à qui voulait lire les textes un secours suffisant. Mais un ouvrage comme celui de M. Gartner, conçu au point de vue historique et exécuté selon les meilleures méthodes de la linguistique moderne, manquait encore à nos études. Il faut le remercier, et remercier aussi son éditeur, de nous l'avoir donné. C. C.

Amis und Amiloun, zugleich mit der altfranzoesischen Quelle, herausgg. von Eugen Koelbing [1]. Petit in-8°. Heilbronn, Henninger frères, 1885. Prix : 7 marks.

Ce volume renferme, outre le poëme anglais et le poëme anglo-normand annoncés sur le titre, une introduction très-étendue, dans laquelle on trouve, après une étude philologique des deux textes, qui m'a paru très-soignée, des recherches sur la légende d'Amis et d'Amile, qu'accompagne la rédaction latine la plus ancienne de cette légende.

Le texte français est publié d'après les trois mss. qu'on en possède. Il comprend 1250 vers octosyllabiques. M. Kölbing, en le donnant au public, a réalisé un vœu formé depuis longtemps par ceux qui en connaissaient l'existence et regrettaient de ne pouvoir le comparer à la chanson de geste sur le même sujet, dont nous devons deux éditions à M. Hofmann [2]. C. C.

[1] Forme le deuxième volume de l'*Altenglische Bibliothek* publiée par M. E. Koelbing.

[2] Je joins ici deux ou trois remarques faites au cours d'une lecture assez rapide et souvent interrompue de l'édit. de M. Koelbing : v. 27. « k'eus. » Il fallait écrire *keus*, puisque cette contraction est pour *kels, ke les*. De même *nel*, au lieu de *n'el*, p. 140, var. 13.

P. 119, var. de C, 95 : « deceroms. » Corr. *receleroms* (= redouterons) ? — 165. *ne* est sans doute à supprimer. — P. 140. Var. 19. « en ner feit. » Corr. *E buer seit ? Cee*, qui précède, = *Se i*. — P. 159, v. 62-3. Corr. :

.....Ne parlez mes,
Ce lo joe, ne preingnez cure ?

P. 167, v. 59. Lis. *peca* (= pieça) *m'ière*. — P. 168, v. 135-7. Corr. ... *me poynt a quer Ton meschef que tote ma peyne. Ne me chaud de*.....

Digitized by Google

Albert Savine. L'**Atlantide**, poëme traduit du catalan de Mossen Jacintho Verdaguer, augmenté d'une introduction et d'appendices. In-8°. Paris. Léopold Cerf, 1884.

M. Albert Savine ne s'est pas borné à nous donner, dans l'élégant volume que nous annonçons, une traduction très-fidèle, et dont le lecteur peut à tout instant contrôler l'exactitude,—car le texte original est imprimé en regard,—du beau poëme de Verdaguer ; il a fait précéder ce travail, déjà si méritoire, d'une longue étude sur la *Renaissance de la poésie catalane*, qui se recommande tout particulièrement à l'attention de nos lecteurs. On ne saurait choisir, pour un voyage de reconnaissance dans la moderne littérature « limousine », un guide plus sympathique et mieux informé que M. Savine. Je l'ai suivi, pour mon compte, avec autant de profit que de plaisir. C. C.

Cahsons y Fol'ies populars inedites recullides al peu de Montserrat, per Pau Bertran y Bros. In-8°. Barcelone, 1885.

Recueil plein d'intérêt, qui comprend trois chansons religieuses, six chants historiques, trente et une chansons d'amour ou d' « alegria » et deux cents *follies*, le tout accompagné de la notation musicale, de variantes et de l'indication des pièces de même sujet publiées dans d'autres recueils de chants populaires. M. Bertran y Bros annonce la publication prochaine d'une autre collection, « l'oracionayre popular catala », qui méritera sûrement d'être accueilli par les amis de la poésie populaire et de la littérature catalane aussi favorablement que celui que nous annonçons. C. C.

Folk-lore catala. Cuentos populars catalans, per lo Dr Francisco de S. Marpons y Labros ..Barcelona, Alvar Verdaguer, 1885.

Ce recueil est le complément de ceux que le savant éditeur a déjà donnés au public, sous le titre de *Rondallayre*, en 1871, 1872 et 1875. Il comprend vingt contes, ce qui porte à cent le nombre total de la précieuse collection qu'il a formée. Des notes, fort instructives dans leur brièveté, accompagnent la très-intéressante publication de M. Maspons y Labros, qui ne peut manquer de recevoir le meilleur accueil de tous les *Folkloristes*. C. C.

Garbèra catalana, per lo Pastorellet de la Vall d'Arles. Perpinya, 1884, in-12, XVI-122 pages.

Notre confrère, M. l'abbé Bonafont, a réuni dans le volume que nous annonçons ici une cinquantaine de poésies d'auteurs modernes catalans et roussillonnais, dont plusieurs sont fort agréables. Dans le nombre, on remarque douze noëls de M. F. Rous, l'auteur apprécié des *Catalanas d'Estagell*. Le volume est précédé d'une introduction en fran-

Digitized by Google

çais de M. le chanoine Bohier, qui a fourni aussi quelques épis à la gerbe poétique du *Pastorellet*. C. C.

CHRONIQUE

La *Lauseto*, « almanac del patrioto lati per l'an de libertat 1885 », dont nous annoncions, dans notre précédent numéro, la prochaine publication, vient de paraître (Castres, Félix Hu ; prix, 1 fr. 50) en un vol. in-8° de 100 pages des mieux remplies. On y remarque, entre autres pièces d'un grand prix, de fort beaux vers de notre vaillant confrère Auguste Fourès.

***

Un autre almanach, récemment publié, que nous nous faisons également un plaisir de signaler aux romanisants, est l'« Armagna dóufinen per lou bel an de Dieu 1885, adouba e publiya per lous félibres de l'escolo dóufinalo [1]. » On y trouvera, en vers et en prose, d'intéressants échantillons de plusieurs variétés d'un des dialectes les plus originaux de la langue d'oc.

***

L'Académie française, sur le rapport de M. Désiré Nisard, a décerné un prix de 1,000 fr. à M. L. Clédat, pour sa *Grammaire élémentaire de la vieille langue française*, et un autre de pareille somme à M. L. Constans, pour sa *Chrestomathie de l'ancien français*. Tous nos lecteurs se réjouiront avec nous de cette récompense si justement accordée à nos deux savants collaborateurs.

***

Dons faits à la Société pour l'étude des langues romanes :

Par l'auteur : lou Premié Cant de l'*Iliado*, revira dóu grè per L. Piat. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1885 ; petit in-8°, 32 pages.

Par l'auteur (M. Frédéric Donnadieu) : le Budget de Béziers en 1620. Béziers, 1885 ; in-8°, 60 pages.— Les Anciennes Académies de Béziers (1599-1793). Béziers, 1885, 24 pages.

Par l'auteur : Un document inédit intéressant l'histoire de Cauterets, avec notes, par le docteur Duhoureau (de Cauterets). Toulouse, Edouard Privat, 1885 ; in-8°, 24 pages.

Par M. E. Galteyrès, instituteur à Moissac (Lozère) : deux documents mss. de 1529 et de 1714, intéressants pour la lexicographie provençale et française.

Errata des numéros de février et de mars 1885

Février, p. 103, au titre, lire *d'Agout* et non *d'agoust*. — Mars, 112, v. 27, lire : *Si agues professia ;* p. 145, dernière ligne du texte : « possibles » ; lis. *possible*.

[1] Forcalquier, impr. Bruneau. Se trouve dans toutes les librairies du Dauphiné et de la Provence.

Le Gérant responsable : Ernest HAMELIN

Digitized by Google

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

PUBLIÉE

PAR LA SOCIÉTÉ

POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

Troisième Série

TOME TREIZIÈME

MAI 1885

TOME XXVIIIe DE LA COLLECTION

MONTPELLIER
AU BUREAU DES PUBLICATIONS
DE LA SOCIÉTÉ
POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES
Rue St-Guilhem, n° 17

PARIS
MAISONNEUVE ET Cie
LIBRAIRES-ÉDITEURS
25, QUAI VOLTAIRE, 25

M DCCC LXXXV

Digitized by Google

SOMMAIRE

Dial. mod.— TAMIZEY DE LARROQUE. — Lettres inédites écrites à Peiresc, par G. d'Abbatia. 209

— L.-Xavier DE RICARD.— Poésies. 237

— Auguste FOURÈS.— Poésies. 239

Variétés. — C. CHABANEAU.—Sur la date du *Vers dél lavador* de Marcabru. — Bertran Albaric. 250

— L. MARCEL-DEVIC.— *Ad radium tinæ.* 252

Périodiques. 253

Chronique. 259

Errata. 260

MM. les Collaborateurs de la *Revue* sont priés de vouloir bien écrire leurs articles sur un seul côté de la feuille, d'une manière nette et lisible, de marquer très-exactement l'accentuation et la ponctuation des textes non français, et de prendre leurs mesures pour n'avoir à faire sur les épreuves que le moins possible de **corrections d'auteur.** Ils éviteront ainsi des frais à la Société et des retards à la *Revue*.

Les épreuves doivent être renvoyées, dans le plus bref délai, au Secrétaire de la Société, M. C. Chabaneau, Villa Marguerite (Enclos Laffoux), à Montpellier.

On est prié de renvoyer le manuscrit avec la première épreuve, et la première épreuve avec la seconde.

Le prix d'abonnement à la *Revue des langues romanes* est de 15 fr. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. C. Chabaneau, secrétaire de la *Société pour l'étude des langues romanes*, Villa Marguerite (Enclos Laffoux), à Montpellier.

Tout ce qui concerne les cotisations et les abonnements, à M. Lambert, trésorier, rue Saint-Guilhem, 17.

Toute publication intéressant nos études dont il sera adressé, *franco*, deux exemplaires au secrétaire de la Société, sera l'objet d'un compte rendu ou d'une annonce dans la *Revue des langes romanes*.

Digitized by Google

DIALECTES MODERNES

LETTRES INÉDITES

ÉCRITES A PEIRESC, PAR GUILLAUME D'ABBATIA CAPITOUL DE TOULOUSE (1619-1633)

—

AVERTISSEMENT

On connaissait déjà deux personnages toulousains du nom d'Abbatia : Bernard, qui fut un médecin littérateur de la seconde moitié du XVI[e] siècle[1], et Antoine, qui fut un avocat littérateur de la seconde moitié du XVII[e] siècle[2]. Entre ces deux homonymes vient se placer dans l'ordre chronologique Guillaume d'Abbatia, qui fut, lui aussi, un

[1] Dans le t. XIV de la *Revue de Gascogne* (1873, p. 576), j'ai posé sur *un opuscule de Bernard Abbatia* cette question à laquelle il n'a pas été répondu : « B. Abbatia publia, suivant La Croix du Maine, une *Pronostication sur le mariage de Henri, roi de Navarre, et de Marguerite de France, son épouse ;* Paris, 1572. Cette pièce est si rare que non-seulement elle n'a pas été connue du P. Lelong et de ses savants continuateurs, mais qu'encore elle ne paraît avoir été connue d'aucun bibliographe de notre temps. Je demande, je demande surtout aux érudits toulousains, s'il est décidément impossible de savoir, sinon sur le livre, du moins sur l'auteur, quelque chose de plus que le peu qui nous est donné par La Croix du Maine. Naturellement je ne veux pas être renvoyé à la *Biographie toulousaine,* dont les rédacteurs, sans indiquer la moindre source, ne craignent pas d'affirmer que B. Abbatia composa, de plus, *divers traités* (quels traités ?) *dont les critiques* (quels critiques ?) ont fait l'éloge. »

[2] Voir sur Antoine d'Abbatia l'article de la *Biographie toulousaine,* où l'on cite trois recueils poétiques qu'il publia (Toulouse, 1682, 1684, 1689, in-4°) sous ces titres : *le Triomphe de l'Églantine, le Triomphe de la Violette* et *le Triomphe du Soucy.* Ce poëte figure, comme maître ès jeux floraux, dans la liste des membres de l'Académie réorganisée par Louis XIV (Fontainebleau, 26 septembre 1694).

Digitized by Google

littérateur, mais dont jusqu'à ce jour nul chercheur ne s'est occupé. J'ignore s'il eut quelque parenté, soit rapprochée, soit lointaine, avec son devancier, comme avec son successeur. Non-seulement je n'ai trouvé dans les livres aucun renseignement biographique sur Guillaume et sur sa famille, mais encore l'érudit le plus versé dans la connaissance des choses littéraires de la ville de Toulouse, le vénérable docteur Noulet, n'a pu rien m'apprendre sur son obscur compatriote. Le peu que je vais dire sur ce dernier, je l'emprunte à des documents rarissimes ou inédits, extraits pour la plupart des deux collections qui, dans la bibliothèque Méjanes, à Aix, et dans la bibliothèque d'Inguimbert, à Carpentras, portent le glorieux nom de Peiresc.

Guillaume d'Abbatia, selon toute vraisemblance, naquit vers la fin du XVIe siècle, à Toulouse. Comme Antoine d'Abbatia, il fut avocat au parlement de cette ville. Il était déjà lié avec Peiresc avant 1619, car, dès le 1er janvier de cette année, il reçut de l'admirable érudit provençal, qui vivait alors à Paris, auprès de son intime ami le garde des sceaux Guillaume du Vair, quelques-unes de ces pièces de circonstance dont la nouveauté constitue le principal mérite. Dans une lettre de 1620, Abbatia, après s'être plaint de sa mauvaise santé (il était malade depuis six ans); après avoir appelé la bienveillante attention du conseiller au parlement de Provence sur les intérêts d'un sien frère, lequel était à la suite de la Cour, et dont nous ne savons pas autre chose, annonce qu'il vient de faire imprimer un opuscule, — la pièce, dit-il, est petite, — où, ajoute-t-il avec une vanité naïve, « vous lirez des marques de l'histoire de notre temps qui n'ont pas les traits trop grossiers. » Ces traits, jugés si délicats par l'auteur, — *mes petits sont mignons,* disait la chouette de La Fontaine, — n'ont pas empêché le prétendu chef-d'œuvre de disparaître entièrement; et je crains que l'on ne sache jamais le titre même de la plaquette vantée par Abbatia, lequel, dans l'excès de sa confiante candeur, allait jusqu'à demander qu'elle fût montrée à ce Malherbe qui eut toujours, comme critique, « des rigueurs à nulle autre pareilles. »

Si l'opuscule de 1620 paraît être définitivement perdu, nous possédons, du moins, un autre opuscule d'Abatia publié, sous forme de lettre, en 1623, et qui nous a été conservé par Peiresc[1]. C'est une brochure in-8° de 8 pages, adressée *A Monsieur de Bernard, lecteur du Roy.* Le titre manque, mais, comme consolation de ce petit malheur, nous trouvons en tête de la brochure ces lignes de Peiresc, qui nous fournissent un renseignement important pour la biographie de l'auteur: « 1623. 27 *novembre. Sur la paix avec les Huguenots.*

[1] Bibliothèque d'Inguimbert, registre xxxi, t. II, f° 327.

Digitized by Google

Du sieur d'Abbatia depuis capitoul de Toulouse. » Le futur magistrat municipal s'exprime tout d'abord ainsi : « Monsieur, je dois à Mr d'Angers[1] l'honneur que je receus au dernier voyage que le Roy fit icy[2], de vous avoir veu et offert mon tres humble service. Cette dernière courvée nous donna la paix en laquelle nous vivons encor : si ce bien nous arrivoit je luy promis de me ressouvenir de vostre acueil, et de vous en dire mon advis : je le fay donc et de mesme main je vous offre quelque petite olive, cueillie dans nos jardins en sa saison, qui m'a donné ce peu de pensées, et augmenté le souvenir et le desir que j'avois de vous plaire. » Je néglige un long éloge de Louis XIII, que l'auteur proclame « un vray Hercule »; je néglige aussi de violentes tirades contre les huguenots, et je cours à la fin de la lettre, où nous apprenons qu'entre l'opuscule de 1620 et celui de 1623, d'Abbatia avait fait paraître un autre opuscule : « J'en publiay, Monsieur, à ce petit séjour que vous fistes à Tolose à la veüe de la Cour quelques pensées pareilles à celles cy quoiqu'en autres termes, estant soubs autre condition et au plus fort de la guerre. Vous eustes quelque envie que je l'ouvrisse (*sic*) à Sa Majesté. Si vous agreez de lui faire voir ce que le zèle que j'ay à son service et conservation m'a tiré du cœur et de la main, vous m'obligerez qui suis, Monsieur, vostre tres humble et tres obeissant serviteur. G. D.— De Tolose ce 27 novembre 1627[3]. »

Les relations entre le magistrat d'Aix et l'avocat de Toulouse devinrent de plus en plus actives. Abbatia fut chargé de diverses com-

[1] L'évêque d'Angers était alors Charles Miron, sur lequel on peut voir un excellent article dans le *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire,* par M. C. Port (t. II, 1876, p. 685-686).

[2] Ce dernier voyage était celui de juin-juillet 1622. Louis XIII arriva le 27 juin à Toulouse et en repartit le 5 juillet. Le voyage précédent s'était effectué en novembre 1621 (du 15 au 24).

[3] L'année suivante, d'Abbatia écrivit au même personnage (*A Monsieur de Bernard, lecteur du Roy*) une lettre qui ne paraît pas avoir été imprimée. L'autographe est conservé à Carpentras, dans le registre de la collection Peiresc, LIV, f° 292. Peiresc a écrit au dos de la lettre : *Valteline* 1624 20 *novembre, Mr d'Abbatia.* La lettre roule, en effet, sur les affaires de la Valteline et offre très-peu d'intérêt. Je me contenterai de reproduire les premières lignes : « Monsieur, je suis bien aise que celuy de mes amis qui vous a veu freche ment à la Cour n'est (*sic*) point recognu du changement en la bonne volonté que vous m'avez promise et qu'il m'est (*sic*) assuré que je n'avois point perdu le temps que la fortune me donna à Tolose pour vous voir. J'ay sceu aussy que ma lettre vous feut agreable [la lettre de 1623 sur les huguenots] plustost de ce qu'elle avoit quelque marque de la fidélité que nous devons à Sa Majesté que pour tout autre ornement. »

Digitized by Google

missions qui montrent toute l'affectueuse estime qu'avait pour lui le plus fervent des collectionneurs. On lit dans les *Instructions* (inédites) données, le 13 juin 1626, par Peiresc au père Louis Chabert et à maître Joseph Fauchier qui se rendaient en son abbaye de Guîtres : « De là [de Béziers], ils iront à Thoulouse où ils s'adresseront à Mr d'Abbatia, advocat à la Cour, luy rendront sa lettre et le prieront de luy bailler quelqu'un des siens pour les mener à Mr de la Coste, docteur regent[1], où ils lui monstreront les mesmoires qu'il avoit desja receues et celles qui ont esté envoyées depuis.... Ils prieront encores ledict sieur d'Abbatia de les adsister chez le libraire qui a imprimé l'histoire de Mr Catel[2] pour tascher d'en achepter un exemplaire en blanc sans relier ne roigner qui soit bien collationné par quelque relieur affin de s'assurer qu'il n'y manque aulcune fueille. Et s'il s'en pouvoit trouver d'imprimé en meilleur ou plus grand papier que le commun, je le payerois volontiers au double du prix commun[3]. »

Dans les lettres qu'écrivit Abbatia, de septembre 1627 à mars 1633, à son ami Peiresc, on trouve divers détails intéressants sur un tableau peint pour l'illustre amateur d'Aix par un grand artiste, le Troyen Jean Chalette, qui était venu s'établir dans la capitale du Languedoc[4] ; sur les tragiques aventures dû savant Henri de Sponde, obligé de s'enfuir de Pamiers, au milieu de la nuit, en robe de chambre, pour échapper aux dangers dont le menaçait la brusque entrée

[1] C'était le jurisconsulte cadurcien si célèbre au XVIIe siècle sous le nom de *Janus a Costa*. On trouvera deux lettres inédites de lui, entourées de divers renseignements sur leur auteur, dans un recueil sous presse, où j'ai réuni quelques pages également inédites d'un autre célèbre jurisconsulte, François Roaldès. Je renvoie à ce même recueil pour plusieurs des personnages toulousains que nous allons rencontrer, notamment pour Guillaume de Catel et pour Guillaume de Maran.

[2] *Histoire des Comtes de Tholose* (Tholose, Bosc, 1623, in-fo). G. de Catel figurera prochainement dans ma petite galerie des *Correspondants de Peiresc*.

[3] Bibliothèque d'Inguimbert, registre LI, fo 398. On retrouve le nom d'Abbatia dans d'autres *Instructions de Peiresc*, qu'à cause de leur grand intérêt languedocien, notamment en ce qui regarde Béziers, Montpellier et Toulouse, je donnerai *in-extenso* à l'*Appendice*, sous le no 1.

[4] Voir les *Peintres provinciaux de l'ancienne France*, par le marquis de Chennevières (t. IV, p. 222), et surtout le travail spécial de M. E. Roschach (*Jean Chalette de Troyes, peintre de l'hôtel de ville de Toulouse*, 1868, in-8o). Voir encore *Une lettre inédite de Peiresc à Jean Chalette*, que j'ai eu le plaisir de publier dans la *Revue de Champagne et de Brie* (Arcis-sur-Aube, 1884, tirage à part à 25 exemplaires).

Digitized by Google

des troupes protestantes dans sa ville épiscopale, aventures dont le correspondant de Peiresc tenait le récit du prélat lui-même, qui s'était réfugié à Toulouse ; sur plusieurs personnages célèbres à divers titres, tels que MM. de Ciron frères, MM. de Maussac père et fils, M. de Puymisson, MM. de Maran frères, le poëte François de Mainard, le futur membre de l'Académie française, qui paraît avoir été très-lié avec d'Abbatia, auquel il communiquait ses pièces de vers dans toute leur primeur ; le maréchal duc Henri II de Montmorency, gouverneur du Languedoc, qui allait bientôt périr sur un échafaud (1er septembre 1632). C'est ici l'occasion d'indiquer, d'après une révélation de l'auteur lui-même, une nouvelle production de l'avocat toulousain, un éloge en langue latine du connétable Henri Ier de Montmorency, père du vaincu de Castelnaudary [1]. Cet éloge, composé « en deux jours [2] », et resté probablement inédit, a été englouti dans cet immense abîme où disparaissent tant d'ouvrages, et devant lequel on peut répéter le fameux vers :

Le temps n'épargne pas ce qu'on a fait sans lui.

Signalons dans les lettres suivantes un éloge presque lyrique de l'évêque de Sisteron, Toussaint de Glandèves de Cujes, considéré à la fois comme un homme accompli et comme un orateur incomparable ; le récit des querelles du nouvel archevêque de Toulouse, Charles de Montchal, avec le parlement et l'université ; enfin les intimes renseignements fournis par Abbatia sur son veuvage, sur son petit garçon *âgé de huit à neuf ans*, sur le mariage simultané des deux filles qui, suivant sa singulière expression, lui *avaient été laissées sur les bras*, sur son désir d'entrer dans l'ordre ecclésiastique, désir qui ne devait pas être réalisé. Abbatia donne encore d'autres renseignements sur sa famille, à propos de la peste qui ravagea le Languedoc de 1628 à 1630. Il passa de longs mois à la campagne, voyant presque tous les siens (y compris ses deux gendres) atteints par le fléau, et, seul debout, il prodigua les soins les plus dévoués à son malheureux entourage. Abbatia a tracé un saisissant tableau des désolations amenées par la peste ; et, à cet égard, comme pour les luttes ecclésiastiques, parlementaires et universitaires, qui suivirent la nomination de Charles

[1] En 1630, Abbatia fit imprimer à Paris (Lettre du 14 juin de cette année) une pièce française pour le maréchal de Montmorency et une pièce latine pour l'archevêque de Toulouse.

[2] Ces *deux jours* rappellent le mot de Stace, dans l'épître dédicatoire des *Silves* : « *Nullum enim ex illis biduo longius tractum.* »

Digitized by Google

de Montchal, sa correspondance fournit diverses curieuses particularités à l'histoire de la ville de Toulouse[1].

Après 1633, on ne sait plus rien de Guillaume d'Abbatia, qui mourut probablement vers cette époque. Espérons que les bons chercheurs de Toulouse découvriront la date précise de son décès, éclairciront les diverses autres questions que je n'ai pu résoudre et compléteront, en un mot, au point de vue bibliographique comme au point de vue biographique, mon humble essai de notice sur un personnage dont on a jusqu'à ce jour beaucoup trop respecté l'*incognito*[2].

PH. TAMIZEY DE LARROQUE.

I

MONSIEUR,

J'ay receu vos presents avec le sentiment et l'honneur que je dois. Je sçay qu'il n'est rien veu de bon dans Paris qui n'ait esté premier chés vous ; et toutefois que vostre dessein n'est pas de me les faire voir, pour me porter au desespoir d'approcher du merite de ses grands esprits que vous jugez avec grande raison tenir les premiers rans au cœur de la France où se rend le meilleur et le plus sain parti, moy qui en fait grand estat, et où je n'y connoistrois rien, aveuglement je me jetterois à genoux au rencontre de ces pieces qui partent de l'election d'un homme si meritant[3] ; je vous en suis très obligé, car si un Grand receut de l'eau qu'une fille luy

[1] La plus curieuse de ces particularités concerne un ermite, venu de Montpellier à Toulouse, qui avait le secret de désinfecter rapidement les maisons et même les personnes pestiférées.

[2] A la suite des lettres à Peiresc, on trouvera dans l'*Appendice :* 1° le texte des *Instructions* (1628) déjà annoncées dans la note 3 de la page 212 ; 2° une lettre inédite d'Abbatia au frère de Peiresc, Palamède de Valavès ; 3° une lettre inédite du même au cardinal de la Valette, archevêque de Toulouse ; 4° une lettre latine et des vers latins du même adressés au cardinal Alphonse de Richelieu, tour à tour archevêque d'Aix et de Lyon, extraits d'un recueil de 1629 dont on ne connaît que deux exemplaires, et suivis de vers en langue provençale qui m'ont paru très-bien placés dans la *Revue des langues romanes*.

[3] Rien, dans la correspondance de Peiresc, ne nous aide à deviner quelles étaient les pièces choisies par lui et qui excitent si fort l'enthousiasme de son inflammable correspondant.

Digitized by Google

offrit dans la paulme de la main, n'ayant rien de precieux pour luy temoiger son affection[1], je puis avec plus de raison faire grand estat du present qu'il vous plait me faire de ce que toute la France prise beaucoup, et dont vous m'obligés, n'ayant rien en main pour vous[2] donner à cette heure qui puisse esgaler vos desirs.

Il faut pas moins, Monsieur, que je vous die ce que j'ay sur le cœur avec toute liberté après avoir longuement soupiré sur le malheur qui s'avance, et desja descredite l'honneur de nos jours, au grand regret de tous ceux qui le voyent et le connoissent. Il y a quelque temps que peu ou personne partout ne travaille aux bonnes lettres, qu'elles ont ja receu l'eau benite et la terre de leur sepulture, et cependant il n'est petit compagnon qui n'escrive et ne contribue à ce caos et confusion de livres qui nous estonne desja. Vous, Monsieur, qui vivés si privement avec ces grands demons, ces puissants genies de nos jours rappellés de l'Antiquité, qui n'ont rien moins que la moderne, leur fairés-vous point toucher au doit qu'un Edit seroit le seul remède pour arrester et purger cette contagion? Les Roys, après avoir longement souffert les Boëmes, en voyant le nombre si grand et le domage si certain, enfin par Edit les a tous condamnés aux Galères, fondé sur cette raison que c'est une engence maudite, qui ne sert de rien à la Republique, qui pratique le larcin, et en tient des écoles publiques, que leur exemple est si pernicieux qu'il apprend et donne le courage à toutes les nations de prendre cet habit, et pratiquer leur libertinage; et toutefois on souffre que tant de faux esprits publient leurs folies, escrivent honteusement, professant un larcin indiscret, sous l'habit de quel-

[1] Il y a des variantes à l'historiette, et le plus souvent on raconte que ce fut un homme des champs qui, dans ses deux mains réunies en forme de coupe, offrit l'eau fraîche et pure de sa fontaine à un roi de Perse qui fut profondément touché de cet hommage. Mais la version adoptée par d'Abbatia est trop gracieuse pour qu'on doive le chicaner sur ce point.

[2] Les copistes qui ont préparé le recueil de la Méjanes n'ont pas toujours été des copistes sans reproche, comme je l'ai déjà constaté dans quelques notes du fascicule IV des *Correspondants de Peiresc* (*Joseph Gaultier, prieur de la Valette*. Aix, 1881, pp. 11, 15, 18, 21, 22, 24, 35, 37, etc.). Ici on avait mis *me* à la place de *vous*, ce qui est un *lapsus* évident.

Digitized by Google

que petite souplesse, qui ne peuvent servir à la Republique que de charge, de fardeau et de ruine dont l'exemple est si pernicieux qu'on ne sçait à present que lire, comme l'on ne sçait de qui se garder depuis que Mrs les Boëmes ont esté authorisez. Je crois que leur deslogement est un presage de celui que je vous predis et que je voudrois. La France, à bien dire, n'a besoin que des œuvres de Mrs Amiot, du Vair et Mathieu [1], et pleut à Dieu sans remission que le reste fut en cendres ! pour la poésie [2] de Mrs Malherbe, Meinard, Ronsard et des Portes, et plut à Dieu que le reste ne fust plus ! Du Latin l'antiquité est assés riche ; je voudrois que tout fut perdu de ce qui n'est point Latin, et que Mr Malherbe, cependant que nous l'avons, en fit l'expiation puisqu'il a le goust convenable.

Je vous prie, Monsieur, agreer ce mien desir, ou du moins ne le condamner pas sans l'avoir examiné. Ce grand Virgile dont l'integrité ne donne aux siecles, ny à l'éternité aucune prise, voulut que ses œuvres fussent bruslées, tant il redoutoit d'offencer l'honneur qu'il devoit aux bonnes lettres, et falut que l'Empereur par Edit les conserva. Un Edit seroit plus desirable à la ruine des mauvais, qu'il ne fut à la conservation d'une œuvre si sainte et si parfaite. On s'attend que le temps les ruine, et que le mepris les deface comme l'orgueil qui les a produits ; il y contribue de vray ce qu'il peut de son costé, et nous luy en sommes obligés, puisqu'il n'est que luy qu'en aye le soing, mais le mal est plus puissant que le remede. Je ne sçais comme je me suis donné carriere et pleu à vous en conter ; je vous prie m'aimer et croire que je me donne l'honeur de vous entretenir avec autant de liberté que je desire d'estre connu de vous et très parfaitement cheri qui suis veritablement, Monsieur, vostre, etc.

ABBATIA.

A Tolose ce 1 janvier 1619 [3].

[1] Jacques Amyot, Guillaume du Vair, Pierre Matthieu, ainsi que les poëtes énumérés dans la phrase suivante, sont trop connus pour qu'il soit utile de les présenter au lecteur.

[2] Il faut sous-entendre : *la France n'a besoin que de...*

[3] Bibliothèque d'Aix, correspondance de Peiresc, no 1219, lettre A, fo 2, copie. La lettre d'Abbatia est précédée (fo 1) de quelques observations du

Digitized by Google

II

MONSIEUR,

Je ne crein [rien] tant que le temps, qui tue et efface toutes choses, ne me dérobe à vous et que vos serieuses ocupations n'efacent de vostre mémoire les aventages que vostre courtoisie m'a promis en vostre bienvuliance. Je romps la prescription et tache, quoy que tres fredement, à vous semondre de me revoir: je dis ses tristes aveus de ma plume [1] qui bat à vos idées et vous distrait ce peu de temps en ma considération. J'ay sceu de M. Valavès, vostre frère [2], son indisposition qui m'a afligé beucoup. Je suis en tel estat que depuis six ans je suis sans santé ni aultre exercice que celui de la recreation me permet. Je vous ay donc fait quelquefois voir ses essais: je y suis encore revenu et jeté sur la presse ce que je vous donne. il est ce que vous jugeres, mais de plus vous y lirés de marques de l'istoire de nostre temps qui n'ont pas les traits trop grossiers ; la piece est petite: vous m'obligeres de m'en donner vostre avis et celui encore, s'il vous plet, de M. Malherbe. Si mon frère est tousjours après la Cour, je vous conjure, monsieur, lui prester quelque charité. Je scai qu'à peu de frais vous pouvés lui faire beucoup de bien. Voici comme je traite avec vous: ma liberté est indiscrète, comme vostre bonté n'a point de bornes et puis vous m'avés d'abort permis cete franchise. Je suis si fort ataché d'afection et de devoir à vostre maison que je vi avec vous comme vous me l'avés comendé. Je vous supplie très humblement me conti-

président de Saint-Vincens. Cet érudit se plaint de n'avoir rien trouvé dans les recueils biographiques sur Abbatia; il déclare que « rien n'est plus gothique que son style »; il ajoute qu'« il composait des vers latins meilleurs que sa prose française », et dit au sujet de la présente lettre : « On sera curieux de voir sa colère contre les Bohémiens. »

[1] Abbatia, si je comprends bien sa phrase entortillée, veut dire qu'il presse Peiresc de le *revoir* comme écrivain, représenté qu'il est auprès de lui par ses productions, par ce qu'il appelle les *tristes aveux de sa plume*.

[2] Valavès a déjà été mentionné dans presque tous les précédents fascicules des correspondants de Peiresc. Voir notamment le fascicule I, en attendant que je consacre un fascicule spécial aux lettres de cet homme, si digne de son frère par le cœur comme par l'esprit.

Digitized by Google

nuer vos bonnes grâces et me faisant scavoir de vos nouvèles me donner de nouveles assurances de vostre amitie que je chéris grandement comme le plus obligé à estre,

Monsieur,

Vostre tres obeissant serviteur.

ABBATIA.

De Vostre maison [1] à Thoulouse.
10 janvier 1620 [2].

III

MONSIEUR,

J'ay receu vostre lettre du 2 octobre[3] avec espérance de recevoir après deus trois ou quatre jours, comme vous m'avies marqué, vostre depeche entière et toutefois je suis au premier de 7bre sans avoir de vos nouveles. Je vous conjure de tout mon ceur de me faire scavoir la reception ou la perte des Comptes de Thoulouse que je vous ay envoié il y a six mois et dont je n'ai aucung avis, j'en suis en telle peine que j'aimerois mieux avoir perdu la moitie de mon bien qu'aprendre un mauvais accident à leur conduite [4]. C'est une pièce que j'ay soinié durant un an entier avec telle assiduité quil n'i a, je vous assure, coup de pinseau que je n'ais veu poser [5]. J'en fis

[1] C'est-à-dire de la maison qui est à moi, mais dont vous êtes le maître. Cette charmante expression nous vient du XVI[e] siècle. Je n'aurais pas songé à l'expliquer (car on la rencontre souvent et je la croyais bien connue). Mais j'ai vu dans un savant recueil académique une correction malencontreuse de la formule chère à nos pères (*nostre* substitué à *vostre*), et, dès lors, j'ai jugé utile de rappeler l'antique et cordial usage.

[2] Bibliothèque nationale, fonds français, n° 9543, f° 197. Autographe.

[3] Nous possédons (à Aix et à Carpentras) neuf lettres de Peiresc à G. d'Abbatia. On ne trouve pas parmi ces neuf lettres celle du 2 octobre ici mentionnée. Combien d'autres lettres de Peiresc à Abbatia ont été perdues ! La plus ancienne est de 1625, et déjà Peiresc et Abbatia s'écrivaient depuis 1619 au moins.

[4] Ce fut seulement le 13 janvier 1628 que Peiresc répondit à la présente lettre. Il avait du reste, par deux fois, accusé réception du *Tableau des Comtes de Tholose;* mais, par une fatalité persistante, ses triples remerciements à d'Abbatia s'égarèrent toujours en route.

[5] Un peintre fort spirituel, à qui je montrais ce passage, s'écria : « Qu'il devait donc ennuyer mon confrère ! »

Digitized by Google

escrire l'atestatoire de la mein de ma petite et l'ai signé de la miene, je l'eime avec des passions tres grandes[1]. Voulés vous que je vielisse en cete incertitude ? J'ay veu aujourdui Mgr l'evesque Desponde[2] qui m'a dit vous avoir escrit[3]. Je l'ai prié encor de vous escrire : il le fait par ce porteur. Il a tenu bon [dens Pamiers] pour le service du Roy jusque au vingtième de 9bre que Mr de Roan aient ganié le ceur des habitens, il feut prié à minuit par un consul son ami de sortir de la ville ; il se sauva avec sa robe de chembre[4] et abandonna ses livres et sa vessele d'argent[5] ; il est icy puis deux jours. Je tasche de le cognoistre et servir ne pouvent lesser passer un de vos amis sens me sacrifier a luy. Vous m'obligerés de luy tesmonier ce que je vous suis. Je scai come vous estes puis-

[1] Abbatia avait quelque raison d'aimer autant un tableau dont Peiresc, le grand connaisseur, dit dans sa lettre du 30 janvier 1628, déjà citée : « Je demeuray comme ravi en admiration je ne sçay combien de temps à l'ouverture de la cassette... » Quel malheur qu'un tel tableau, que Peiresc appelle encore *non pareil,* ne nous ait pas été conservé !

[2] Henri de Sponde, né à Mauléon le 6 janvier 1568, mort à Toulouse le 18 mai 1643.

[3] J'ai publié quelques lettres de l'évêque H. de Sponde à Peiresc dans la *Revue de Gascogne* de septembre-octobre 1883 (t. XXV, p. 473-476). Ces lettres sont postérieures à celle-ci (1er décembre 1627, — 20 avril 1628). Abbatia y est plusieurs fois honorablement mentionné, notamment dans la dernière de ces lettres, où il est l'objet de cet éloge : « lequel je ne m'estonne pas si vous aymés, puisqu'il a tant de bonnes parties qui le rendent recommandable. »

[4] « N'ayant tiré ni sauvé que mon corps à demy nud », écrit le prélat à Peiresc (1er décembre 1627). Sur la prise de Pamiers, voir l'excellent ouvrage de M. J. de Lahondès (*Annales de Pamiers,* t. II, 1884, p. 103-104). On y trouvera la plus exacte et la plus complète biographie de H. de Sponde qui jusqu'à ce jour ait été publiée (p. 95-130).

[5] M. de Lahondès confirme ainsi le récit d'Abbatia (p. 103) : « L'armée de Rohan n'ayant pas réussi à prendre l'évêque, pilla sa maison, enleva son service d'argent, ses ornements d'église, ses meubles et jusqu'à ses livres... » Conférez, du reste, la lettre de Sponde à Peiresc, déjà citée, où le prélat se plaint du *ravagement* de sa maison, sur laquelle « on a exercé plus de cruauté qu'on a fait sur aucun evesque depuis que l'heresie est entrée en France. » Peiresc, comme on devait bien le penser, déplora surtout le pillage de la bibliothèque de Sponde, et le prince des bibliophiles du XVIIe siècle écrivit à G. d'Abbatia, le 13 janvier 1628 : « J'ay porté avec grand desplaisir la perte de M. l'Evesque de Pamiers principalement pour ses livres. » C'est le cri du cœur.

Digitized by Google

sent à faire qu'il me veulie du bien et il est extraordinairement bien avec Mgr nostre archevesque que nous atendons[1]. Je ne scai si je penserè a passer a nostre dessein auquel cas, estent si eslonié de vous comme je suis, j'emploierois volontiers son acistence et faveur. Si vous le faites je vous prie le faire de bon encre. Au reste je suis estonné et ne sçai comme me resoudre et me consoler la dessus de voir mon afaire prendre les chemins de l'immortalité et ne treuver point de bout. Est-il possible que vous m'eimiés si peu et si froidement ? Je scai que si j'estois sur les lieux j'aurois achevé cete misérable afaire deus mile fois[2]. Toutefois il faut que je vous conjure avec des termes si ordinères et si importuns que j'estime qu' il faudroit des jubilés centenaires pour en obtenir le pardon. Je vous prie et supplie instament de me vouloir procurer l'expedition come vous le jugerez et faire que je vous aie cete obligation particuliere que je vous demande a deus genoux.

J'escris à M. Boier. Je m'assure que vous me fairés ce bien de lui donner ma lettre de vostre main et achever ceste maudite et je ne scai comme l'apeler la plus facheuse afaire du monde où il est question de deus ou trois cens escus et de la visite d'une entree. Et c'est depuis dix ans que je suis à charge a tant de persones que j'honore plus que tout le bien du monde, que j'en rougis à ma conscience. M. Maussac est à Bésiers à la chembre[3] : il a acheté l'ofice de premier président de la

[1] Il s'agit là de l'archevêque *designé* de Toulouse, Charles de Montchal, qui ne devait être sacré que quelques mois plus tard (9 janvier 1628). Voir *Gallia christiana,* t. XIII, col. 61; *Histoire des évêques et archevêques de Toulouse,* par l'abbé Cayre. Toulouse, 1873, gr. in-8°, p. 365.

[2] Quelque procès qui avait été porté devant le parlement d'Aix, et dont Abbatia parle avec une mauvaise humeur qui n'est que trop justifiée par les ennuis d'une longue attente, d'une attente de *dix années,* comme nous allons le voir un peu plus loin.

[3] A la Chambre de l'Edit. Jacques-Philippe de Maussac, originaire de Corneillan, village voisin de Béziers, était entré au parlement de Toulouse dans les premiers jours de l'année 1616, comme le rappelle M Dubédat dans sa belle *Histoire du parlement de Toulouse* (Paris, 1885, t. II, p. 33). En attendant que je m'occupe dans un fascicule spécial de J.-Ph. de Maussac, considéré comme correspondant de Peiresc, je reproduirai l'éloge que donne au grand helléniste l'éloquent historien du parlement de Toulouse (*ibid.*);

Digitized by Google

chembre des comptes et nous l'avons perdu [1], c'etoit le melieur ami que j'eusse icy. Son père nous reste qui vaut un monde [2] et qui nous fait l'honeur de nous eimer. M. le Chanoine de Cambolas va à Rome [3] et nous à V...[4]. Je vous suplie, monsieur, de m'eimer et croire que vous n'aves point dens le monde une personne qui vous eime plus notemment et qui soit plus a vous que suis

Monsieur, Vostre tres humble et tres obeissant serviteur.

ABBATIA.

Ce 1 septembre 1627 [5].

IV

MONSIEUR,

J'ay passé des heures avec Mr de Roumoules [6] qui m'ont esté des moments, tant je fais estat de sa conversation et des

« En pleine jeunesse, il avait étonné les savants de l'Europe par ses corrections ingénieuses et ses notes d'une profondeur précoce sur Harpocration d'Alexandrie, auteur d'un lexicon fameux, maltraité par des copistes ignorants. D'année en année il publia ainsi des œuvres qui le mirent au rang des plus habiles critiques de son siècle. »

[1] Selon la *Biographie toulousaine*, ce fut en 1628 que Maussac devint président à la Chambre des Comptes de Montpellier. D'après le témoignage formel de son ami d'Abbatia, il faut substituer 1627 à 1628.

[2] Ce Jean de Maussac, qui *valait un monde* et qui fut doyen du parlement de Toulouse, a été ainsi rapproché de son fils dans le passage deja cité du livre de M. Dubédat : « Nul ne le surpassait [Jacques Philippe] dans la connaissance de la langue grecque, si ce n'est peut-être son père, qui fut aussi un bon poëte latin et un meilleur conseiller au parlement de Béziers pendant la ligue. »

[3] C'était François de Cambolas, qui naquit à Toulouse en l'année 1610 et qui mourut en cette ville le 4 mai 1668. Il était chanoine de Saint-Sernin et il fut enseveli dans cette église. Il était fils du président Jean de Cambolas dont il fit imprimer les *Décisions notables* (1671). On lit dans la lettre de Peiresc à Abbatia, du 13 janvier 1628, déjà citée : « Nous vismes icy [Aix] M. le chanoine de Cambolas à qui je baillay des lettres pour Rome à mes amis, avec un grand regret de ce qu'il escapat comme un éclair, ne l'ayant peu gouverner qu'un demi-jour. »

[4] Abréviation que je renonce à expliquer. Il ne faut évidemment point penser à Venise.

[5] Fonds français, vol. 9543, fo 194. Autographe.

[6] Denis Guillemin, prieur de Roumoules (aujourd'hui commune des Basses-

Digitized by Google

passions qu'il a pour vostre service. J'honnore tout ce qui me parle de vous religieusement, et n'ay point d'occupation qui me soit si douce. J'ay jugé qu'il faloit pour [n'] echapper tout ce qui regarde Mr Catel [1] voir plustost Mr de Puymisson, son beau-fils et son heritier [2], que Mrs de Maran, lesquels, outre qu'ils ne vous aiment pas, ne peuvent rien [3]. Je vis donc par avance et seul Mr de Puymisson; il me repondit au Pline que c'estoint dix mains de papier desquelles il faisoit plus d'estat que de ses enfans, et qu'il vouloit faire imprimer exprès avec le Pline et marquer la memoire de Mr Catel très expressement pour ce regard; si bien qu'il estoit jaloux au dernier point qu'autre en eut l'honneur que luy [4]. Pour ce que Mr Catel a fait et est imprimé depuis sa mort, il ne pouvoit aussi deslivrer ses feuilles qui sont soixante en tout, parce qu'il y en a divers qui traitent cette matiere, et il n'est pas

Alpes, arrondissement de Digne, canton de Riez), qui, investi de toute la confiance de Peiresc, remplit avec beaucoup de zèle, en province et à Paris, plusieurs missions dont il fut successivement chargé, s'occupant à la fois des affaires privées et des *desiderata* d'archéologie et de littérature de son savant ami. C'est au prieur Guillemin que sont adressées les *Instructions* reproduites à l'*Appendice*.

[1] Citons sur Guillaume de Catel, déjà nommé dans l'*Avertissement*, deux remarquables pages de l'*Histoire du parlement de Toulouse* (t. II, p. 124-126).

[2] Ce devait être un parent de l'avocat Jacques de Puymisson, qui eut tant de célébrité à Toulouse, et sur lequel on trouve d'intéressants détails dans le livre de M. le conseiller Dubédat (t. I, p. 635-687). Le personnage mentionné dans la lettre d'Abbatia était un docte magistrat qui mourut deux ou trois ans plus tard, comme nous l'apprend cette suscription d'une lettre de Peiresc de l'année 1631 (Minutes de la bibliothèque d'Inguimbert, t. I, fo 4): *Messieurs les héritiers de feu Mr de Puymisson de son vivant conseiller du Roy au parlement de Thoulouse.*

[3] Ces *Messieurs de Maran* étaient les trois frères : le professeur de droit à l'Université de Toulouse, le conseiller au parlement, le chanoine et grand archidiacre.

[4] Le Pline en question, au sujet duquel on pourra voir les *Instructions* au prieur de Roumoules, était enrichi non-seulement des annotations de Catel, mais encore de celles d'un célèbre humaniste, son devancier, Guillaume Pellicier, évêque de Montpellier et ambassadeur de François 1er à Venise. Une partie du commentaire de Pellicier est conservée à la Bibliothèque nationale (fonds latin, ms. 6808). Voir la *Renaissance à Montpellier*, par M. A. Germain (de l'Institut), p. 12 ; la *Diplomatie française vers le milieu du XVIe siècle*, par M. J. Zeller, p. 38.

Digitized by Google

juste que cela soit divulgué avant le temps, affin qu'ils en eussent et la connoissance et l'avantage pour en faire profit contre l'honneur dudict sieur. Il vous en escrit, car cejourd'hy encore Mr de Roumoules l'a veu seul de vostre part par mon advis. Vous verrès les raisons que Mr de Pamiés a jugées justes, et je crois qu'elles le sont aux termes que nous vivons. Car vous vous trompés dans vostre supputation [1] si vous croyés qu'il y ait des hommes dans le monde de vostre trempe, et qui aiment leurs amis, je dis les gens d'honneur comme vous, et qui envoyent sur une simple recommendation cinq grands volumes de l'Histoire des Animaux de Mr Scaliger à Mr de Maussac pour ne pas les revoir peut estre jamais [2]; vous pratiqués des excès d'honneur et de probité qui n'ont point d'exemples, et qui ne sont point du ressort de ce siècle où tout ne vaut rien. En un mot j'adore veritablement vostre vertu, et comme je sçay ce que vous estes, je regrette qu'il n'y ait rien qui reponde à vostre ingenuité.

Mr Maran a baillé ce vase [3] parce que je fis que Mr de Roumoules alla avec Chalettes [4], que j'arrachai du travail du por-

[1] Je crois devoir rétablir ainsi un texte évidemment altéré dans la copie de la Méjanes et qui n'y présente aucun sens, texte que voici: vous vous trompez *dans vostre supportation.*

[2] Ce fut en partie d'après les précieux manuscrits communiqués par le généreux Peiresc à J. Ph. de Maussac que ce dernier publia l'ouvrage intitulé : *Aristotelis historia de animalibus, Julio-Cæsare Scaligero interprete, cum ejusdem commentariis. Philippus Jacobus Maussacus, in senatu Tolosano consiliarius regius, ex Bibliotheca paterna opus à multis ab hinc annis expetitum primus vulgavit et restituit, additis prolegomenis et animadversionibus* (Toulouse, Dominique et Pierre Bosc, 1619, in-fo de 1248 pages, sans compter les pièces liminaires et la Table alphabétique).

[3] Voir sur ce vase antique les *Instructions* au prieur de Roumoules, déjà si souvent citées.

[4] Puisque nous retrouvons l'éminent artiste, c'est l'occasion de rappeler, d'après la *Notice sur le Passotens moundi* par le docteur J.-B. Noulet, publiée ici (1884), que l'auteur anonyme du recueil adressa une des principales de ses pièces, la *Descripciu de beautat,* au peintre Chalette, dont il défigura le nom en ces termes :

Moun Cheleto que la naturo
A fait ta docto à la pinturo,
Que pintos ta pla quant te play,
Qu'Apelles ajo fait jamay...

Digitized by Google

trait de Mr le Cardinal de Richelieu [1], si bien que Mr de Roumoules l'emporta ; il vous l'envoye. Pour les œuvres de M. de Maran [2], vous ne pouvez les avoir, car il manque la Table à laquelle son fils travaille depuis sept ans [3], et parce qu'il se plait à cela, il ne l'acheve pas encore [4]. Vous aurès ce qui se pourra et de Mr Catel et de luy, et le tout superbement et extraordinairement, s'il se peut. Au reste, je ne puis vous remercier assés de ce que vous aimés un homme qui ne le vaut pas, et qui ne le reconnoit pas, comme il doit. Mr le Prince prepare son Balet depuis qu'il est icy [5]. M. le President Mainart y a travaillé [6]. Il est tant de mes amis qu'il ne m'a peu refuser les vers qu'il a faict pour cest effect ; nous avons esté, ce matin, chez Mr le Prince pour permettre qu'ils vous fussent envoyés, qu'il a agréé volontiers dès qu'il a ouy parler de vous. Je vous les envoye doncques avec sa permission, car ils n'ont encore esté imprimés ni veus de personne.

Au reste je vois tres particulierement Mr de Montmorency, pour lequel je suis à demi obligé d'escrire quelque chose pour la memoire et recommendation de feu Mr le Connestable, son Pere, en Latin ; il m'a fait voir ce que le Papirius Masson a escrit de la vie de feu Anne de Montmorency [7], et si je reussy

[1] Connaissait-on le portrait fait par Chalette du cardinal de Lyon, car il s'agit évidemment ici du frère d'Armand de Richelieu, que le peintre avait eu l'occasion de voir à Aix.

[2] Les œuvres de Guillaume de Maran, qui était mort en 1621, à l'âge de soixante-douze ans.

[3] Ce fils, qui mettait sept ans à faire une table— on sait qu'Abbatia n'épargne pas les épigrammes à MM. de Maran, dont il disait, un peu plus haut, qu'ils n'aimaient pas Peiresc, — était le professeur à l'Université de Toulouse, lequel a été oublié dans la *Biographie toulousaine*.

[4] Quoi qu'en dise ici la malice du correspondant de Peiresc, la table ne devait pas tarder à être achevée. Le recueil parut en 1628, sous ce titre : *Paratilla in* XLII *priores Digesti libros* (1 vol. in-fo).

[5] Michel Le Vassor (*Histoire de Louis XIII*, t. III, 1757, p. 180) mentionne (1628) « un ballet magnifique » dont le duc de Montmorency « régala » le prince de Condé à Toulouse, et « où Son Altesse dormit presque toujours. »

[6] Renseignement à joindre à ce que biographes et bibliographes ont déjà recueilli touchant le Toulousain François de Maynard.

[7] Je ne trouve l'indication de cette biographie du connétable de Montmorency ni dans la *Bibliothèque historique de la France*, ni dans le catalo-

Digitized by Google

à cela, je fairay imprimer l'un et l'autre. Neantmoins j'ay fait un petit Eloge de feu Mr son Père, lequel je luy ay donné, et qu'homme du monde n'a veu que luy. Vous me fairès faveur de le recevoir et l'aimer, car j'en auray oppinion aprés qu'il vous aura pleu. Asseurés vous, Monsieur, que tout ceci a esté fait dans deux jours avec des presses si grandes que j'en suis ravy, quoyqu'il n'y ait rien de fait. La ville est si grande et si embarassée durant ceste Cour, et ce Carnaval [1], que je suis estonné de nos diligences. Vous aurés les Synodes de feu Mr de Joyeuse [2] desquels je ne sçay comme vous avés eu le vent, car c'est une piece excellente, à laquelle on croyoit que feu Mr de Maran avoit contribué aucunement, quoyque feu Monseigr de Joyeuse [3] eut un très excellent escrivain à cet effect; si vous ne l'avés à ce coup, vous l'aurés infailliblement; mais croyés moy qu'il n'est rien de mieux.

Mr de Pamiés fait quelque estat de moy, mais sa pudeur fait qu'il ne m'est pas tant familier; je vous prie continuer de luy donner de nouvelles recharges, et particulièrement affin qu'il me donne quelque accès envers Mr de Tholose. Je prie Mr de Valavès de continuer de m'aimer, et à vous de me croire tout à fait et comme il faut, Monsieur, vostre, etc.

ABBATIA.

A Tholose ce 13 fevrier 1628 [4].

gue de la Bibliothèque nationale (*Histoire de France*). Les biographes de Papire Masson n'en parlent pas, même les biographes qui, tels que le P. Niceron (*Mémoires*, t. V, p. 182-197), ont le plus soigné la partie bibliographique de leurs notices.

[1] Voir dans l'ouvrage de *M. le conseiller Dubédat* (t II, p. 121) une charmante description du carnaval d'alors à Toulouse, « que les mémoires du temps comparent au carnaval de Venise. »

[2] *Concilium provinciale Tolosanum a Francisco de Joyosa, cardinali anno* 1590 (Toulouse, Colomicz, 1593, in-4°). — *Les Anciens Statuts synodaux de la cité et diocèse de Tolose, publiés par François, cardinal de Joyeuse, au synode tenu en* 1596, *mis en françois*, etc. (Toulouse, Colomiez, 1597, in-8°).

[3] François de Joyeuse, archevêque de Toulouse en 1584, était mort le 27 avril 1615.

[4] Bibliothèque d'Aix, correspondance de Peiresc, n° 1219, fo 4. Copie.

Digitized by Google

V

MONSIEUR,

Il faut que j'avoue ma lascheté et ma foiblesse quoy qu'elle vous soit assez cognue et que mes actions ou plus tost non actions en soient de temoins assurés. Il y a si longtemps que je ne suis ni à moy ni à autruy et que l'annui et la mauvese humeur me possèdes, que si j'estois cognoisable ons en auroit pitié. Je vous assure qu'il y a deus mois que j'avois commencé un procès avec mes fermiers [1] duquel je ne pensois voir jamès le bout. Je le voi de maintenant et tâche à vous tesmonier, monsieur, que vous estes sul [2] dens le monde a qui je dois la solution de mes veus et pour lequel il n'est point de parole ni de sermens que je ne rompe. Il est vrai que je suis en peine de scavoir de vos nouveles lesqueles j'atendois de la part de M. de Remoules car il me l'avoit promis, mais quoi qu'il ait escrit a touts ceus de Toulouse qu'il cognoit et qu'il ne cognoit pas [3], je n'en ay non plus que s'il avoit esté emporté par les soixantes voiles qui secoururent les Anglois et les empeschèrent d'estre ronpus dens La Rochelle. Ou Mr de Rodés n'est point en sa province [4] ou vos lettres ont fait naufrage : il est vrai qu'il n'a point esté [icy] ni a Rodès où il n'est pas tent bien, mais vos lettres lui ont esté rendues par la voie la plus assurée qui se pouvoit. La contagion est si fort dans tout le Roergue que j'estime que ce senieur [5] en est bien loing et quil y reviendra bien tart. Monsieur de Puimisson m'a balié ce

[1] Mot d'une lecture difficile, douteuse. Il semblerait qu'il faut lire *plum'es;* mais ce mot n'a jamais existé, et *fermier* est indiqué par le sens, sinon par l'écriture.

[2] Ici l'orthographe peint la prononciation d'alors, qui, comme on le sait, a si longtemps persisté en Languedoc et en Gascogne.

[3] Encore une épigramme! Décidément Abbatia lançait facilement la flèche.

[4] Bernardin de Corneillan, qui siégea de 1619 à 1636. Voir *Gallia christiana,* t. 1, col. 231.

[5] Pour *seigneur*. Palsgrave, cité par Littré, rappelle qu'au XVIe siècle on prononçait *seinieur*. La forme adoptée par Abbatia prouve que, dans le premier tiers du XVIIe siècle, on disait encore *seinieur* dans le Midi.

Digitized by Google

tome du Pline que j'estime un trésor tant je suis satisfez et ravi de ses marques dont une seule lettre n'est pas perdue. Je vous l'envoie par Le Gascon[1]; s'il vous plet me le renvoier après vous en estre servi; vous aurés l'autre tout aussi tost, ou c'est tout ce que j'en ay peu avoir et espérer. Je suis avec M de Sisteron perpetuelement[2]; certes, monsieur, il faut avouer (et les plus seins icy le jugent ainsi) qu'il est dificile de voir ung homme plus acompli que celuy là ; il a rendu de si grands tesmoniages en trois ou quatre prédications qu'il a donné d'un talent si extraordinère, de sçavoir, d'eloquence et de probité, qu'on est en peine d'en dire assés de bien. Il a esté bien besoin qu'il ait esté icy pour ses nepveus, car je vous assure qu'il est dificile de lui eschaper lors que la justice est à lui. J'espère qu'il aura un très bon arrest. Je l'honore grandement et la memoire et tout de feu M de Cujes auquel j'avois de tres grandes obligations et plus volontiers aient apris de sa propre bouche comme il vous eimoit, je vous prie, monsieur faire estat de mon service et de la profession que je fais d'estre à vous. M de Pamiers est à Pamiers jusqu'après le départ de Mgr l'Archevesque d'icy[3]; il a eu les rencontres pour raison de son siège et acistence pareil à celui de Mr Vostre Archevesque[4] cela durant. il en eut un plus grand à la dispute des Frères Prescheurs qui sont icy 400 au chapitre general car Mr le Premier[5] sens le lui avoir communiqué lui

[1] S'agit-il là du célèbre relieur qui aurait emprunté son surnom à sa province natale et qui de Toulouse se serait rendu à Aix, auprès du bibliophile qui avait le culte des belles reliures? Il y a là bien des harmonies et des vraisemblances, et, d'un autre côté, on sait si peu de chose du merveilleux artiste, que je réclame pour ma conjecture le bénéfice de la liberté dont on jouit dans le doute, *in dubiis libertas*.

[2] Sur Toussaint de Glandèves de Cujes, qui siégea de 1606 à 1648, voir le *Gallia christiana*, t. I, col. 504. Le président de Saint-Vincens, dont j'ai déjà cité les notes manuscrites sur la correspondance de Peiresc, appelle ce prélat « homme excellent et fort érudit. »

[3] Charles de Montchal avait fait son entrée dans la ville de Toulouse le 14 mai 1628.

[4] Alphonse Louis du Plessis de Richelieu, qui siégea de 1626 à 1629.

[5] Gilles Le Masuyer avait succédé, en septembre 1615, au premier président François de Clary, qui lui avait donné à la fois sa charge et sa fille. Voir, sur Le Masuyer, l'*Histoire du parlement de Toulouse*, t. II, p. 25-30, 46-47, 104-106, 116-117, 154-158.

Digitized by Google

mit une chere devant et le lessa derrière lui et cela sens du reste en parler qui fit un ranc au devant Mrs les èvesques. Mgr nostre archevesque le soufrit sens se pleindre sur le lieu à cause du lieu mais après il c'est pourveu devers le roy et cete afaire a bien mené du bruit. Vous scaves, Monsieur, qu'un de mes sentimens estoit lors que je vous prié de demender que je fusse aux bonnes grâces de Mr de Pamiers pour parvenir à celles de Mr l'archevesque, S'il vous plet à la premiere que vous lui escrirés lui faire cognoistre les inclinations que vous aves pour moy et lui demender quelque acistence pour le reste de ce qui me regarde en la promotion de quelque chose de mieux que ce que je suis, vous me tesmoniéres vos faveurs ordinères et extraordinères et je vous en serai très obligé, mais je voudroi bien, sil vous plet, qu'il ne recognut pas que cela me feut jamès venu à la pensée ni que vostre lettre lui feut rendue par moi et non ouvertement. je vous ay, Monsieur, fait part du dessein que j'ay d'entrer dans l'ordre écclesiastique et c'estoit lorsque j'aurois logé deux filles que mon mariage m'avoit lessé sur les bras ; par la grace de Dieu je les ay colloquées toutes deux à mesme jour en mariage ; il ne me reste qu'un petit garçon de huict à neuf ans. J'espère et j'atens par vostre moien d'en trouver quelque chemin. J'ay donné à M de Cisteron quelque chose qu'il m'a promis donner à Mr Vostre Archevesque et de vers et de prose que je n'ose vous envoier puisqu'il me la demendé et qu'il est juste qu'il demeure caché jusqu'à ce point que il l'ais donné. Je ne scai comme je puis tent escrire et vous estre importun. Je suis donc et c'est en un mot.

Vostre tres humble et très obeissant serviteur.

ABBATIA.

MONSIEUR,

Ce porteur me presse si fort que je ne puis escrire a M de Valavès auquel je vous prie me faire ce bien que de l'assurer de mon très humble service et de la continuation de la passion que jay pour lui. J'ay receu l'assignation de Grossi et mesme que j'ay donné à M Juli, mon procureur fidé ; il doit croire que j'en fai mon fait propre et que je suis son très humble serviteur.

De Thoulouse ce 20 Juing 1628 [1].

[1] Bibliothèque nationale, fonds français, nº 9543, fº 135. Autographe.

Digitized by Google

VI

MONSIEUR,

J'ay receu vostre depeche et rendu à M. de Pamiés son Leandre[1] qu'il m'a depuis fait voir. Mr nostre Archevesque estoit à La Rochelle où le Roy l'avoit mandé venir, et Mrs du Parlement pour resoudre leurs differents. Je crois que Mr de Pamiés qui prit sa lettre la luy fera tenir. Je n'ose pas bien vous remercier de tant d'exces de recommendation et de bienveillance, car ce n'est pas bien son juste prix. Vous ne doutés point, Monsieur, que je n'aye les sentimens assés bons et que je ne connoisse assés ce que je ne puis reconnoistre. Je sçay que si Dieu veut que je vive encore qu'il me permettra de vous le temoigner comme il faut, car il est si bon et paye ceux qu'il aime si largement qu'il n'y a point d'apparence qu'il souffre que je sois ingrat, et que tant de bienfaits ne trouvent point leur cote en sa presence, puisque tout ce qui se passe de vous à moy, n'a que le bien de l'honneur pour objet, dont il est lui le premier et le seul garant. Mr de Puimisson vous est plus obligé que si c'estoit luy qui eut receu le service de vostre part. Il faut que je vous rende ses graces et vous temoigne combien il se reconnoit vostre obligé ; il a quelques intrigues vers vos quartiers qui ne permettent pas qu'il vous escrive, et c'est tout ce que j'ay peu gagner sur luy qui ne pourroit s'empecher de vous escrire, et vous asseurer qu'il n'est homme dans le monde qu'il honorera plus, et que si touts ses enfans, et sa vie vous pouvoit ajouter quelque chose à la tranquillité et à la douceur de vostre estude, et qu'il falut que tout ce qu'il a vous servit, qu'il le fairoit de cœur et avec toute sorte de plaisir. Je le connois et l'honore infiniment, parce que c'est avec verité un des excellents es-

[1] Léandre pour Aleandre. Sponde écrivait à Peiresc, le 1er décembre 1627 (*Revue de Gascogne* de septembre-octobre 1883, p. 473): « Je receus il y a quelque temps le livre du sieur Aleandre que vous pristes la peine de m'envoyer. J'ay toutefois perdu et vostre lettre et le livre, dans Pamiers, au ravagement de ma mayson. » Voir, sur le poëte archéologue Jérome Aleandre, une note du fascicule V des *Correspondants de Peiresc. Claude de Saumaise*, 1882, p. 7.

Digitized by Google

prits de la Province, et des bons, et quand il ne me voudroit pas du bien, de quoy je ne sçaurois jamais douter, je l'aimerois passionnement parce qu'il le merite.

Je vous envoye encore le second volume de Pline, et ce que Mr de Sisteron desira de moy après quelques essais que vos Mrs d'Aix ont entredonné à Vostre Archevesque qu'il receut de sa part [1]; si cela est bien, j'en seray bien aise, et qu'il vous soit agreable. Je vous prie sçavoir dudict sieur de Sisteron s'il trouvera bon de vous faire voir une piece qu'il a presentement receüe de ma main ; car je l'ay destinée pour luy, et s'il l'agrée, pour en faire ce qu'il luy plaira.

Au reste si vous trouvés bon d'escrire à Mr nostre Archevesque dans quelque temps ouvertement en ma faveur, et luy faire tenir vostre depeche par autre voye avec quelque autre sujet de vous communiquer à luy, ce qui vous est assez familier, vous m'obligerés très fort. Je suis, Monsieur, vostre, etc.

ABBATIA.

A Tholose ce [ ] 7bre 1628 [2].

VII

MONSIEUR,

Touts les maux qui ne cessent encore de nous suivre partout ont relaché si fort les forces de nostre corps et de nostre esprit, qu'il semble que cette survivance que le destin nous a depeché en forme de grace, soit quelque chose imaginaire, et qu'il soit vray que nous ne sommes plus, et que nous escrivons en l'aultre monde à des morts et des personnes ensevelies. Il y a deux ans ou environ que le feu sr de Puymisson m'ayant accordé le second Tome de Pline [3], tout ce que je fis c'est de l'empaqueter comme vous voyés. Ou depuis j'ay esté douze mois dans une maison à la campagne, avec mes filles, mes gendres, mon petit qui est tout ce que j'ay dans le

[1] Voir à l'*Appendice* (no IV) ce qui regarde le combat de l'huître et du rat, chanté par MM. d'Aix.

[2] Bibliothèque d'Aix, *Correspondance de Peiresc*, no 1219, fo 7, copie.

[3] Voir ci-dessus la lettre du 20 juin 1628.

Digitized by Google

monde, mais si fort abbatu du mauvais temps que nous vivions sans sçavoir si Tholose estoit dans le monde; de là je fis passer quelque piece françoise pour Mr de Montmorency, et une Latine pour Mr nostre Archevesque jusques à Paris, où je les fis imprimer; car la presse de Tholose estoit deffendüe. Mr de Sisteron a receu le dernier exemplaire que j'en avois par un homme exprès qu'il envoya icy il y a quelques jours; car c'est tout ce que nous pouvons esperer de faveur de sçavoir l'estat de Provence par la voye de ceux qui viennent icy expres. Recevés donc, s'il vous plait, ce volume de Pline pour en retirer tout ce que vous désirés avec ce temoignage de mon amitié qui iroit au delà de ses forces pour vostre contentement, s'il estoit aussy aisé, comme il m'est agreable.

J'ay veu, ce matin, Mr nostre Archevesque qui fraichement a receu du deplaisir à une rencontre qu'il eut aux études. On dispute la Regence de feu Mr de Barolay; il n'y avoit pas encore esté, et dans l'Arrest qu'il obtint contre Mr le Premier President, le Roy lui donne la preseance contre ledict sieur à l'Hospital et à l'Université contre les Docteurs Regens quoyqu'ils ne fussent en cause. A l'Hospital Mr le P. President estant venu, il donna la place à M. l'Archevesque telle qu'il choisit, et commença de presider et demander les opinions, ce qui porta Mr l'Archevesque à se plaindre de l'infraction de l'Arrest, lequel Mr le P. President luy dit ne porter que preseance, et que la place qu'il avoit choisi luy suffit, si bien que Mr l'Archevesque sortit et quita la place; depuis Mr le P. President y preside. Pour les études il y fut donc le premier Juin sans leur avoir fait signifier l'Arrest, ni avoir parlé à eux; certes il y fut très mal receu, car on ne luy fut point ny au devant ny à la porte; voire après l'avoir salué du milieu de la galerie et de bien loin, ils lui tournèrent le dos et le laissèrent entrer avec sa croix dans la sale de l'action, où il demeura seul environ demi heure. Il se mit dans un banc que ses officiers luy tapissèrent, et sa croix au devant portée par un Prestre. L'Université entre avec ses bedeaux, leurs masses et Mr le Recteur, qui est Mr Taliasson, nostre grand ami, et vostre très humble serviteur, fit cette action, sçavoir que son fils qui dispute la Regence vacante salua le Recteur premier, et

Digitized by Google

après Mr l'Archevesque, sur quoy Mr l'Archevesque luy demanda *utrum Christianus esset ;* il luy repondit : *ita illi mandatum fuisse,* et Mr son Père, prenant la parole, dit à Mr l'Archevesque : *eos esse in hac possessione et Rectorem in Schola neminem agnoscere superiorem, quia ut ipse qui peritissimus in jure est probe noscit, delegatum majorem esse ordinario ipsi, et in hac parte Apostolica auctoritate fungatus ; dominos et a Joiosa et Armeniacum cardinales Archiepiscopos predecessores suos principes ecclesiæ, nunquam in dubium revocasse.* A quoy Mr l'Archevesque répondit que *a longo tempore deturbati erant ab hac possessione, et verissimum esse eos cedere Primo Præsidi quem ipse vicerat coram Rege, itaque si vinco vincentem te, multo magis vinco te.* A quoy Mr Taliasson, Recteur, répondit : *Nescimus an viceris Præsidem, et quo modo viceris, nos tuemur nostra jura, aliena non defendimus.* M. le Recteur dit à son fils *Persequere,* et il fit sa leçon sur les actions de grace ; on les rendit *primo Rectori,* et après *Archipræsuli,* sur quoy Mr l'Archevesque se leva et leur dit qu'à Genève et Montauban on ne traiteroit pas de la sorte un Prelat, et un homme de sa qualité. Six Docteurs Regens en Theologie qui s'estoient mis après le banc dudict Seigneur se levèrent, désavouèrent Mr le Recteur, et suivirent Mr l'Archevesque. Après l'acte, toutes les Facultés de l'Université assemblées suspendirent pour un mois lesdicts Theologiens, et donnèrent requeste à la Cour pour faire authoriser leur Decret, ce qui fut fait par Arrest le jour après, auquel lesdicts Theologiens s'estant retrouvés aux estudes pour assister aux actions, Mr le Recteur leur en deffendit l'entrée et les fit retirer.

Trois jours après, il y eut procession generale de la Feste Dieu laquelle sortit de l'Eglise du Taur ; les Théologiens avec leur chape de satin rouge s'y trouverent et croyoint en estre ; M. Taliasson leur prohiba d'y assister ; ils demandèrent au milieu de l'Eglise Mr l'Archevesque portant le S. Sacrement, qu'ils vouloint estre ouis devant Mrs de la Cour qui y estoint en corps ; ils dirent que l'Arrest estoit intervenu, eux non ouis, et que cela ne regardoit pas leur différent. Mr le P. President, ayant sur le lieu receuilli les opinions, leur prononça qu'ils se retirassent, ce qu'ils firent [1].

[1] On ne trouvera nulle autre part un récit plus circonstancié de tous ces

Digitized by Google

Voilà, Monsieur, en detail un des facheux accidens que ce Seigneur ait eu ; il est si mal avec le chapitre Saint-Sernin qu'il ne peut ny aller, ny entrer. Point d'accord avec son Chapitre S. Estienne. Point avec Mrs du Parlement. Il semble que toute sorte de croix se presentent à luy pour lui acquerir une triple coronne, car il reçoit toutes ces extraordinaires visites avec une si grande tranquillité, qu'il est vray qu'il en compose une métamorphose et fait profit de tout. Il faut avouer que c'est un des grands hommes du monde, et touts les gens de bien ont de l'amour pour luy, et c'en est une marque visible, car il amasse sur lui toutes les tribulations comme cela le prouve. Je le vois peu et si vous le jugés ainsi, j'ay bien besoin de vostre faveur. Mr Maran a sceu peu menager ses bonnes graces, car ils sont très mal. Mr de Pamiés arrive aujourd'huy. Mr le P. President est fort malade ; on n'en espere guere[1]. Mr l'Evesque de Mende ne fait que sortir d'icy[2]; il demandoit pour le Roy six vints mulets, les hommes et conduites jusqu'à l'armée et quatre mille cestiers bled ; mais il a eu pitié de voir le cetier blé que ne souloit estre qu'à un escu, estre maintenant à quatre escus et s'en va à cinq. Le pauvre peuple meurt de faim dans les rües ; il ne se trouve point de bled dans toute la Province ; il fait si grand chaud qu'il m'est impossible que j'escrive plus rien.

Je suis, Monsieur, vostre, etc.

ABBATIA.

A Tholose ce 14 juin 1630.[3]

VIII

MONSIEUR,

Apres de si sensibles intervalles et la diversité de tant d'années, nous sommes encore debout, et il est vrai que nous

petits démêlés. On peut dire que la lettre d'Abbatia est une parfaite photographie de ces tempêtes... dans un verre d'eau.

[1] Le Masuyer ne mourut que le 10 octobre 1631.

[2] C'était Sylvestre de Cruzy de Marcillac, qui siégea de 1628 à 1660. Voir *Gallia christiana*, t. I, col. 108-109. Ce fut un des agents les plus dévoués du cardinal de Richelieu, qui le vante beaucoup dans ses *Mémoires*. Conférez *Lettres et papiers d'État* (t. II, V, VI, VII, VIII, *passim*).

[3] Bibliothèque d'Aix. Correspondance de Peiresc, no 12191, fo 10. Copie.

Digitized by Google

n'en avons esté que les espectateurs et que Dieu a eslonié de nous, ce qui nous atent au bout. Je ne puis assez conddamner la secheresse de mon esprit et cet estourdissement qui m'a rendu à demi insensible et comme il est possible que vos lettres m'est (*sic*) surpris et m'est (*sic*) esveilié, elles me furent rendues, mais je n'ai jamais sceu par qui et si vostre seing ne m'eust esté si cogneu comme il est, j'eusse avec raison douté que c'eust esté de vostre part. Maintenant qu'elles m'ont donné de la vigueur ; je vous prie pardonner à ce long silence et me croire plus obligé à vostre mémoire et à vostre amitié qu'à toutes les choses du monde ; je ne vois jamais vostre seing que je n'en rajeunisse, et que je ne conçoive des nouveaux désirs de vous aller voir chès vous et vous decouvrir plus notamment (?) que je ne fai à travers ses espaces et dens les embarras la pureté de mon cœur, et avec quels sensibles deplesirs je soufre d'estre cofré (?) dens les livres et privé de la conversation la plus désirable et les estreintes (?) du melieur ami que j'ai jamais eu. Il est vrai que Mr de Ciron, nostre chancelier, a esté dens Ais et receu de vos mains je dis de la justice toute sorte de satisfaction, mais je vous avoue que je n'osé jamais vous suplier de l'eimer comme celui de toute cette province que j'honore infinimen. Et pour lequel je retrancherois volontiers de mes propres interêts, car si je vous en dusse escrire, je l'eusse fait avec tant d'exces ; que j'avois sujet de craindre de faire tort à l'amitié que Mr de Valaves et vous et tout, puis que vous n'avés qu'un esprit et qu'un principe avés voué à Mr l'avocat general de Ciron, son frere, je n'aporte jamais de l'eau à la riviere et ne me fai point ce tord d'acister ceux qui sont plus forts que moi. Je recourrois volontiers à sa faveur pour aquerir vos bonnes graces si je ne vous estois si cher et si fort aquis comme je suis, je vous suis neanmoins tres obligé de tout ce qu'il vous a pleu lui départir dont il est icy si fort loué Et à moi et a touts, qu'apres son bon naturel qui m'oblige a l'aimer et les estroites obligations que je lui ay il ne me pouvoit rien dire qui me feut plus agreable.

Et suis bien aise qu'il ait eu l'honeur de vous voir chés vous et noüé une tres forte amitié, car je vous assure, Monsieur, que puis qu'il a gagnié dens l'esprit de Mgr nostre archeves-

Digitized by Google

que une si bonne place, il ne pouvoit falir d'estre parfetement bien avec vous suivent l'Aristote et l'eschole qui croit que les choses qui tienent à une troisiesme si estroitement *sunt eadem inter se.* Vous deviés desirer qu'il eut cette courvée et moi j'y participe si fort que n'aient plus l'honeur ni n'osent guere l'esperer de vous voir, je passere mes enuis le voient espres ches lui pour m'entretenir avec lui de vous et mesler nos volontés à vous désirer du bien, et de la prosperité, et je ne scai par quel bonheur M^r le Chancelier a eu cette bonne fortune puis que ceux qui eiment passionement M^r l'avocat general, son frere, ont esté si satisfey de son arrest qu'ils se recognoissent vos obligés. *Je croi vous avoir escrit par deus fois comme j'avois rendu le Pline à M^r nostre Puimisson.* Mg^r nostre archevesque est icy attendu; il a passé les festes de Pasques à Anoné (?) ches lui[1]. Je vous prie agréer que je vous envoie *des teses que le nepveu de M Ciron lui a dédiées à Paris* tant parce qu'elles sont bien, comme afin que vous voiés ses nouvelles armes[2]. J'avois une pensée sur ses premieres qui me donnoit de la consolation, car c'estoit trois monts chauves dont il porte le nom de Montchal et le raport qu'il y a du mont de Calvaire, et de ses trois diversités de monts avec les trois crois de son maistre et le succès de sa fortune pour sa condition et que *mons Calvus* ou *mons Calvarius,* lui soit en partage de sa grandeur et que par tout il treuve des crois et des contradictions pour sa plus grande gloire. C'est ce qui m'en fait conserver les arres de la Providence de Dieu bien chèrement et crois-je qu'il les reprendra. Pleut-il à Dieu que je le lui osasse dire avec la liberté que je vous l'oserois ou qu'il le peut recevoir en bonne part de vostre main qui lui en pouvés faire mieux cognoistre que moy la verité et les sentiments dont je ne puis vous en dire qu'en gros ce que j'en pense, estant veritablement à lui, pressé de l'excès de son

[1] La lettre, écrite *currente calamo,* comme Abbatia le déclare un peu plus loin, est très-peu lisible. Aussi ai-je deviné plutôt que déchiffré le nom de la ville natale de Charles de Montchal, Annonay, chef-lieu de canton de l'Ardèche.

[2] L'abbé Cayre (*Histoire des évêques et archevêques de Toulouse,* p. 373) décrit ainsi les armes du prélat : de gueules au chef d'or, chargé de trois mollettes d'azur.

Digitized by Google

merite et de cette.....[1] bonté je suis ravi qu'il n'est rien au monde dont je fasse un pareil estat. Je vous escris avec quelque haste [2] et n'ai pas loisir de me recueilir et vous faire part d'autre chose que de ce qui nait au bout de ma plume. Je crois redoubler cette depêche par la premiere comodité cependant je vous prie m'eimer, soit ou parce que vous me l'avés promis, ou que je ne puis m'empescher de vous redire ce qui me plait si fort, ou parce que je sçai que vous l'agrées ainsin puisque je suis veritablement

Monsieur, vostre tres humble et tres obeissant serviteur.

ABBATIA.

De Tholose ce 30 mars 1633 [3].

(A suivre.)

[1] Ici une épithète qu'il n'a pas été possible de lire.

[2] La *haste* ne se montre pas seulement dans l'écriture d'Abbatia, mais aussi dans son style, qui n'a jamais été plus incorrect et plus détestable.

[3] Bibliothèque nationale, collection Dupuy, nº 688, fº 79. Autographe.

Digitized by Google

POÉSIES

A 'N MANCINI

Conse de Fransa au Paraguay

(pèr lou jour de sa festa)

Soulide ! es bèu lou sel que vèi, entre-miej aire,
Lous palmiès cabesiès s'escambà loungarutz,
E que soun blau rouzènt trempa d'un linde esclaire
Campestres enflouratz e bouscases garrutz ;

E la terra d'aisì nous siaguèt larjasièira,
Que, d'entre lous sablàs que nous crèma lou péd,
Aubouret voste oustau amistous, qu'abandièira
Lou trelus trecoulour qu'emb' lou vènt fai trapet !

Mentre que rescountram sà milhou dau vielh mounde
En voste ime Latì dau grand ourizoun larg,
Tout cant tèn de jouinèsa America, — en abounde
Espelìs dins lous iols d'Una dau sounris clar [1].

[1] Na Mancini es Americana, de Bogota (Couloumbìa).

A MONSIEUR MANCINI

consul de France au Paraguay

(pour le jour de sa fête)

Sûr ! il est beau le ciel qui voit, *à mi-air*, — les palmiers à grosses têtes monter longs et droits, — et dont le bleu brûlant baigne d'une clarté limpide — les champs fleuris et les bois vigoureux ;

Et la terre d'ici nous fut généreuse, — qui, du milieu du sable qui nous brûle le pied, — a dressé votre maison amicale, que pavoise — l'éclat tricolore qui lutte avec le vent !

Tandis que nous trouvons ce qu'il y a de meilleur dans le vieux monde — en votre esprit latin au vaste horizon large, — tout ce que l'Amérique a de jeune fleurit — dans les yeux d'Une au sourire clair [2].

[2] M^me^ Mancini est Américaine, de Bogota (Colombie)

Digitized by Google

Tout nous avetz rendut de la lionja patrìa:
Proje vous, lous bèus jours d'ailabau soun tournatz!
La tristou dau passat se muda en alegrìa:
Lou soulàs de l'espér flouris dins l'arenàs.

E ièu, ara memèta ount' las oulivarèlas,
Que brèsa la sisampa en loui rams de l'oulièu,
Entre soui detz rispatz mourizoun, cantarèlas,
Lou fruj négre que giscla en òli saur e vièu;

M'ensounjant de la mar que soun flot bresoulaire,
En un meme tremoul, acousèja e rejoun
Lou rebat de vosta isla à lou de moun terraire,—
Tant que se n'enluzis tout soun bàuri prioun;

Me vej' aisì rimant d'unas pauras rimètas.
Mès counouise un bon biais per las faire agradà:
Prén-las dousamenet, Bebè [1], dins tas manètas;
D'un quicoumet de tus me las vas enfestà!

L.-Saviè de RICARD.

Asuncion dau Paraguay, lou vint-e-nòu de nouvèmbre 1884.

(Languedocien, sous-dialecte de Montpellier et de ses environs.)

[1] Tau es l'escai-noum de la jènta mineta dai Mancini.

Vous nous avez tout rendu de la lointaine patrie: —près de vous, les beaux jours de là-bas sont revenus! — La tristesse du passé se change en joie: — la consolation de l'espoir fleurit dans le sable.

Et moi, au moment même où les oliveuses, — que berce le vent froid du nord dans les branches de l'olivier, — entre leurs doigts engourdis traient, en chantant, — le fruit noir qui jaillit en une huile blonde et limpide;

En songeant à la mer dont le flot berceur,—dans un même frisson, poursuit et réunit — le reflet de notre île à celui de mon pays, — tant que son gouffre profond s'en illumine tout entier;

Me voici rimant quelques pauvres rimes. — Mais je sais un moyen de les faire agréer: —prends-les doucement, Bébé [1], dans tes petites mains; — d'un peu de toi, tu vas me les enfestoyer.

L.-Xavier de RICARD.

Asuncion du Paraguay, le 22 novembre 1884.

[1] Tel est le surnom de la gentille fillette de Mme et M. Mancini.

Digitized by Google

LA GRANDO ESPIGO

Sus la Mort de Vitor Ugo

Uno grando espigo escalabo
Del vielh camp de l'Umanitat,
Dins l'azur qu'enmimarelabo;
Soun cap teniò l'inmensitat.

Risiò de las autos africos,
Lenh de l'ourrou, lenh de las pòus.
Sas barbos raiaboun, magicos;
Sous gras eroun de moundes nòus.

Tems per autre, quand venion segos,
Daissabo davala 'n gra d'or,
Douçomenet, dins nostros regos,
Per nous refa l'amo e le cor.

LE GRAND ÉPI

Sur la Mort de Victor Hugo

Un grand épi montait—du vieux champ de l'humanité,—dans l'azur qui éblouissait; — sa tête envahissait l'immensité.

Il se riait des autans ardents, — loin de l'horreur, loin des épouvantes. — Ses barbes rayonnaient, magiques; — ses grains étaient des mondes nouveaux.

De temps à autre, quand venait (l'époque) des moissons, — il laissait tomber un grain d'or, — tout doucement, dans nos sillons, — pour nous restaurer l'âme et le cœur.

Digitized by Google

Ohi ! la miraclouso espigo
Fasiò canta mai d'un cigal ;
Elo ero subretout l'amigo
Des mainatjous e del pauc-val.

Se dounabo vam as cantaires,
Nouirissiò les travalhadous.
Toutis, afourmics ou raivaires,
Pr' elo abion un tros de pa dous.

Toutis, del carras, de l'auriero,
Troubaires coumo gazalhas,
Tenion d'elo, dreit la pauriero,
Un clar pessuc de soulelhas.

La Segairo Negro es vengudo
Junquos al pèd del blad gigant,
E, lèu, afrousoment crescudo,
A raugnat : « Aco's per oungan ! »

Joubs la sieuno dalho sannouso,
Qu'a fieulat junquos as lugras,
Toumbo l'espigo miraclouso
E subrecargado de gras.

Oh ! le prodigieux épi — faisait chanter plus d'une cigale (mâle);— il était surtout l'ami — des petits enfants et des misérables.

S'il donnait courage aux chanteurs, — il nourrissait les travailleurs. — Tous, fourmis ou rêveurs, — par lui avaient un morceau de pain doux.

Tous, de la motte de terre, de l'orée, — troubadours comme laboureurs, — tenaient de lui, contre la pauvreté, — une claire pincée de soleil.

La Moissonneuse Noire est venue — jusqu'au gigantesque pied de blé, — et, bientôt, affreusement grandie, — elle a grogné : « C'est pour cette année ! »

Sous sa faux couverte de sang, — qui a sifflé jusqu'aux astres, — tombe l'épi merveilleux — et surchargé de grains.

A travers la combe et la sierra, — tout s'épouvante à cette mort.— Le ciel devient nu (sans soleil) et la terre — fait retentir un cri terriblement fort.

Digitized by Google

A travès la coumbo e la serro,
Tout s'espanto à-n-aquelo mort.
Le cel n'es tout nud e la terro
Te fa 'n bram terriblomeat fort.

O mai naut de toutis les Mestres!
O brave engenh! on te veira
Brembat per milanto e mai d'estres,
Tant que l'Umanitat sara !

Auguste FOURÈS.

Sant-Sulpici-del-Tarn, 23 de mai 1885.

(Sous-dialecte de Castelnaudary et de ses environs.)

O plus haut de tous les Maîtres !— ô bon génie ! on te verra— dans te souvenir de milliers d'êtres et plus, — tant que l'humanité existera !

Auguste FOURÈS.

Saint-Sulpice (Tarn), 23 mai 1885.

Digitized by Google

A-N-UNO MAIRE

O maire as pelsses blancs,
As brasses tremoulants,
Aici toun filh malaut que tourno.
El, qu'ero dreit e fort,
Es palle coumo un mort
Que s'es levat de sa cafourno.

Partisquèt bel e san.
O! qu'a fait de la sang
Que tirèt à tas poupos plenos?
Qu'a fait de soun uelh clar
Et de sa roso car,
Vetado de poulidos venos?

Pel negre, rire d'or,
Dents de perlo, boun cor,
Ount soun pouscuts ana, pecaire?
Joubs pots, quand les teniòs,
Toutjoun te souveniòs
De toun ome mort, paure maire!

A UNE MÈRE

O mère aux cheveux blancs,—aux bras tremblants,—voici ton fils malade qui revient. —Lui, qui était droit et fort, —est pâle comme un mort— qui est sorti de son trou !

Il partit beau et sain.— Oh ! qu'a-t-il fait du sang — qu'il puisa à tes mamelles pleines ?—Qu'a-t-il fait de son œil clair—et de sa chair rose, —rayée de jolies veines?

Cheveux noirs, rire d'or, —dents de perle, bon cœur,— où ont-ils pu aller, —hélas ?—Sous tes lèvres, quand tu les tenais, —toujours tu te souvenais— de ton homme mort, pauvre mère!

Digitized by Google

Que te coustèt, l'enfant,
Pel' tene trioumfant
Dins la douço pax de ta faudo !
Te toumbèt mai d'un plour,
Quand le tieu soul amour
Abiò sa manoto trop caudo.

Abourit, grand e bel
E dous coumo un agnel,
D'uno loubo fousquèt la proio.
Pla de tems as bramat,
Nueit et joun, toun aimat,
Que te daissèt veuso sens joio.

Garl' aqui bleime, agut,
Coumo l' Crist descendut
De la croux, mas et peds sannouses ;
Prends-le dins toun faudal.
Es vitimo del mal
Qu'atenh les candes amourouses.

Ten de tu soun mal-ur
(De dire aco qu'es dur !),
I fasquères l'amo trop douço.
La crudelo beutat
I fousquèt sens pietat.
Le paurot ! es que se courrousso?

Combien il te coûta, l'enfant,— pour le tenir triomphant — dans a douce paix de ton giron ! — Tu versas plus d'un pleur, — quand ton seul amour — avait sa menotte trop chaude.

Hors de tout danger (menaçant les enfants), grand et beau — et doux comme un agneau, — d'une louve il fut la proie. — Bien longtemps tu as crié, — nuit et jour, ton aimé, — qui te laissa veuve sans joie.

Le voilà blême, épuisé, — comme le Christ descendu — de la croix, mains et pieds en sang ; — prends-le dans ton giron. — Il est victime du mal — qui atteint les naïfs amoureux.

Il tient de toi son malheur — (qu'il est dur de le dire !), — tu lui fis l'âme trop douce. — La cruelle beauté — lui fut sans pitié. — Le pauvret ! peut-il être grondé ?

Digitized by Google

Ai ! nou ! Coumo un tresor
Se dubris le tieu cor,
E, valento, malgrat toun atge,
Sul' tieu sé toutjoun caud
Sarros le filh malaut,
Coumo al tems ount ero mainatge.

Auguste FOURÈS.

5 d'abrilh 1884.

(Sous-dialecte de Castelnaudary et de ses environs.)

Ah ! non ! Comme un trésor — ton cœur s'ouvre, — et, vaillante, malgré ton âge, — sur ton sein toujours chaud — tu presses ton fils malade, — comme quand il était enfant.

Auguste FOURÈS.

5 avril 1884.

Digitized by Google

A 'N PASTOUR

Salut, ô Franc-Coumtès de la bouno calètro
Autant pla que Fouriè, Proudhon e mai Courbet,
— Soulide coumo roc, mais vieu coumo salpètro!
Salut, ô grand sabent à l'engenh dreit e net!

As un noum pacific, ô terrible cassaire
Des enemics nenets de la belo santat!
O Pastour! atentieu, venes jeta d'esclaire
Al founze le mai bas de l'animalitat!

Dejoubs le microuscope, après qu'as pouscut vese
L'agrum se voulega coumo un levam, — pus fort,
Uelh clar, sens que jamai la tieu clusco te pese,
Mostros les vermenets se paissènt dins la mort.

A MONSIEUR PASTEUR

Salut, ô Franc-Comtois de bonne qualité — autant que Fourier, Proudhon et Courbet, — solide comme un roc, mais vif comme salpêtre! — salut, ô grand savant au génie droit et clair!

Tu as nom pacifique, ô terrible chasseur — des ennemis nains de la belle santé! — ô Pasteur! attentif, tu viens jeter de la lumière — dans le fond le plus bas de l'animalité!

Sous le microscope, après que tu as pu voir — les animalcules naissants se remuer comme un levain, — plus fort, — œil clair, sans que jamais ta tête soit lourde, — tu montres les petits vers se nourrissant dans la mort!

Digitized by Google

Susprenes al travalh las viventos poulveros
De campairols menuts gastant les nostris vis,
E les vinagres mals e las poulidos bierros,
—Tout estre se mauvent dins ço que se pouiris.

Dises : « Vous vesi pla, tu carbou, tu mourino !
Bacilles, vibriouns, vous couneissi, bourrèus,
E sabi dount venets, flaquario mai pebrino.
Ets aqui, per eissams, misteriousis flèus !

» Microbes de la rabio, es à-n-vous autris aro,
E qualquis jouns vendrets augmenta mous vincuts ! »
Des nouvelis sutjets tiraras pas ta caro
Avant de les abé coumo cal counescuts.

Esperimentatou oupugnastre que gausos,
Vas pel bounur de l'ome estripant l'animal.
De ço que se proudus troubaras fosso encausos.
Vas querre, dins lhour nids, las bestiotos del mal.

Cambios mai d'un virus en picoto nouvelo.
Prenes le bestilh fer terriblement maissant,
E, tre qu' i as agut la sieuno umou rebelo,
Le mandos preserva del vrim, dins nostro sang.

Tu surprends au travail les vivantes poussières —des champignons imperceptibles gâtant nos vins, — et les vinaigres bien acides et les jolies bières, — tout être se mouvant dans ce qui se pourrit.

Tu dis : « Je vous vois bien, toi charbon, toi choléra des poules ! — Bacilles, vibrions, je vous connais, bourreaux, — et je sais d'où vous venez, *flacherie* et *pébrine*. —Vous êtes là, par essaims, fléaux mystérieux !

» Microbes de la rage, c'est à vous autres maintenant, — et quelque jour vous viendrez augmenter mes vaincus ! » — Des nouveaux sujets tu ne détourneras pas ton visage — avant de les avoir connus comme il faut.

Expérimentateur opiniâtre qui oses, — tu vas pour le bonheur de l'homme étripant l'animal. — Tu connais beaucoup de causes de ce qui se produit.—Tu vas prendre, dans leur nid, les bestioles du mal.

Tu transformes plus d'un virus en vaccin nouveau.—Tu saisis l'ani-

Digitized by Google

O mouderne Eraclès de la sciencio nauto !
De quant d'idros al cop nous as debarrassats ?
Qui va sap, ô Pastour, que nous gardos sens fauto,
Qunis moustris per tu, dema, saran cassats ?

Salut, glourious filh del tanaire de Dole !
Le tieu labouratòri es un divin endreit
Pel mendre uman sapient ço qu'es que de se dole,
E qu'atend de toun biais calque nouvel espleit.

Auguste Fourès.

26 d'abrilh 1884.

(Languedocien, sous-dialecte de Castelnaudary et de ses environs.)

malcule sauvage terriblement mauvais,— et, dès que tu lui as enlevé son humeur rebelle, — tu l'envoies préserver du venin, dans notre sang.

O moderne Héraclès de la haute science !— de combien d'hydres à la fois tu nous as débarrassés ? — Qui le sait, ô Pasteur, qui nous gardes sans faiblesse, — quels monstres par toi, demain, seront chassés ?

Salut, glorieux fils du tanneur de Dôle ! — Ton laboratoire est un endroit divin — pour le moindre humain sachant ce que c'est que de se douloir,— et qui attend de ton talent quelque nouvel exploit.

Auguste Fourès.

26 avril 1884.

Digitized by Google

L'ALUMAIRE DE GAZ

Le luscre va vent tout vela.
Dins la vesprado adeja terno,
Qu'es aco que vesi voula ?
Un fulgore porto-lanterno ?

Entre les plataniès del Cours,
Coumo uno abelho butinairo
S'arresto, apuei tourna s'enairo
Per fa qui sap quantis de tours.

Vejats, qun estre ! A cado pauso,
Treluzent, daisso un poulit lum
Qu'esclato net dins l'aire trum.
Jesus ! quno estounablo causo !

Digats-me s'on a vist jamai
Uno mouscasso nouctiluco,
Touto clarou vivo, qu'aluco,
Dins le pus caud luscre de Mai?

L'ALLUMEUR DE GAZ

Le crépuscule vient tout voiler. — Dans la vesprée déjà terne, — que vois-je donc voler ? — Un fulgore porte-lanterne?

Entre les platanes du Cours, — comme une abeille butineuse, — il s'arrête, après s'envole de nouveau — pour faire qui sait combien de tours.

Voyez, quel être! A chaque pose, — reluisant, il laisse une petite lumière — qui éclat[illegible]et dans l'air sombre. — Jésus ! quelle surprenante chose !

Dites-moi si on [illegible] mais vu — une grosse mouche noctiluque, — toute clarté vive qui *allume,* — dans le plus chaud crépuscule de mai?

Digitized by Google

Nou ! Me disi qu'es uno estelo,
Coumo un parpalhol d'or belèu,
Enfialado per Proumetèu,
A l'azur, dins uno nueit belo !

Ah pla ! Creiriom agidoment
Qu'es un poulit lugra que fialo,
E qu'aici debas se regalo
De voulastreja libroment !

Tè ! tè ! ma visto n'es pas neto !
Raivaire que soun, nigaudas !
Aco's l'alumaire de gaz
Passejant naut sa lanterneto.

Auguste Fourès.

Abrilh 1884.

Sous-dialecte de Castelnaudary et de ses environs.)

Non ! Je me dis que c'est une étoile, — comme un papillon d'or peut-être, — prise en un filet par Prométhée, — à l'azur, dans une belle nuit !

Allons donc ! On croirait aisément — que c'est un joli astre qui file — et qui se régale, ici-bas, — de voleter librement !

Tiens ! tiens ! ma vue n'est pas nette ! — Rêveur que je suis, grand nigaud ! — C'est l'allumeur de gaz — promenant haut sa petite lanterne.

Auguste Fourès.

Avril 1884.

Digitized by Google

VARIÉTÉS

SUR LA DATE DU *VERS DEL LAVADOR* DE MARCABRUN

M. Paul Meyer, dans un intéressant article de la *Romania* (VI, 119-129), où il a cherché à fixer la date de plusieurs des compositions de Marcabrun, émet l'opinion que le comte dont la mort est déplorée [1] à la fin de la pièce, si justement célèbre au moyen âge, sous le nom de *Vers del lavador,* du troubadour gascon, est le comte de Poitiers, Guillaume VIII, mort le 9 avril 1137, et que la pièce en question est conséquemment peu postérieure à cet événement. Je ne suis pas sur ce point de l'avis de M. Paul Meyer, et je crois qu'il s'agit, non de Guillaume VIII, mais de son frère, Raymond d'Antioche[2], mort en 1148 en combattant contre Mourad, sultan d'Alep. Ainsi s'expliquerait parfaitement la mention d'Antioche au vers 67, et disparaîtrait la difficulté que M. Paul Meyer a bien aperçue, mais dont il s'est débarrassé peut-être un peu trop facilement. La mort de Raymond dut avoir en Aquitaine un grand retentissement. Rien ne le prouve mieux que le passage ci-après de Richard le Poitevin, que je reproduis d'après Muratori (*Antiquitates italicæ,* IV, 1101), et dont la ressemblance avec le passage de Marcabrun frappera le lecteur :

« Heu proh dolor ! Raimundus, princeps egregius, qui Turcos sæ-

[1] Antiocha, pretz e valor,
Sai plora Guiana e Peitaus.
Deus Seiner, al teu lavador
L'arma del comte met en paus,
E sai gart Peitaus et Niort
Lo seiner qui resors del vas!

Ce que je traduis, — un peu autrement que M. Meyer, — en ajoutant deux mots, pour mieux rendre, telle que je la comprends, la pensée de l'auteur : « Antioche *là-bas,* ici Guyenne et Poitou, pleurent prix et valeur. Seigneur Dieu, *là-bas,* en ton lavoir mets en repos l'âme du comte, et ici que le Seigneur qui ressuscita du tombeau protége le Poitou et Niort. »

[2] Raymond était à la vérité prince, et non comte, d'Antioche ; mais il était fils de comte, et il n'y a pas lieu dès lors d'être surpris, les habitudes du moyen âge à cet égard étant connues, que le poëte lui donne ce dernier titre.

Digitized by Google

pius viribus, arte nimis domuerat, ab eis perdomitus et peremptus est. Unde

Nostra condolet Asia,
Tharsus flet cum Cilicia,
Væ dicit Antiochia,
Pro sui morte principis.

Nam luget præ inopia
Libanus et Apamia,
Nec non et Laodicia,
Cum suis appendiciis.

Tyrus stupet metropolis.
Urbs Phœnicum mirabilis,
Magnos questus dat Tripolis,
Visis sinistris nuntiis.

Quid dicam de Hierusalem?
It planctus usque Betleem,
Clamorque Ptolemaïdis
Tangit fines Neapolis.

Urbs fœcunda nimis, nullis quassata ruinis,
Es privata viro qui te moderamine miro
Rexit ..

Huic nobili principi Raimundo videlicet, etc...»

C. C.

BERTRAN ALBARIC

Bertran Albaric est un troubadour dont le nom ne figure que dans le chansonnier de Jean de Nostredame (f de M. Bartsch), où l'on trouve de lui deux *coblas* et une tenson avec un autre poëte nommé Guibert. M. Paul Meyer, qui a publié ces trois pièces, pp. 125-127 des *Derniers Troubadours de la Provence*, n'a pu rien trouver sur leurs auteurs. Je crois avoir été plus heureux que lui, en ce qui concerne du moins Bertran Albaric. J'ai rencontré, dans les archives d'Arles, au cours de recherches faites pour un autre objet, la quittance suivante, transcrite à la page 211 du recueil de Veran intitulé *Idiome d'Arles:*

« Memorial sia a totz presens e esdevenidos que ieu Bertrand Albaric ay agut de Pierre Negre XXX sols I blanc per VIII deniers de l'an MCCC XLVI, al IIII de Julh. »

(Registre de Pons Rodelly, notaire d'Arles. 1346.)

Digitized by Google

Il y a tout lieu de croire que ce Bertrand Albaric est à identifier avec notre troubadour. Celui-ci aurait donc vécu à Arles, au milieu du XIV^e^ siècle, et ce serait aussi, conséquemment, à la même époque qu'appartiendrait son interlocuteur Guibert, probablement Arlésien comme lui.

C. C.

AD RADIUM TINÆ

(NOTE SUPPLÉMENTAIRE)

A propos de notre article sur *rasade*[1], un de nos confrères, M. E. Galteyrés, instituteur à Moissac (Lozère), communique à la Société pour l'étude des langues romanes un nouvel exemple de l'expression *ad radium tinæ*, qui se trouve dans une reconnaissance faite à Simon Sabatier à la date du 22 avril 1529: « ... Item, unam salmadam vini boni, puri, ad radium tinæ, item... »

Cela nous donne occasion de faire à notre précédente note une rectification destinée à rendre justice au P. Carpentier. Le continuateur de Du Cange traduit *ad radium tinæ* par « à ras de tine », ce qui est parfaitement exact. Nous avions eu le tort de ne pas comprendre cette locution méridionale et d'imaginer que le traducteur entendait par là « à tine rase. » Il n'en est rien évidemment. On m'apprend en effet que la formule « à ras de cuve » s'emploie couramment encore aujourd'hui dans l'Hérault, le Gard, etc., pour dire « tiré à la cuve.» On vend son vin « à ras de cuve », c'est-à-dire pris directement au robinet de la cuve.

Ce *ras* ou plutôt *raz* (*radj*) est le nom verbal de *rajar*. Le diminutif *rajol* est d'un emploi constant pour un liquide qui coule. *Raz* ou *rat* (comme on prononce sur les rives du Lot et ailleurs[2]) se dit d'un point d'une rivière où le courant est très-vif, par exemple à la sortie d'une écluse. C'est évidemment le même mot que le bas-breton *raz*, courant violent, remous, et le français *raz* dans *raz de marée*. La présence simultanée de *raz* en breton et en languedocien, sans qu'il y ait lieu

[1] No de février 1885, p. 98.

[2] Dans une partie du Quercy, *dj* et *tch* ont un représentant unique, *ts* (*tsoun*, jour; *tsobal*, cheval); à la fin des mots, la sifflante s'éteint, et *t* reste seul: *crout* = *crouts* (*crucem*), *pout* = *pouts* (*puteum*), *pat* = *pats* (*pacem*). Ailleurs, au contraire, c'est le *t* qui tombe, et on dit *crous*, *pous*, etc.

Digitized by Google

de supposer un emprunt de l'une des langues à l'autre, peut faire croire à l'existence d'un vieux mot autochthone (indépendant de *radius* et de *radiare*), d'où dériverait *rajar*. Cela expliquerait pourquoi, parmi les langues romanes, on ne trouve ce dernier terme que dans les dialectes de la langue d'oc et de la *lengua lemosina* d'Espagne. On sait d'ailleurs que les vieux idiomes gaulois faisaient partie du groupe indo-européen et qu'ils étaient par suite proches parents du latin.

L.-Marcel Devic.

PÉRIODIQUES

Zeitschrift für romanische Philologie. VIII, 2. P. 161. A. Redolfi. *Phonétique du dialecte de la vallée de Bergell.* Il tient le milieu entre le ladin et le lombard. — P. 205. W. Meyer. *Études de phonétique et de morphologie romanes.* Les différentes langues romanes ont chacune des procédés de syncope différents. Les faits de syncope les plus importants sont d'ailleurs antérieurs, non-seulement aux monuments écrits que nous possédons, mais encore au développement spécifique des divers groupes romans.—P. 243. F. Neumann, *Sur quelques doubles formes en français.* Étude très-curieuse de l'influence qu'exerce, sur la forme (et prononciation) des mots, la place qu'ils occupent dans la proposition et le rôle qu'ils y jouent (mots accentués et proclitiques), et aussi la finale du mot précédent ou l'initiale du mot suivant.—P. 275. J. Ulrich. *La Riote du monde.* Rédaction en vers du ms. harléien 2253 et rédactions en prose du ms. 1553 de la Bibliothèque nationale de Paris, du ms. de Cambridge, collége de la Trinité, O. 245, et du ms. de Berne 113.

Mélanges. I. Histoire littéraire. P. 290. G. Grœber. *La Dédicace du Donat provençal* (Cf. *Zeitschrift*, VIII, 1, p. 112 sqq.). Nouveaux renseignements sur le Jacques de Mora à la demande de qui fut composé le *Donat*, d'après des documents historiques recueillis par M. Scheffer-Boichorst. — II. Critique des textes. P. 293. A. Tobler. *Notes sur le* Cligès *de Chrètien, édité par Fœrster.* — III. Étymologie. P. 299. A. Schulze. *a. fr.* chaeles, *ital.* cavelle. Pour ce mot difficile, disparu dès la fin du XII[e] siècle, l'auteur propose l'étymologie *cavilla* (Plaute), plaisanterie agaçante, bavardage sans importance, et rapproche à ce sujet l'expression moderne « *dites-moi un peu* » du « *dites-moi, chaeles!* » de l'*Erec*, v. 1192. Je relève un exemple

Digitized by Google

semblable dans la *Vie de saint Grégoire* (ms. de l'Arsenal, 283):« *Dites-moi, queles ! que avez* »; et un autre dans le *Roman de Thebes*, v. 842 de la rédaction picarde (ms. B. N. 375; cf. Cheltenham 8384, v. 848):« Ne vous irés, kebes, biau sire. »—IV. PHONÉTIQUE. P. 302. W. Meyer. ÇI, TI, *en italien.*— V. GRAMMAIRE. P. 304. W. Meyer. *La Déclinaison en italien.*

COMPTES RENDUS. P. 307. Gaidoz et Sébillot. *Blason populaire de la France* (Liebrecht). — P. 312. S. Berger. *La Bible française au moyen âge.* J. Bonnard. *Les Traductions de la Bible en vers français au moyen âge* (Grœber, très-favorable).—P. 316. J. Ellenbeck. *Die Vorton-Vocale in franzœsischen Texten bis zum Ende des XII. Iahrunderts* (Grœber). — P. 317. *Romania*, 1882, octobre (Grœber).

VIII, 3. P. 321. F. Hildebrand. *L'Élément français dans le* Liber censualis *de Guillaume I^er d'Angleterre*. L'auteur étudie l'influence du français sur la langue de ce texte latin du XI^e siècle, en particulier dans les nombreux noms de lieux ou de personnes latinisés qu'il renferme. — P. 368. F. Neumann. *Sur quelques doubles formes en français* (suite et fin).—P. 413. H. Suchier. *Sur les traductions françaises de la Bible.* Additions intéressantes aux deux ouvrages de MM. Bonnard et Berger sur le même sujet (Cf. *Zeitschrift*, VIII, 312 sqq.). — C. Michaelis de Vasconcellos. *Notices de manuscrits portugais.*— P. 449. Ed. Mall. *Sur le prétendu* « Évangile aux femmes.» M. Mall revient sur la question traitée par nous ici même, p. 24 sqq. Il classe les deux nouveaux mss. de l'*Évangile aux femmes* que nous avons fait connaître un peu autrement que nous n'avons cru devoir le faire, et persiste à n'admettre comme originales que *cinq* ou *six* strophes. Nous trouvons que sa classification, d'ailleurs aussi compliquée que la nôtre, a quelque chose d'arbitraire et n'entraîne pas la conviction. La découverte d'un nouveau manuscrit pourrait seule trancher la question en litige.

COMPTE RENDUS. P. 456. G. Raynaud. *Recueil de motets français des XII^e et XIII^e siècles* (Bartsch; corrections et rapprochements intéressants). — P. 464. G. Raynaud. *Bibliographie des chansonniers français des XIII^e et XIV^e siècles* (Bartsch). — P. 466. Machado y Alvarez. *Folk-Lore espagnol* (Liebrecht). — A. Fischer. *Der Infinitif im Provenzalischen nach den Reimen der Trobadors* (Reimann).

P. 476. D'Ovidio. Lettre à l'éditeur de la *Zeitschrift*, M. Grœber (Observations sur son propre article, paru dans ce même volume, p. 82 sqq., et sur celui de M. Neumann, p. 243 sqq.).—P. 478. Ouvrages récemment parus. Compte rendu sommaire.

VIII, 4. P. 481. A. Tobler. *Mélanges de grammaire française* (Cf. VI, 506 sqq.). 34. Verbe au pluriel avec un sujet singulier collectif. 35. Attraction régressive du relatif. 36. Nominatif absolu

Digitized by Google

suivi d'une proposition relative au lieu d'une proposition simple dont ce nominatif serait le sujet (*Mais li fains et li sois qui durement l'aigrie*). 37. Futur passé employé au lieu du passé indéfini. 38. *Ous, ou*, pour *vous* (Cf. Molière, *Don Juan*).— P. 499. E. Stengel. *Rapports de la* Chanson de Roland *avec la* Chronique de Turpin *et le* Carmen de prodicione Guenonis. Examen critique de l'article publié par M. G. Paris sur le même sujet dans la *Romania*, XI, 465 sqq. Le savant critique soutient, contre M. G. Paris, que le *Carmen* et la *Chronique* restent bien au-dessous du *Roland* pour la valeur légendaire.— P. 522. E. Suchier. *Rédactions provençales de l'*Enfance de Jésus. La partie la plus importante de l'article consiste dans un essai ingénieux de classement des nombreux passages que Raynouard a extraits, pour son *Lexique roman*, d'un manuscrit de son cabinet, aujourd'hui perdu, sous la rubrique : *Traduction d'un Evangile apocryphe*. L'auteur démontre, par de curieux rapprochements, que le texte de Raynouard dérivait d'une ancienne rédaction du faux Évangile de Mathieu, complétée par les Évangiles synoptiques, en particulier celui de Jean, et qu'il comprenait, outre l'enfance du Christ, l'histoire de la naissance de la Vierge et le récit de la vie de Jésus jusqu'à sa mort. — P. 570. K. Bartsch. *Parodies religieuses de chansons profanes*. On a souvent utilisé au moyen âge les vers et la musique de chansons profanes, qui étaient en possession de la vogue, dans un but d'édification, en les transformant, à l'aide de quelques changements, en cantiques spirituels. M. B. cite de nombreux exemples de cette transformation, tirés du ms. 12483 de la Bibliothèque nationale de Paris. — P. 586. C. Decurtins. *La Danse des morts* (chant ladin, tiré d'un ms. de la Bibliothèque cantonale de Chur (Grisons).—P. 598. C. Michaelis de Vasconcellos. *Notices de manuscrits portugais* (suite).

IX, 1. P. 1. M. Pfeffer. *Les Formalités du duel judiciaire*. Travail consciencieux et fort intéressant, pour lequel l'auteur a utilisé, outre les principaux ouvrages qui se rapportent de près ou de loin à la question traitée, trente-deux chansons de geste, qui lui ont donné l'occasion de rectifier bien des assertions erronées. L'auteur n'a pas consulté le *Roman de Thèbes*, dont l'analyse et les extraits publiés par nous (*Légende d'Œdipe*, 2e partie, ch. IV) lui auraient fourni d'utiles compléments aux textes fort curieux qu'il a rapprochés. Voici les divisions de ce mémoire : *a*. L'accusation devant le tribunal des barons ; — *b*. La provocation et son acceptation ; — *c*. La désignation des otages ; — *d*. La veillée à l'église ;— *e*. La messe ; — *f*. Les tentatives de réconciliation ;—*g*. Le serment ;— *h*. La publication du ban ;—*i*. Le combat ;— *k*. Le châtiment du vaincu ; — *l*. L'exécution (ou la libération) des otages.—P. 75. W. Hammer. *La Langue du poëme anglo-normand sur la légende de saint Brandan*. L'auteur combat en passant l'opinion

Digitized by Google

émise par Boucherie ici même, XXIII, 180 sqq. sur la versification de ce poëme, à propos du livre de Vising, *Étude sur le dialecte anglo-normand du XII^e siècle*. L'ensemble du travail a l'air fort soigné ; ce qui est dit de la conjugaison est insuffisant. — P. 116. O. Schultz. *Biographie de quelques troubadours* (Pujol, Bertran du Pouget, Bertran de Gourdon, Gui de Cavaillon, Bertran d'Avignon, Blacas, Folquet de Romans, Bertran d'Alamanon).

MÉLANGES. I. MANUSCRITS. P. 136. W. List. *Un fragment de* Fierbras. Ces 48 vers, trouvés dans une reliure de la bibliothèque de Strasbourg, appartiennent à une rédaction notablement différente de celles qu'ont publié MM. Krœber et Servois, et le premier correspond au vers 5173 de cette édition. — II. CRITIQUE DES TEXTES. P. 138. A. Mussafia. Sur l'*Enfant juif* publié par Wolter. — III. ÉTYMOLOGIE. 1. H. Knust. *Étymologie du nom de personne* Lucanor (= esp. *Lucano, Lucanam, Locman,* le sage indien). — P. 140. 2. A. Horning. *Étymologies françaises. Cacher, allécher* = non pas *coactare, allectare,* mais *coact-ĭc-are, allect-ĭc-are. Laise* est le nom verbal de *laisier* (que l'on peut supposer d'après *eslaisier, alaisier*). *Mitan* = non *medietaneus* (*Romania,* X, 609), mais *medium tempus* (c'est de la haute fantaisie : *mitan* est simplement emprunté à la langue d'oc). *Acovateir,* du Psautier lorrain = *adcopertare* pour *adcoopertare* (ce n'est pas sûr). *Xtrōfá* (patois lorrain) = *extr(i)umphare.* — IV. GRAMMAIRE. P. 142. 1. A. Horning. *Le Suffixe* īcius, ĭcius. Les dérivés romans de *-ĭcius* ont conservé l'*i* par analogie avec ceux (plus nombreux) qui dérivent de *-īcius*. — P. 143. 2. W. Meyer. *Lois des finales*. Rectification à l'article de Neumann (*Zeitsch.* VIII, 243-274, 363-412) qui a eu le tort de ne pas tenir compte dans ses recherches de toutes les langues romanes, au lieu de s'en tenir au français. — P. 146. 3. G. Baist. *Le Passage de* st *à* z *en espagnol.* — V. LEXIQUE. P. 149, 1. A. Tobler. V. fr. *arere* = aratrum (justification de ce mot, jusqu'ici contesté ou méconnu). — 2. O. Schultz. *Raverdie*. Ce mot a été traduit par « Geplauder, caquet », dans la *Chrestomathie* de Bartsch. Voyez notre *Chrestomathie* (Paris, Vieweg, 1883), au Glossaire.

COMPTES RENDUS. P. 151. *Boletin Folklorico Español,* directeur Al. Guichot y Sierra (Séville), fasc. 1-4. (Liebrecht). — P. 152. G. Pitré. *Curiosità popolari tradizionali*. Vol. I et II (Liebrecht, grand éloge). — P. 155. M. R. Buck. *Rœtische Ortsnamen* (Th. Gartner). — P. 156. L. Römer, *Die volksthümlichen Dichtungsarten der alt provenzalischen Lyrik* (O. Schultz; rien de nouveau). — P. 158. K. Brekke, *Étude sur la flexion dans le* Voyage de saint Brandan (Grœber ; les questions de phonétique française abordées ne sont pas résolues).

L. CONSTANS.

Digitized by Google

Rivista critica della letteratura italiana, diretta da T. Casini, S. Morpurgo, A. Zenatti. Roma e Firenze.

Cette nouvelle revue, que les noms de ses directeurs et de ses principaux collaborateurs recommandent tout particulièrement à l'attention des romanistes, paraît mensuellement depuis le 1er juillet de l'année dernière. Elle vise, et nous souhaitons qu'elle réussisse, à devenir pour l'Italie ce que la *Revue critique* est pour la France, le *Literaturblatt* et le *Literarisches Centralblatt* pour l'Allemagne. Les neuf numéros que nous avons sous les yeux sont remplis de comptes rendus, souvent importants, de publications récentes. On y remarque aussi, sous la rubrique de *Communicazioni*, quelques articles analogues aux *Variétés* de la *Revue critique*. L'un de ces articles, fait pour piquer entre tous notre curiosité, est intitulé *Un provenzalista del secolo XVI*. Il a pour auteur M. T. Casini, dont les travaux sur la littérature provençale sont bien connus, et a paru dans le n° de septembre 1884. Le provençaliste en question est Bartholomeo Casassagia, qui traduisit en italien, pour le cardinal Colocci, à la demande de Pietro Summonte, un certain nombre de poésies d'Arnaut Daniel et de Folquet de Marseille. M. Casini ignore que le nom et les essais de Bartholomeo Casassagia ont été signalés depuis longtemps par Hippolyte Fortoul, et il oublie de rappeler que Canello les a mentionnés récemment dans son édition d'Arnaut Daniel (pp. 63 et 83). On sera peut-être bien aise de lire ici, en attendant la description détaillée que M. Monaci doit donner des mss. de Casassagia, le passage de Fortoul auquel je viens de faire allusion, et une lettre que Canello m'écrivait il y a trois ans, en réponse à une communication sur le même sujet.

« J'ai pu voir à Rome, dans la Bibliothèque vaticane, quelques mss. qui, j'ose le dire, ont échappé jusqu'à ce jour aux investigations des amateurs les plus curieux de la poésie provençale.

» Le codex 7190 [1], qui est comme le portefeuille de quelque érudit italien du XVIIe siècle, offre une singularité remarquable. On y voit cet homme de lettres s'exercer, au milieu de ces chefs-d'œuvre et des lumières de la civilisation moderne, à traduire en distiques latins une chanson de Rambaud de Vaqueiras, après lequel il passe de plain pied à l'Arioste. Dans le même volume se trouvent des versions italiennes de quelques pièces de Folquet de Marseille; elles sont adressées à un prélat par Bartholomeo Casassagia, sur lequel ni les conservateurs du Vatican ni les biographies n'ont pu me donner aucun éclaircissement. Pendant que je courais sur ses traces, j'ai vu, dans le codex 7182, ce

[1] Cote erronée, comme on le verra dans la lettre de Canello.

Digitized by Google

même Casassagia, qui semble être quelque pauvre abbé sollicitant un bénéfice de la générosité d'un *monsignor,* reparaître avec ses traductions ; cette fois il les donne sous la ligne même des chansons provençales, qu'il copie textuellement. Comme pour nous laisser penser qu'il y avait encore alors en circulation beaucoup de chansons perdues depuis ce temps, il commence par une pièce d'un troubadour dont je n'ai retrouvé le nom nulle part, et qu'il appelle Aassangut de Goisel ; il arrive ensuite à Arnaud Daniel, et il en donne trois chansons...»

(Fortoul, *Études d'archéologie et d'histoire,* t. II; *Étude sur les Troubadours*[1] (p. 55-56).

« Padova, 7 aprile 1882.

» Carissimo amico,

» In una rapida corsa che in questi giorni dovetti fare a Roma, ho potuto cercare, un pò frettolosamente, i due codici ch' Ella ebbe la cortesia d'indicarmi ; ed ecco ciò che ho trovato.

» Nel ms. val. 7190 non ho veduto nè traduzioni nè testi originali provenzali ; e forse il numero sarà non esatto.

» Nel ms. 7182 ho trovato più e meglio di quanto aspettava. È un miscellaneo cartaceo che, da quanto mi disse il Monaci, apparterebbe agli spogli del Colocci. A carta 281 r° cominciano le cose provenzali. Sta in primo luogo una cobla adespota : *Aunit sion ;* segue, pure adespoto, un componimento : *Amix Robert, fey que dey vos*[2]*;* e viene per terza, adespota pure, una lettera in versi : *Dona qu'avez la senhoria,* che sta anche in N (Bartsch, *Gr.,* 199)[3].

»A ca. 287 cominciano le poesie d'Arnaldo Daniello, que sono quattro : *Sim fos amors ; Lo ferm voler ; Moutz* [= *Doutz*] *braills; Era sabrai* [di Guir. lo Ros]. Ma la prima, aazichè ad Arnaldo è attribuita ad un A Asanguz de Goisgl (*sic*) [= Gui d'Uisel ?] C'è però buon fondamento a credere che questo non sia se non un 'errore di scrittura, intorno al quale dubitava il copista stesso ; poichè in una lettera che accompagna queste poesie provenzali e le traduzioni relative, il nome dell' autore (che dovrebb' essere Arnaldo Daniello) è lasciato in bianco.

[1] Étude publiée pour la première fois, si je ne me trompe, vers 1846, dans la *Revue des Deux Mondes.*

[2] [= Bartsch, *Grundriss,* 305, 5.]

[3] [Elle est incomplète dans ce dernier ms. Voy. Constans, *Mss. prov. de Cheltenham,* p. 49, et H. Suchier, *Denkmaeler,* pp. 308, 552.]

Digitized by Google

» Dopo le poesie d'A. D., che sono corredate d'una versione interlineare, ricopiata poi più innanzi in disparte, vengono alcune fra le più note canzoni di Folchetto (io scordai di notarmene i capoversi), fornite esse pure d'una versione interlineare. Il traduttore e commentatore si segna : Bartholomeo Casassagia ; e dice d'essere stato pregato di fare questo lavoro per mezzo di messer Pietro Summontio (sec. XVI in principio).

» Rispetto alle poesie e traduzioni di A. Daniel, questo codice s'accorda in tutto e per tutto con un altro, già additato mi dal Monaci, che si riserva di darne estesa notizia[1]; pur esso spettante agli spogli del Colocci. E il riscontro delle varianti ecc. m'aveano già da tempo fatto capire che qui si trattava di un codice vicinissimo e quasi identico all' M del Bartsch.

» Ecco quello che le posso dire per ora ; mi creda intanto, etc. — U.-A. Canello. »

C. C.

CHRONIQUE

C'est, hélas ! par une mention funèbre que doit s'ouvrir aujourd'hui notre chronique. Victor Hugo n'est plus. Celui qui fut, après Dante et le grand Corneille, l'incarnation la plus haute de la poésie romane et de l'ame romaine, est mort le 22 mai 1885. Nous n'avons pas à raconter sa fin ni les funérailles splendides que lui a faites la Patrie en deuil. Nous voulons seulement dire ici la grande part qu'a prise notre Association à la douleur commune. Voués, comme nous le sommes, à l'étude des langues romanes, nous avons dû doublement ressentir la perte du poëte incomparable dont le génie leur a rendu sans conteste cette hégémonie littéraire qu'elles exercèrent pendant si longtemps, et que l'Allemagne et l'Angleterre leur avaient ravie.

∴

La Sainte-Estelle a été célébrée cette année à Hyères, avec la plus grande pompe. La nouvelle de la mort de Victor Hugo, arrivée la veille, a assombri la fête. Après avoir lu la dépêche des félibres de Paris qui la lui annonçait, Frédéric Mistral a prononcé, au commencement du banquet, ces paroles éloquentes :

« Eh ! ben noun, es pas mort lou souléu de pouësìo, l'ilustre segnegrand que plouran tóuti : quand lou souléu trecolo, noun dispareis a

[1] [C'est le n° 4796 de la Bibl. vaticane (voy. *Arnal do Daniello*, p. 83). M. Casini paraît n'avoir connu Casassagia que par ce ms. C'est, dans tous les cas, le seul qu'il mentionne.]

Digitized by Google

nostis iue, a noste courto visto, que per contunia soun camin dins l'espaci e per ilumina d'autri nacioun e d'autri mounde. Tant que la Françe sara Françe, tant que i'aura sus terro d'amo capablo de coumprene e de senti la pouësio, Vitour Hugo vieura e revieura en glòri. Nous autri sis enfant, nous autri li pouëto, emplissen dounc la Coupo eme lou vin de santo Estello, e vujen-la, Messiés, a soun immourtalita! »

Mlle Roumanille a été proclamée reine du Félibrige pour sept ans. Elle remplace Mme Mistral, intronisée aux fêtes latines de Montpellier, en mai 1878, et qui, en déposant son sceptre, a porté à la nouvelle reine ce toast d'une grâce exquise :

« Iéu, desempiei set an, reino d'un reiaume ideau, remercie mi felibre d'avé rendu moun gouver tant facile e tant dous, et porte un brinde a la nouvello reino di Jo flourau.

»Vivo la chausido de deman ! Assetado dins l'azur celestiau, ausira de cansoun que bruisson coume d'alo de cigalo ; veira d'espelido de vers coume au printemps li nisado d'auceu ; e pantaiara, coume ai pantaia iéu, que nous enauron tóuti entre li nivo e lis estello. »

Errata des nos de mars et d'avril 1885

UNE DRAME HAUT-ENGADINOIS. — Vers 6, *amallo ;* lis. : *amallô*. — Vers 185, *me ;* lis. : *mieu*. — V. 290, *Fu ;* lis. : *Tu*. — V. 521, *chiaevra ;* lis. : *chiaera*. — V. 712, *Shi ;* lis. : *Schi*.

Le Gérant responsable : Ernest HAMELIN.

Digitized by Google

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

PUBLIÉE

PAR LA SOCIÉTÉ

POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

Troisième Série

TOME TREIZIÈME

JUIN 1885

TOME XXVIIe DE LA COLLECTION

MONTPELLIER
AU BUREAU DES PUBLICATIONS
DE LA SOCIÉTÉ
POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES
Rue St-Guilhem, n° 17

PARIS
MAISONNEUVE ET Cie
LIBRAIRES-ÉDITEURS
25, QUAI VOLTAIRE, 25

M DCCC LXXXV

Digitized by Google

SOMMAIRE

Dial. anc. — C. CHABANEAU. — Sainte Marie-Madeleine dans la littérature provençale (*suite*). 261

Dial. mod. — Ph. TAMIZEY DE LARROQUE. — Lettres inédites écrites à Peiresc par G. d'Abbatia (*suite et fin*). 269

Louis ROUMIEUX. — Niue d'ivèr. 291

A. CHASTANET. — Lou Paradis de las belas-mais. 302

MM. les Collaborateurs de la *Revue* sont priés de vouloir bien écrire leurs articles sur un seul côté de la feuille, d'une manière nette et lisible, de marquer très-exactement l'accentuation et la ponctuation des textes non français, et de prendre leurs mesures pour n'avoir à faire sur les épreuves que le moins possible de **corrections d'auteur**. Ils éviteront ainsi des frais à la Société et des retards à la *Revue*.

Les épreuves doivent être renvoyées, dans le plus bref délai, au Secrétaire de la Société, M. C. Chabaneau, Villa Marguerite (Enclos Laffoux), à Montpellier.

On est prié de renvoyer le manuscrit avec la première épreuve, et la première épreuve avec la seconde.

Le prix d'abonnement à la *Revue des langues romanes* est de 15 fr. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. C. Chabaneau, secrétaire de la *Société pour l'étude des langues romanes*, Villa Marguerite (Enclos Laffoux), à Montpellier.

Tout ce qui concerne les cotisations et les abonnements, à M. Lambert, trésorier, rue Saint-Guilhem, 17.

Toute publication intéressant nos études dont il sera adressé, *franco*, deux exemplaires au secrétaire de la Société, sera l'objet d'un compte rendu ou d'une annonce dans la *Revue des langes romanes*.

Digitized by Google

DIALECTES ANCIENS

SAINTE MARIE MADELEINE

DANS LA LITTÉRATURE PROVENÇALE

(Suite)

NOTES

V. 1. « Allegron. » Ce verbe est au subjonctif. J'en fais la remarque, parce que Bory l'a traduit par l'indicatif, et que d'autres, comme lui, pourraient s'y tromper.

4. « conec. » Raynouard et Bory ont corrigé *conoc,* ce qui n'est pas indispensable. On trouve, en effet, la même forme ou des formes analogues, c'est-à-dire où *e* remplace *ō* [1] dans des textes des XIVe et XVe siècles, et ce sont ces formes qui prévalent depuis bien longtemps dans le domaine français, comme dans le domaine espagnol, de la langue d'oc. Ex.: *couneguè.*

Ibid. « la sieu error. » Raynouard *lo sieu,* ce qui est un barbarisme. Bory met après *sieu* une apostrophe, qui n'est nullement nécessaire. Les exemples de *mieu, tieu, sieu,* au féminin, abondent dans les textes provençaux dès le XIVe siècle [2]. Ex.: *Sus en la mieu sancta mayson* (*Vie de saint Honorat,* p. 188); *a las sieus paraulas* (*Vie de sainte Douceline,* p. 118); *las tieus polpas* (*Contrast del cors et de l'arma,* v. 1006); *la mieu vida transsibla* (*Joyas del gay Saber,* p. 116). Mistral dit de même: *la mieu Durenço, la sieu despueio bello.*

11. « A ca. » J'adopte la leçon de *B,* sauf un détail de graphie. On connaît les formes modernes *co, a co, en co* (par exemple: *enco de Roumanille* = chez Roumanille). *Ca,* qui est *casa,* existe aussi dans

[1] Peut-être sous l'influence analogique des parfaits en *ec,* et plus spécialement des verbes en *eisser,* de la même conjugaison: *crec, parec,* etc.

[2] L'abandon de la forme féminine en *a,* qui n'a du reste jamais été complet, est peut-être encore un effet de l'analogie. Ce serait, dans ce cas, sous l'influence des adjectifs des deux genres en *eu* ou *ieu,* comme *greu, leu,* que le phénomène se serait produit.

Digitized by Google

plusieurs dialectes italiens, et Dante lui-même (*Inferno,* xv, 54) s'en est servi. On le trouve pareillement en Catalogne, à Valence et aux Baléares. Cf. Diez, *Wörterbuch,* sous *casa;* Blanc, *Vocabolario dantesco;* Ubaldini, *Tavola delle voci.....,* à la fin des *Documenti d'amore* de Barberino; W. Förster, *Galloitalische Predigten* (*Rom. Studien,* IV, 88).

12. « Embe. » Forme toute moderne. C'est l'ancien *amb, ab.*

14. Peut-être aurait-il mieux valu adopter la leçon de *P* (*de son gran plor*). Le pluriel a pour lui l'accord des trois autres textes.

17. « sos pels prenia. » Il ne paraîtra pas trop hors de propos de citer ici une assez agréable épigramme, imprimée à la page 7 du *Jardin des muses, où se voyent les fleurs de plusieurs aggréables poésies* (Paris, 1642), et dont je dois la communication à l'amitié de M. de Berluc-Perussis:

Sur les cheveux de la mesme saincte[1]

O quam diversos crines vertuntur in usus!
Arma sua invictus ponere nescit amor.
Magdala, crine potes, solitæ non immemor artis,
Illaqueare homines, illaqueare Deum.

18. « humblament. » Forme moderne, où se marque sensiblement l'influence française. L'original portait probablement *humilment,* que Bory a rétabli[2].

21. « l'enguent. » Sous ce mot, qui est ici fautif[3], si ce n'est au v. 23, où il reparaît, se cache peut-être un équivalent provençal du vase d'albâtre[4] de l'Evangile (*alabastrum unguenti pretiosi,* Matth.,

[1] C'est-à-dire sainte Madeleine. Cette épigramme est en effet immédiatement précédée, dans le recueil en question (p. 6), d'une autre qui a pour titre: *Sur l'unguent de la Magdelaine par le mesme*,* et que je rapporte également:

Quam bene servatos, pretiosa unguenta, liquores
In lassos fudit prodiga dextra pedes!
Dum tangit medici corpus, sua vulnera discit,
Ungit et unguento sana fit ipsa suo.

[2] Rappelons ici en passant que, d'après Guillaume Durand (*Rationale divinorum officiorum,* lib. iv, cap. 31, *de secunda Thurificatione*), les « oignements » de Jésus par Madeleine sont symbolisés, dans la liturgie catholique, par le second encensement de l'autel que le prêtre fait, en croix, à la messe.

[3] Peut-être aussi *doussor,* qu'on lit déjà dans le couplet précédent.

[4] Ce vase était, paraît-il, conservé dans l'église Saint-Victor, de Marseille,

Le P. Remond, jésuite. L'épigramme sur les cheveux serait-elle du même auteur?

Digitized by Google

xxvi, 7). On pourrait y voir dans ce cas, sous une forme sans doute altérée, un dérivé de *lecythus,* mot qui, malgré son origine savante, paraît avoir été populaire. Voyez Quicherat, *Addenda lexicis latinis*. Mais peut-être vaut-il mieux laisser l'*l* détachée et identifier notre mot, en le corrigeant *engues* (ou *engrest?*), avec un *enges* qui se lit, d'après Raynouard, dans une pièce du troubadour Palais, où il aurait le sens de vase, coupe[1]. Cet *engues* ou *engrest* (Cf. *engrestara* = ital. *inguistara, ingrestara,* qui se trouve dans une *cobla* provençale anonyme[2]) renvoie au bas-latin *anguistrum* «fiole à cou étroit », dont on peut voir diverses variantes dans Diefenbach, et qui se rattache à *angustus*.

23. Il y a lieu de croire que sainte Madeleine ne répandit pas sur les pieds de Jésus tout son parfum, car le monastère de S. Sever (Landes), d'après un inventaire dressé vers 1560, en possédait une partie. Voyez Dubuisson, *Histoire du monastère de S. Sever,* t. I, p. 175. Quant à ses cheveux, ils étaient conservés au couvent de Saint-Maximin, dans un tabernacle d'argent. Son chef[3], comme chacun

où le dominicain Silvestre de Prierio, auteur de la *Rose d'Or* (*Aurea Rosa*), déclare l'avoir vu en 1497: « Alabastrum quoque unguenti nardi preciosi monstratum est mihi Massiliæ in ecclesia S. Victoris. » (Surius, t. IV, p. 302.)

[1] Au lieu d'*enges,* c'est *enaps* qu'on lit dans l'un des deux mss. qui nous ont conservé cette pièce. Voy. la *Zeitschrift* de M. Groeber, t. IV, p. 519.

[2] Voy. la *Romania,* II, 241 et 477. Redi, dans une des notes de son *Bacco in Toscana* (édit. de Naples, 1778, p. 46), citant cette même *cobla,* et avec plus d'intelligence, pour le dire en passant, que ne l'ont fait depuis Raynouard, Bartsch et surtout Galvani (lequel prétend trouver Darius * dans le *dara* où les deux premiers ont vu seulement une héroïne inconnue), avait déjà remarqué l'identité du mot italien et du mot provençal, et il cherchait l'origine de l'un et de l'autre dans le grec γάστρα.

[3] L'auteur cité tout à l'heure, Silvestre de Prierio, qui visita la Sainte-Baume et Saint-Maximin en 1497, parle ainsi du chef, des cheveux et d'un bras de la sainte (Surius, *ibid.*) :

« Ostensum est mihi pluries sacrum et honorabile caput ejus, grande valde et totum undique ad os usque denudatum, excepta ea parte frontis quam Salvatorem omnium diximus tetigisse **. Ibi enim pellis ad instar quasi Æthio-

* *Novellino provenzale,* p. 201.

** Quand il repoussa Madeleine, en prononçant les mots *noli me tangere,* dont on a fait le nom même de cette partie du front de la sainte. Le P. Pierre de St-Louis y fait allusion au début de son singulier poëme : *la Madeleine au désert de la Sainte-Baume* :

Je chante dans mes vers une dame de marque
Dont le chef est encore un temple où l'on remarque,
Sur son vieux frontispice, un endroit du milieu,
Empreint et consacré des doigts sacrez de Dieu ;
Merveille qui paroît entre les plus illustres
Et subsiste depuis trois cens vingt et six lustres

Digitized by Google

sait, y était aussi[1]; et l'on y trouvait encore une autre relique de la sainte, qu'un inventaire de 1504 désigne ainsi :« Item, quedam ymago beate Marie Magdalenes tenens in manu busulam ex auro cristalli, in-

pissæ seu cadaveris jamdiu occisi clare apparet et in pelle duæ fossæ duarum extremitatum digitorum quarum altera multo est reliqua evidentior atque profundior et sub pelle caro ad albedinem declinans. Ostensi sunt et in vitrea ampulla ejus capilli, non omnes sed qui pedes Christi tersere...Vidi et bracchium ejus magnum et cerei coloris. » Il y a lieu de croire que c'était de l'autre bras que provenait le doigt dont il est fait mention (en même temps que de la lance de Longin ?) dans une curieuse lettre de Mafalda, reine de Castille, à son frère Pierre, infant de Portugal et seigneur de Majorque, qui est rapportée par Jaime de Villanueva*. Voici un extrait de cette lettre, qui a dû être écrite entre 1231 et 1255, antérieurement, dans tous les cas, à l'invention du corps de la sainte :

« Et mitto vobis per Garssiam Petri reliquias quas mihi significastis, scilicet lanceam longam (f.** *longineam*) quæ vos defendat, et digitum Magdalenæ quod roget pro meo germano, quomodo rogavit pro suo. »

[1] Il fut dérobé, comme je l'ai noté plus haut (t. XXV, p. 118), avec la châsse qui le contenait, en 1505. Une nouvelle châsse, construite à Tours en 1511 par l'orfèvre Hance Mangot, aux frais de la reine Anne, reçut la précieuse relique. L'inventaire des pierres précieuses dont cette châsse, d'or et d'argent, était ornée, a été publié par M. l'abbé Albanés, avec quantité d'autres documents de même nature, parmi les pièces justificatives de sa savante *Histoire du Couvent royal de S. Maximin*, pp. 110*-112*. Comme cet inventaire est en provençal, je crois devoir le reproduire :

Anno incarnationis Domini M.D.XIII, et die XXX et penultima mensis octobris.....Et primo, in collo dicte custodie***, una flor emalhada de blanc, la hont hy a una tabla de saffir oriental, estacat ambe una cadena de argent daurada. A la bordura de l'estomac, sinc balaes orientals. Item, quatre esmeraudos orientals grossos. Item, plus quatre saffirs orientals, ambe vint et quatre perlos orientals, semenadas per dedins. Item, plus al dessos la dicha bordura, ung gros saffir(s) oriental, en caboysson, pesant una unza et tres deniers, pes de Paris, encassat dedins ung chaton desus una flor emalhada de blanc. Item, plus a la bordura de l'espalla drecha, syeys saffirs orientals, ambe sinc balaes orientals, et vint et quatre perlos orientals, semenados per dedins. A la bordura de l'espalla senestra, syeys saffirs orientals, ambe sinc balaes orientals, et vint et quatre perlos orientals, semenados per la dicha bordura. Al crus**** davant, entre los dos angels, doze grossos perlos orientals, en maniera de quatre trieules*****, ambe dos saffirs, ambe ung gros balaes orientals. Al crus de l'espalla drecha, entre las alas dels dos angels, dos balaes et

* *Viage literario a las iglesias de Espana*, XXI, p. 263. Cf. *ibid.*, p. 44

** *Sic* Villanueva ; sans doute pour *forte*.

*** La châsse en question, qui était en forme de chef.

**** = fr. creux?

***** = trèfles. Raynouard n'a que *trefueil*.

Digitized by Google

fra quam est de diminutione corporis beate Marie Magdalenes[1]. » Voyez l'*Inventaire du trésor de S. Maximin en* 1504, publié par M. l'abbé Albanés dans la *Revue des Sociétés savantes*, 1877, I, 294.

29. « agues. » Correction de Bory[2]. La signification de « don de prophétie », qu'il faut ici donner à *professia*, paraît, en langue d'oc, propre au catalan. L'hypothèse de l'origine catalane de notre cantilène trouverait là un nouvel appui. Cf. ci-dessus, p. 109, n. 1.

34. « Lo era. » = *Il était*. Les exemples de cet emploi du pronom neutre sont très-communs dans les textes de Provence aux XIV[e] et XV[e] siècles[3]. La correction est d'ailleurs tout indiquée dans la leçon de *M* (*L'era*), trop courte d'une syllabe. Bory a simplement changé l'*l* en *i*, ce qui donne une phrase inacceptable.

43. « egalament. » Forme moderne. L'original devait porter *engal-*

ung saffir orientals, ambe doze perlos aurientals, en maniera de quatre trieules Al crus de l'espalla gaucha, tres balaes, ambe doze perlos orientals, en faysson de quatre trieules. Al crus darrier, doze perlos orientals, en maniero de quatre trieules. La corono. Et en la garlando de la dicha corono, quatre balaes orientals, quatre saffirs orientals, ambe huech esmeraudos grossos et seze perlos orientals. Lo floronc de davant la dicha corona, una tabla de saffirs, ambe tres petitos esmeraudos et tres robins orientals, tres perlos al bot dels floroncs, orientals. L'autre et segon floronc tirant a man drecha, ung gros balaes, quatre esmeraudos petitos, ambe dos robis et tres perlos dels floroncs, orientals. Lo ters floronc, ung saffir en tabla, ambe tres robins, tres esmeraudos petitos, et tres perlos orientals. Lo quart floronc, una tabla de saffirs, ambe quatre petitos esmeraudos, dos robis, et tres perlos grossos orientals. Al sinquiesme, ung saffir, ambe dos robis, ung balaes, et tres petitos esmeraudos, et tres perlos orientals. Al(a) syessesme floronc, ung balaes, ambe tres esmeraudos, dos robis, ung petit balaes dessos, orientals. Al septesme, uno tabla de balaes, tres petitos esmeraudos, dos robis, et ung balaes petit, et tres perlos orientals. Al huitesme, ung caboysson de balaes, quatre petitos esmeraudos, dos robis, et tres perlos orientals. Al tour de la dicha corona, en los dichs floroncs, huech trieules petis, en que a syeys robis, et dos granas orientals. — Que omnia supra designata fuerunt prout supra descripta, ubi supra, et presentibus supranominatis...

(*Arch. des Bouches-du-Rhône.* B. 25. Reg. *Cygni*, fol. 172.)

[1] Sans doute *de son sang*. Voy. Du Cange sous *diminuere*.

[2] Voy. notre *errata* ci-dessus, p. 208. J'avais corrigé d'abord *Si el profeta sia* (= S'il était prophète). Cette forme *sia* pour l'imparfait de *esser* se rencontre assez fréquemment dans des textes de Provence du XIV[e] siècle. Mais, réflexion faite, je crois plus sûr de changer simplement, comme l'a fait Bory, sans rien toucher au reste, *aquest* en *agues*.

[3] Cf. ci-dessus, *Revue*, XXVI, 115, et voy. *Romania*, IV, 342; VII, 329.

Digitized by Google

ment, et sans doute *El* au commencement du vers, qui eût été trop court d'une syllabe.

48. « Cel. » *Sic* dans Bory. J'aurais pu corriger aussi, d'après *P*, *Aquel cui*.

49. « prestament. » Ce mot, donné par *M* et *P*, et sans doute aussi par *L*, puisque Bory n'indique ici aucune variante de ce dernier, a dû être substitué, dans la copie antérieure d'où ces trois dérivent, à un mot en *or*. Peut-être terminait-il un couplet qu'on aura fondu avec le suivant. Cf. ci-dessus, p. 110, la remarque concernant le couplet 23. Bory a corrigé *prestador*.

54. « l'agron. » Excellente correction de Bory.

56. « E Joseph. » Bory corrige *En*, ignorant sans doute que l'emploi de la conjonction *et*, en pareille position, est très-commun dans l'ancien provençal, aussi bien que dans le français, l'italien et l'espagnol du même temps. Cf. Diez, *Grammaire des l. rom.*, trad. franç., t. III, p. 317.

57. « Cel d'Abarimathia. » Il ne faut pas corriger, comme l'a fait Bory, *Aicel d'Arimathia*. Nos langues vulgaires confondaient souvent en un seul et même mot le nom propre *Arimathia* et la préposition *ab* qui, en latin, le précédait. Ex. :« Sachez que je sui Josephes le fil Joseph d'Abarimacie » (*S. Graal*, dans Moland, *Origines litt. de la France*, p. 385);« que Joseph es ad Abarimacia »(Suchier, *Denkmaeler provenzalischer Literatur*, p. 389); *Ensiec se la mort et passion de Nostre Salvador.....laquala es estada ordenada per los bons mestres Guamaliel Nichodemus et Joseph Dabarimathia.....*»(Titre de la seconde partie de la *Vita Christi*, imprimée à Toulouse en 1544).

58. « moriment. » Forme provençale, que nous avons déjà rencontrée dans un autre de nos textes (ci-dessus, XXVI, 113), et que Bory corrige à tort *moniment*. Cf. *Revue des l. rom.*, XII, 299, l. 13.

60. « hogner. » Forme intermédiaire entre l'*ogner* classique et le *vogne*[*r*] que donne *P*. Cette prosthèse de l'*h*, plus tard du *v*, devant *o*, est commune en Provence. Cf. *vont* = *hont* = *ont*.

61. *que* est sous-entendu, comme il arrive souvent. De même au v. 65. *A grand clairor* (corr. *claror*, qui est la forme classique ?) se rapporte à *resuscitat es*.

64. Il y a peut-être, comme je l'ai déjà observé, une lacune avant ce vers. On ne s'expliquerait guère que l'auteur n'eût rien dit de l'apparition de Jésus à Madeleine. Quoi qu'il en soit, pour suppléer en quelque manière à ce qui manque ici, je reproduis les trois couplets qui concernent sainte Madeleine dans le *Cantique sur la Résurrection*, qui accompagne notre cantilène dans le ms. de Paris et dont j'ai ci-dessus fait mention.

Digitized by Google

XIV. Magdalena s'en vent tot prest
Dins lo jardin per lo vezer ;
Tocar lo vou a som plaser.
Alleluya !

XV. Jesus [Christ] prest se reviret ;
Ella ben fort lo regardet.
Si li dis et li commandet : —
Alleluya !

XVI. « Maria, non mi toques pas
Ni pau[c] ni pron, ben va sachas,
Car au ceau non siu pas montat. »
Alleluya !

74. Il semble que, dans *M* et *P*, *Marsillo* (...*illi*) soit le nom de l'empereur. Bory entend *A l'empereur de Marseille*, ce qui est inadmissible.

91. « Fanfoni'auzent angilor. » Cette correction ne paraîtra pas trop arbitraire, si l'on se rappelle le passage correspondant de la Vie latine[1]. Elle est d'ailleurs justifiée à la fois par la fin de ce vers dans *P* et par celui qui suit dans *M*. Pour la forme *angilor* (= *angelorum*), cf. Diez, *Gram.*, II, 7. — *Fanfonia* = *symphonia*. Voyez Mistral sous *founfoni*. La préoccupation du *Saint Pilon*[2] a été la cause de l'altération que présentent la leçon de *M* et celle d'Achard.

79. « feror. » Cf. dans le *Breviari d'amor*, vv. 27022-4 :

Pueys resuscitet, Dieu volen,
Et agron tug mot gran *fertat*,
Quan lo viro resuscitat.

Le sentiment exprimé dans les deux cas est celui d'une admiration mêlée d'effroi.

89. *Feror* reparaît ici, après dix vers seulement, mais cette fois dans sa signification propre : « la grotte sauvage. » On pourrait songer, à cause de ce retour si prompt de la même rime, à corriger *fervor*.

92. Peut-être vaudrait-il mieux rattacher ce vers à ce qui suit qu'à ce qui précède.

[1] Et celestium agminum gloriosos concentus etiam corporalibus auribus audiebat.

[2] On appellait ainsi (dans le pays *lou Sant-Pieloun*) un ancien oratoire élevé au sommet du rocher de la Sainte-Baume, à l'endroit même où l'on dit que les anges transportaient sainte Madeleine (Mistral, *Dictionnaire provençal-français*, sous *pieloun*). Cf. Faillon, ouvrage cité, t. II, p. 80.

Digitized by Google

101. « de los. » On voudrait *de vostres;* mais le vers serait trop long. Avec *dels,* forme normale du génitif plur. masc. de l'article, il serait au contraire trop court. Il y a d'ailleurs d'autres exemples de cette non-contraction de l'article *los,* et pareillement de *lo,* avec la préposition *de,* comme avec la préposition *a.* Cf. ci-dessus, t. XXVI, p. 113.

107. « poblum. » Substantif formé de *poble* et du suffixe *um,* qui a été en Provence plus productif que partout ailleurs.

108. « Enfant. » *En ça* de *M* peut se ramener facilement à des leçons antérieures *ensa, enfa, enfā,* ce qui justifie ma correction. Bory a corrigé : « Toc' en sa verj' amantement », et traduit: « Il guide avec sa verge d'une manière aimante ! »

110. « ensebelia. » Correction de Bory, tout indiquée d'ailleurs par la légende.

111. « ser. » *Sera,* que donnent, ou du moins qu'indiquent simultanément *M* et *P,* est une forme connue et assez ancienne. Mais, la mesure imposant l'élision de l'*a,* il m'a paru préférable d'adopter la forme *ser,* d'ailleurs plus ancienne et plus commune.

C. C.

(*A continuer.*)

Digitized by Google

DIALECTES MODERNES

LETTRES INÉDITES

ÉCRITES A PEIRESC, PAR GUILLAUME D'ABBATIA CAPITOUL DE TOULOUSE (1619-1633)

IX

MONSIEUR,

Il n'y a que deus jours que j'ay donné une lettre à M. de Ciron, nostre chancelier, laquelle il m'a dit vous avoir envoiée et depuis j'ay veu icy Madame de Cujes qui avet un petit memoire au dos d'une lettre en ses termes : Plera à M^r^ d'Abbatia envoier à M. de Peresc ung livre. J'ay veu M^r^ de Puimisson qui m'a promis de vous escrire et assurer de la reception de son Pline, mais il [est] si fort distrait qu'il n'en a rien fait : il m'a dit comme M. Maran lui a demendé de vostre part les poetes provençaux [1] ; il m'a assuré qu'il vous les envoierés,

[1] On trouvera diverses particularités sur les recueils de poésies provençales possédés par Peiresc dans une lettre qu'il écrivit à G. d'Abbatia en octobre 1631 Le recueil toulousain qu'il désirait conférer avec ses propres recueils (au nombre de trois), avait appartenu à G. de Catel avant d'appartenir à Puymisson. C'est un manuscrit du XIV^e^ siècle, aujourd'hui conservé dans le fonds français de la Bibliothèque nationale (n° 856). Catel a cité son chansonnier provençal dans les *Mémoires de l'Histoire de Languedoc* (p. 40, 233, 311, 610, 879). Caseneuve, un peu plus tard, en fit usage, peut-être aussi un autre érudit que je demande la permission d'appeler un de mes vieux amis, car je me suis occupé jadis de lui avec une grande sympathie, le jurisconsulte-historien A. Dadine d'Auteserre. Cf. *Rerum Aquitanicarum libri quinque* (Toulouse, 1648, in-4°, p. 499). Auteserre vint s'établir à Toulouse comme avocat au commencement de l'année 1633, c'est-à-dire deux ou trois ans après la mort de Puymisson, et il lui fut facile d'obtenir des héritiers de ce magistrat communication du précieux recueil dont je viens de retracer l'histoire.

Digitized by Google

a quoi je tiendrè la main, mais pour celui dont le memoire de Madame de Cujes est chargé, c'est ce que je ne puis scavoir. n'en aient jamès ouï parler jusqu'ici. M. de Ciron a receu de la main de la dame une depèche de vostre part laquelle je verre ; il m'a rencontré aujourdui en chemin et m'a dit qu'il estoit fort vostre serviteur. Si vous aviés de si parfaites cognoisances comme jay de son bon naturel, vous l'eimeriés, s'il se pouvét, plus que moy. Et je vous puis assurer et cautionner que tout ce que vous aves jamès veu de ce cartier n'entre point en parangon de sa valeur. Il est vrai que je n'eime point son confrere : il m'est impossible de partager mon ceur en ce cas. Et cest ce que M de Valavès m'a icy reproché et eut vouleu que ma franchise et la parole de mon esprit eut consenti à l'amitié de ce qui n'a rien de cela. S'il est vrai que j'ay honoré M. de Calas [1] vous et monsieur vostre frère avec toute sorte d'excès, ces je vous assure que je n'ai pas sulement en vostre province mais en nulle part du monde trouvé des generosités et des ingenuités parelies. Je suis, il est vrai, anemi de tout ce qui est barbare et double et la politesse a des grands avantages sur moy. Permetés dong que je vous decouvre mon ceur et que je vive avec vous cordialement. Le donneur de la présante est un minime, lequel j'ay oui à la paroisse de la Dalbade où je suis, cet avent et caresme, et n'ai peu le voir que ce soir chez Madame de Cujes ; il part demein à cinq heures ; cela ma obligé de vous escrire ; il est tres excelent prédicateur et je l'eime veritablement et me donnere l'honneur de lui escrire et m'entretenir en ses bonnes grâces. j'escris par lui à M. Valavès et voudrois qu'il me feut permis de vous entretenir d'avantage, mais c'est après dix heures de nuit. Je vous prie de m'eimer et me croire

Vostre très obeissant serviteur.

ABBATIA [2].

[1] C'était le nom sous lequel était connu le père de Peiresc, Réginald ou Régnaud de Fabri, mort le 25 octobre 1625. R. de Fabri était devenu seigneur de Calas à la mort (1608) de son frère aîné, Claude de Fabri, conseiller au parlement d'Aix.

[2] Bibliothèque nationale, fonds français, n° 9543, f° 196. Autographe. La lettre n'étant pas datée, j'ai cru devoir la placer à la suite des lettres qui por-

Digitized by Google

X

MONSIEUR,

C'est après avoir eschappé par la grace de Dieu, et n'estre pas enveloppé dans les calamités publiques que je reviens à vous. Il est vray que le donneur de la presente partit d'icy au mois de janvier dernier, pressé de l'epouvante et des images de mort dont ceste ville estoit affreuse, si bien que quoyqu'il m'advertit le jour avant son depart, il me fut impossible de vous escrire tant j'estois dans l'affliction, mes plus proches estants à toute extremité, et moy la nuit entiere en exercice pour les assister. Il est vray que Dieu jusques icy m'a grandement favorisé n'ayant eu pour tout que le mal et de mes amis et de toute nostre famille. Mr le President Cambolas[1] perdit un sien fils ecclesiastique que vous n'avez point veu, et qui promettoit beaucoup. Je perdis une mienne seur et cinq de sa maison, mes filles mariées et leurs maris infects, et non blessés, moy seul et mon petit à la campagne n'osant quitter le lieu, et voyant presque perir tout ce que j'avois de plus cher. Il faut croire que j'estois bien ebloui, puisque je partis de la ville sans voir Madame de Cujes que je devois et servir et voir à toute heure, ny peu sçavoir de tout l'esté quel Arrest elle avoit eu, quelle diligence que j'aye faite. Je vous prie me faire ceste faveur de luy temoigner, si vous la voyés, que je suis plus tost digne de commiseration et pardon que d'excuse, car s'il me faut faire le proces la dessus, il le faut faire comme à un corps mort qui ressuscite et qui n'a point de criminel que la peau et l'apparence.

Mr l'Archevesque est à Paris après son proces contre l'Université où Mr de Taliasson, docteur Regent, mon grand ami, comme Mr de Valavès vous dira, est depuis quatorze mois et

tent une date. Comme il y est question de M. de Puymisson, alors en vie, on peut, en tout cas, déclarer qu'elle est antérieure au mois d'octobre 1631, époque où Peiresc parle de la mort du possesseur des Poëtes provençaux.

[1] Nous avons déjà rencontré le nom du chanoine de Cambolas, fils du président Jean de Cambolas et éditeur des œuvres de son père. Voir, sur le docte jurisconsulte et magistrat, un très-incomplet article de la *Biographie toulousaine*.

Digitized by Google

n'espere point encore arrest. Cette proximité a esté cause que je n'ay peu trouver place chez ledict seigneur, et quoyque j'aye taché de le servir en cette malheureuse rencontre, il n'en pouvoit rien croire et tout luy estoit suspect. Il le connoitra quand il luy plaira.

Mr de Sponde, evesque de Pamiés, y est aussi pour ses affaires; je leur escris d'icy, mais je ne sçay comme ils sont raliés ensemble, qu'ils ne font plus estat de moy; Dieu veuille que je les puisse servir comme je le desire, je dis avec toute sorte de passion et que l'honneur que je leur dois après vostre recommandation, et pour vostre consideration très particuliere, leur puisse avec le temps estre connüe; car je ne puis perdre cette occasion de vous honorer vivement et expressement en eux, me trouvant si esloigné de vous, et ne pouvant sacrifier à des autels plus vivants, et qui portent avec eux plus particulièrement la memoire de vostre nom que ces deux prelats, lesquels en vostre absence je verray et cultiveray avec toute sorte de religion.

Cette ville est nette de la peste par la grace de Dieu qui nous a envoyé un Hermite qui vit à Montpelier à l'Hermitage de S. Guillaume, lequel purge un lieu dans vint'quatre heures où il falloit quarente jours avec beaucoup de fatigue; si bien que toutes nos Maisons Religieuses estant infectées lorsqu'il y arriva au mois d'Octobre, dans quatre jours elles furent ouvertes et dans leurs exercices sans qu'il y ait eu aucune suite, ni à aulcune autre maison dont il en a desinfecté plus de dix mille. Ce benefice est incomparable, on le retient icy, et je crois qu'on luy faira un Hermitage aux portes de la ville, qui doit ce bonheur, après Dieu, à Mr de Montmorency qui l'envoya icy. Touts nos voisins, qui sont encore grandement affligés, sont icy pour l'avoir, mais on l'a refusé, et il est asseuré qu'on le retiendra. Il ne desinfecte pas seulement les lieux, mais bien les hommes, il les met dans un lieu fait comme une grande lanterne composée de toile, comme s'ils suoient la verole, et auprès d'un grand feu, il les parfume avec un feu qu'il fait bruler dans une poesle, qui est tel que celuy qui le souffre süe si fort et se vuide par le nez et partout, qu'il appelle cela une crise, et c'en est en effet une: aucuns de ceux qui sont passés par ceste estamine n'ont pas esté frapés; et si

Digitized by Google

le Premier President qui se confioit en ses forces extraordinaires en eut voulu faire l'essay, il n'eut pas passé le pas comme il fit[1]; il fut decouvert dans la grand chambre et surpris du charbon[2], et après sa mort l'Hermite desinfecta la Grand chambre avec sa poësle et son feu si bien qu'on y tint l'Audience le jour après. Il a une qualité miraculeuse, car s'il entre dans un lieu infect, il connoit le quartier où est l'infection; il dit que dès qu'il l'approche le front commence à luy faire mal, et moy je crois qu'il a ces graces de Dieu, qu'il n'aime pas découvrir et professer, et ayme mieux dire qu'il le connoit par cette voye qui tient du sentiment et de la nature[3]. Il est mort grand nombre de personne, plusieurs conseillers et bourgeois. Il s'est perdu tant de monde que le bled qui valoit, l'année passée, 20 livres, ne vaut que 5 livres presentement, et encore le pain moisit dans les boutiques des Boulangers. La chambre mi partie est en desordre, les Catholiques estants demeurés seuls à St Fœlix[4] et ceux de la Religion

[1] Gilles Le Masuyer, grande et noble victime du devoir, mourut de la peste le 10 octobre 1631, comme nous l'avons déjà rappelé, et la présente lettre est, par conséquent, postérieure de plusieurs semaines et peut-être même de plusieurs mois à cet événement; car, si la mort eût été toute récente, d'Abbatia eût dit *comme il a fait* et non *comme il fit*. Sur l'héroïque fin du premier président, il faut lire une belle page de l'*Histoire du parlement de Toulouse*, t. II, p. 156.

[2] C'est ce que M. Dubédat confirme en ces termes : « Il se sentit frappé, en pleine audience, pareil à un capitaine sur le champ de bataille; on n'eut que le temps de le transporter dans son hôtel, où il donna encore, de son lit de douleur, l'ordre de veiller à la sécurité publique. »

[3] Reproduisons une note du président de Saint-Vincens mise, comme les autres notes déjà citées de cet érudit, en tête du manuscrit 1019 de la Méjanes : « A propos de la peste, qui régnoit à Toulouse en 1630 et de l'hermite qui désinfectoit, je dirai ici qu'en 1580 et années suivantes, il y eut à Aix une peste extrêmement cruelle qui fut appelée la peste de l'Ermite, parce qu'un hermite fut accusé de la répandre. Il s'appelait frère Valère de Sainte-Colombe. Le peuple eut une grande confiance en lui et pensoit qu'au lieu de donner la peste, il la guérissoit. Son crédit dura quelque temps après qu'il fut condamné pour des crimes graves à être brûlé. Il était moine de l'ordre de Saint-Jérome en Portugal et avoit parcouru l'Espagne et l'Italie. Sa mort eut lieu en 1586. En allant au supplice il disoit : « *A péché ancien, pénitence nouvelle.* »

[4] Aujourd'hui commune du département de la Haute-Garonne, canton de Revel, arrondissement de Villefranche, à 43 kilomètres de Toulouse.

Digitized by Google

s'estants retirés, on attend ce que le Roy en ordonnera. C'estoit, à ce qu'on nous dit, sur ce que ceux de Montauban et autres villes font les Consuls touts de la Religion sous prétexte de certains articles dont la verification est attribuée au Parlement, et ils n'ont jamais esté verifiés.

On fait icy le procès à un Ministre nommé Bastide pour avoir à Montauban et S. Afrique presché la sedition[1], et fait imprimer un livre contre nostre Religion[2], il a esté renvoyé par le Roy sur le partage qui intervint à la Chambre, à ce Parlement : ceux de la Religion avoient envoyé des leurs à St Fœlix qui furent attrapés sapant les prisons pour le faire sauver ; ils ont esté conduits icy pour estre jugés avec Bastide. On m'appelle presentement pour le voir passer, il est conduit au suplice pour avoir la teste tranchée ; il est opiniatre, et proteste qu'il meurt Catholique reformé[3]. C'estoit le

[1] Jean Bastide, ancien curé de Montgaillard (canton de Villefranche, à 5 kilomètres de cette ville, à 33 kilomètres de Toulouse), fut pasteur à Saint-Affrique de 1626 à 1631.

[2] *Adresse aux desvoyez pour sortir de l'Ægypte romaine et parvenir à la Canaan de la vérité, par Jean Bastide,* toulousain, cy-devant prédicateur en l'église romaine et recteur des églises de Montgaillard au diocèse de Tolose et de Roquefixade au diocèse de Pamiers et aulmosnier du Roy dans le pays de Foix. Montauban, 1627, petit in-8° de XIV-137 pages.

[3] Ce récit d'un témoin oculaire du supplice de Jean Bastide comble une lacune de la *France protestante*. MM. Haag et le nouvel éditeur du recueil, M. Henri Bordier, ont ignoré la fin tragique de leur coreligionnaire et mentionné vaguement sa mort comme s'il s'agissait d'une mort naturelle. On lit en effet, dans le t. I de la nouvelle édition (1877, col. 953), que Bastide « mourut vers 1635. » Il sera facile, je le suppose, de retrouver la date précise de l'exécution de l'ancien curé de Montgaillard, ce qui donnera la date précise de la présente lettre, écrite le jour même de cette exécution. — J'ajoute, en corrigeant l'épreuve, que M. H. Bordier, averti par moi, a prié un de ses savants amis, M. Ch. Pradel, de rechercher dans les archives du parlement de Toulouse la sentence rendue contre Bastide, et qu'il s'est empressé de me communiquer ce document (*Arrêts criminels,* n° 257). Ledit document, daté du samedi 10 janvier 1632, est entièrement d'accord avec le récit du correspondant de Peiresc On y voit que « Mr Jean Bastide, jadis prestre et a present ministre de Saint-Affrique, prisonnier à la Conciergerie, etc.» est condamné à avoir la tête tranchée sur la place du Salin, et que « l'exécuteur de la haute justice luy fera faire les cours accoustumés par les rues et carrefours de la presente ville de Tholose, monté sur un tombereau, ayant l'hart au col. » Si l'échafaud put être dressé le jour même, la lettre d'Abbatia

Digitized by Google

premier de la secte de ces quartiers et fort letré; cette secte s'evanouit tout à fait; ils n'ont plus que tenir, *turba hæc sua fata peregit.* Adieu donc; je vous prie de m'aimer; je vous envoye tout ce que j'ay, comme ce que Mr Taliasson a imprimé à Paris contre Mr l'Archevesque[1].

Je suis avec toute verité, Monsieur, vostre, etc.

ABBATIA[2].

APPENDICE

I

INSTRUCTIONS DONNÉES PAR PEIRESC, EN 1628, AU PRIEUR DE ROUMOULES

A Thoulouse

Il faudra voir Monsr Maran, conseiller aux Requestes, et messieurs ses freres le chanoine, et le Regent, et les saluer tres tous bien humblement de ma part.

serait du 10 janvier 1630; elle est au plus tard du lendemain, 11. On trouvera dans les *Additions et corrections* du prochain fascicule de la *France protestante,* lequel formera la seconde partie du cinquième volume, les nouveaux résultats dus aux révélations de la lettre d'Abbatia.

[1] La *Bibliothèque historique de la France* fournit les indications suivantes sur les écrits relatifs à la querelle de Charles de Montchal et de Taillasson (le nom de ce dernier n'est pas cité dans la *Biographie toulousaine*):

« 45283. *Vindiciæ et Expostulationes pro sacræ Facultatis Theolog. professoribus Academiæ Tolosanæ, apud Regem Christianissimum, et amplissimos dominos Consistorii, adversus Petrum Taillasson, V. J. professorem, aliosque ejusdem Academiæ professores,* etc., in-4o.

» 45284. *Inventaire des pièces produites par M. Pierre Taillasson, docteur et professeur en droit en l'Université de Toulouse, etc., contre Messire Charles de Montchal, archevêque de Toulouse, le chancelier et les Docteurs-professeurs de la même université,* in-4°.

» 45285. *Avertissement pour les Recteurs et Docteurs-Régents de l'université de Toulouse, touchant le rang et séance prétendu par le sieur Archevêque de Toulouse, au préjudice dudit Recteur,* in-4o. »

[2] Bibliothèque d'Aix, Correspondance de Peiresc, n° 1219, f° 14. Copie.

Digitized by Google

Et faudra s'enquérir du Conseiller s'il s'est ressouvenu de ce que je luy avois communiqué touchant le Pline de feu Mr Catel dont il m'avoit fait esperer qu'il parleroit à celuy qui avoit recueilly sa succession[1], et particulièrement les livres du dict feu sr Catel, son proche parent.

S'il en a esté parlé il faudra me mander les responces qui en auront esté faictes, et ce qui s'en peut ou doit esperer.

Si cela estoit encor à faire, il le fault prier de le vouloir faire ou de dire s'il auroit agreable qu'on y employe quelque autre ce qu'on n'a pas vouleu tenter.

Et en ce cas sçavoir son advis de laquelle personne il pense qu'on se peut servir pour s'entremettre de cette négociation.

Et à faulte d'en nommer, s'il trouveroit bon qu'on y employast Mr le Presidant de Cambolas, pour n'y rien faire que par son advis afin de luy en reserver tousjours la principale obligation que luy en pourra avoir le public, et moy par mesme moyen.

Aprez il faudra en toucher un mot de ma part audict sieur President de Cambolas, à qui j'en ai touché un mot en general sans rien exprimer.

L'affaire est qu'on va mettre soubs la presse une nouvelle édition de Pline à Paris soubs la direction de Nicolaus Rigaltius, Bibliothecaire du Roy[2], à qui les RR. P.P. Jesuittes ont communiqué à cet effect tout ce qui souloit estre dans la Bibliothèque de feu cardinal de Joyeuse, des observations et corrections de feu sr Pelissier, Evesque de Montpellier, sur le Pline dont ilz ont huict livres entiers et pleusieurs autres bons fragmens sur les autres que l'on faict estat de mettre soubs le nom dudict sieur Pelissier et de feu Mr Catel qui y avoit bien contribué de son travail pour une partie.

Et d'aultant que feu M. le Conseiller Catel avoit une coppie de la plus part de ce qu'on a à Paris, plus nette, et quelque

[1] C'est-à-dire le conseiller de Puymisson, comme nous l'avons déjà vu.

[2] Voir sur Rigault le *Cabinet des manuscrits*, par M. Léopold Delisle (t. I, p. 198-199 et *passim*). Rigault, à la Bibliothèque, avait remplacé Casaubon en 1615. Je renverrai, de plus, le lecteur à un prochain fascicule des *Correspondants de Peiresc*, qui sera consacré à Rigault. Ce docte humaniste n'édita jamais le Pline dont Peiresc croyait la publication si prochaine.

Digitized by Google

chose de plus, ensemble un grand volume du Pline imprimé avec des petites diverses leçons, et notes marginales dudict sieur Pelissier, qui pourroient grandement ayder cette édition nouvelle qui sera trez belle et bonne, et qui contiendra tout ce que les plus doctes du siecle ont annoté sur cet auteur, mesmes de trez rares observations du sr de Saulmaise.

Il seroit à desirer qu'on y peut inserer tout ce qui est du labeur dudict feu Pelissier, entre les mains des heritiers dudict feu Sr Catel et surtout ledit texte de Pline avec ses notes marginales. Si j'eusse eu cet advis avant le decez dudict feu Sr Catel, conseiller, je m'ose quasi promettre que je n'aurois pas esté esconduict de cette grace, mais on y a pensé trop tard.

Il faudra voir maintenant d'y faire ce qui se pourra, et s'il ne tenoit qu'à faire agir de puissantes intercessions, on y feroit intervenir les plus fortes de la Cour de Leurs Majestez pour y proceder avec le plus d'honneur et de reputation que faire se pourra.

Au reste on pourra estre asseuré de la restitution fort fidele de tout ce qui sera communiqué pour ce regard, et qu'on rendra tesmoignage publique de l'obligation qu'on en devra avoir à cez Messieurs qui en auront faict la charité et à ceux qui l'auront procurée, parsus quoy[1] il se pourroit tousjours mesnager quelque autre sorte d'advantage ou gratification.

En un besoin on en pourra communiquer encores à Mr l'Evesque de Pasmier, à Mr d'Abbatia, et telz autres que ces messieurs adviseront[2].

A Thoulouse

Il fault d'abord aller à l'Eglise St-Louys où est le noviciat des RR.PP. Benedictins reformez de la Congregation de St Maur, et fauldra voir le R.P. Dom Pol d'Hilaire, superieur dudict noviciat, et scavoir de luy s'il aura receu mes lettres par

[1] Par-dessus, en outre.

[2] Bibliothèque d'Inguimbert, collection Peiresc, registre LI, fo 118, copie sans date. On conserve à la bibliothèque d'Aix, collection Peiresc, registre V, fo 570, une autre copie quelque peu modifiée des instructions données au prieur de Roumoules.

Digitized by Google

deux divers messagers, ensemble le pacquet addressé au R. P. Du Val, de Guistres, et si ledict P. Du Val n'estoit encore party pour retourner à Guistres, il luy faudra donner courage de s'y acheminer en si bonne compaignie[1].

Si le P. Du Val est party, il faudra scavoir dudict Dom d'Hilaire quelle despence a faict ledict P. Du Val dans leur maison pour l'en rembourcer exactement, tant pour sa pansion que pour les fraiz et fournitures de sa maladie.

Et fauldra scavoir dudict Dom d'Hilaire s'il vouloit aggréer que quelqu'un autre des Relligieux de mon Abbaye peusse venir passer quelque moys dans leur noviciat, en payant la pension telle que les aultres, pour s'instruire un peu dans la bonne discipline regulière, ou bien s'il croit que le superieur des PP. reformez de la mesme congregation de St Maur nouvellement establys à S^te^ Croix de Bordeaux[2], me voulussent faire la mesme gratiffication en payant, comme dict est, la pension ordinaire et toute aultre despence qu'ilz jugeroient requise et necessaire mesmes pour la reception d'un novice et pour la tradition de l'habit monachal, et s'ilz permettroient que aucuns de mes religieux demeurassent parmy leurs reformez pour la continuation de leurs estudes.

Je voudrois aussy une attestation du P. Dom d'Hilaire de ce que le dict P. Dom Du Val s'estoit mis en debvoir de prendre leur plus estroitte refforme, et que c'est l'indisposition et foiblesse extraordinaire de ce pauvre homme qui l'a constraint de s'en retirer à son corps et cœur deffendant, affin que j'envoye à Rome et que je tasche d'avoir quelque declaration pour guerir son scrupule.

[1] Sur tous ces religieux et sur toutes les questions relatives à l'abbaye de Guitres, on consultera avec plaisir et avec fruit une étude que publiera prochainement mon savant ami M. A. de Lantenay sous le titre de: *Peiresc, abbé de Guitres.* On n'ignore pas que déjà le délicat érudit, à demi caché sous le nom de Lantenay, a publié un très-curieux document relatif à l'abbaye de Guitres: *Une lettre inédite de Peiresc, abbé de Guitres, au cardinal de Sourdis, avec introduction et notes* (Bordeaux, Féret, 1879; in-8° de 28 pages).

[2] J'ai encore ici l'occasion de citer une excellente publication de M. de Lantenay: *les Prieurs claustraux de Sainte-Croix de Bordeaux... depuis l'introduction de la Réforme de S. Maur* (Bordeaux, 1884; grand in-8° de 191 pages).

Digitized by Google

En toute facon il fauldra faire toute sorte de compliments et remerciements possibles au P. Dom d'Hilaire des bons traictements et charitables secours par luy rendus audict P. Du Val tant durant son indisposition que autrement.

Il fauldra puis voir Mr d'Abbatia l'advocat et luy rendre mes lettres avec mes recommandations et compliments.

Apres Mr l'Evesque de Pamiés de Sponde

Mr le President de Cambolas

Mr le Conseiller Maran

Mr Mary qui fournira les 50 escus si besoing est.

Et à tous faire mes compliments en leur rendant mes lettres et parler, selon mon instruction séparée, touchant le livre de Pline de feu Mr Catel et touchant celuy de Dionysius Bysantinus de Mr l'Evesque de Rhodez [1].

En voyant Mr Maran il luy faut demander par grace de voir sa bibliothèque et son cabinet où il a un grand vase égyptien dont le couvercle est en forme de teste humaine.

Et, s'il n'avoit pas desaggreable, il le fauldroit prier de ma part de trouver bon que l'on en fit promptement faire un desseing en papier, de la mesme grandeur de l'original, à diverses veues, tant du devant que du derriere et des costez, avec la reproduction de toutes les figures hieroglyphiques qui s'y treuveront peinctes ou gravées.

Et si cela se pouvoit rouler bien à son aise sur un baston [et] recouvrir de carton et de toille cirée on le pourroit renvoyer par le retour des mulletz ou des chevaux.

On luy pourra dire que c'est pour l'envoyer à Mr Lorenzo Pignoria [2] qui a faict des commentaires sur les caractères hieroglyphiques de la Table de Bembo [3], lequel est aprez de les reimprimer et y en pourra faire mention honnorable pour ces Messieurs.

[1] C'était Bernardin de Corneillan (1619-1636). Le traité de Denys de Bysance ne se retrouva pas. La recherche de ce manuscrit occupa beaucoup Peiresc, comme le témoignent de nombreux passages de sa correspondance.

[2] Savant antiquaire né à Padoue en 1571, mort dans la même ville en 1631.

[3] *Vetustissimæ tabulæ æneæ hieroglyphicis, hoc est sacris Ægyptiorum literis, cœlatæ explicatio* (Venise, 1605, in-4°). On connaît plusieurs autres éditions de cette mémorable dissertation; la dernière est celle d'Amsterdam (1669, in-4o), sous le titre de *Mensa Isiaca*.

Digitized by Google

Il fauldra aprez voir le libraire Colmiers (*sic*)[1] et sçavoir de luy s'il n'a pas receu de M. Buon, de Paris, un exemplaire des œuvres de M^r^ Du Vair en grand papier[2] et s'il l'a rendu à M^r^ de Maussac à qui il estoit adressé, ou à aucun autre de l'ordre et mandement dudict sieur de Maussac et de moy et despuis quand.

Et puis il me fauldra achepter un exemplaire du livre des decretz du Synode provincial de Thoulouze tant de ceux de feu M^r^ le cardinal de Joyeuse que de ses devanciers, et s'il s'en trouve diverses éditions, je seray bien ayse d'en recouvrer un exemplaire de chaque sorte. Et s'il se trouve quelque chose de pareil des Synodes provinciaux de l'Archevesché d'Auch et de celle de Bourges, ce me sera grand plaisir d'en avoir de tous comme j'en ay desja de ceux de Narbonne et de ceux de Bordeaux et autres metropoles.

Si les Paratiltes de feu M^r^ Maran sont achevez d'imprimer, je seray bien ayse que l'on m'en achepte un coupple d'exemplaires et quand il n'y manqueroit que quelques feuilles, je ne l'achepteray pas moings volontiers, à la charge qu'on me fournit aprez les feuilles restantes quand elles seront achevées.

Et seroit bon de proffiter pour cet effect le retour des mullets et des chevaux parce qu'il a grande peine de trouver commodité de voiture de Thoulouze en Provence.

Si on pouvoit avoir aussy ce qu'il y avoit d'imprimé avant la mort de feu M. Catel ou aprez de son *Histoire du Languedoc*, encores que cela ne soit parfaict, je n'en achepterois pas moings volontiers une coupple d'exemplaires des feuilles ja imprimées.

Et scavoir des imprimeurs ou des heritiers dudict sieur Catel quand on peut espérer que s'acheve d'imprimer la dicte histoire du Languedoc[3].

[1] Lisez Colomiez, le plus célèbre imprimeur de Toulouse à cette époque.

[2] Édition en grande partie préparée par Peiresc et qui fut achevée par André du Chesne (Paris, Nicolas Buon, 1625, in-f°). Cette édition n'a pas été citée dans le *Manuel du Libraire*, où figure seulement celle de 1641 (Paris, in-f°).

[3] Les *Mémoires sur l'histoire du Languedoc* parurent en 1633.

Digitized by Google

A Montpellier

Il fauldra voir Mr Ranchin, chancellier de l'Université de médecine [1], et luy rendre ma lettre et tascher de voir son cabinet, mesmes de jetter les yeux, s'il se peult, sur ses medailles d'or, sur ses bagues et graveures antiques, et sur les instrumens de bronze antiques, mesme sur ses livres manuscrits.

Voir s'il a une médaille d'or d'Arzinoe grecque de 9 ou 10 escus d'or de poids; s'il a une sardoine antique quarrée en anneau où est le ravissement des Sabines ; s'il a l'espée de bronze antique de feu Mr le General Grille [2]; s'il a, comme on dict, une grande bible enluminée traduitte en provençal.

L'advertir de la commodité du retour des mullets, chevaux de M. l'Abbé de Foix et de ceux de son train, pour me faire tenir, s'il veult, deux livres manuscrits qu'il m'a escript de me vouloir prester pour un de nos amys.

Et, pour cet effect, il fauldra charger le voicturier qui ramenera lesdicts mullets et chevaux de l'aller veoir en revenant par Montpellier, pour recepvoir ce qu'il luy vouldra confier.

Il fauldra voir aussy un morceau de placque de marbre où est gravé le nom d'Ὁμηρος sur quelques figures, et s'il n'en estoit pas si jaloux, les mullets me le pourroient apporter et peut-estre quelque autre avec icelle des moings jalouses.

S'il donne quelque parolle considerable touchant le prix de son cabinet, il le fauldroit escripre soit de Montpellier ou de Thoulouse.

Scavoir aussy quel nombre il a de medailles grecques tant d'or et d'argent que de cuyvre séparement des autres.

[1] Voir sur François Ranchin, tour à tour élève et professeur à l'École de médecine de Montpellier, puis chancelier, la remarquable notice de M. A. Germain (de l'Institut) sur cette école, ses origines, sa constitution, son enseignement (Montpellier, 1880, in-4°). Ranchin figurera dans la galerie des *Correspondants de Peiresc*.

[2] On possède plusieurs lettres de Peiresc au général Grille, lequel était un *général des finances*. Ces lettres, qui vont du 17 mars 1608 au 16 mai 1625, sont conservées à la bibliothèque d'Inguimbert (Minutes, registre III, f° 585-596).

Digitized by Google

Il fault voir aussy Mad^elle^ de Clausel, fille de M^r^ Pacius [1], laquelle s'estoit meslée du marché et vente dudict cabinet pour sçavoir d'elle ce qu'elle en a apprins soit dudict s^r^ Ranchin ou de sa femme, et pour scavoir aussy qu'est devenu un portraict de la susdicte espée de Bronze antique lequel j'avois envoyé à M^r^ l'Advocat Pacius son frère, qui tomba ez mains du s^r^ de la Faverque, son hoste, de qui je vouldrois bien le recouvrer par le retour desdictz mulletz ou chevaux, et pour cet effect il fauldra parler audict sieur de la Faverque et moyenner qu'il le remette à la dicte damoyselle de Clausel [2] chez laquelle ledict mulletier l'ira prendre en revenant.

S'il y a du temps il pourra voir aussy M^r^ le general Ranchin, neveu dudict sieur chancellier [3], pour luy rendre ma lettre et le saluer de ma part et l'advertir de la commodité du retour desdictz mulletz affin qu'il peut faire tenir prets lesdicts livres de son oncle ou aultre chose qui pourroit estre envoyée en Provence.

S'il y a temps aussy, il fauldra voir le s^r^ Catalan, Apoticaire [4],

[1] Sur l'illustre professeur de Peiresc et sur sa famille voir : *le Jurisconsulte Jules Pacius de Beriga* (1550-1602) *d'après un document inédit, par M. Ch. Revillout,* professeur à la Faculté des lettres de Montpellier (Montpellier, 1882, in-4°); *Jules Pacius de Beriga. Compte rendu du mémoire de M. Ch. Revillout, avec addition de documents inédits, par Ph. Tamizey de Larroque* (extrait de la *Revue des questions historiques* d'octobre 1883; Paris, 1883, in-8°).

[2] La fille de Jules Pacius, mariée avec M. de Clauzel, à Montpellier, continuait à habiter la ville que son père avait dû quitter pour aller occuper une chaire à l'Université de Valence (en Dauphiné).

[3] Peiresc écrivit quelques lettres à ce général Ranchin (du 11 mars 1628 au 27 mars 1634; Minutes, registre v, f° 428-438, *passim*).

[4] Laurent Catalan ou Catelan composa plusieurs ouvrages que recherchent les bibliophiles : *Discours et démonstration des ingrédiens de la confection d'akermes reformée* (Lyon, 1614); *Discours sur la thériaque* (Montpellier, 1614 et 1626); *Histoire de la nature, chasse, vertus, propriétés et usages de la lycorne* (Montpellier, 1624); *Traité de l'origine, vertuz, proprietez et usage de la pierre Bézoar* (Montpellier, 1623); *Rare et curieux discours de la plante appelée mandragore* (Paris, 1639, in-12). L'auteur du *Manuel du libraire* ne mentionne que le troisième de ces cinq ouvrages, ajoutant que le volume est *peu commun*. Voir d'ailleurs, sur le docte apothicaire, les pp. 26-27 de la très-intéressante étude publiée en 1882, sous le titre de *l'Apothicairerie à Montpellier sous l'ancien régime universitaire,* par M. A. Germain, de l'Institut, à l'obligeance duquel je suis redevable de plusieurs des renseignements bibliographiques qui précèdent.

Digitized by Google

et son cabinet des choses naturelles[1] et luy faire de mes recommandations et remarquer ce qu'il luy pourra dire touchant le cabinet dudict sieur Ranchin et les discours qu'il aura tenu de moy.

Si Monsieur de Maussac le filz conseiller du Parlement de Thoulouze estoit à Montpellier, on le pourroit salluer de ma part.

A Bésiers

Voir Mr de Maussac le filz, conseiller du Parlement de Thoulouse, qui est de la Chambre de l'Edict[2], et le salluer de ma part, luy demander s'il a receu les deux exemplaires des œuvres de feu Mgr du Vair en grand papier et s'il en a fait rendre l'un à Mr Maran, suivant la priere que je lui en avois faicte.

Luy dire que j'ay recouvré un manuscript grec fort ancien, où il y a de grandes pieces de Polybe non imprimées, de la fin de Dionysius Halicarnasseus et du commancement d'Appian et de Dion Cassius, ensemble des chroniques catholiques de Nicolaus Damascenus et autres où est rapportée l'histoire de l'*Aurum tholosanum*[3] un peu plus particularisée que ce qu'on en a communement, dont je luy ay escript plusieurs foys sans aulcune responce.

A Agen

Il fault voir Mr d'Andrault[4], conseiller du Parlement de Bourdeaux, et le salluer de ma part, et prendre de ses lettres pour

[1] Voir sur ce cabinet le *Dictionnaire des amateurs français du XVIIe siècle*, par M. Edmond Bonnaffé (Paris, 1884, in-8°, p. 50-51. M. Bonnaffé, qui cite à ce sujet les voyageurs Jodocus Sincerus, Golnitz, Spon, rappelle que la collection formée par Catelan, laquelle était une des curiosités de la ville de Montpellier, fut achetée, après la mort de l'apothicaire, par Gilibert.

[2] Ce tribunal eut son siége à Béziers de septembre 1623 à novembre 1629.

[3] Voir sur ce ms. une note du fascicule V. *Claude de Saumaise*, p. 117.

[4] Voir sur ce magistrat une note du fascicule I. *Dubernard*, p. 6.

Digitized by Google

Bordeaux aprez l'avoir entretenu plainement de l'estat des affaires de Madame de Crequy[1] et des contentions du Parlement et de Mr l'Arch[evesque].

A la Reolle

Il fault demander Dom Teissiere, le salluer de ma part, et sçavoir au cas que j'eusse besoing de l'emploier en mon Abbaie, s'il l'accepteroit.

A la Seaulve (*si on y passoit*)

Voir Mr de Gaufreteau, visiteur general de la Congregation des Benedictins[2], l'asseurer de mon service, et que j'avois faict tout ce qu'il avoit desiré pour le P. Vaixsiere de la Reolle, mais que le bon P. Du Val s'estant radvisé, j'ay reservé cela à une autre occasion que je luy recommande tousjours mon Abbaye, et le prie de disposer de moy en ce qu'il me cognoistra propre[3].

II

A Mr DE VALAVÈS, A PARIS

MONSIEUR,

Après avoir fait quelque penitence pour effacer les péchés qu'il semble que j'ay faits de ne vous avoir point escrit durant

[1] Le procès devant le parlement d'Aix entre le maréchal de Créqui et la maréchale, fille du connétable de Lesdiguières. Ce procès tient une large place dans la correspondance de Peiresc. Voir les *Historiettes* de Tallemant des Réaux (édition P. Paris, t. I, p. 134-135).

[2] Voir sur Dom Pierre de Gaufreteau (né vers 1588, mort en 1653) l'*Essai généalogique sur la famille Gaufreteau, par M. Jules Delpit,* à la suite de la *Chronique bordelaise* de Jean de Gaufreteau (Bordeaux, t. II, 1878, p. 351-352).

[3] Registre de Carpentras no LI, déjà cité, f° 119. Dans le recueil d'Aix déjà cité (ms. 1023, formant le t. V de la Correspondance de Peiresc, f° 570), je trouve cette addition : « A Bourdeaux. Il me faudra chercher une demi-dou-

Digitized by Google

un si long temps, je dis un si long caresme d'occupations, enfin par nostre dernier courrier, je vous demandois quelques pardons et quelques autels privilegiés. Je crois que vous aurés creu que je suis à demi cuit sous la cendre, et que la contrition m'a desja cassé les os, et que je ne regarde que le ciel avec des grimoires de Holande. En un mot vous verrés mes deux lettres, s'il vous plait, à Mr le card[l] de la Valette [1], je vous conjure les fermer et les luy donner, et, s'il vous plait, le voir et solliciter à mon intention, vous m'obligerés grandement ; et à tout cela je crois que la recommendation de Mr le Legat me pourroit beaucoup servir; ainsi me voyant assés en humeur, je luy donne quelques vers, lesquels je fais à onze heures de nuit, affin de les rendre à mesme heure à l'Ordinaire. Si vous jugés qu'ils soient dignes de les luy estre presentés, je vous prie les faire imprimer et les luy donner.

ILLUSTRISSIMO AC REVERENDISSIMO CARDINALI

BARBERINO

Sanctissimi Vrbani VIII D. N. P. a latere Legato.

Ut te Gallia nostra, Cardinalis
Illustrissime, sensit, repetitum
Tot votis populi, advenire tandem,
Certe lætitia haud minus suavi
Cor intus sibi sensit occupari
Quam dum, sole oriente, mane primo,

zaine d'exemplaires d'un grand journal du siége de l'Isle de Rhé, imprimé à Bourdeaux depuis peu, et m'en envoyer une couple en une fois ou deux par la voye de Paris sous l'enveloppe de M. de Lomenie. Il faudra aussi me chercher en quelque endroit un exemplaire de la plus vieille édition des Decrets du Synode provincial de Bordeaux faite il y a environ 40 ans, un de la première édition faite du commencement du pontificat de Mr le cardinal de Sourdis et me les envoyer par la première commodité. »

[1] Le cardinal de la Valette (Louis de Nogaret) était alors archevêque de Toulouse (1613-1627). Il était très-lié avec les deux frères, Claude Nicolas et Palamède de Fabri. Je publierai quelques lettres de ce prélat à Peiresc.

Digitized by Google

Noctis somnia lumine effugantur.
Qualem magni Aquilam Jovis ministram
Cœlo cernimus advolare dextro,
Talem te pater ille, Vaticana
Qui nunc præsidet imperator arce,
Nobis de solio remisit alto.
Hoc discrimen quod furente jactu
Illa fulmina grandinesque vibrat
Cum tu fœdera Regiamque pacem
Nostris intuleris beatus oris.
Pacem nam geris ore, qualis olim
Noemo rediens tulit Columba,
Quippe mente Aquila es, Columba vultu,
Et potens simul et simul suavis.
Hæc in stemmate gentis exarata
Triplex signat apis suavitatem,
Nam mel indicat efficacitatem.
Fert aculeus ex utroque ut inde
Audias fere lux apexque rerum.

Je lacherois encore ma plume, mais il ne me reste que ce coin, lequel je remplis de prière et de supplication, et vous supplie me vouloir croire éternellement,

Monsieur, vostre, etc.

ABBATIA.

Ce 24 août 1625 [1].

III

A MONSEIGNEUR DE LA VALETTE

Cardinal et Archevesque de Toulouse

MONSEIGNEUR,

C'est ung ni d'epigrammes que je viens esclorre à vos piés [2]; elles n'ont ni jour ni vie que tout autant qu'il vous plairra. C'est du latin à qui les funestes admonitions ont commencé d'ouvrir la veine; il coule encor; si ce n'est pas avec les graces

[1] Bibliothèque d'Aix, ms. 1029, t. I de la *Correspondance de Peiresc*, f° 18.

[2] *Éclore* se disait autrefois pour *produire*. Littré donne deux exemples, l'un tiré de la *Satire Ménippée* (*esclorre un escrit*), l'autre du *Théatre d'Agriculture* d'Olivier de Serres (*esclorront des œufs*).

Digitized by Google

et les douceurs que Mons[r] l'Evesque de Chartres[1] luy a donné, il fault advouer la verité que les secondes mains ne sont pas les plus heureuses. Vous avez veu de ceste mesme plume des efforts plus ambitieux. Je me prometz que vous ne mespriserez pas l'humilité de ceste cy, qui ne partist point de mon cabinet que pour recevoir vostre aveu et avoir l'honneur de vous estre agreable. Car qu'il se promette d'aller jusques à celuy de Sa Saincteté[2], c'est de quoy il fauldroit avoir dispense premier que de se l'estre promis. Vous estes, Monseigneur, suyvi et adoré de personnes de si grand merite que c'est une vanité incomparable de croire que ceste main vous puisse plaire qui semble n'estre que pour vous assurer que je suis, Monseigneur, vostre très humble et tres obeissant serviteur.

ABBATIA[3].

IV

LETTRE, VERS LATINS ET VERS PROVENÇAUX ADRESSÉS AU CARDINAL ALPH. DE RICHELIEU

Reverendo ac perillustri Domino Alphonso de Richelieu, Archiepiscopo Aquensi

Quæ minus opinate accidunt, pro miraculis haberi solent (Illustrissime Archipræsul). Contigit nuper Aquis-Sextiis ut famelica sores victum quæritando hianthem concham invaderet, quæ subitaneo testarum compressu importunum Prædonem oppressit; miraculo propior res visa es, Murem, sagaci nare bestiam ab Ostrea hebeti animalculo (si tamen Animal)

[1] C'était Léonor d'Etampes-Valençay, qui siégea de 1621 à 1641.

[2] Urbain VIII (Maffeo Barberini) fut pape de 1623 à 1644. On sait qu'il cultiva la poésie avec succès et que le recueil de ses vers a été plusieurs fois imprimé (notamment à Rome (1631, in-f°), à Bologne (1629, in-8°), à Paris (1642, in-8°. Imprimerie royale).

[3] Bibliothèque d'Inguimbert, registre XXXVII, t. I, f° 83. Autographe. La lettre est suivie de vers, également autographes, appelés par Abbatia *nid d'épigrammes*. Ces vers, que je m'abstiens de reproduire, sont intitulés : *Abbatiani in hæreticos et Hispanos carmina*.

Digitized by Google

tam facile, tam scite superatum. Hæc industria vincendi, Poëtarum hactenus nonnullorum, ut audio, solertiam excitavit, ut in hoc argumento lusitarent ipsi, et tanquam ex condicto decertarent. Lusimus et nos (Antistes Nobilissime) qui a seriis et domesticis tricis paulùm seducti aliquot Epigrammata in hoc ipsum argumentum pene ex tempore fudimus. Hæc si tuo ingenio, quo sane polles nobili, et peramæno grata fuerint, nulli dubium quin apud omnes laudem et plausum mereantur. Illa igitur tibi offero quæ scio vel ex materiæ amænitate et jucunditate placitura. Tu pro humanitate ista tua e benevolentia qua litteras humaniores ac litteratos universim prosequeris, faventibus oculis æqua mente suscipies, tanquam propensa voluntati accumulato prorsus affectu qua decuit observantia numini tuo consecrata. Quippe nominis tui dignitatem, generis nobilitatem, ingenii dotes, merita luculenta præ cæteris, imo plus cæteris in te agnoscere, suscipere, venerari, ac publice prædicare soleo. Vale.

Mus oscitantem concham invadit quæ reducta utrinque testa, prædonem opprimit

—

Mirum certamen, mira est victoria; inermis
Cochlea, quo Murem vincere possit, habet.

ALIUD

Herculeos sileant vatum figmenta labores,
Amplius est tenuis Murem quod Concha triumphet.

ALIUD

En prostra jacet concha et moriendo triumphat.
Nunquam Cæsaribus melior victoria cessit,
Gloria nec credo similis fuit ulla triumphi.

ALIUD

Sordida dum sorex diductis spectat hiantem
Ostreolam testis, immolat atque vorat.
Hostem at Concha premit foribusque hinc inde reductis
Fœlici nisu soriculam perimit.
Mirandum quoquo me vertam cerno duellum
Victor quippe hostis, victus et ipse cadit.

Digitized by Google

Œdipe! dic? horum cuinam victoria cessit
Dixeris, haud capiam, neutri et utrique manet.

ALIUD

Audax Musculus Ostreum vocabat.
Hoc dum acumina dentium experitur,
Testum comprimit, usquequaque hiantem
Sic que funere consepultam acerbo
Incautam illico soricem necavit.
Quodnam, oro, genus istud est duelli?
Quo neutro superante perfacete
Factum, ut hostis uterque vinceretur[1]?

[1] Bibliothèque Méjanes, ms. 1019, t. II de la *Correspondance* de Peiresc, f° 8. L'annotateur déjà cité des documents de ce recueil dit (f° 1) : « Une lettre d'Abbatia, du 18 février 1628, contient de jolis vers au sujet d'une huître que prit un rat chez M. l'Archevêque d'Aix. » La lettre et les vers ont été imprimés (p. 11) dans un recueil intitulé: ΟΣΤΡΕΟΜΥΟΜΑΧΗΑ *sive ostreæ et muris pugna, mors, cenotaphium, apotheosis. Illustriss. Alphons. de Richelieu Galliarum primati, et Lugdunensium Archiepiscopo.* (*Aquis Sextiis, apud Stephanum David. MDCXXIX,* in-4° de 26 pages (Épigraphe: *Et nugæ seria ducunt*). M. le marquis de Lagoy, bibliophile aussi aimable que savant, possède un exemplaire de ce recueil, qu'il a bien voulu me confier pendant mon séjour à Aix (mai 1880). Ayant eu à mentionner le recueil dans une note du fascicule II des *Correspondants de Peiresc. César Nostradamus* (Marseille, 1880, p. 19), j'ai dit que l'exemplaire du marquis de Lagoy est unique. Je me trompais: la bibliothèque d'Inguimbert en possède un autre, qui fait partie de la collection laissée à cette bibliothèque par le docteur Barjavel. L'ancien bibliothécaire de Carpentras, M. Lambert, ne connaissait pas la précieuse plaquette; car, dans le *Catalogue des manuscrits* de la bibliothèque d'Inguimbert (t. II, 1862, p. 203), il dit, à propos d'une pièce de vers du registre XXXVII : « Cette fable du rat et de l'huître paraît être une pièce de circonstance, et fait allusion à quelque événement contemporain. » Comme bon nombre de lecteurs n'auront jamais l'occasion de voir l'*Ostréomyomachie* d'Aix ou de Carpentras, je vais donner quelques indications sur ce recueil. L'épître dédicatoire est l'œuvre de l'antiquaire Boniface Borrilly. Le poëte qui a fourni le plus de pièces de vers latins est Abraham Remy, qui habitait alors la ville d'Aix en qualité de précepteur des enfants du baron d'Oppède, et qui plus tard devint professeur d'éloquence au Collége de France. Aussi un poëte qui signe H. Torquatius le salue-t-il (p. 7) en ces termes: *Ad A. Remmium primum hujusce ostreomyomachiæ authorem epigramma.* Beaucoup de pièces sont anonymes. Citons, parmi les poëtes latins qui entourent Remy, Balthazar de Vias, Joseph *Caissanus;* et, parmi les poëtes français, A. de Lortigues, Descudery (*sic*), de Nostradame, de Perussiis, [Claude de Perussis, fils naturel d'autre Claude, président au parlement d'Aix, et de Madeleine de Nostredame, docteur en théologie, protonotaire apostolique,

Digitized by Google

Lou Rencontre et Combat d'ung Huitre et d'un Rat dins uno cousino.

SONNET

Non y a ren de segur per terro ny per mar
Ny mais sensso perilh ; dedins une cousino,
Tesmoing un paure rat, qu'avié la mouert vesino
Cachado entre dous oues per sa fin ly tramar.

Lou rat en picourant trobo un mouceau amar
D'un huitre que sey dentz ly siervon de jassino ;
Badant la nuech lou rat lou mouerde, l'assassino ;
Quicho, lou rat non pouot ny fugir ny bramar.

Sy Plino ero vivent, escriourie de la guerro
Das animaus marins contre aquellous de terro,
Dau rencontre furious de l'huitre et d'un rat.

L'huitre vailhent ten pet, non fuge la bataille,
Lou rat pouerto au museau l'estoc que pougne et taillo,
En cousine ez son dueilh senso anar dins un prat.

QUATRENS

Sy lou darbous et la cauquilho
Fouguesson estat sey segonds,
Sy serion piegi que dragons
Romput, estrassat la rouppilho.

Admiras aquesto batailho,
Combatens que sias tant curious.
Rodamont, Rolland lou furious
Non an auprès ren fach que vailho [1].

---

prieur de Vitrolles, puis de Lauris, mort en 1647 à Aix, d'après des renseignements qui me sont communiqués par mon ami M. Léon de Berluc-Perussis, qui, — cela soit dit sans vouloir offenser l'ombre du poëte Claude de Perussis, — fait des vers autrement gracieux et élégants que ceux de son parent [du XVII[e] siècle], de Grignan, de Forbin, T. Billon, d'Agart. Le recueil est couronné (pp. 25, 26) par les petites pièces en vers provençaux que l'on va lire, *lou Rencontre et Combat d'ung huitre et d'un rat dins uno cousino*, sonnet signé *O*, et deux quatrains qui ont pour auteur un certain I. Vivety, sur le compte duquel je regrette fort de n'avoir rien à dire.

[1] Une copie manuscrite de ces trois petites pièces, à l'aide de laquelle j'ai pu corriger les fautes de l'imprimé, se trouve dans la collection Peiresc, à la bibliothèque d'Inguimbert, registre xxxvii, f° 355.

Digitized by Google

NIUE D'IVÈR

A gènto Dono Godafredo C**

I. — Janvié

Quand on pòu pas dourmi, l'ivèr; qu'on es soulet,
Coume li niue soun longo e tristo, gènto amigo !
Davans nòsti vistoun milo glàri foulet
Blanquejon sus lou sourn, e dins si rigoumigo,
De nòsti souveni marcon lou viroulet.

Dins li fiéu embouia d'aquelo negro escagno,
Dóu mai quichan lis iue pèr pas vèire, dóu mai,
Un pèr un destriha, dóu sort que nous encagno
Vesèn farandoula lis estramas, emai
Li ràri flour culido au païs de Coucagno.

NUITS D'HIVER[1]

A gente Dame Godefride C***

I. — Janvier

Lorsqu'on ne peut pas dormir, l'hiver; que l'on est seul, — comme les nuits sont longues et tristes, gente amie ! — Devant nos yeux, mille esprits fantastiques—se détachent sur l'obscurité, et dans leurs mouvements désordonnés, — de nos souvenirs marquent les rapides passages

Dans les fils embrouillés de ce noir écheveau,— plus nous fermons les yeux pour ne point voir, plus, — un par un séparés, du sort qui nous attriste — nous voyons farandoler les mauvais coups, ainsi que —les rares fleurs cueillies au pays de Cocagne.

[1] Extrait d'un poëme provençal inédit (Lou Trevan), en quatre chants: I. *Niue d'ivèr* — II. *Matinado de printèms*. — III. *Jour d'estiéu*. — IV. *Vèspre d'autouno*.

Digitized by Google

Voulèn-ti — car fau pas trop crèire à l'endeman —
Au passage alena lou perfum d'uno roso ?
De noste fre linçòu, se sourtissèn li man
Pèr la prene au pecoul, un riéu de plour arroso
Nòsti det, que tourna vuege e mouisse estreman.

Lagremo, segren, dòu, tout ço qu'es malurenço
Laisso sèmpre eiçavau si criéule e sis estras ;
Mai la pas, li poutoun, la joio, l'esperanço,
Venòn à s'esvali? paure ! uno fes detras,
N'en rèsto rèn de rèn !... Ah ! si : la remembranço.

De si bèu jour, urous quau pòu s'ensouveni !
Iéu, quand d'asard ié pense, à moun entour se cabro
Tout un passa d'amour que déu plus reveni ;
Passa que, despietous dins sa danso macabro,
L'agantant pèr lou còu, chaplo moun aveni !...

O mi joio d'antan, quau me lis a ravido?
Bèu rire d'enfantoun, calamo dóu fougau,
Galoi refrin dóu nis qu'encantavon ma vido,
Mistèri, viéu regard, voues que me fasié gau,
Amour parti d'un cor qu'encaro lou counvido !...

Voulons-nous, car il ne faut pas trop croire au lendemain, — respirer au passage le parfum d'une rose? — Si nous sortons la main de notre froid linceul, — pour la saisir au pédoncule, un flot de pleurs mouille — nos doigts, que de nouveau nous enfermons vides et humides.

Larmes, chagrins, deuils, tout ce qui est malheur — laisse toujours ici-bas ses cicatrices et ses blessures ; — mais la paix, les caresses, la joie, l'espérance,—viennent-elles à s'éclipser ? Hélas ! une fois disparues,— il n'en reste rien !... Oh ! si : le souvenir.

Heureux qui peut se rappeler ses beaux jours ! — Lorsque par hasard j'y songe, moi, autour de moi se dresse —tout un passé d'amour à jamais perdu ;— passé qui, sans pitié dans sa danse macabre,— le saisissant au cou, brise mon avenir !...

O mes joies d'antan, qui me les a ravies ? — Clairs rires enfantins, calme du foyer, — gais refrains du nid qui enchantaient mon existence, — mystères, vifs regards, voix qui me remplissait d'aise, — amour parti d'un cœur qui le convie encore !...

Digitized by Google

Qu'aquéli niue d'ivèr soun longo e tristo, ai ! las !
Penequeje un brigoun, la chaucho-vièio ourriblo
M'escramacho lou pitre e m'estren dins si las...
Me revihe, s'escape au moustre que me riblo,
Es pèr trouba l'angouisso e jamai lou soulas !...

Sèmblo qu'un serpatas me poun e me rousigo.
E pamens dins ma vido ai pas ges de remors !
Quand lou fàsti m'aganto ansindo e m'ablasigo,
M'arribo — lou creirias? — de souveta la mort!...
De-qu'es dounc lou Trevan qu'en iéu sèmpre bousigo?...

Devinas, se poudès; moun cor vous es douvert:
Paure artichaut passi, qu'a perdu tant de fuèio!
Graço à vosto amistanço es encaro un pau vèrd;
Mai, de-niue, me parèis pu doulènt que la vèio.
Ah ! que soun tristo e longo aquéli niue d'ivèr !...

II. — Febrié

Passa-tèms, coume iuei ère pas soulitàri;
Quand li varai dóu jour treboulavon mi niue,

* * *

Que ces nuits d'hiver sont tristes et longues, hélas ! — Si je sommeille un peu, le cauchemar horrible —me presse la poitrine et m'étreint dans ses rets..... — M'éveillé-je, si j'échappe au monstre qui m'enserre, — c'est pour retrouver l'angoisse et jamais le soulagement !...

Il semble qu'un serpent me pique et me ronge. — Et pourtant je n'ai aucun remords dans ma vie ! — Quand l'ennui me saisit ainsi et m'abat, — il m'arrive, le croiriez-vous? de désirer la mort !...—Quel est donc le fantôme qui dans moi toujours s'agite ?...

Devinez, si vous le pouvez; mon cœur vous est ouvert: — pauvre artichaut flétri qui a tant perdu de feuilles ! —Grâce à votre amitié, il verdoie encore quelque peu ; —mais il me paraît, la nuit, plus dolent que la veille. — Ah ! qu'elles sont tristes et longues, ces nuits d'hiver !...

II. — Février

Autrefois, comme aujourd'hui je n'étais point solitaire ; — quand

Digitized by Google

Un mot amistadous garissié moun catàrri,
Un tèndre poutounet me clucavo lis iue
E barbelave pas coume un celibatàri...

Se pèr cop d'astre aviéu de peno à m'endourmi,
Moun esperit galoi miravo pas à rèire :
Aviéu tant d'auceloun dins moun nis, tant d'ami !
Espinchave toujour davans iéu, sènso crèire
Que dins un brèu lou tron poudié tout counsumi !...

« Uno femo, d'enfant, de bons ami, de libre,
La santa, lou travai e l'amour dóu bon Diéu,
Vaqui tout ço que fau au bonur d'un felibre,
— M'escridave : — quau i'a de mai urous que iéu ?... »
Après l'escandihado es vengu lou jalibre.

S'avias vist moun oustau alor : èro un castèu,
Un palais ; de-que dise? un paradis terrèstre
Que soulet lis Amour n'en tenien lou pestèu...
Rèn que de n'en parla, cuje encaro de i'èstre!
Vese la nau, pecaire ! ounte i'a que l'estèu !...

Mai urous que noun l'èro Adam avans sa fauto,

les tracas du jour troublaient mes nuits, — un mot affectueux guérissait mon souci, — un tendre baiser me fermait les yeux — et je ne soupirais point comme un célibataire...

Si parfois j'avais quelque peine à m'endormir, — mon esprit jovial ne se reportait point en arrière : — j'avais tant d'oiseaux dans mon nid, tant d'amis ! — Je regardais toujours devant moi, sans croire — que dans un rien de temps la foudre pouvait tout consumer !...

« Une femme, des enfants, de bons amis, des livres, — la santé, le travail et l'amour du bon Dieu, — voilà tout ce qu'il faut au bonheur d'un félibre,—m'écriais-je : — qui donc est plus heureux que moi ?...» —Après la soleillée est survenu le gel.

Si vous eussiez vu ma demeure, alors : c'était un château, — un palais; que dis-je? un paradis terrestre, — dont les Amours seuls gardaient la porte....—Rien que d'en parler, je crois y être encore ! —Je vois la nef, hélas ! où il ne reste que le récif !...

Plus heureux que ne l'était Adam avant son péché, — j'avais autour de moi un cercle d'enfants. — Voyez-les : l'un rit, l'autre joue,

Digitized by Google

Aviéu à moun entour un roudelet d'enfant.
Vès: l'un ris, l'autre jogo, aquéu cour, aquest sauto,
E la maire, d'ausi lou jafaret que fan,
Li bado e de poutoun ié devouris li gauto.

La miéu Evo...—O mis iue! plouras mai tóuti dous?
N'avès pas proun toumba de cremànti lagremo?
Es verai que soun noum, *Fifino*, èro tant dous!
Iuei soun bresihadis m'es coume un terro-tremo...
Pecaire! es morto! I mort fau èstre pietadous!

La miéu Evo...—Ah! de bon, baste! fuguèsse morto,
O baste! iéu, dóu mens, fuguèsse mort, grand Diéu,
Lou jour que, derroumpènt uno estaco tant forto,
Coume un marrit pagaire, ingrato! liuen de iéu
Es partido, metènt la clau souto la porto!...

La couneissias? l'avias jamai visto?—Sauprés
(Siéu bèn gaire galant d'ausa vous lou redire)
Que de pu bello qu'Elo au mounde i'avié res!
L'amave, l'ame encaro, e, ço que i'a de pire,
Pèr me leva soun cor es lou miéune qu'a pres!...

celui-là court, celui-ci saute; — et la mère, d'ouïr le tapage qu'ils font, — les admire et de baisers leur dévore les joues.

Mon Ève...O mes yeux! pleurez-vous de nouveau?— N'avez-vous pas assez tombé de larmes brûlantes?— Il est vrai que son nom, *Fifine*, était si doux!—Aujourd'hui son gazouillis me secoue comme le ferait un tremblement de terre...—Hélas! elle est morte! Il faut avoir pitié des morts!...

Mon Ève...—Ah! pourquoi n'est-elle pas réellement morte?—ou plutôt que ne suis-je mort, moi-même, grand Dieu, — le jour où, rompant un lien aussi fort, — telle qu'un mauvais payeur, l'ingrate! loin de moi— elle est partie, mettant la clef sous la porte!...

La connaissiez-vous? ne l'aviez-vous jamais vue? Vous saurez — (ce n'est guère galant d'oser vous le redire) — que de plus belles qu'Elle, il n'en existait point! — Je l'aimais, je l'aime encore, et, ce qu'il y a de pire, — c'est que, pour m'enlever son cœur, c'est le mien qu'elle a pris!...

Digitized by Google

Em' acò, douço, bravo, ajouguido, plasènto...
Quau noun l'aurié belado, entre vèire espeli
La flour de la bounta sus si bouco risènto?...
Dins lou darrié repaus voudriéu me sepeli,
Quand soun image ansindo à mis iue se presènto!

Mai l'esperit que viho escambarlo d'un van
Touto uno vido d'ome, annado e pountannado;
E tourna davans iéu s'aubouro lou Trevan,
E ma siavo vesioun tourna s'es esvanado!...
Qu'aquéli niue d'ivèr plan-planeto s'envan!!!

III. — Mars

Sus lou róure que giblo, o que tors, o qu'escranco,
Quand l'aurige a passa, terrible porto-esfrai,
Vèngue Abriéu: soun alen à la mort lou desranco,
Lou soulèu lou regreio à l'aflat de si rai,
E lis aucelounet nison mai dins si branco...

Ta coulèro, o moun Diéu! pòu pas dura toujour;
Souto si rude cop aviéu clina la tèsto;

Avec cela, douce, sage, enjouée, aimable...—Qui ne l'aurait admirée, aussitôt qu'éclosait— la fleur de la bonté sur ses lèvres souriantes?...— Dans l'éternel repos que je voudrais m'ensevelir, — lorsque son image s'offre ainsi à mes yeux!

Mais l'esprit qui veille enjambe d'un élan— toute une vie humaine, des années et des lustres; — et de nouveau devant moi se dresse le spectre,—et ma suave vision s'est de nouveau évanouie!...—Que ces nuits d'hiver s'écoulent lentement!

III. — Mars

Sur le chêne qu'il ploie, ou qu'il tord, ou qu'il rompt, — lorsque l'orage effrayant et terrible a passé, — vienne Avril: l'haleine du printemps à la mort l'arrache, — le soleil le vivifie aux caresses de ses rayons, — et les oiseaux nichent encore dans ses branches...

Ta colère, ô mon Dieu! ne peut toujours durer; — sous ses rudes coups j'avais courbé la tête; — et, espérant qu'à la fin viendrait le

Digitized by Google

E, 'sperant qu'à la fin arribarié lou jour
Que liuen de iéu fariés esvali la tempèsto,
De soun aubo cresiéu vèire alin la roujour.

Adounc, un bèu matin, acampe coume pode
Li tros escampiha de moun nis e, ravoi
Dóu bonur entre-vist, parte, tafure, rode
E trove, pèr l'escoundre, un caire tant galoi
Que de l'Eden perdu me retrasié lou rode.

Ah! — disiéu,— que i'anan viéure doucetamen!...
Pimpa, dru coume un nòvi, aviéu li couloureto
Quand ma rèino arribè dins soun apartamen.
De flour mi pléni man, au pas de sa chambreto,
La poutoune e ié dise aqueste coumplimen :

« Auren encaro, vai, de bèu jour dins la vido ;
» Dóumaci, iuei venèn tóuti, l'amo ravido,
» Te semoundre, Fifino, en bouquet nòsti cor,
» Que, pèr te faire fèsto, urous baton d'acord.

» La jouinesso a fusa coume uno esbalauvido ;
» Mai i dous pensamen l'aveni nous counvido,

jour — où tu écarterais la tempête loin de moi, — je croyais voir à l'horizon la rougeur de son aube.

Donc, un beau matin, je réunis comme je puis — les fragments éparpillés de mon nid, et, ravivé—par le bonheur entrevu, je pars, je cherche, je rôde, — et je trouve pour l'abriter un coin si gai — qu'il me rappelait le site de l'Eden perdu.

Ah! me disais-je, que nous allons y vivre doucettement!...—Pimpé, ardent comme un fiancé, j'avais l'incarnat aux joues — quand ma reine arriva dans son appartement. — Les mains pleines de fleurs, au seuil de sa chambre, — je l'embrasse et la complimente ainsi :

« Nous aurons encore, va, de beaux jours dans la vie ;— c'est pour cela que, l'âme ravie, nous venons tous — t'offrir, Fifine, en bouquet nos cœurs,— qui, pour te fêter, heureux battent d'accord.

» La jeunesse a fui comme une illusion ; — mais aux douces pen-

Digitized by Google

» Reviéutant dóu passa li pu tèndri record.
» Que Diéu liuen de toun front esvarte lou maucor !

» Se l'auro dóu malastre a frusta nosto tèsto,
» Lou verin di meichant s'es esvana dins l'èr,
» E restaren uni, mau-despié di cat-fèr !

» Sèn paure ! lou travai nous sauvara de rèsto,
» Tant que nosto amo ardènto aura l'ur d'assousta
» Dins un bais freirenau l'amour e l'amista !... »

« — Baste ! » Elo, em' un souspir que me trepejo encaro,
« Baste ! » me fai. Bevènt li plour de si bèus iue :
« — Si ! ié responde, si ! saren urous, ma caro ;
Deurriéu-ti travaia de-jour emai de-niue,
Coucharai lou malan que contro nous s'encaro !...»

Quand nous bresso l'Amour, touto peno s'endor:
A la font di poutoun, di caresso divino,
Béure, l'agouta bouco à bouco, cor à cor,
Fai qu'un moumen lou Cèu sus terro se devino...
Aquelo niue fuguè la niue di noço d'or ;

sées l'avenir nous convie, — faisant revivre les plus tendres souvenirs du passé.—Que Dieu écarte les soucis loin de ton front !

» Si le vent du malheur a frôlé notre tête,— le venin des méchants s'est dissipé dans l'air,— et nous resterons unis, en dépit des jaloux !

» Nous sommes pauvres ! le travail, pour nous sauver, sera plus que suffisant, — tant que notre âme ardente aura l'heur d'abriter dans un baiser fraternel l'amitié et l'amour !...»

« — Plût au ciel ! » avec un soupir qui me trouble encore,—« plût au ciel !» me fait-elle. Buvant les pleurs de ses beaux yeux: — « Si, lui répondis-je, si ! nous serons heureux, ma chère; — devrais-je travailler jour et nuit, — je chasserai le mauvais sort qui contre nous s'acharne !... »

Lorsque l'Amour nous berce, toute peine s'endort : — à la source des baisers, des divines caresses, — boire, la tarir, bouche à bouche, cœur à cœur,—cela fait qu'un moment le Ciel sur terre se devine... —Cette nuit fut la nuit des noces d'or ;

Digitized by Google

Fuguè de moun bonur la supremo lusido !...
D'ouro, chasque matin, me rendiéu au travai ;
Quand preissavo, tambèn, la journado gausido,
Ié falié mai ana la vesprado... Ato ! vai,
Trima pèr Elo m'èro oubreto benesido !...

La vesiéu gaire alor qu'is ouro dóu repas ;
Nourrituro dóu cors, abarimen de l'amo,
M'èro un double regal : uno oureto de pas,
De babeto e de pan, n'i'a bèn proun pèr quau amo !...
Mai li pèiro, se dis, van toujour au clapas :

Un jour...—Oh ! lou vaqui, lou Trevan orre e negre,
L'ogre que devouris mi som e mi pantai,
Lou demòni qu'en plour càmbio moun rire alegre ;
Que, quand vole lou fuge, éu, marmoutejant : « T'ai ! »
M'agrimpo e despietous m'ourdouno de lou segre !...

Bèn souvènt se capito, en noste bèu païs,
Talamen lou Printèms languis de nous revèire,
Que de sa capo d'or e d'azur se vestis ;
Pren soun pu dous alen, soun èr lou mai risèire,
E, mestrejant l'Ivèr, per un brèu l'embandis.

Ce fut la lueur dernière de mon bonheur !... —De bonne heure, tous les matins, j'allais au travail ;— lorsqu'il devenait pressant, parfois, la journée achevée,— j'y retournais le soir...Mais, bah !—me fatiguer pour elle était œuvre bénie !...

Je ne la voyais guère alors qu'aux heures du repas ; — nourriture du corps, nourriture de l'âme, — ce m'était un double régal : une petite heure de paix, — de caresses et de pain, c'est bien suffisant pour qui aime !.....— Mais les pierres, dit-on, roulent toujours au tas !...

Un jour.....Oh ! le voilà, l'horrible spectre noir, — l'ogre qui dévore mes sommeils et mes rêves, — le démon qui en pleurs change mon rire joyeux, — qui, lorsque je veux le fuir, en marmottant : « Je t'ai ! »— me saisit, et, sans pitié, m'ordonne de le suivre !...

Souvent il se rencontre, dans notre beau pays, — tellement il tarde au Printemps de nous revoir, — que de sa cape d'or et d'azur il se revêt ;— il prend sa plus douce haleine, son air le plus souriant, — et, maîtrisant l'Hiver, pour un instant le chasse.

Digitized by Google

Èro un d'aquéli jour de lus inesperado,
Que meton tout-d'un-tèms la Naturo en imour;
Ounte tout nous sourris, ounte tout nous agrado;
Ounte, mai que jamai enebria d'amour,
Lour cor entrefouli barbèlo l'adourado...

Tout-bèu-just à miejour picavo l'*Angelus;*
Cent fes mai afama d'amour que de mangiho,
Amirant lou soulèu nega dins soun trelus
Qu'espandissié pertout sa celèsto maglo,
Courre, lampe à l'oustau, tresanant, à noun plus...

Escrafo-lou, Segnour, de ma tristo eisistènci,
Aquel afrous tablèu que me vèn relança,
Coume lou penjadis qu'au bras de la poutènci
Viro, reviro en l'èr, pèr l'auro balança!
Quau fai la fauto déu avé la penitènci!...

Tant douço èro ma gau, tant forto ma foulié,
Qu'en caminant disiéu : « Moun iòu! ma berigoulo! »
Coume à vint an... Arribe en bas de l'escalié;
Sone : degus! La porto èro de bat-en-goulo;
Intre : res! — « Siés malauto? » e m'accousse à soun lié.

C'était l'un de ces jours de lumière inespérée, — qui mettent subitement la nature en humeur; — où tout nous sourit, où tout nous plaît; — où, plus que jamais ivre d'amour, — le cœur tout palpitant désire l'adorée...

A peine l'*Angelus* sonnait-il, à midi;—cent fois plus affamé d'amour que de victuailles,—admirant le soleil noyé dans son auréole éblouissante,— répandant partout sa céleste magie,— je cours, je vole à la maison, tressaillant, éperdu...

Efface-le, Seigneur, de ma triste existence, — cet affreux tableau qui vient me relancer, — tel que le pendu qui, au bras d'un gibet, — tourne, retourne en l'air, balancé par le vent!.....— Qui commet la faute doit subir la peine!...

Si douce était ma joie, si forte ma folie, — qu'en cheminant je disais : « Ma poule! ma mignonne! » — comme à vingt ans... J'arrive au bas de l'escalier;—j'appelle : nul ne répond. La porte était grande ouverte; —j'entre : personne. .« Serais-tu malade? » et je me précipite vers son lit.

Digitized by Google

A soun lié !... Que soun fòu li que la mort esfraio !
Dóu nis que i'aviéu fa tant gènt e tant frisquet,
Nuso, rèsto pas plus que li quatre muraio,
E dins lis escoubiho, estrassa, lou bouquet,
Lou bouquet de sa fèsto, au sòu, que s'escarraio...

Voulès que dorme, pièi, quand, coume de foulet,
Vese au mié de l'escur tout acò, gènto amigo,
Davans mis iue, dansa, faire lou viroulet,
E me grimaceja dintre si rigoumigo ?...
Que soun longo li niue d'ivèr, quand sias soulet !...

Louis Roumieux (de Nimes).

Villa di Felibre (Mount-pelié), lou 26 de mars de 1885.

Vers son lit !... Combien sont insensés ceux qu'effraye la mort ! — Du nid que je lui avais fait si pimpant et si coquet,— nus, il ne reste plus que les quatre murs,— et, dans les balayures, détruit, le bouquet, — le bouquet de sa fête, à terre, éparpillé...

Voulez-vous que je dorme, ensuite, lorsque, comme des tourbillons, — je vois au milieu de l'obscurité tout cela, gente amie, — devant mes yeux danser, faire la ronde, — et me grimacer dans son fantastique sabbat ?... — Qu'elles sont longues, les nuits d'hiver, quand on est seul !...

Louis Roumieux, de Nimes.

Villa des Félibres (Montpellier), 26 mars 1885.

Digitized by Google

LOU PARADIS DE LAS BELAS-MAIS

COUMEDIÒ EN UN ATE E EN PROSO (1885)

(Dialete de Moueissido[1], en Perigord)

PERSOUNAGEIS

LOU TOUTOUN GERI, frai de la Catissou.
RAMOUN, fils de la Catissou.
RICAMPLÉU, cousî de Ramoun.
COUSSARDINI, gendarmo.
UN FOURNIÉ.
LA ROSO, fenno de Ramoun.
L'ANNILHO, mai de la Roso e belo-mai de Ramoun.
LA CATISSOU, belo-mai de la Roso.
LA VINAGRO, belo-mai de Ricampléu.
LA PEIROUNO, fenno de Ricampléu.

La scèno se deibojo à Moueissido, en Perigord, dins la meijou de Ramoun. Lou teatre represento uno grando cousino. Au found, la chamineio ; à gaucho, un escalié que mounto au prumié. A drecho, uno porto de deforo ; sur la muralho, sejas, garlopas e istruments de menusariò. Dous quartiés de lard penden óus chabrous. A coutat de la chamineio, uno fenèstro qu'a vudo sur lou vergié.

SCENO PRUMIERO

La Roso, la Catissou, l'Annilho.

LA ROSO. — Anem, veire, boutam-nous gui toutas treis ! (*Sóuleven per lous bords uno grando taulo*) Fóu la menà au boun mitan de la chambro. Ves, en s'i metre treis, co pèso pas mai qu'uno plumo. (*A l'Annilho*) Mai, boto la napo.

[1] Mussidan, arrondissement de Ribérac (Dordogne).

Digitized by Google

La Catissou. — E iou, vau metre las sietas e lous cuberts. Nous disem dounc cinc cuberts.

La Roso. — La plaço d'óunour per moun toutoun Gerì. Gui fóu balhà la pus bravo chadiero, la pus bravo servioto, lou pus brave goubelet...

SCENO II

La Roso, la Catissou, l'Annilho, lou toutoun Geri.

Lou toutoun Gerì. — Adìou, Annilho! adìou, Catissou! bounjour, pito Roso! E autrament, tu avias l'er de parlà de iou.

La Roso. — O, toutoun, iou disio que foulho vous balhà lou pus brave goubelet.

Gerì. — Foulho dire lou pus grand, e tu aurias miei dit. E autrament, m'ei d'eivis que vous autras aves l'er de voulei me fà fà un carnavar numerò un.

La Roso. — Que voules, toutoun Gerì! qu'ei pas tous lous jours carnavar.

La Catissou. — Antan, nous eram sieis, e siriam enquero sieis si quéu paubre Ricampléu nous avio pas quitats.

L'Annilho. — Notre nebout Ricampléu s'einouiavo; avio de las ideias de courre lou mounde. I a bientot un an que s'en anet en Auvergno per veire lou païs; s'i ei maridat...

La Roso. — Mèmo que degun de nous ne pouguet nà à sa noço, car dins quéu tems ma belo-mai ero malaudo.

L'Annilho. — Pareitrìò mèmo que, lou paubre, auriò pougut miei rancountrà.

La Roso. — Paubre Ricampléu, nous l'aimavem tous, ero si boun efant. Eu e moun ome pourtaven lou memo noum, avian lou mèmo caratari, lous mèmas gouts. Paubre cousì! lou trobe à dire dempei que nous a quitats, e co me fai de la peno que se sio pas plaçat coumo-t-éu meritavo.

Gerì. — Ah! lou maridage! qu'ei uno loutariò, e de tirà un boun numeró, qu'ei toujour rale.

La Roso. — Tant qu'à iou, me plagne pas dóu méu. Veiquì deijà mai d'un an que sei maridado em Ramoun, e, zou

Digitized by Google

creirò qui voudrò, ni a pas gut enquero dins la meijou la mendro rago.

GERÌ. — E dins uno meijou ante i a douas belas-mais, l'Annilho, ma belo-sor, eicì presento, qu'ei la mai de la Roso, e la Catissou, ma sor, qu'ei la mai de Ramoun.

LA CATISSOU (*prenent la mà de l'Annilho*). — Bouno Annilho!

L'ANNILHO (*de mèmo*). — Bouno Catissou!

GERÌ. — E autrament, pàri que sabes pas ço que disen la gent quand parlen de votro meijou.

LA ROSO. — Nou. Coumo disen?

GERÌ. — Disen que qu'ei lou paradis de las belas-mais.

LA ROSO. — Tout de boun?

GERÌ. — O, l'apelen lou paradis de las belas-mais.

LA ROSO. — E fóu que l'i apelan toujour. E per que l'i apelarian pas toujour? I a-t-éu un oubrié pus sage que Ramoun? Un ome qu'un ne gui counei pas un defaut. Toujour à soun trabai, jamai au jec, jamai dins las auberjas ni dins las meichantas coumpagniàs, dous coumo un agnéu qu'éu ei e que n'i a jamai gut re à dire sur soun coumte. Troubas nen béucop coumo éu! Fóu dire que n'i a gaire, e couneisse bien de las fennas que voudrian que lou lur gui semblès.

GERÌ. — Iou cresio de lou troubà eicì. Ante ei-t-éu dounc, notre amì Ramoun?

LA ROSO. — Ei en naut que se raso; tardarò gaire de davalà.

GERÌ. — Tant que se raso, passam la cousino en revudo.

L'ANNILHO (*deicrubent un toupi qu'ei sur lou fiò*). — Per la soupo, que n'en dises? Notre gros jau e un boun tros de salat aveque un brave farcit plejat dins sas felhas de chòu.

GERÌ. — Boun!

LA CATISSOU (*deicrubent un secound toupì*). — Uno dobo aveque dóu lard e de las carotas. Sentes-me co d'aquì.

GERÌ. — Boun!

LA ROSO (*deicrubent un autre toupì*). — Uno carpo de treis liouras en court-boulhou.

GERÌ. — Boun!

LA ROSO. — E dóu ròutit, que nen dirias? Ves (*dreubo un cabinet e nen seurt un ate e uno pintaro embrouchado*). Uno belo pintaro.

Digitized by Google

GERÌ. — Boun!

LA ROSO. — E trufado, ne vous deiplase. E tenes, qu'ei lou moument de la metre ròutì.

GERÌ. — Roso, ma pito Roso, fóu que t'embrasse! (*L'embrasso.*)

LA ROSO. — Ah! paubre toutoun, creses que qu'ei tout?

GERÌ. — Que i a-t-éu dounc de mai?

LA ROSO. — Uno tourtiero à la vielho modo dóu Perigord, que gui manco noumas de la nà fà cose chas lou fournié. (*Boto l'ate au fiò.*)

L'ANNILHO (*à Gerì*). — Si eras bien eimable, gardarias la meijou, prendrias gardo que rè se cramès, e pendent quéu tems, nous autras niriam chas lou fournié per la tourtiero, chas lou jardinié per la salado e chas lou boulengié per lou pà. Quand tournaram, n'i aurò pus noumas à trempà la soupo, qu'ei touto talhado, e à se metre à taulo.

GERÌ. — Poudes coumtà sur iou. (*Elas se dispausen à surtì.*)

SCENO III

La Roso, la Catissou, l'Annilho, lou toutoun Geri, Ramoun.

RAMOUN. — Eh be! eh be! vous enfuges! Veses dounc pas que sei rasat de freiche e que me fóu moun eitreno?

LA ROSO. — Ah! lou brave sujiet! (*Ramoun l'embrasso.*)

RAMOUN. — E la mai, e la belo-mai, fóu que toutas gui passan! (*Embrasso l'Annilho e la Catissou.*) Mai vous tabé, toutoun Gerì. (*Embrasso soun toutoun.*)

GERÌ. — E autrament, an-t-is tant de tort, lous que disen que qu'ei eicì lou paradis de las belas-mais?

LA ROSO. — Mai de las noras. Anem, gardas bien, laisseis rè cramà, jusqu'à ço que siam tournadas.

GERÌ. — Boun vouïage e vous minjeis pas en routo. (*Seurtèn.*)

SCENO IV

Lou toutoun Geri, Ramoun.

GERÌ. — Dins quete moument, lou trabai praisso pas trop.

Digitized by Google

Si nen grilhavem uno vielho ! (*Seurt sa pipo.*) Veseis-tu, Ramoun, iou porte dins ma pocho ma chamineio e moun bouei. De la chamineio enquero, m'en plagne pas ; mas lou bouei, miliasso de Dìou, lou gouvernament nous lou fai paià trop char.

RAMOUN. — Toutoun Gerì, se voules que siam d'acord, parlam pas poulitico.

GERÌ. — O be iò ! tu parlas coumo un libre (*leumo sa pipo*) ; mas iou t'eimariò mai si me tenias coumpagniò, quand co siriò noumas emd uno cigarreto, coumo fasio Ricampléu.

RAMOUN. — Sabes be que z'aime pas.

GERÌ. — Pas l'oumbro d'un defaut. Ne fumo, ne preso ni ne chico. Ramoun, quand tu siras mort, te faran empalhà e te boutaran uno eitiqueto : *Dieu le fit et brisa le moule.*

RAMOUN. — E vous, toutoun Gerì, que foudrò boutà sus votro toumbo quante mourires ?

GERÌ. — Quis simpleis vers que iou ai faits per la circoustenço. Eicouto :

Sans zou damandà sur terro ei vengut,
E, coumo a pougut,
Toujour i a vicut
Coumo un grand meinage.
Sans zou damandà souvent a junat ;
Mas, preite à tout age
Per lou grand vouiage,
Sans zou damandà s'en ei entournat.

RAMOUN. — Vous rises toujour, toutoun Gerì ; mas si mourias, nous autreis purariam.

GERÌ. — Mai beléu fariò be iou, si n'ero pas mort.

SCENO V

Lou toutoun Gerì, Ramoun, Ricampléu, *qu'entro en pourtant un sac de net.*

RICAMPLÉU. — Ah ! à la fi de las fis !

GERÌ e RAMOUN. — Ricampléu !

RICAMPLÉU. — O, Ricampléu, lou paubre Ricampléu !

Digitized by Google

GERÌ. — L'ase me mordo si t'eiperavem! Mas co n'i fai rè, tu arribas à perpaus per fà toun carnavar aveque nous autreis. Un cubert de mai per moun nebout Ricampléu! Qu'ei notras fennas que van èstre countentas quand siran tournadas! Ah! la bouno ideio qu'as gudo de venì per eicì! As plà sentit notro cousino! E mas, qu'as-tu, moun paubre amì? Tu n'as pas l'er countent. Sirias-tu malaud?

RICAMPLÉU.— Malaud! Ah! z'aguesso-iou eitat lou jour que me maridì!

GERÌ.—E autrament, as tirat un meichant numerò! Ta fenno e tu... tiras pas de bano?

RICAMPLÉU. — Moun Diou, n'i auriò pas trop de mau si n'i avio noumas ma fenno, mas, toutoun, qu'ei ma belo-mai.

GERÌ. — Te meno la vito duro?

RICAMPLÉU.— Las rounzeis, toutoun, lous gaboulhans, qu'ei dóu velour à coutat d'elo. A coutat d'elo, toutoun, un porc singlar ei un moudele de douçour.

RAMOUN. — Qu'ei dounc un veritable arpic?

RICAMPLÉU.— Coumpareis pas, moun paubre Ramoun, lous arpics se plandrian. Per fi de t'en dounà uno touto pito ideio, t'en vau countà quóucas unas que m'an fai purà e que te faran rire. Figuro-te que, lou jour de moun maridage, quante agueram passat per las mas de moussu lou mèro e de moussu lou curet....Ah! óubludavo de te dire que quante moussu lou mèro disset à ma pretendudo: « Peirouno Vinagre, counsentes-vous à prene per ome Toni Ricampléu, eicì present? » qu'ei ma belo-mai que reipoundet: « O! » Moussu lou mèro vouguet la fà teisà, mas gui perdet soun latì mai soun francei. Elo credavo coumo un diable e disio qu'ero meitresso, que sa filho n'avio aucun dret; e si moussu lou mèro n'avio pas gut soun eicharpo, elo ero bien dins lou cas de l'eicharpà.

GERÌ.— Autrament, n'ei pas eisado à farrà?

RICAMPLÉU. — S'en fóu. Quante fugueram dins la meijou, aguì lou malhur de voulei embrassà la Peirouno; mas la Vinagro, que me veguet fà, me toumbet dessur en mèmo tems qu'un boun souflet, en me disent que iou avio l'er de voulei gui fà enveio, e que qu'ero elo, ma belo-mai, qu'avio dret à toutas las óunours.

RAMOUN. — E la Peirouno, que disio?

Digitized by Google

RICAMPLÉU.— Co avio be l'er de la countrarià, mas disio ré; sa mai gui fasio póu.

GERÌ. — E sa mai, tu la laisseras fà ?

RICAMPLÉU.—Que voules, toutoun? iou ne voulio pas per lou prumié cop gui pourtà las mas sur la figuro.

RAMOUN.— Co se coumprend.

RICAMPLÉU. — L'ensei, sur la fi de la noço, quante chacun parlet de se nà coueijà...

GERÌ. — Ah ! ah ! vejam !

RICAMPLÉU.— Ma belo-mai me disset: « Moun gendre, ai beléu-be tantot eitado un pitit pau vivo. »

GERÌ. — Noumas un pitit pau !...

RAMOUN. — Recouneissio sous torts.

RICAMPLÉU. — Eipero dounc. « Ai beléu eitado un pitit pau vivo. Nen fau fà penitenço. Vous vas passà la net dins la queirio de la cousino, e prejares lou boun Dìou per que nous fase la gracio de vìoure toujour en boun acord. Restares dounc dins la cousino, crubires lou fiò, tuares la chandelo per pas fà tant de deipenso, e quante aures poussat lou barrouei, passares la net à prejà Dìou. » — « E la Peirouno, iou dissì ! — « La Peirouno me quitarò pas, prejarem lou boun Dìou ensemble. »

GERÌ. — E la Peirouno ! que disio de tout acò ?

RICAMPLÉU. — Iou vesio be que co la countrariavo ; mas la paubro disset ré, sa mai gui fasio póu. Anfin, que vous dirai ? Passì tout soulet la net, sitat sur la saliero, e jamai n'ai troubat de net pus lounjo, nimai pus frejo.

GERÌ. — Co se coumprend.

RICAMPLÉU. — Lou lendoumò, la Vinagro me faguet lavà la veisselo. La Peirouno auriò be vougut m'aidà, mas sa mai zou gui defendet en gui dire que foulho pas me gâtà.

GERÌ. — E tu, bien oubaïssent, tu laveras la veisselo ?

RICAMPLÉU. — Lou jour seguent, me faguet petassà dóus sacs. Lou jour d'après, à la velhado, me balhet un gusséu de lano e de las gulhas de debas, en me dire que navo me moutrà à fà las malhas. Aleidounc (*tranquilament*) la moutardo, toutoun, la moutardo me mountet...

GERÌ. — Ah ! à la fi !

RICAMPLÉU. — E iou navo beléu be gui dire douas óu treis veritats ; mas un regard de la Peirouno me retenguet, e cedì enquero per pas avei rago.

Digitized by Google

GERÌ. — E autrament, tu fagueras ta prumiero malho!

RICAMPLÉU. — Zou foulho, toutoun, la pas ero à quéu pris.

RAMOUN. — E lous jours d'après?

RICAMPLÉU. — Lous jours se segueran e se sembleran. A taulo, si i avio dóu pà chaumenit, dau lard rancié, daus peséus fariouleis, dóu vì fûtat ; si quaucorè se cussounavo óu prenio l'óudour dóu relant, qu'ero toujour iou que nen avio la preferenço. Lou pus orre liet, lou pus orre linge, tout acò ero per iou. Tout ço que iavio de boun e de brave ero per ma belo-mai.

GERÌ. — E tu zou suffrias! Ante ero iou? Quante me maridì, la miò belo-mai pretendio me fà marchà. Quante iou voulio blanc, elo voulio negre; mas óu bout d'uno semmano, elo ero vengudo souplo coumo un gant ; à tau pouent que quante mourisset, cache pas que la planguì bien ; e dempei qu'ai gut lou malur de perdre ma paubro fenno, las ai bien plangudas toutas douas. Qu'ei pas si malaisat coumo tu zou creseis, de doundà uno belo-mai. Escuso si t'ai coupat, countinuò.

RICAMPLÉU. — Lou prumié cop que vouguì me plagne, elo me disset que iou n'ero noumas un ingrat, e me sautet à la figuro, que fuguì urous de nen pas venì borlhe. — « Veseis, disset à la Peirouno, veseis coumo iou sei tratado; mas tu me veirias tuà que branlarias pas. » — E aleidounc, mous amìs, óu lec d'un diable, iou nen avio dous après mas culotas.

GERÌ. — Miliasso de Dìou! E t'an pas fai mountà sur l'ase?

RICAMPLÉU. — Fóu vous dire que dins l'Auvergno n'i a pas d'aseis, n'i a noumas dóus muleits.

GERÌ. — Vai toujour.

RICAMPLÉU. — Un jour, i a viroun douas semmanas d'acò, iou avio chatat un bilhet de loutariò per mous vingt sòus. Ah! mous paubreis, qualo vito elo me faguet per quéu paubre bilhet! Iou ne pensavo noumas à me deivertì. Avant de gaire, las fariò mourì toutas douas sur la palho. Iou ero un bandit, un brigand, un bourréu, un galerian, e, dóu trin que iou i anavo, z'auriò léu tout fricassat; poudio pas mancà de mourì sur un foumarié, mai beléu sur l'eichafaud. Si qu'ero noumas iou, n'i óuriò pas enquero à se plagne; mas elo, mas sa paubro filho, qu'avian-t-elas fait au boun Dìou perque iou las rendesso si malurousas?

Digitized by Google

GERÌ.— Moun paubre Ricampléu, ai vis bien dóus gendrèis dins ma vito, mas nen avio pas enquero vìs de toun espeço.

RICAMPLÉU. — Un jour que m'avio fai passà la journado à lavà la bujado, vers l'ensei me faguet soupà em de las rabas, en me disent que n'iavio ré de ta boun per la santat. Après soupà, moussu lou marquis de Freto-Parpai venguet me damandà per nà lou lendoumò en journado à soun chatéu, e me disset de me gui troubà dabouro.

RAMOUN. — Co te delibret un pau.

RICAMPLÉU.— Co me delibret coumpletament. Ma belo-mai avio pousat sur la chamineio soun porto-mounedo, que i avio enviroun cincanto eicuts. Tant qu' elo durmio, lou faguì passà dins ma pocho, e, au lec de nà chas lou marquis, iou faguì à ped sieis grandas legas. Nì à l'estaciou de Rico-Raco, damandì un bilhet per Bourdéu, ante arribì sans avei rancountrat uno figuro de couneissenço. Eicrissì uno letro à ma belo-mai, ante iou i anounçavo moun deipart per Mountevideò, e que iou siriò en routo quante ma letro guì pervendriò. Moun proujiet ei de nà dins un cantou bien sóuvage de la Doublo e de m'i eitablì en chanjant de noum. Ei de creire que la Vinagro vendrò pas m'i troubà, e que gui poudrai vioure et mourì tranquile. Mas n'ai pas vougut i anà sans passà dins ma familho, sans vous embrassà e sans vous countà mas penas.

GERÌ.— E iou t'aime toutple per avei pensat à nous autreis. E vole que tu t'amuseis tant anet, moun paubre Ricampléu, coume tu te ses einouiat dempei toun maridage. Laisso tournà notras fennas, e nous vam entreprene un carnavar coumo se nen véu gaire dins notro pito vilo de Moueissido. Mas quand se parlo dóu loup...

RAMOUN. — Las veiquì qu'arriben. (*A Ricampléu*) Cacho-te tras la porto, per rire. (*Ricampléu se gui cacho.*)

A. CHASTANET.

(A continuer.)

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME TREIZIÈME DE LA TROISIÈME SÉRIE

(XXVII[e] DE LA COLLECTION)

—

Pages.

DIALECTES ANCIENS

Recherches sur les rapports des chansons de geste et de l'épopée chevaleresque italienne (F. CASTETS). 5
Sur quelques manuscrits provençaux perdus ou égarés (C. CHABANEAU). 43
Sainte Marie-Madeleine dans la littérature provençale (*suite*) (C. CHABANEAU). 105, 261
Poésies inédites des troubadours du Périgord (C. CHABANEAU). 157

DIALECTES MODERNES

Traduction de l'Énéide en vers languedociens (Th. CAVALIER). 53
Notes de philologie rouergate (*suite*) (DURAND DE GROS). 85
Un drame haut-engadinois (G. DECURTINS). 121, 162
Subre Jordi Sand (A. FOURÈS). 101
Paysage d'Agoust (A. FOURÈS). 103
Rampèu (A. de GAGNAUD). 141
A G. Azaïs (J.-B. GAUT). 143
A Paul Chassary (A. FOURÈS). 144
Contes populaires. — I. Lou Filhol de la Mort (L. LAMBERT). 184
Un prezen de rei (G. AZAÏS). 194
Lettres inédites écrites à Peiresc par G. d'Abbatia (Ph. TAMIZEY DE LARROQUE). 209, 269
An Mancini, conse de Fransa au Paraguay (L.-X. DE RICARD). 237
La Grando Espigo (A. FOURÈS). 239
A-n-uno maire (A. FOURÈS). 242
An Pastour (A. FOURÈS). 245
L'Alumaire de gaz (A. FOURÈS). 248
Niue d'ivèr (L. ROUMIEUX). 291
Lou Paradis de las belas-mais (A. CHASTANET). 302

VARIÉTÉS

Une troisième imitation du sonnet de Fizes (A. ROQUE-FERRIER). 47
Étymologies latines et françaises (L.-Marcel DEVIC). 93, 252

Digitized by Google

Pages.

Un dénoûment moral de la fable *le Loup et l'Agneau* (E. RIGAL). 145

Dotz. — Arriver (C. CHABANEAU). 203

Sur la date du *Vers del Lavador* de Marcabru (C. CHABANEAU). 250

Bertran Albaric (C. CHABANEAU). 251

BIBLIOGRAPHIE

Essai sur l'histoire administrative du Languedoc pendant l'intendance de Basville, par H. Monin (P. GACHON). 48

Fragments d'une *Chanson d'Antioche* en provençal, publiés par par Paul Meyer (C. CHABANEAU). 147

Orthographia gallica, herausgg. von J. Stürzinger (C. CHABANEAU). 204

Alfranzoesisches Ubungsbuch, von W. Foerster und E. Koschwitz (C. CHABANEAU). 204

Encyklopædie und Methodologie der romanischen Philologie, von Gustav Koerting (C. CHABANEAU). 205

Rœtoromanische Grammatik, von Th. Gartner (C. CHABANEAU). 205

Amis aud Amiloun, herausgg. von E. Koelbing (C. CHABANEAU). 206

L'*Atlantide*, poëme traduit du catalan, par Albert Savine (C. CHABANEAU). 207

Cansons y follies populars, recullides per Pau Bertran y Ros (C. CHABANEAU). 207

Folk-lore catala. Cuentos populars catalans, per Maspons y Labros (C. CHABANEAU). 207

Garbera catalana, per lo pastorellet de la vall d'Arles (C. CHABANEAU). 207

PÉRIODIQUES

Zeitschrift für romanische Philologie. VII. 2-4. VIII. 1. (L. CONSTANS et C. CHABANEAU). 151

Zeitschrift für romanische Philologie. VIII. 2-4. IX. 1 (L. CONSTANS). 253

Rivista critica della litteratura italiana (C. CHABANEAU). 257

CHRONIQUE. 52, 104, 155, 208, 259

ERRATA. 52, 208, 260

TABLE DES MATIÈRES. 311

Le Gérant responsable : Ernest HAMELIN

Digitized by Google

18845

Digitized by Google

THIS BOOK IS DUE ON THE LAST DATE
STAMPED BELOW

RENEWED BOOKS ARE SUBJECT TO IMMEDIATE
RECALL

LIBRARY, UNIVERSITY OF CALIFORNIA, DAVIS

Book Slip–50*m*-8,'69 (N831s8) 458–A-31/5

Digitized by Google

Nº 682258

PC2
R4
v.27

Revue des langues
romanes.

LIBRARY
UNIVERSITY OF CALIFORNIA
DAVIS

Digitized by Google

Digitized by Google